

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

By Mediaprev

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

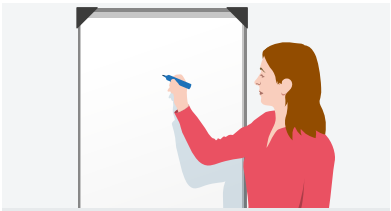
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.

- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PROGRAMME



Préambule



Le SST et la Santé au travail



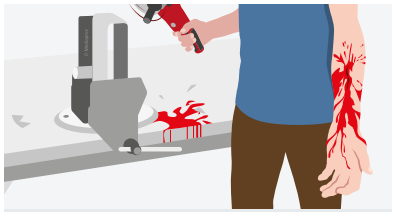
Protéger



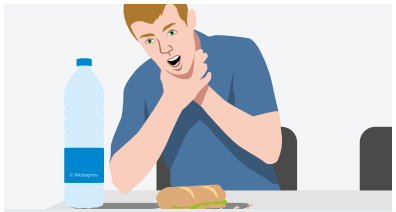
Examiner



Faire alerter ou alerter



La victime saigne abondamment



La victime s'étouffe



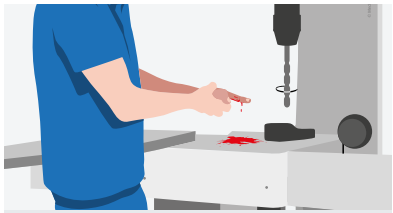
La victime se plaint d'un malaise



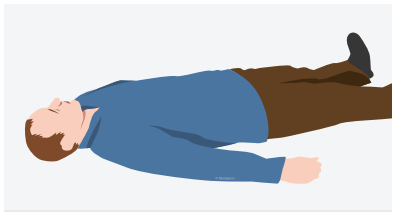
La victime se plaint de brûlures



La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements



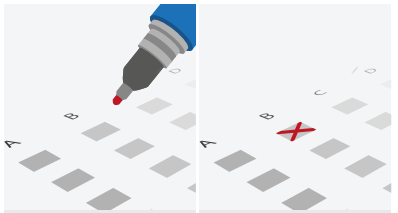
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment



La victime ne répond pas, mais elle respire



La victime ne répond pas et ne respire pas



QCM

QCM (Corrections)



Mise en pratique

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

En tant que titulaire d'une formation de Sauveteur Secouriste du Travail, vous êtes le premier maillon de la **chaîne des secours**.

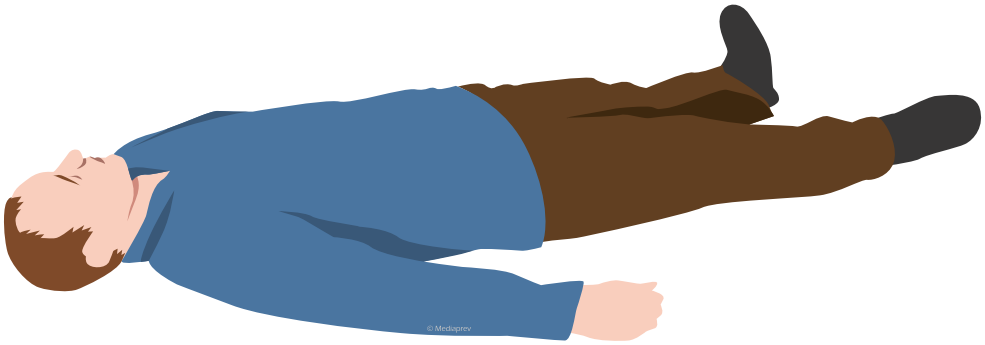


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

En tant que titulaire d'une formation de Sauveteur Secouriste du Travail, vous êtes le premier maillon de la **chaîne des secours**.

Sans intervention immédiate, l'état de la victime peut très vite se dégrader.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



LE SST ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Objectifs

Porter secours

Pourquoi intégrer la prévention dans la formation ?

Définitions

Quelles sont les conséquences d'un accident ?

L'assistance à personne en danger

Le repérage de situations dangereuses

Les principes généraux de prévention

Exercice pratique

Les acteurs internes et externes

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

OBJECTIFS

- Cerner le **rôle du SST** au sein de l'établissement en matière de premiers secours et de prévention des risques professionnels.
- Appréhender les concepts de **maladie professionnelle** ou d'**accident de travail**.
- Situer le **cadre juridique** de son intervention.
- Repérer les différents **indicateurs** en matière de santé et sécurité au travail.
- Identifier la portée et les limites de la **responsabilité du SST** au sein de l'établissement ou à l'extérieur.
- Repérer les interlocuteurs en matière de prévention des risques professionnels.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

PORTER SECOURS

Quand survient un accident, l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail est **limitée** :

Dans le **temps**



Quelques minutes



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PORTER SECOURS

Quand survient un accident, l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail est **limitée** :

Dans **l'espace**



Principalement **l'entreprise**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PORTER SECOURS

Quand survient un accident, l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail est **limitée** :

Dans **l'espace**

Mais comme tout autre citoyen, le Code pénal l'invite à porter secours à toute personne en danger, sans mettre sa propre vie en danger (article 223-6).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PORTER SECOURS

Quand survient un accident, l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail est **limitée** :

Dans **l'espace**

= Partout



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

PORTER SECOURS

Quand survient un accident, l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail est **limitée** :

Dans les **moyens**

€

Le **délai d'intervention** compense le peu de moyens.

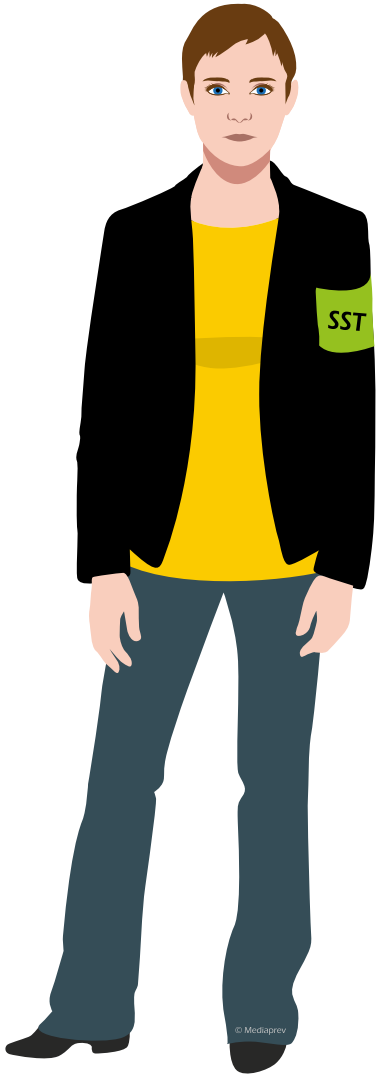


3 premières minutes cruciales : ne pas perdre de temps à chercher du matériel.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

AUXILIAIRE DE PRÉVENTION





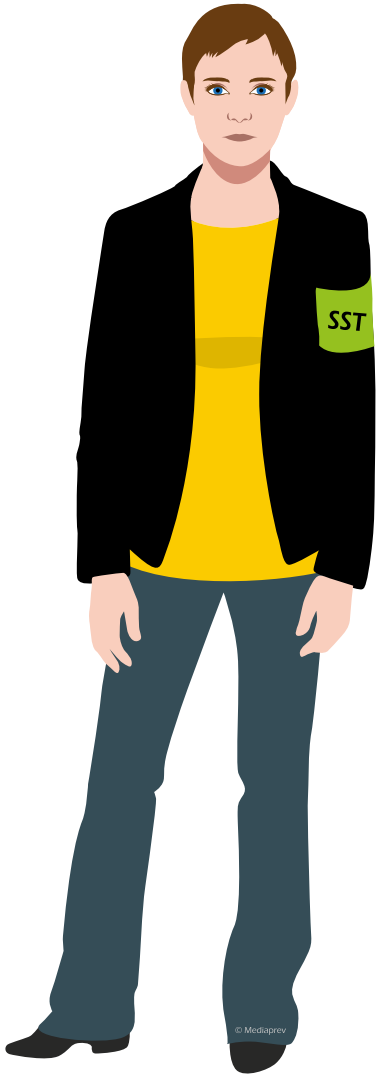
Connaître les risques de **mon** entreprise

10 à15% de l'effectif

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

AUXILIAIRE DE PRÉVENTION

Modifier le comportement général face au risque



Remonter des observations à l'encadrement et aux instances chargées de la prévention

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

POURQUOI INTÉGRER LA PRÉVENTION DANS LA FORMATION ?

Accidents du travail ou **maladies** professionnelles

=

Répercussions lourdes sur le plan

- Humain
- Social
- Financier
- Juridique

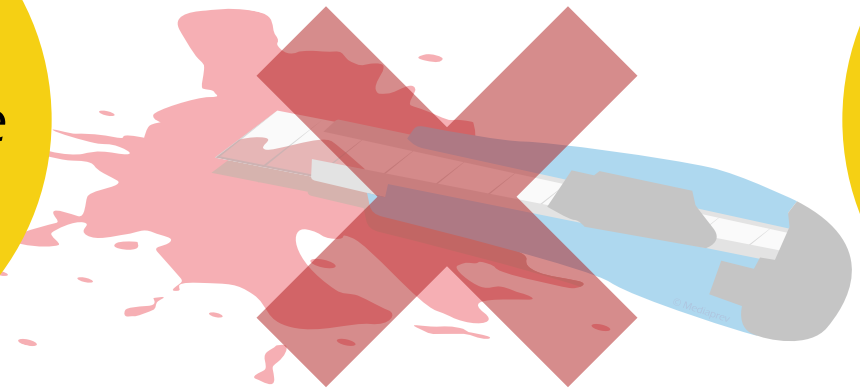
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

POURQUOI INTÉGRER LA PRÉVENTION DANS LA FORMATION ?

La **prévention** en santé et sécurité au travail

Un enjeu **majeur**

Les **accidents** ne sont pas une fatalité.



Ils peuvent souvent être **évités**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

POURQUOI INTÉGRER LA PRÉVENTION DANS LA FORMATION ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉFINITIONS (MALADIE PROFESSIONNELLE)

Une maladie est « professionnelle », si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou si elle résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

Pour faciliter leurs indemnisations, des **tableaux** regroupent les différentes maladies professionnelles reconnues selon différents critères (durée d'exposition, type de maladie, profession ou activité concernée...).



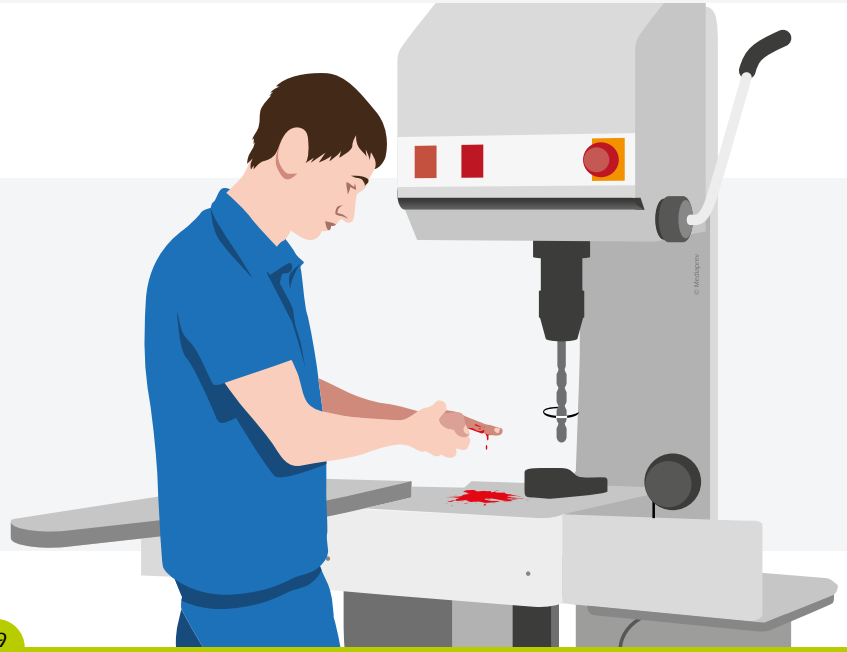
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉFINITIONS (ACCIDENT DU TRAVAIL)

Est considéré comme **accident du travail**, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

Article L411-1 du code de la sécurité sociale

L'accident de service (fonctionnaire) répond sensiblement à la même définition.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉFINITIONS (ACCIDENT DU TRAVAIL)

Cette notion a en outre été complétée par la jurisprudence :
L'accident du travail est caractérisé par une action soudaine d'une cause extérieure provoquant au temps et lieu du travail une lésion à l'organisme. Cette action est imprévisible et non intentionnelle.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉFINITIONS (ACCIDENT DE TRAJET)

Est **considéré comme accident de trajet**, l'accident survenu à un employé pendant le trajet d'aller et de retour le plus direct entre :



Résidence principale (...) et lieu de travail

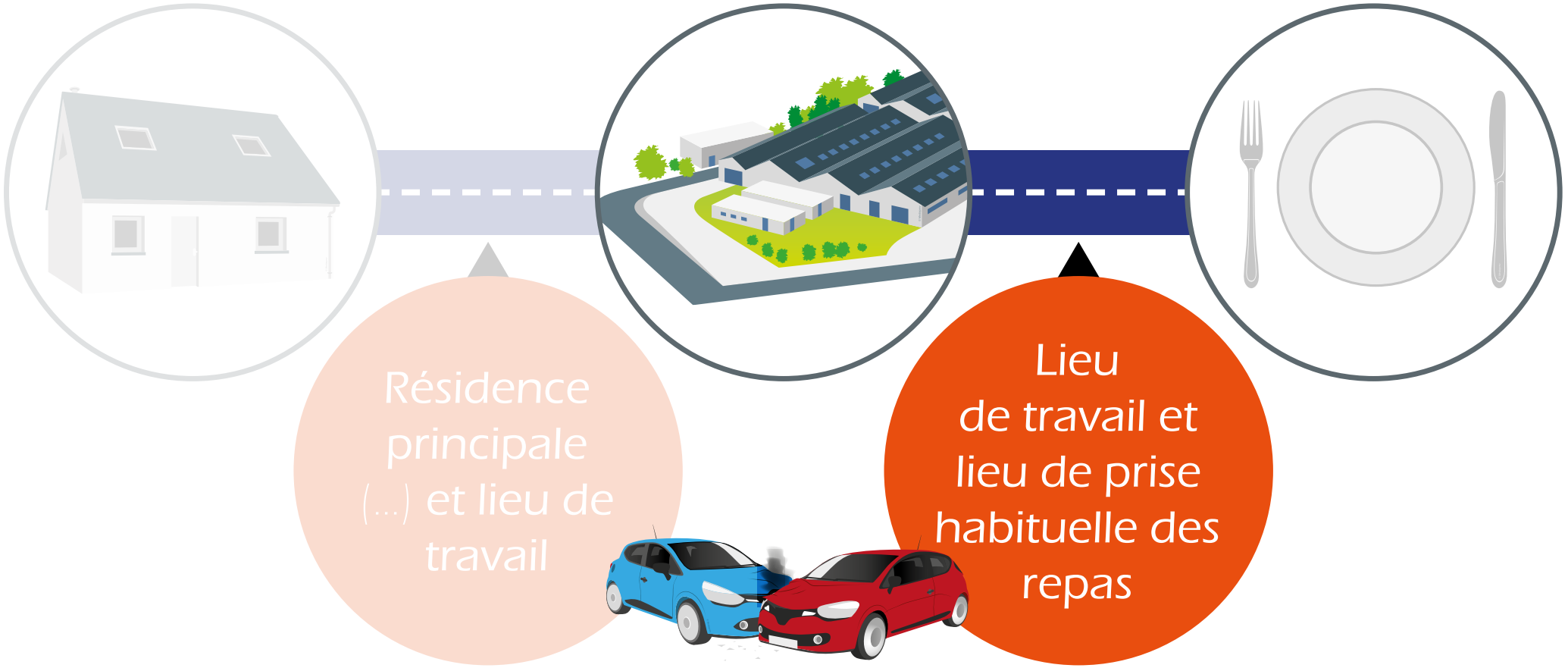


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DÉFINITIONS (ACCIDENT DE TRAJET)

Est **considéré comme accident de trajet**, l'accident survenu à un employé pendant le trajet d'aller et de retour le plus direct entre :



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉFINITIONS (ACCIDENT DE TRAJET)

Un accident survenu à un employé ayant effectué un détour pour réaliser un acte nécessaire à la vie quotidienne (arrêt à une boulangerie pour acheter du pain, déposer ses enfants à l'école...) peut être qualifié d'accident de trajet.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT ?

Conséquences pour l'accidenté

- Douleur
- Handicap
- Arrêt de travail
- Rééducation
- Réadaptation
- Changement de poste...



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

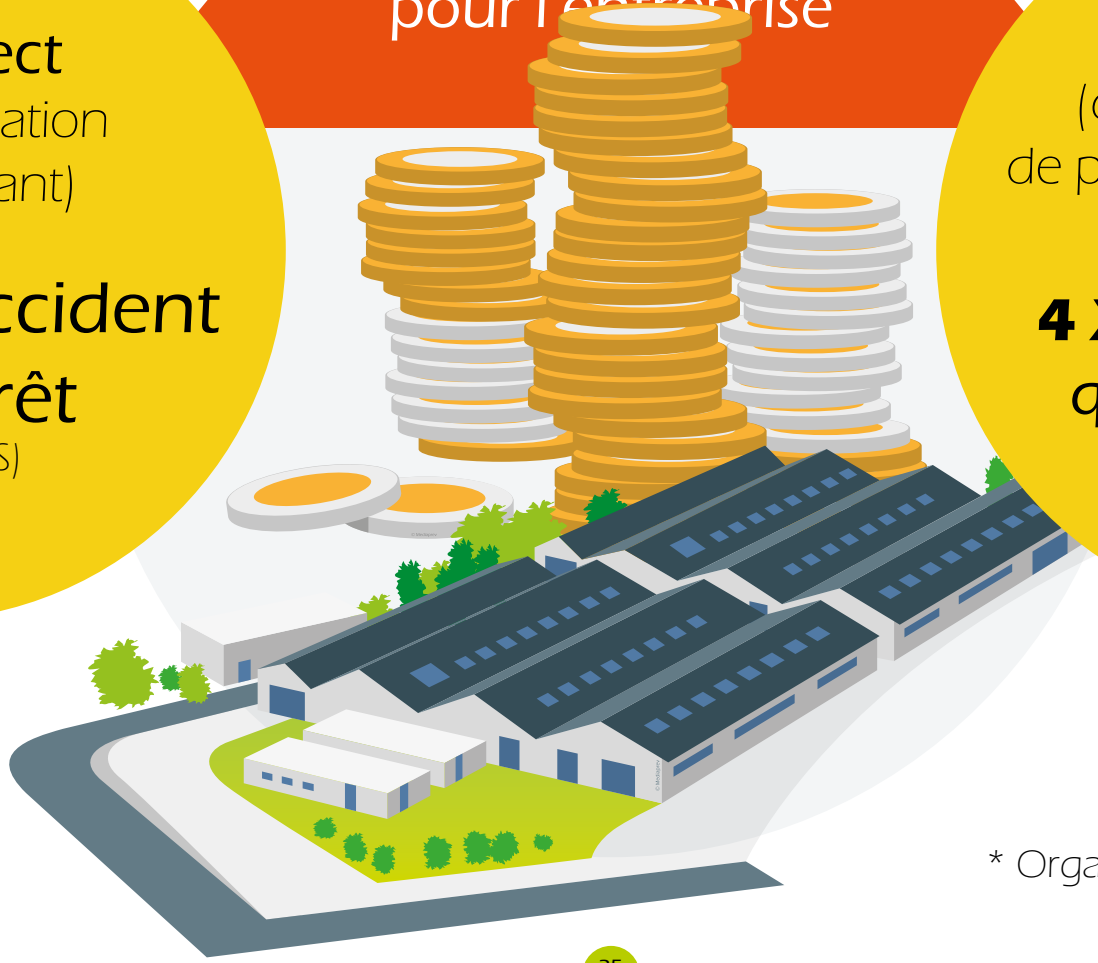
Sommaire

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT ?

Conséquences
pour l'entreprise

Coût direct
(taux de cotisation plus important)

2757 €/accident avec arrêt
(source INRS)



Coût indirect
(dégât matériel, perte de production, temps passé à l'administratif)

4 X plus important que le coût direct selon l'OIT*

* Organisation Internationale du Travail

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER

Article 223-6 du Code pénal

Sera puni des mêmes peines quiconque **s'abstient volontairement** de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE SECOURISME EN ENTREPRISE

Article R4224-15 du Code du travail

Un membre du personnel reçoit la **formation de secouriste** nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

1. Chaque atelier où sont accomplis des **travaux dangereux** ;
2. Chaque chantier employant **20 travailleurs** au moins pendant plus de **15 jours** où sont réalisés des **travaux dangereux**.



Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA RESPONSABILITÉ DU SST
RESPONSABILITÉ CIVILE

C'est l'employeur qui supporte la responsabilité civile des actes du SST (prise en charge financière des dommages que pourrait causer le SST) **sauf si l'intervention a lieu en dehors du cadre de son travail.**



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA RESPONSABILITÉ DU SST

RESPONSABILITÉ PÉNALE

Évaluée
par un
tribunal

Indépendante
du fait que
le sauveteur soit
SST ou pas.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA RESPONSABILITÉ DU SST

RESPONSABILITÉ PÉNALE

Le sauveteur est, comme toute personne,
pénalement responsable de ses propres actes

S'il **s'abstient** volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter.

S'il **cause** la mort ou une incapacité de travail plus ou moins importante, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR

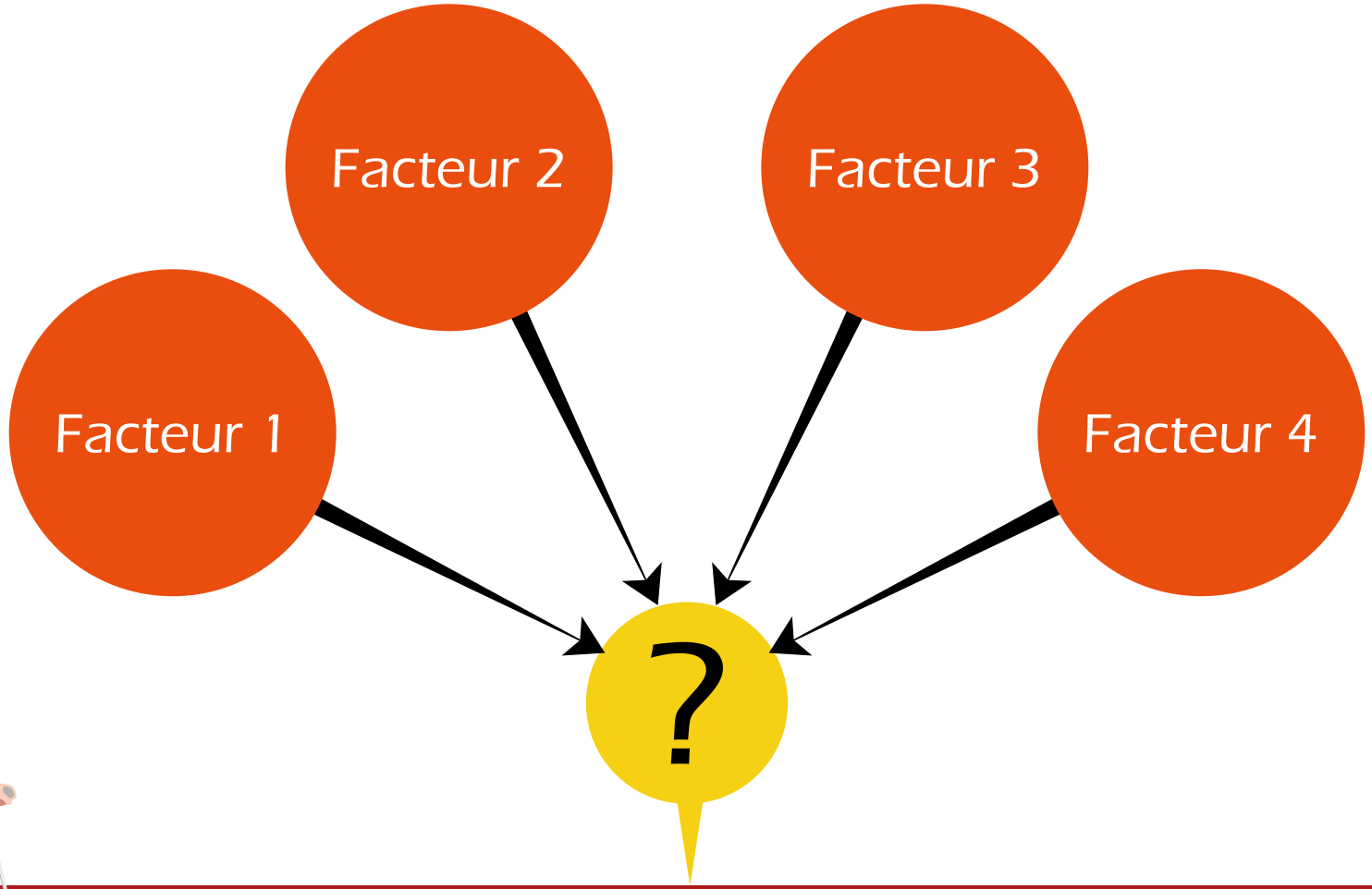
Au sein de son établissement, « l'employeur doit prendre les **mesures nécessaires** pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs mis à sa disposition » (Art. L4121-1 du Code du travail).



Il prend donc **des mesures de prévention des accidents et maladies professionnels** (évaluation des risques, éviter les risques, mise en place de protection collective...).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE REPÉRAGE DE SITUATIONS DANGEREUSES



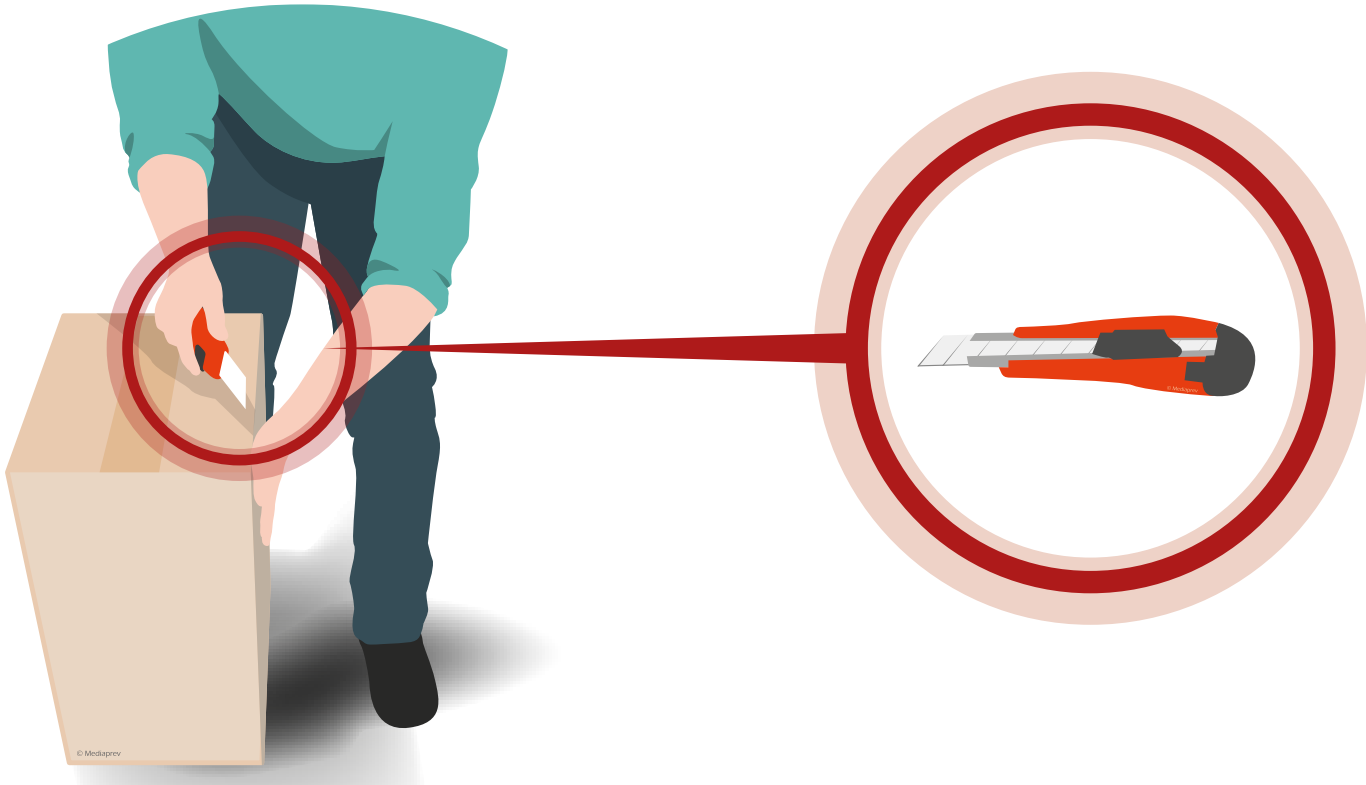


Accident du travail ou **maladie** professionnelle

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QU'EST-CE QU'UN DANGER ?

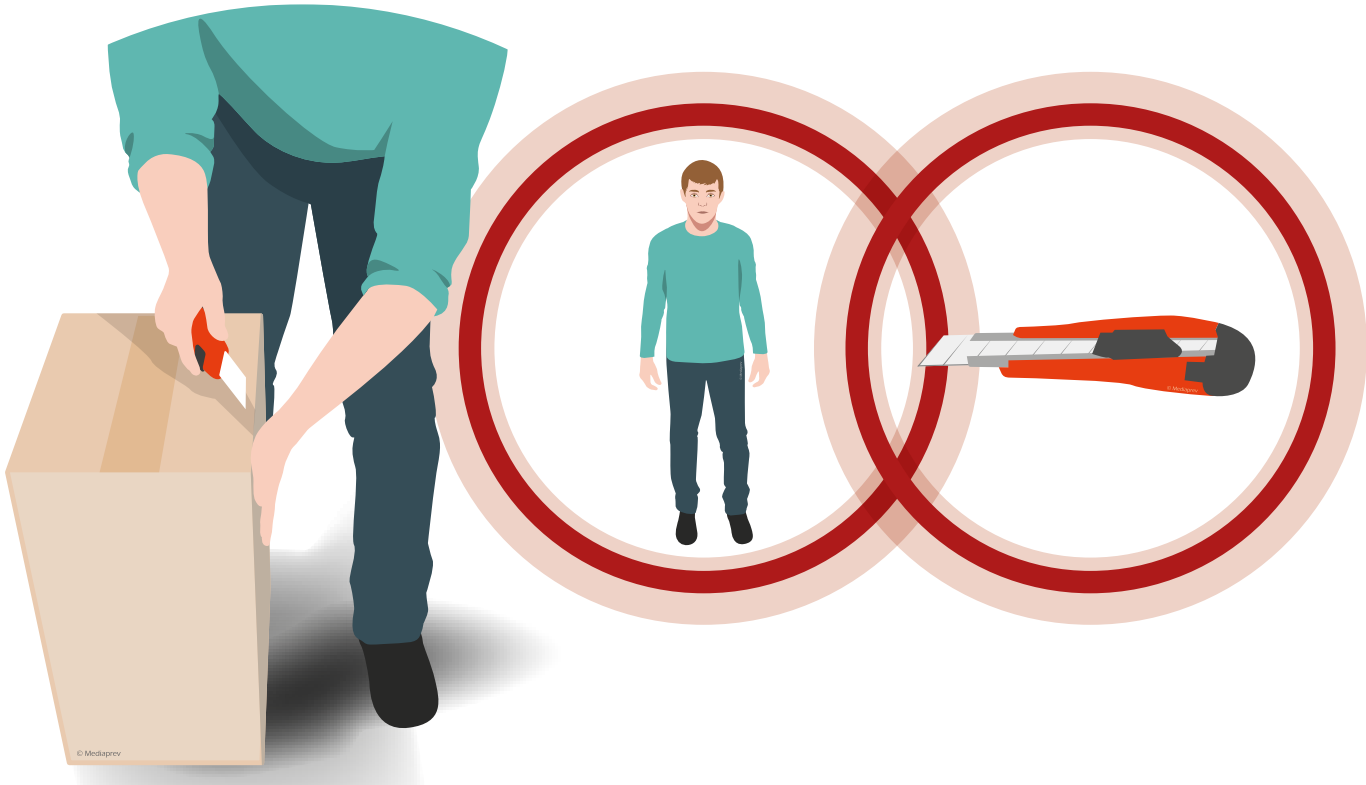
Une **source potentielle de dommage** (ce qui fait mal).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QU'EST-CE QU'UNE SITUATION DANGEREUSE ?

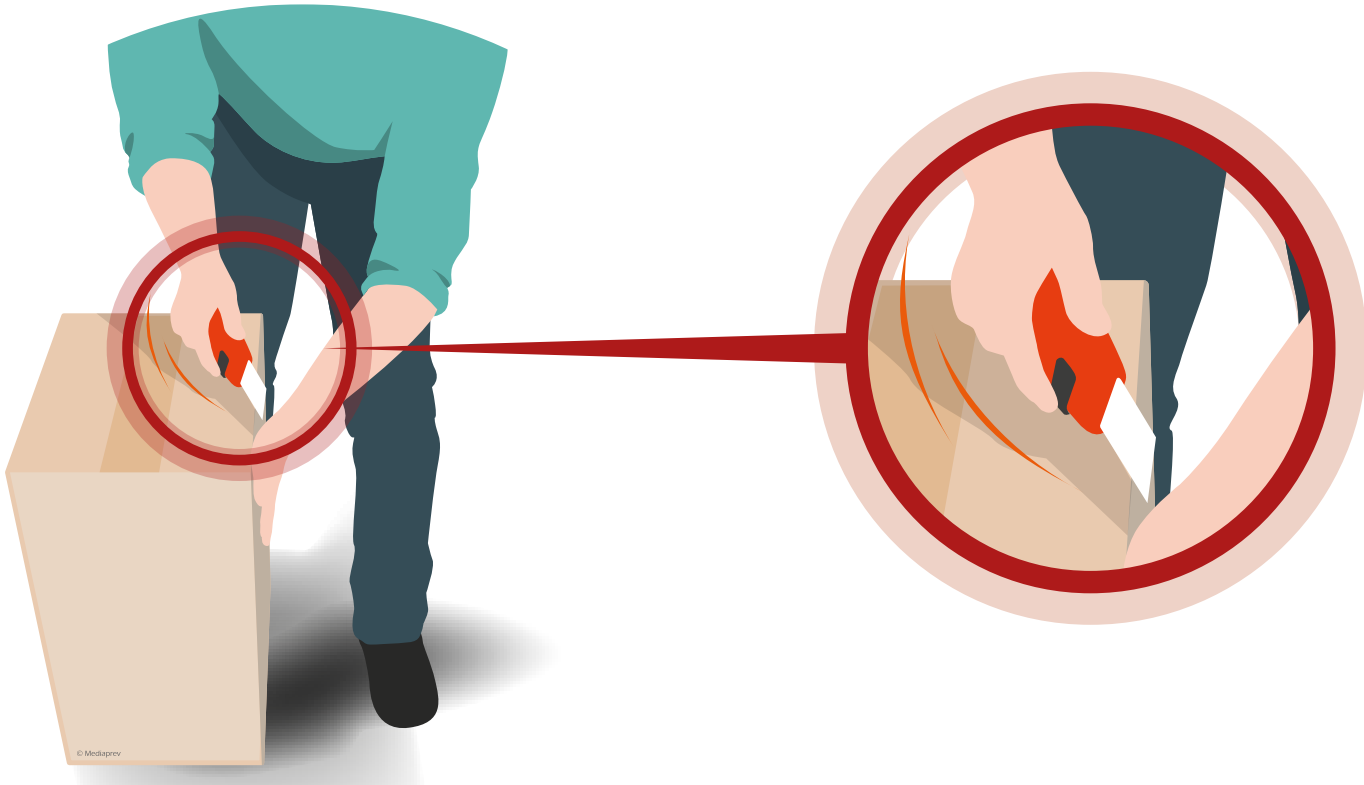
Une situation dans laquelle un **individu est exposé à un danger**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QU'EST-CE QU'UN ÉVÈNEMENT DÉCLENCHEUR ?

Situation **dangereuse**	**Perte** de maîtrise	Évènement **accidentel**



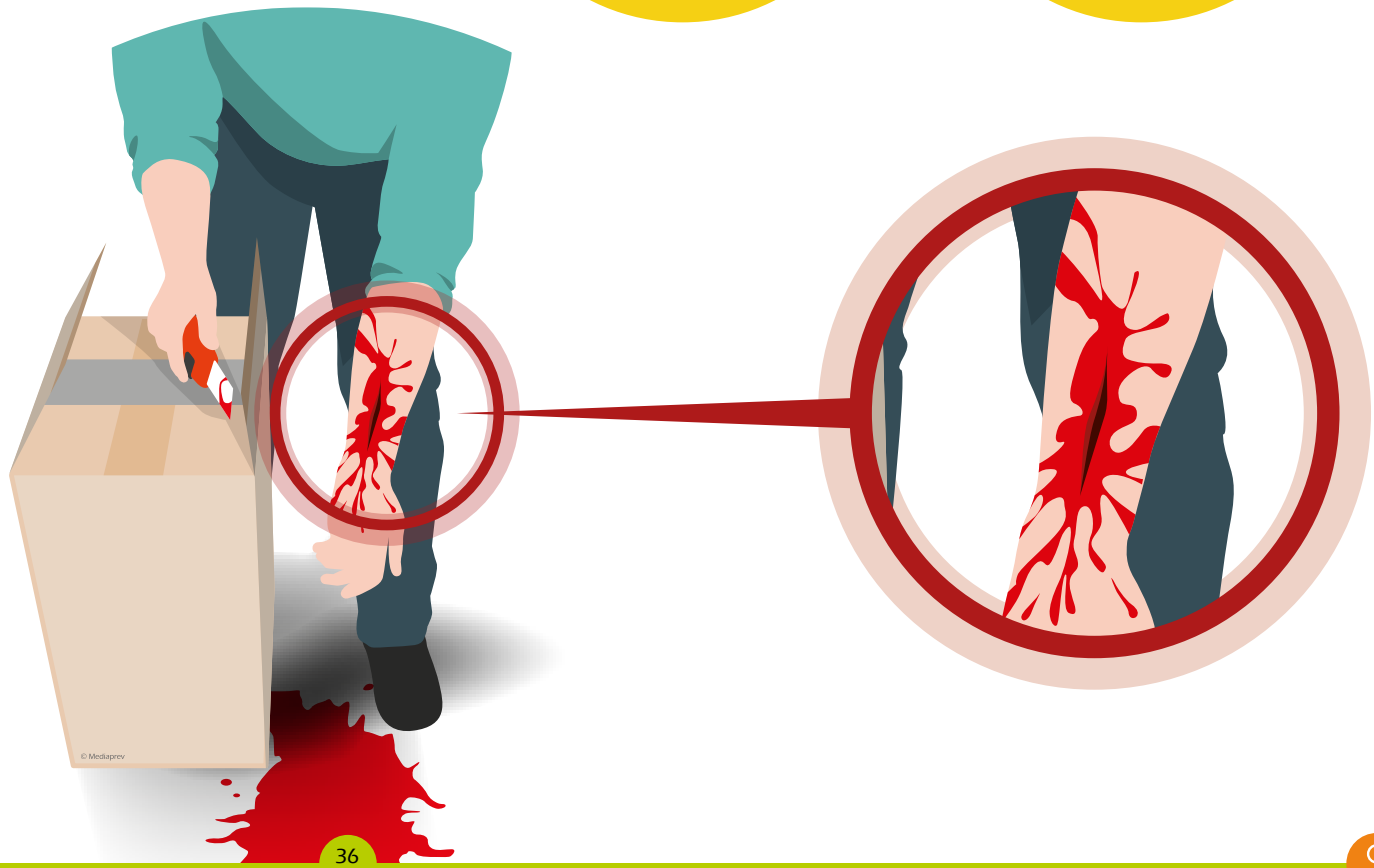
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QU'EST-CE QU'UN DOMMAGE ?

Un **préjudice** subi par quelqu'un.

Dommage **corporel**

Dégâts **matériels**



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE MÉCANISME D'APPARITION DU DOMMAGE



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Avant l'accident	**Pendant** l'accident	**Après** l'accident
Situation dangereuse	Événement déclencheur	Lésion



TEMPS

Actions de **prévention**	Actions de **protection**	Actions **réparatrices**
Utiliser des cartons avec une bande détachable pour l'ouverture	Équipement de protection collective	Suppression du danger
Utiliser du matériel moins dangereux	Équipement de protection individuelle	Gestes de premiers secours
...	...	...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (EVRP)

Premier principe de prévention : **Éviter les risques**

Risque résiduel → Évaluation → Identification des dangers, évaluation et estimation des risques → **Plan** d'action

Le résultat de cette analyse sera retranscrit dans un seul document communément appelé **DOCUMENT UNIQUE**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE CLASSEMENT DES RISQUES

Une fois les différents risques répertoriés, le groupe de travail procède alors à la **hiérarchisation** des risques.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE CLASSEMENT DES RISQUES

Grille de niveau de fréquences	
F1	Fréquence d'exposition faible *(un à deux jours par an)*
F2	Fréquence d'exposition moyenne *(un à deux jours par mois)*
F3	Fréquence d'exposition forte *(un à deux jours par semaine)*
F4	Fréquence d'exposition très forte *(tous les jours)*

Grille de niveau de Gravité	
G1	Dommages mineurs *(lésions superficielles)* ou inconfort
G2	Dommages avec conséquences réversibles *(entorses, coupures, lumbago...)*
G3	Dommages avec séquelles *(conséquences irréversibles : surdité, sectionnement, écrasement, traumatisme...)*
G4	Mort ou invalidité permanente absolue *(électrocution, chute de hauteur, cancer...)*

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE CLASSEMENT DES RISQUES

G \ F	F1	F2	F3	F4
G1	R1	R1	R1	R2
G2	R1	R2	R2	R3
G3	R2	R3	R3	R4
G4	R3	R3	R4	R4

R1 : Risque mineur

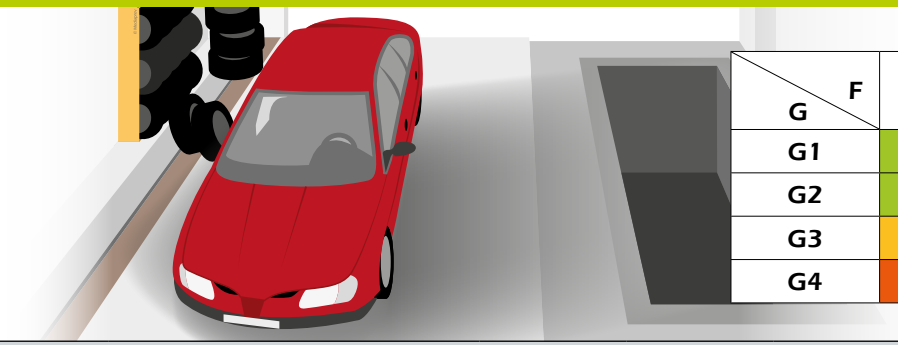
R2 : Risque secondaire

R3 : Risque important

R4 : Risque très important

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

EXEMPLE



G \ F	F1	F2	F3	F4
G1	R1	R1	R1	R2
G2	R1	R2	R2	R3
G3	R2	R3	R3	R4
G4	R3	R3	R4	R4

R1 : Risque mineur

R2 : Risque secondaire

R3 : Risque important

R4 : Risque très important

FICHE 3 - ANALYSE DES RISQUES — DATE

UNITÉ DE TRAVAIL : service technique — **ACTIVITÉ :** garagiste

Activité	Tâche et description de la tâche	Description des risques	Évaluation du risque F	G	R	Moyens de prévention possibles (mesures de prévention techniques, organisationnelles, humaines...)
Réparation de véhicule	Déplacement piéton dans le garage et entre les différentes fosses	Risque de chute en hauteur	F4	G3	R4	Garde-corps, marquage au sol Fermeture fosse, investissement pont élévateur
		Risque de chute de plain-pied	F4	G2	R3	Sol antidérapant Rangement, nettoyage périodique

FRÉQUENCE	GRAVITÉ	RISQUE
Durée et répétition de l'exposition des individus au danger	Niveau de dommage probable d'un accident	Combinaison de la gravité et de la fréquence (tableau croisé, formule de calcul...)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

La forme, le contenu et la méthodologie utilisés peuvent varier en fonction des **spécificités de l'établissement**.

Pour être pleinement efficace, la démarche d'évaluation doit favoriser autant que possible la participation de l'**ensemble du personnel**.

Dans ce cadre, le Sauveteur Secouriste du Travail peut avoir un **rôle clé**.

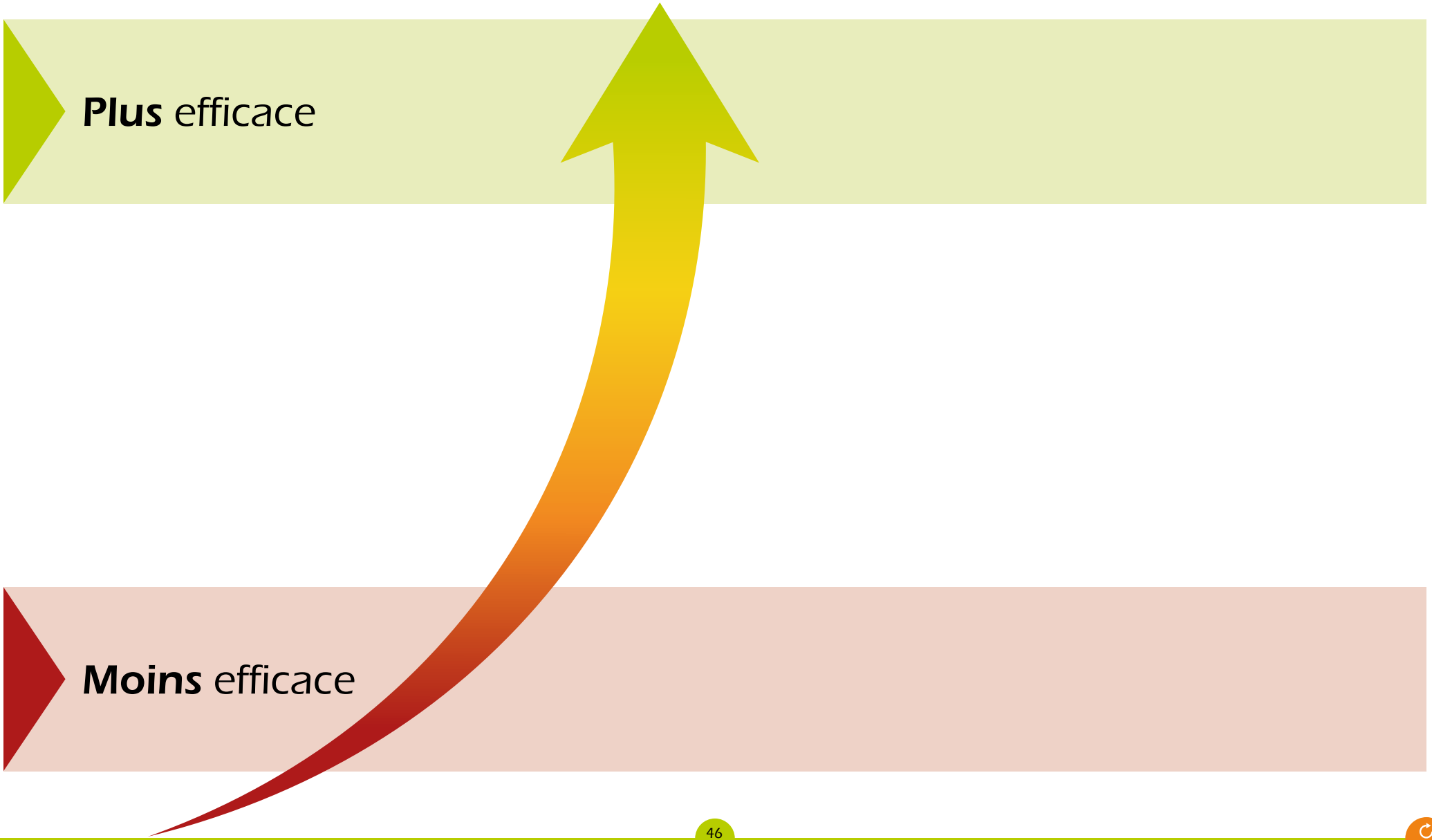
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les **mesures de sécurité** envisagées pour éliminer un phénomène dangereux ou réduire un risque peuvent être plus ou moins efficaces.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure

Exemples

Affiches

Pictogrammes



1 **Consigne/ instruction**

1

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure

2 Mesures de sécurité **individuelle**

1 Consigne/ instruction

Exemples

Gants

Chaussures de sécurité

Casque



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure

3 Mesures de sécurité **collective**

2 Mesures de sécurité **individuelle**

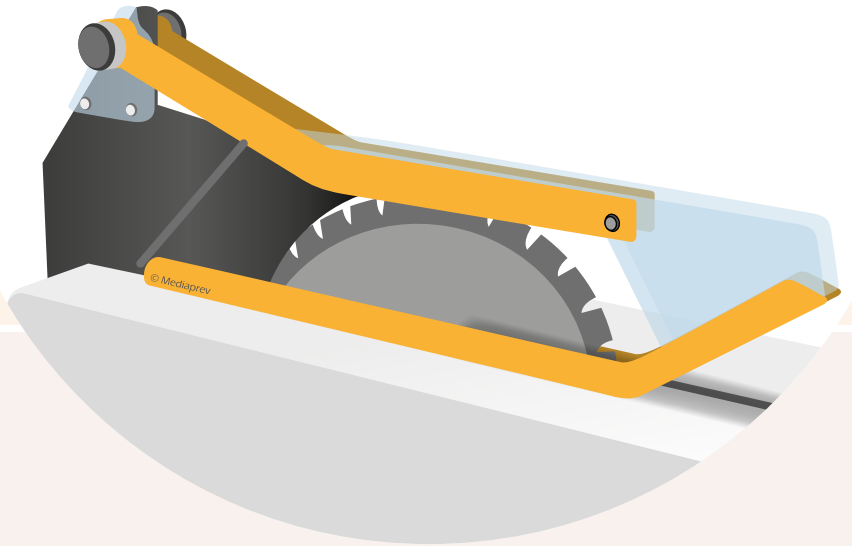
1 **Consigne/ instruction**

Exemples

Carter de protection

Isolation phonique

Capteur de fumée



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure

4 Mesures de sécurité **intrinsèque**

3 Mesures de sécurité **collective**

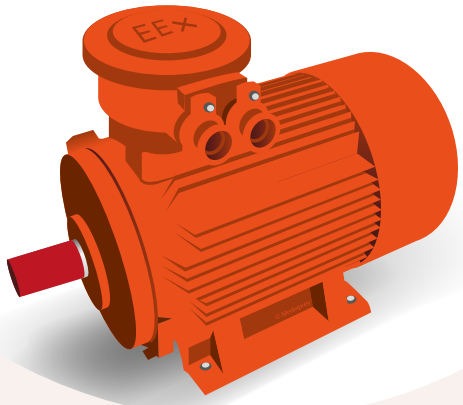
2 Mesures de sécurité **individuelle**

1 **Consigne/ instruction**

Dispositif permettant de limiter les phénomènes dangereux et intégré dès sa conception.

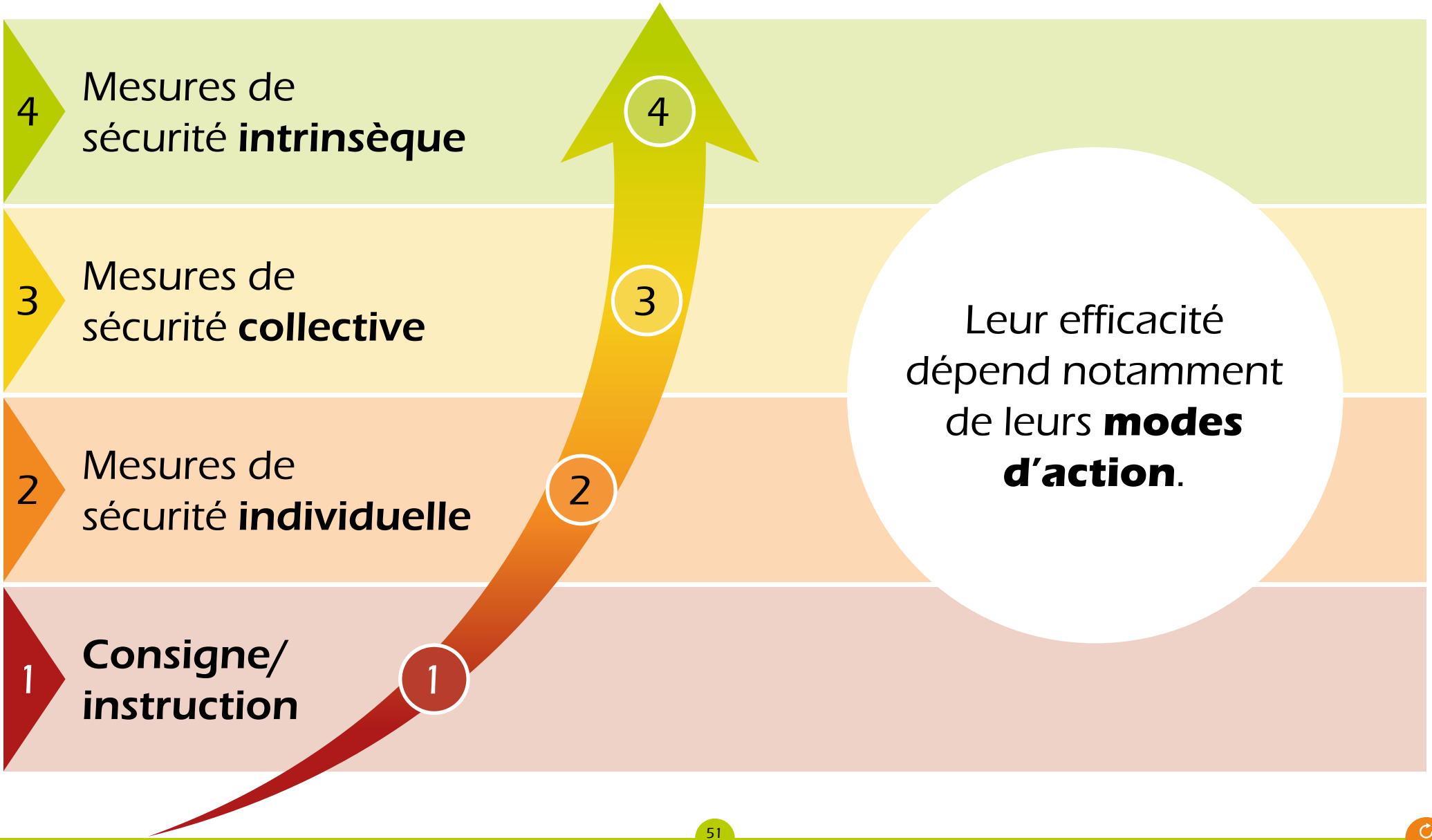
Exemple

moteur antidéflagrant



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Efficacité de la mesure



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

Article L4121-1 du Code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la **sécurité** et protéger la ***santé*** physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

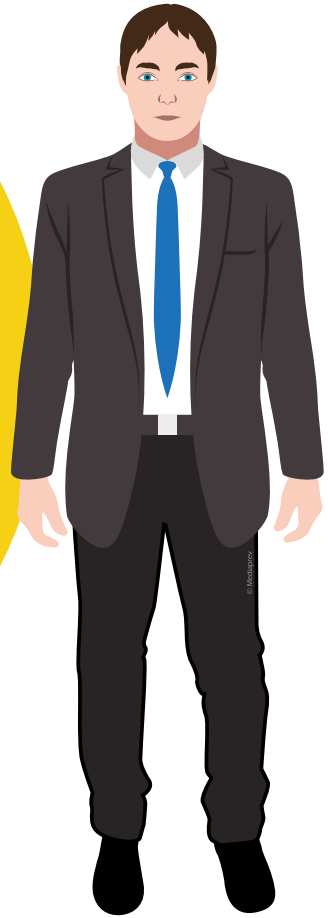
1. Des actions de prévention des risques professionnels
2. Des actions d'information et de formation
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

L'employeur met en œuvre les mesures de prévention sur le fondement des **principes généraux de prévention** suivants :



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

1 **Éviter** les risques

Il s'agit de **supprimer les risques ou de les réduire** en privilégiant dans tous les domaines les procédés, produits, équipements... les moins dangereux.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

2 **Évaluer** les risques qui ne peuvent pas être évités

Lorsque certains risques ne peuvent être supprimés, il convient de les **évaluer**.

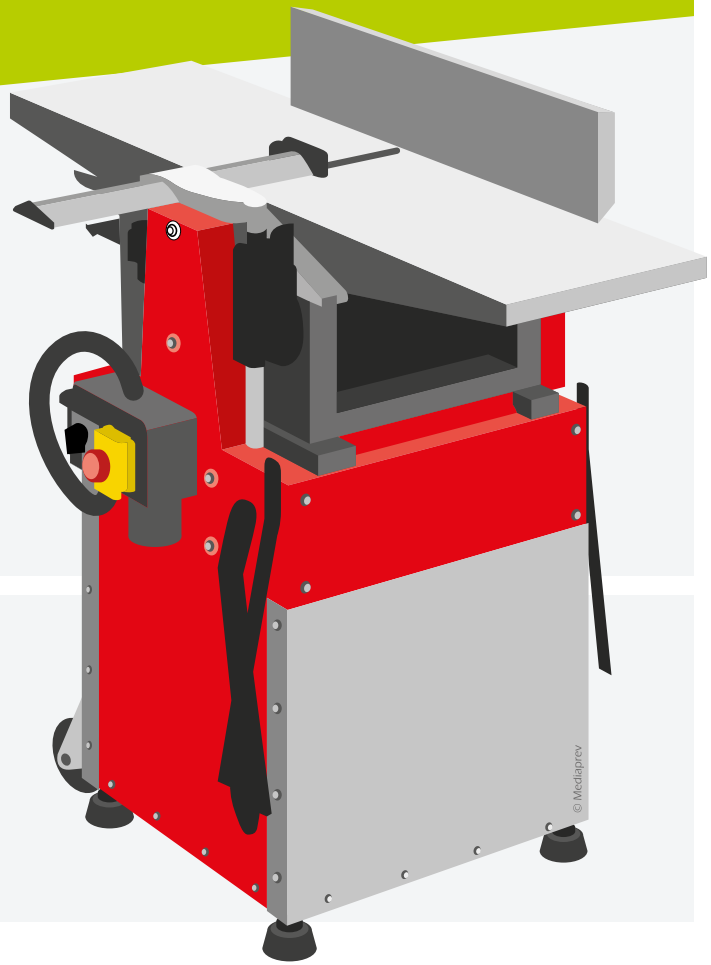


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

3 **Combattre** les risques à la source

Afin d'être le plus efficace possible, la sécurité doit faire **partie intégrante** de la conception des machines, des modes opératoires, des lieux de travail...



C'est le principe de la **sécurité intégrée**...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

4 **Adapter** le travail à l'homme

La conception des postes de travail, surtout en ce qui concerne le choix des équipements, des méthodes de travail et de production, doit **limiter le travail monotone cadencé** et ainsi réduire les effets néfastes sur la santé.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

5 **Tenir compte** de l'état d'évolution de la technique

L'évolution de la technique permet de résoudre de nombreux problèmes liés à la sécurité des employés.

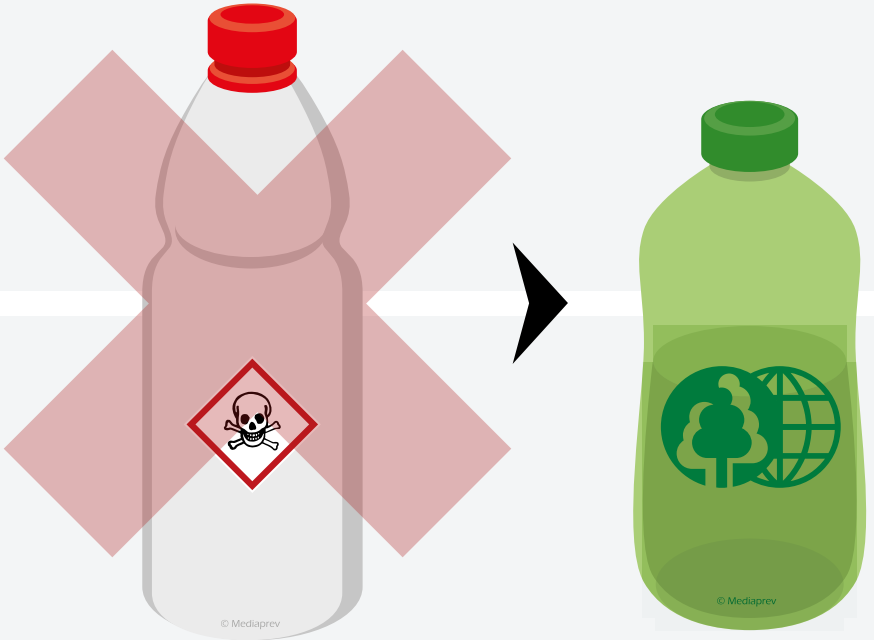


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

6 **Remplacer** ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux

C'est notamment le cas des **produits dangereux**.



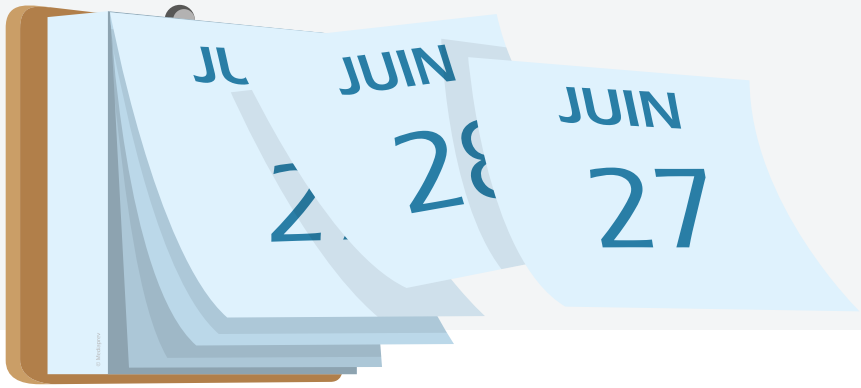
Il existe de nombreux produits ayant la **même efficacité** tout en garantissant une **meilleure sécurité**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

7 **Planifier** la prévention...

... En y **intégrant**, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel, tels qu'ils sont définis aux articles L1152-1 et L1153-1, ainsi que ceux liés aux agissements sexistes définis à l'article L1142-2-1.



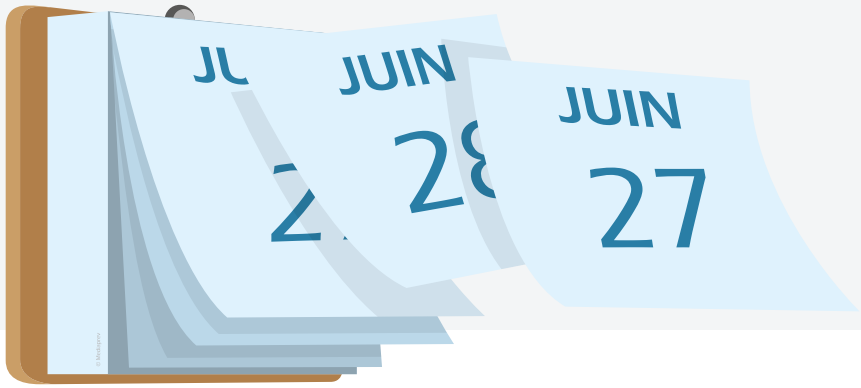
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

7 **Planifier** la prévention...

Il s'agit **d'organiser et planifier la prévention** en prenant également en compte l'intervention des établissements extérieurs.



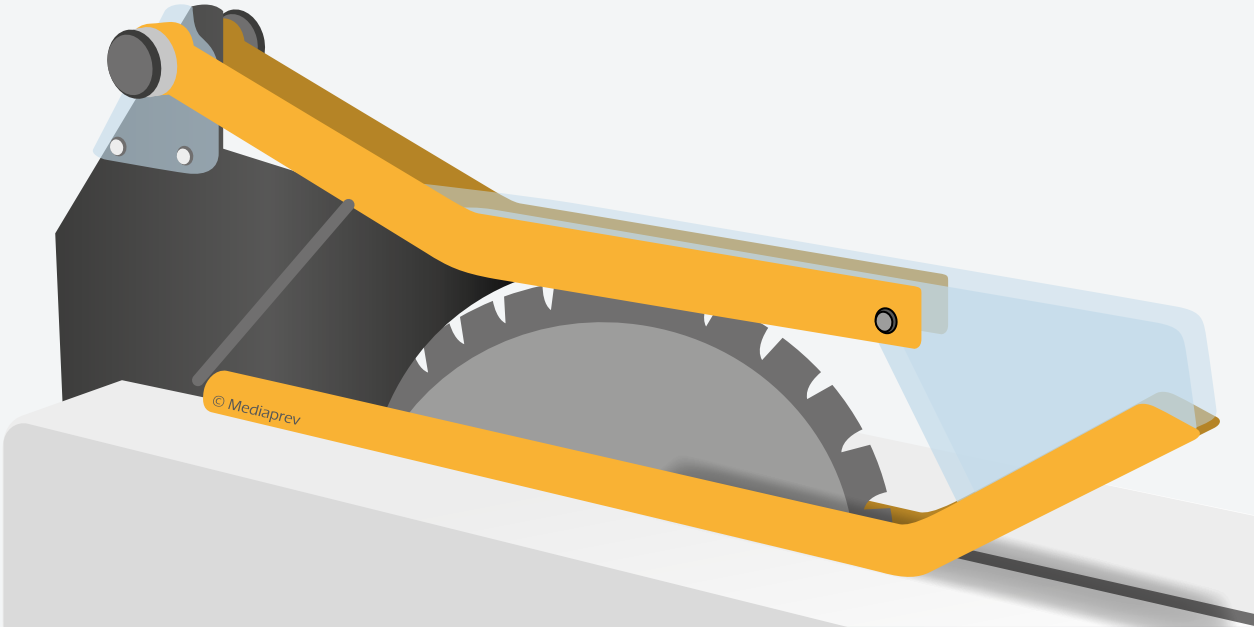
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

8 **Prendre des mesures de protection collective** en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle

Il s'agit de privilégier la mise en place de la **protection collective** face à la protection individuelle.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

9 **Donner les instructions** appropriées aux travailleurs

L'employeur est tenu **d'informer** tous les salariés des risques qu'ils encourent et des mesures prises pour y remédier.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PLAN D'ACTIONS PRÉVENTION

Le rôle du SST est d'informer ou de faire remonter les informations afin d'éviter l'apparition d'un dommage.
Risque = Probabilité + Gravité

Observation

Événement déclencheur

Dommage potentiel

Prévention des risques

Danger

Individu

Situation dangereuse

Remontée d'informations

Agir en cas de persistance du danger afin de réduire le risque.

Danger persistant

Protection individuelle

Protection collective

Identifier les moyens de protection nécessaires en cas de mesures de prévention insuffisantes.

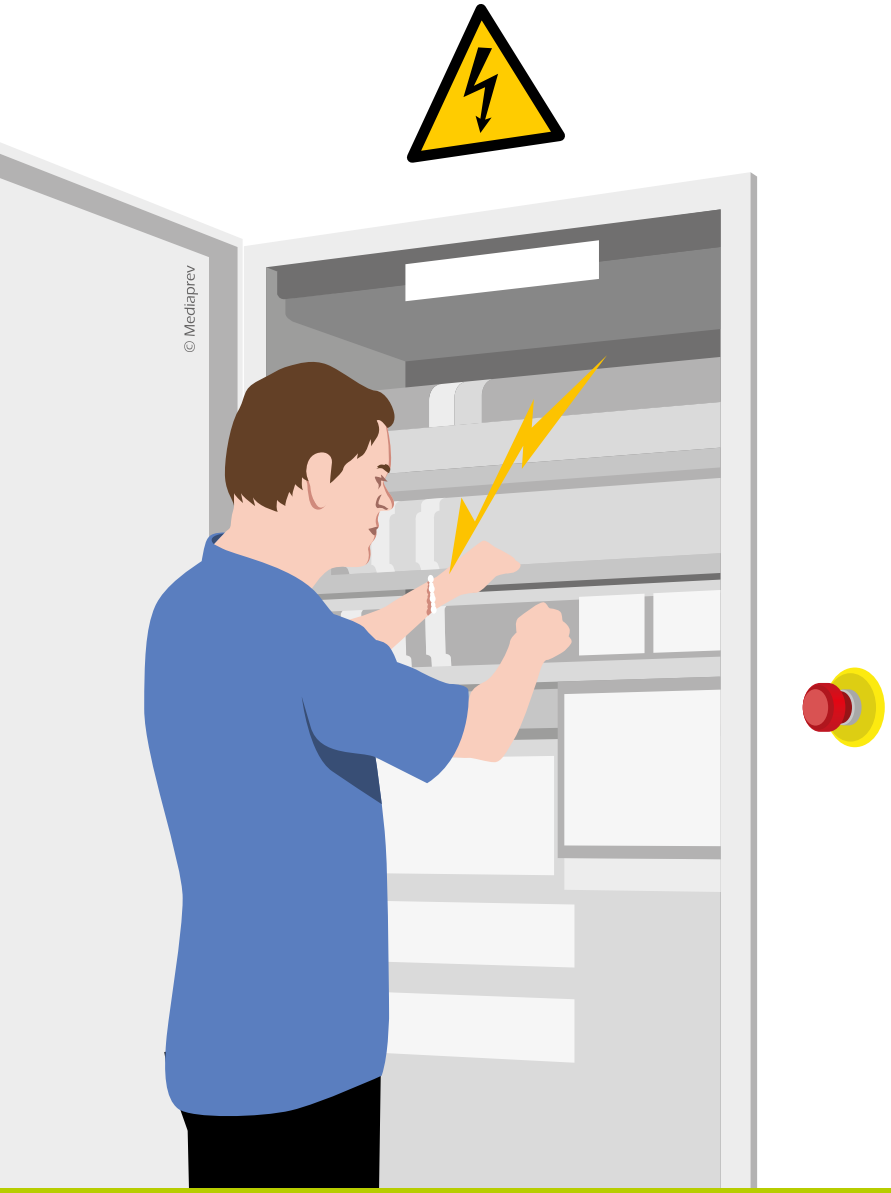
Suppression du danger

La suppression du danger permet de supprimer le risque.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

EXERCICE PRATIQUE

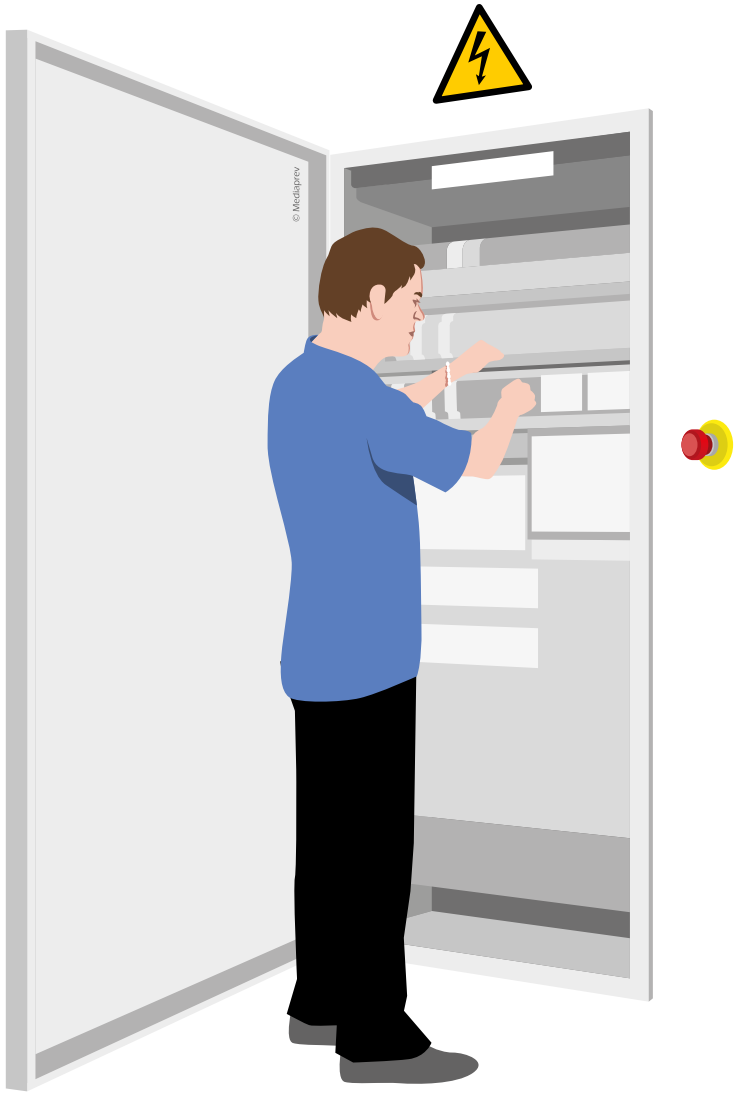


Olivier, comptable dans une entreprise de textile, réarme le tableau électrique qui «saute» pour la deuxième fois de la journée.

Lors de la manipulation du disjoncteur, ***sa gourmette touche une pièce nue sous tension***.

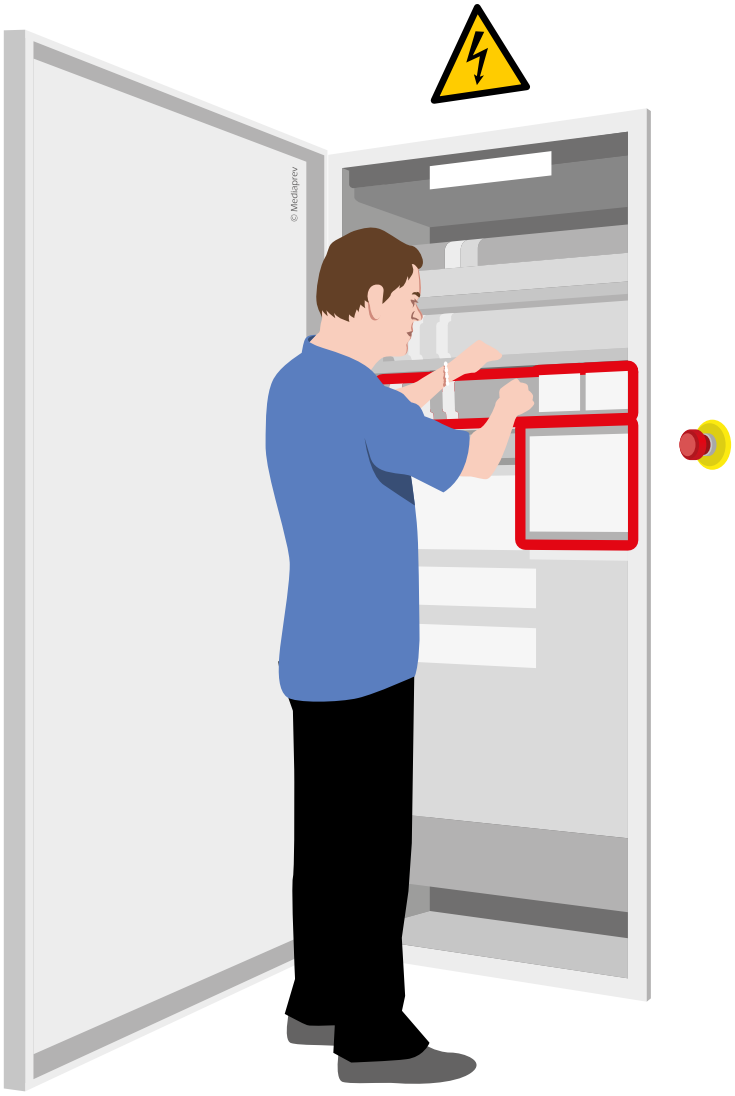
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUEL EST LE DANGER ?



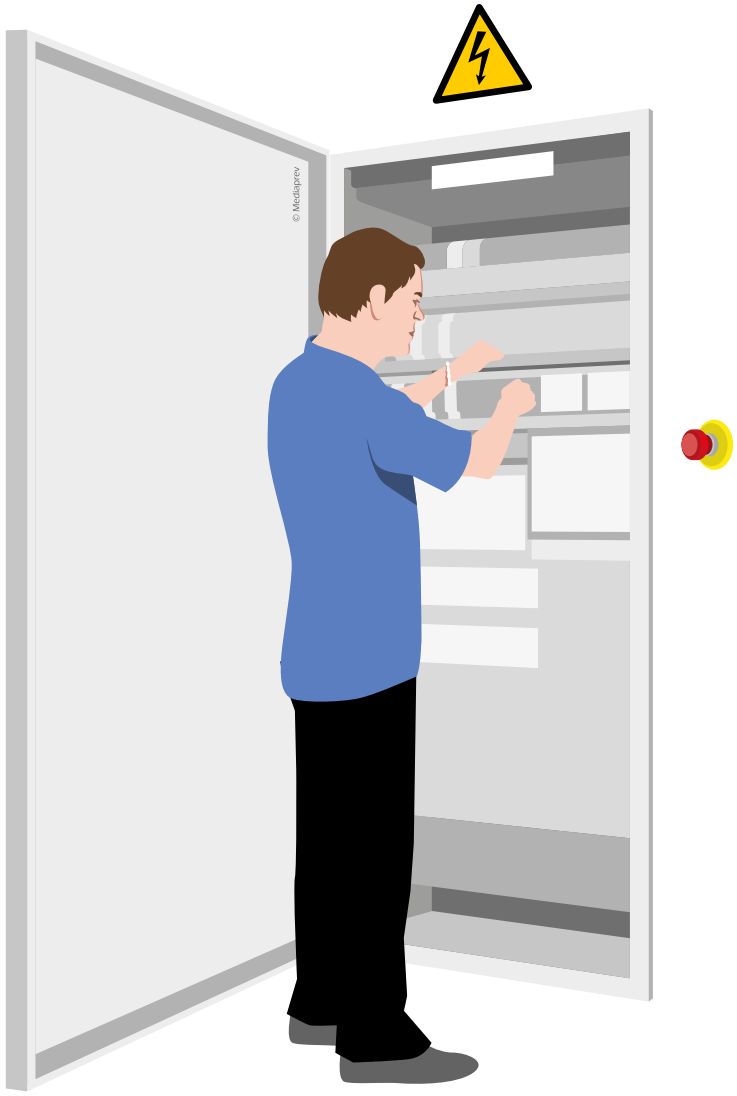
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUEL EST LE DANGER ?



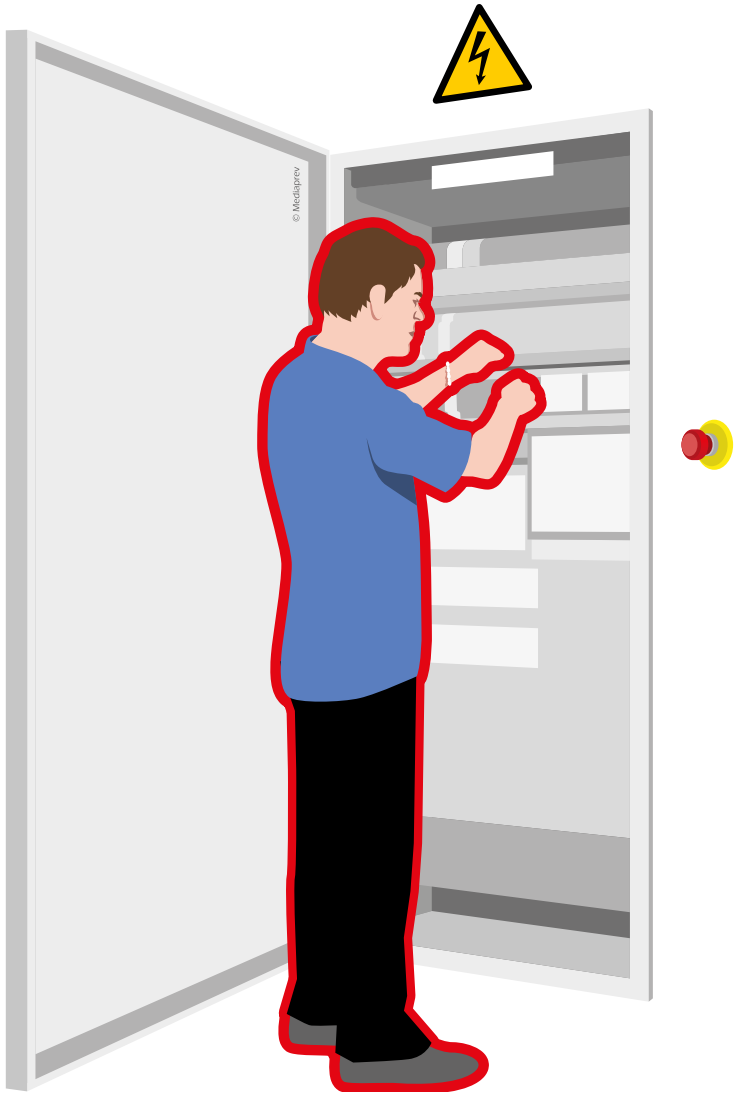
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUELLE EST LA PERSONNE EXPOSÉE ?



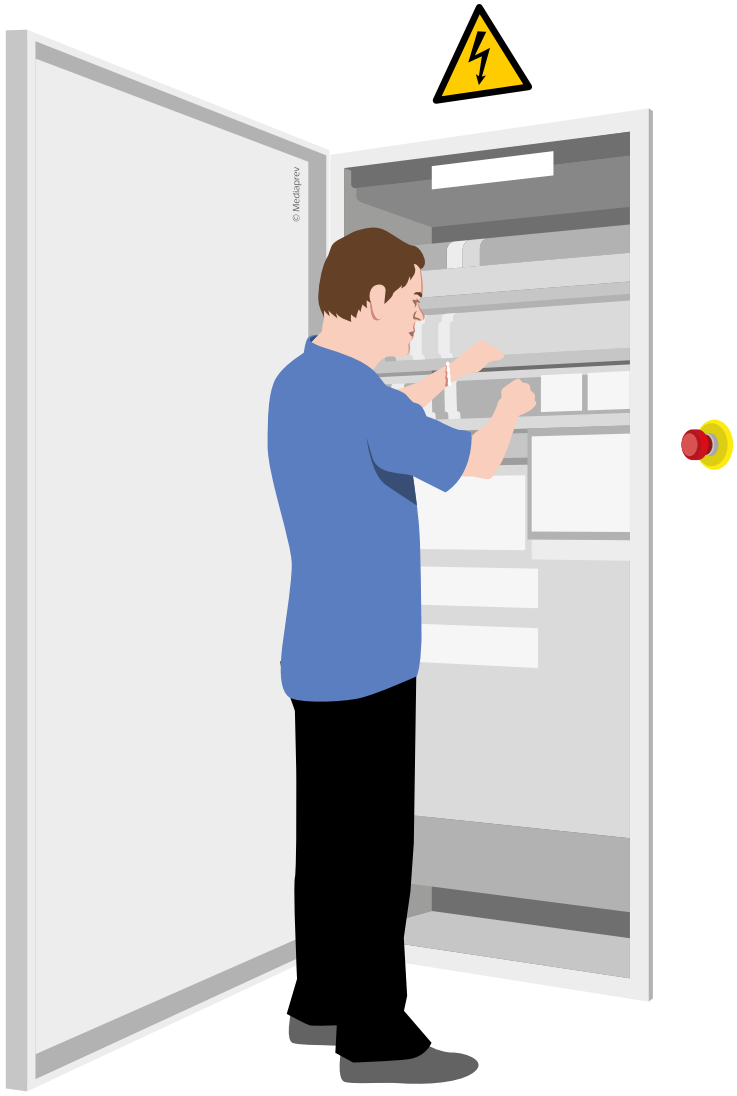
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUELLE EST LA PERSONNE EXPOSÉE ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

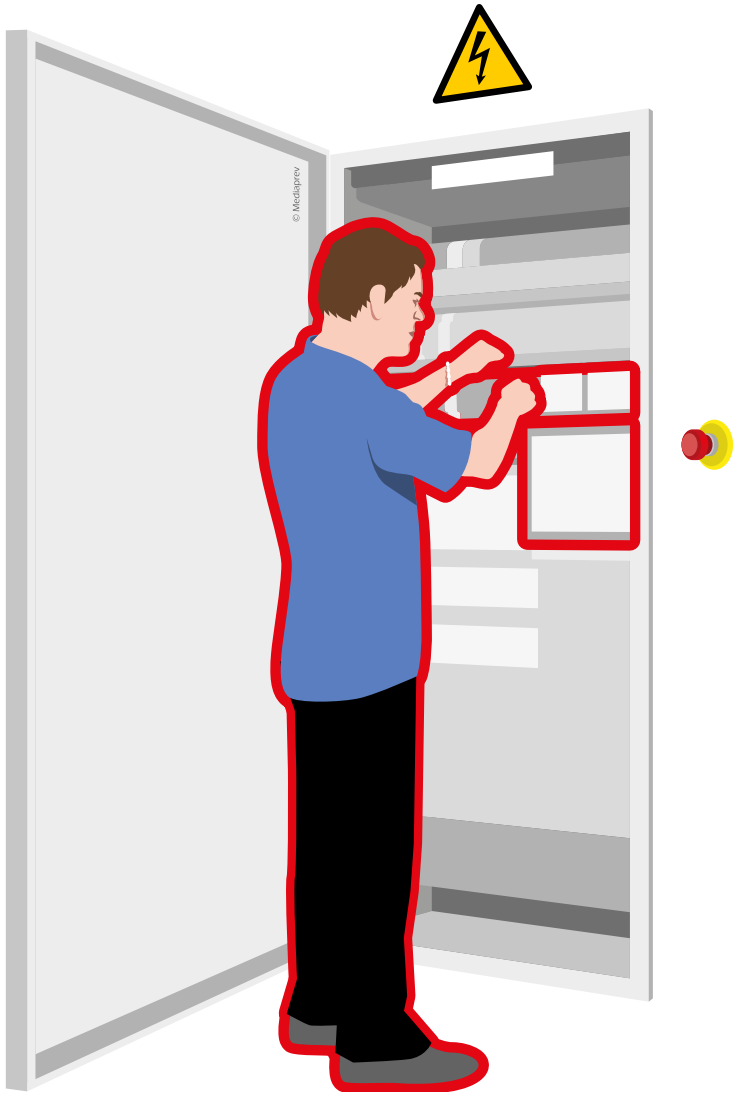
QUELLE EST LA SITUATION DANGEREUSE ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

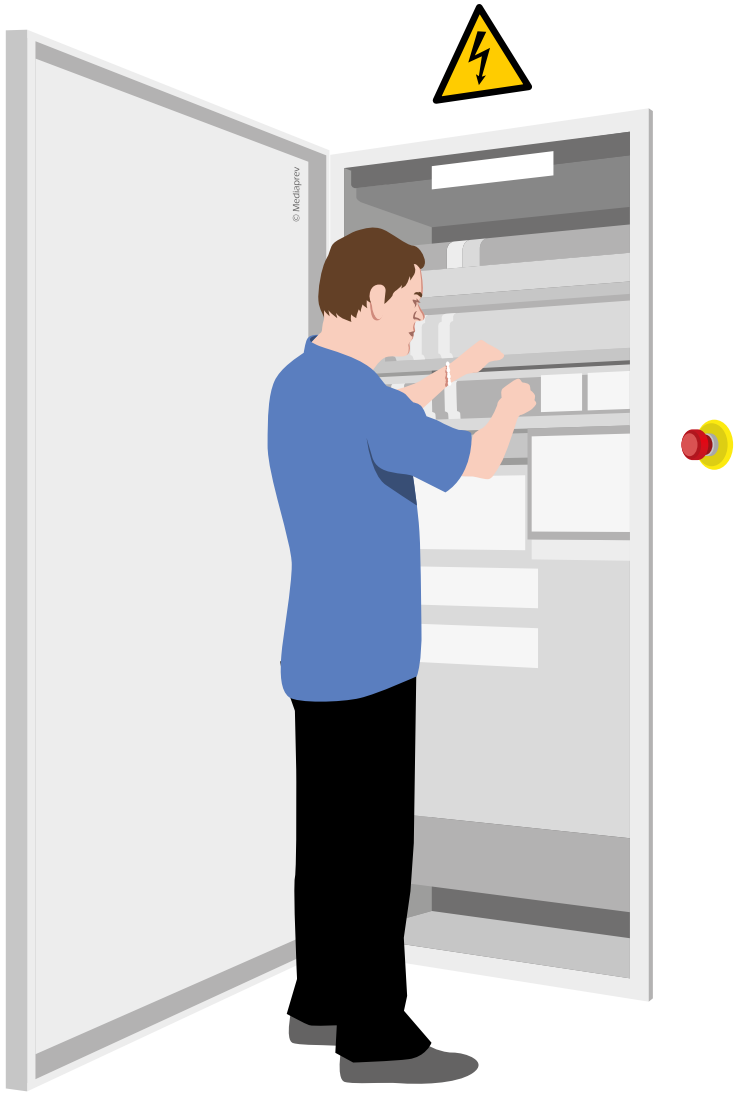
Sommaire

QUELLE EST LA SITUATION DANGEREUSE ?



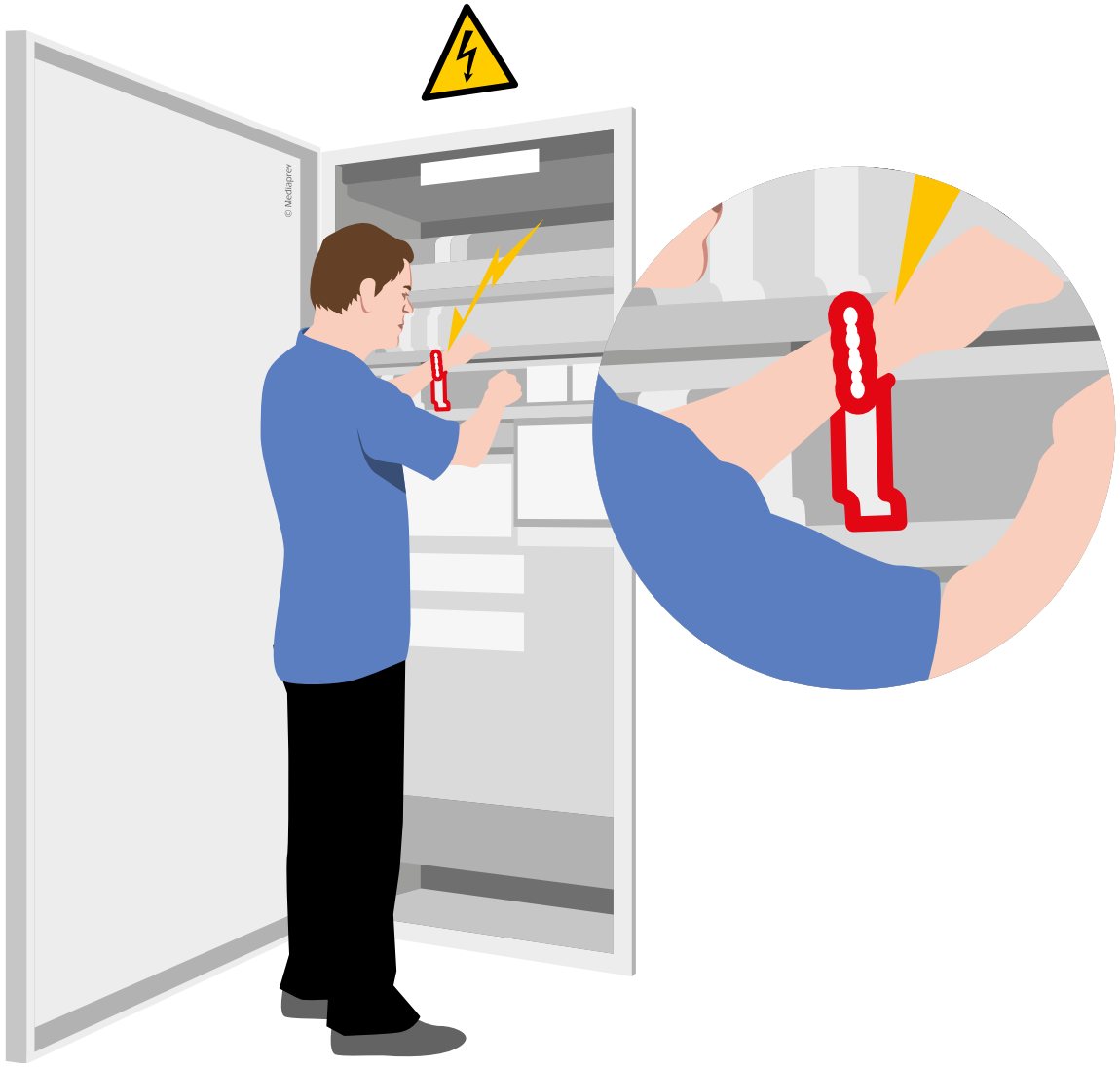
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUEL EST L'ÉVÈNEMENT DÉCLENCHEUR ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUEL EST L'ÉVÈNEMENT DÉCLENCHEUR ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Avant l'accident	**Pendant** l'accident	**Après** l'accident
Situation dangereuse	Événement déclencheur	Lésion
TEMPS		
Actions de **prévention**	Actions de **protection**	Actions **réparatrices**
Armoire fermée à clé	Protection par disjoncteur différentiel	Suppression du danger résiduel
Habilitation du personnel au risque électrique	Gants isolants	Faire alerter
Signalisation	Écran de protection	Gestes de premiers secours
...	...	...







Matrice de M. William J. Haddon (1968) - DT 46 CARSAT SE (2006) - Réf. CBP (2008)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

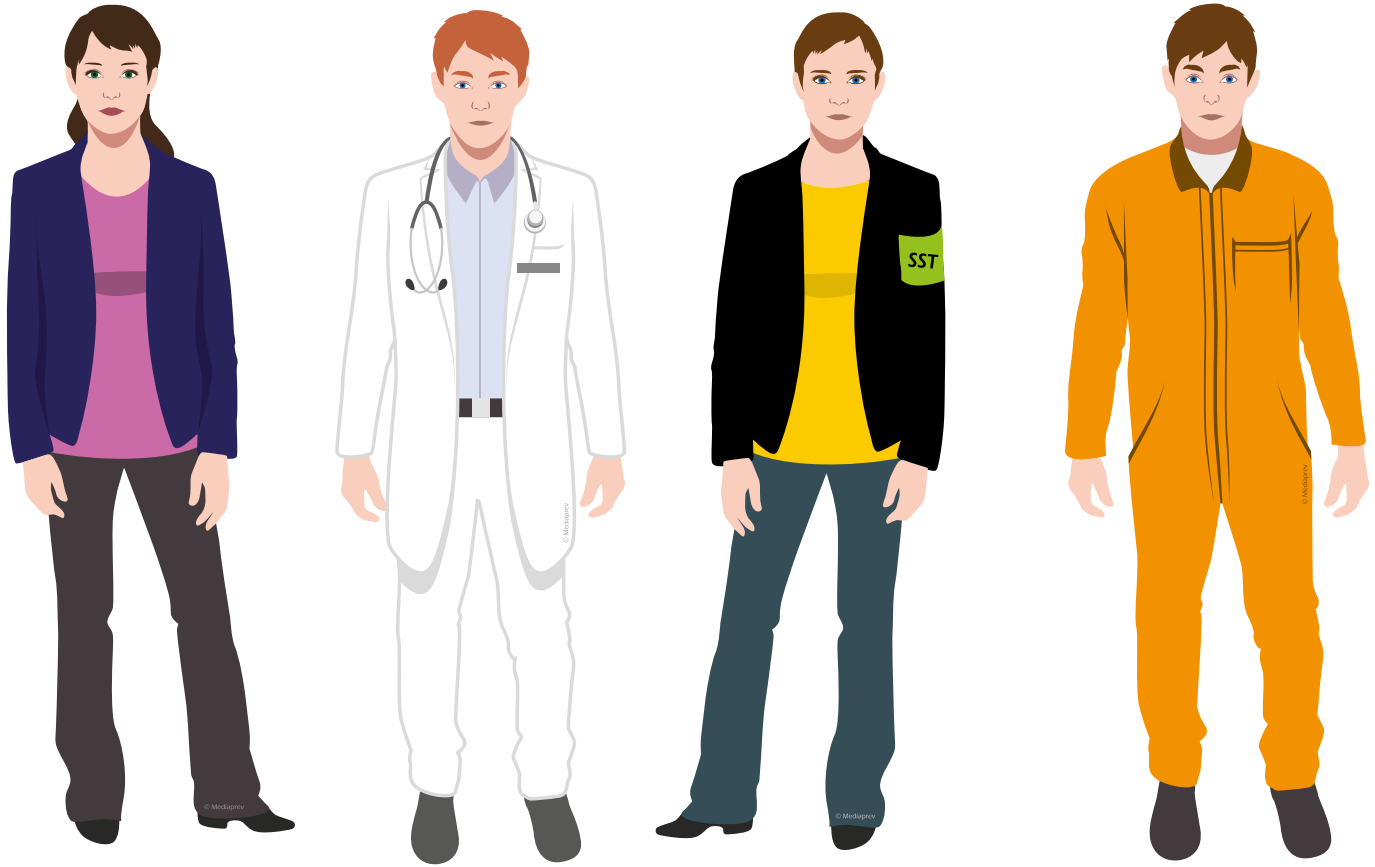
Tout accident est la conséquence logique d'un **enchainement de causes**



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES ACTEURS INTERNE ET EXTERNES



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE PRÉVENTION INTERNES À L'ÉTABLISSEMENT ?



Détail des rôles et missions de chaque acteur **en cliquant sur le + correspondant**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE PRÉVENTION EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT ?



Détail des rôles et missions de chaque acteur **en cliquant sur le + correspondant**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Il est également important de noter que si certains acteurs possèdent un rôle de contrôle relativement **fort** (inspecteur du travail, CARSAT...), ils participent avant tout au **conseil de l'employeur** pour la mise en place des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Mise en œuvre des mesures de prévention

Contrôle

Inspecteur ou contrôleur du travail

Organisme de contrôle ou de vérification

CRAMIF ou CARSAT

Employeur

Définir la politique et les moyens de prévention

Encadrement

Mettre en œuvre la politique de prévention

Veiller l'application des règles d'hygiène et de sécurité

Travailleurs

Appliquer les consignes de sécurité

Faire remonter l'information sur les risques

Conseil

CSE

Service de santé au travail

Référent Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP)

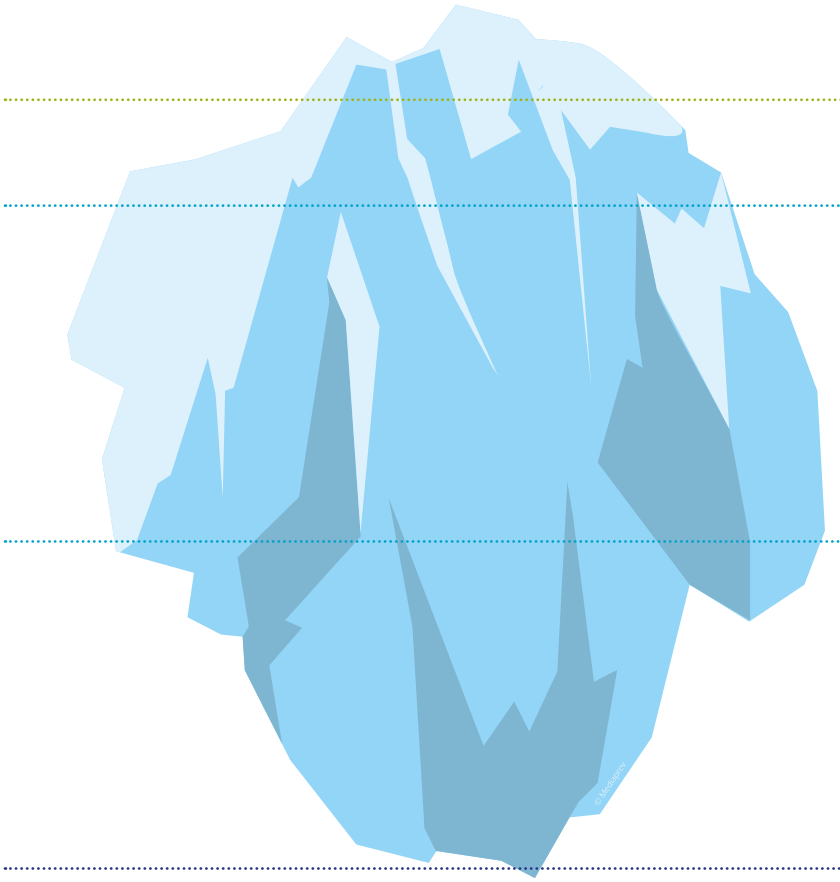
Service de prévention



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'ICEBERG DE LA CONNAISSANCE



Connaissances des problèmes

- **4 %** La direction
- **9 %** Les chefs de service
- **74 %** Les chefs d'équipe
- **100 %** Les salariés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'ICEBERG DE LA CONNAISSANCE

Ayant une connaissance approfondie des risques rencontrés à leurs postes de travail, **les salariés sont les premiers acteurs de prévention**.

Le rôle du sauveteur SST est donc de **rendre compte** sur un danger ou sur les actions à mettre en œuvre pour prévenir de ce danger (à sa hiérarchie ou le responsable chargé de la prévention).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire



PROTÉGER

- Objectifs
- Le processus d'alerte aux populations
- Le Signal National d'Alerte (SNA)
- Devant une attaque terroriste ou situation de violence
- Conduite à tenir face à un accident
- Que feriez-vous ?
- Dégagement d'urgence
- Les mesures barrières et de distanciation physique

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Identifier et appliquer les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Reconnaitre, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE PROCESSUS D'ALERTE AUX POPULATIONS

Toute personne concourt, par son comportement, à la **sécurité civile**. (Art. L.721-1 du Code de la sécurité Intérieur).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE PROCESSUS D'ALERTE AUX POPULATIONS

Chaque citoyen a le devoir de **se renseigne**r sur les risques qui l'entourent :

- Mairies
- Préfectures
- www.georisques.gouv.fr
  (Connaître les risques près de chez moi)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE PROCESSUS D'ALERTE AUX POPULATIONS

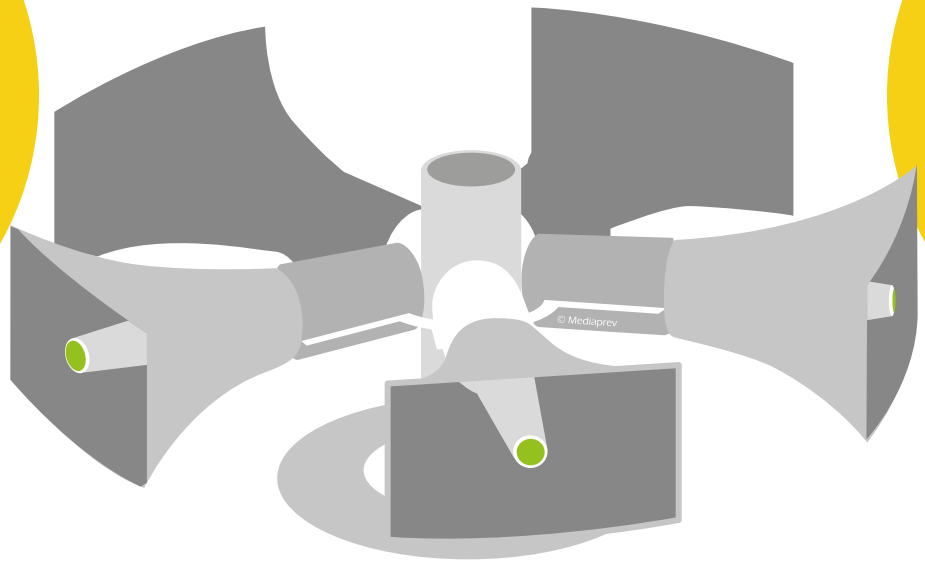
En cas d'évènement grave, des **messages d'alerte** seront diffusés, via :

- Le signal National d'Alerte
- Les médias
- Les réseaux sociaux
- Les sociétés
- FR-Alert (sur les smartphones)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE (SNA)

Signal sonore d'alerte aux populations



Danger grave ou imminent



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE (SNA)

Des essais de ce réseau se déroulent le **premier mercredi de chaque mois**, à midi.

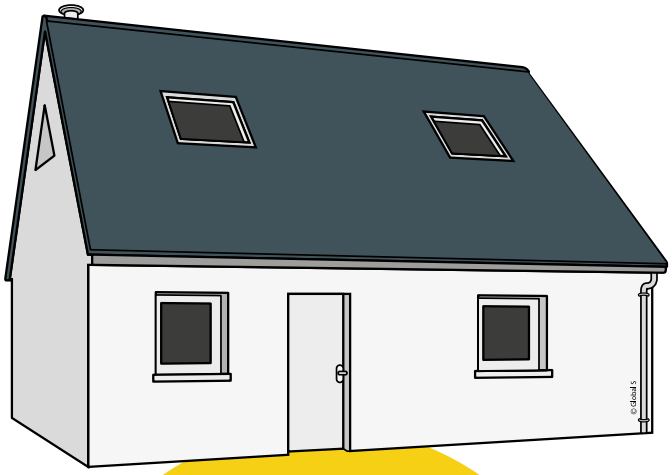
Ils permettent à la population d'être capable d'identifier clairement le **signal**.



Lors de ces essais mensuels, le signal émis est une variation sur **un seul cycle** de 1 minute et 41 secondes, pour ne pas être confondu avec le signal national d'alerte.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

IL FAUT ALORS IMMÉDIATEMENT :



En fonction du type de risque, se **confiner ou évacuer**



Se **calfeutrer**



S'informer et respecter les consignes des autorités

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DANS TOUS LES CAS :

Rester en sécurité et ne pas aller chercher les enfants à l'école.



Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence vitale.

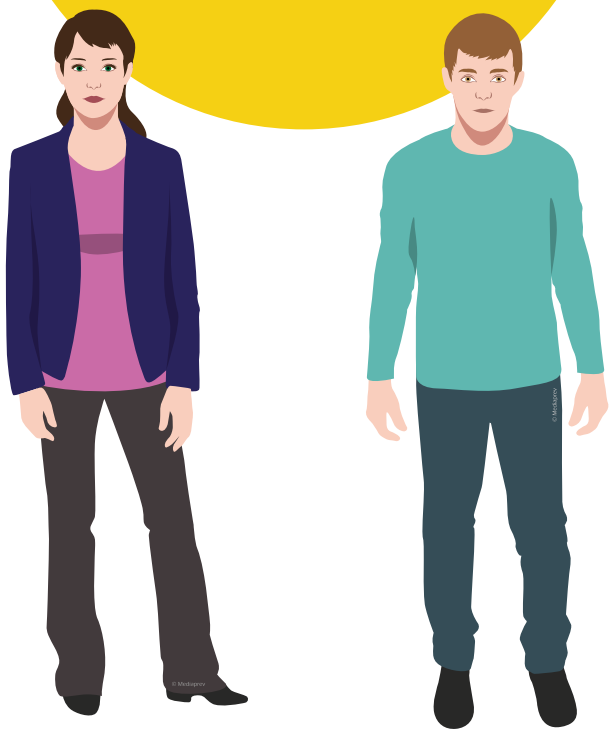


Ne pas fumer et éviter toute flamme.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Assurez-vous que **l'entourage** a reçu et exécuté ces consignes.



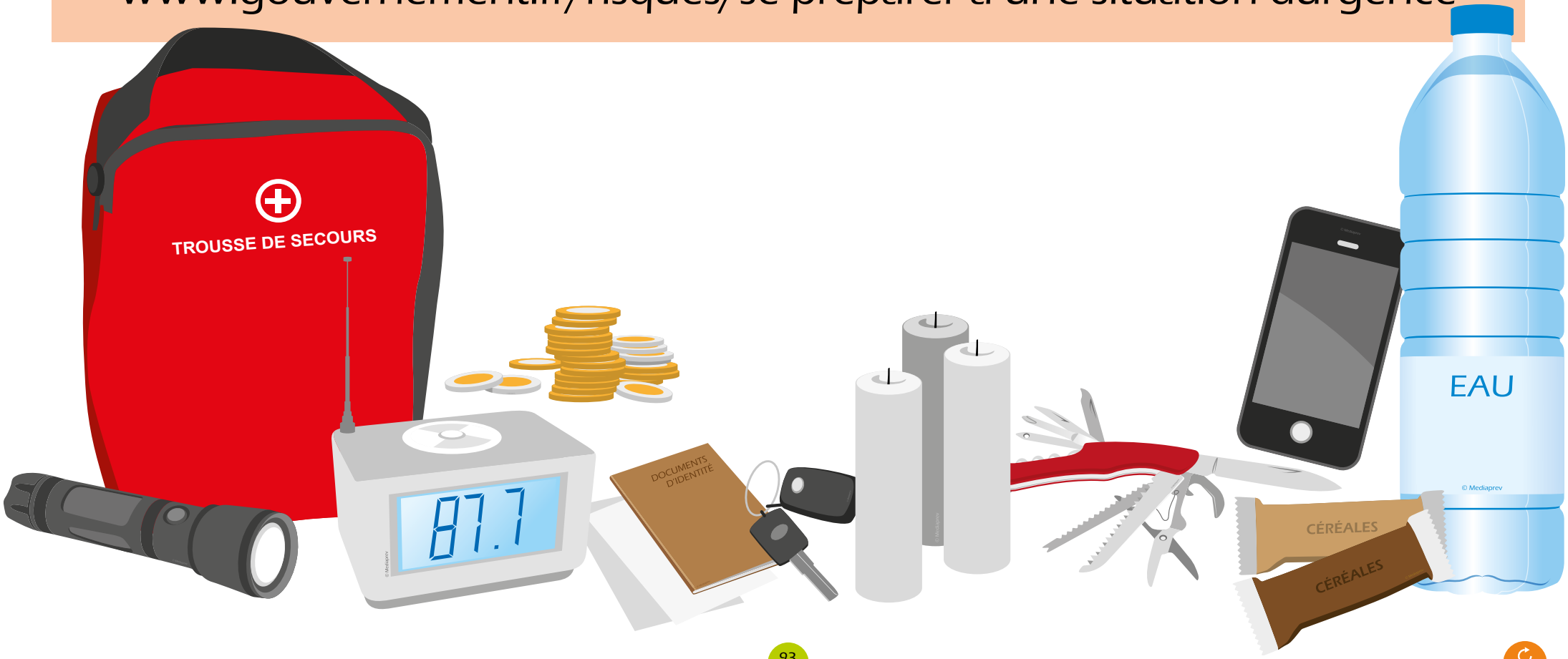
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

EN CAS D'ÉVACUATION

Emportez votre **kit d'urgence** préparé à l'avance :

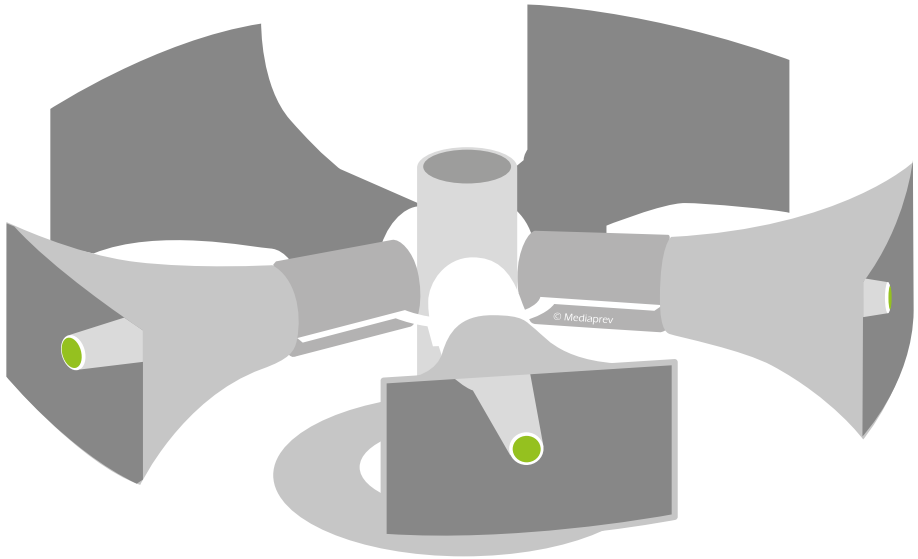
www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

FIN DE L'ALERTE





À la fin de l'alerte, un signal sonore continu de 30 secondes indique la fin du danger.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES CAS PARTICULIERS

Il existe également d'autres **signaux spécifiques** à certains risques (rupture de barrage, usine chimique...).

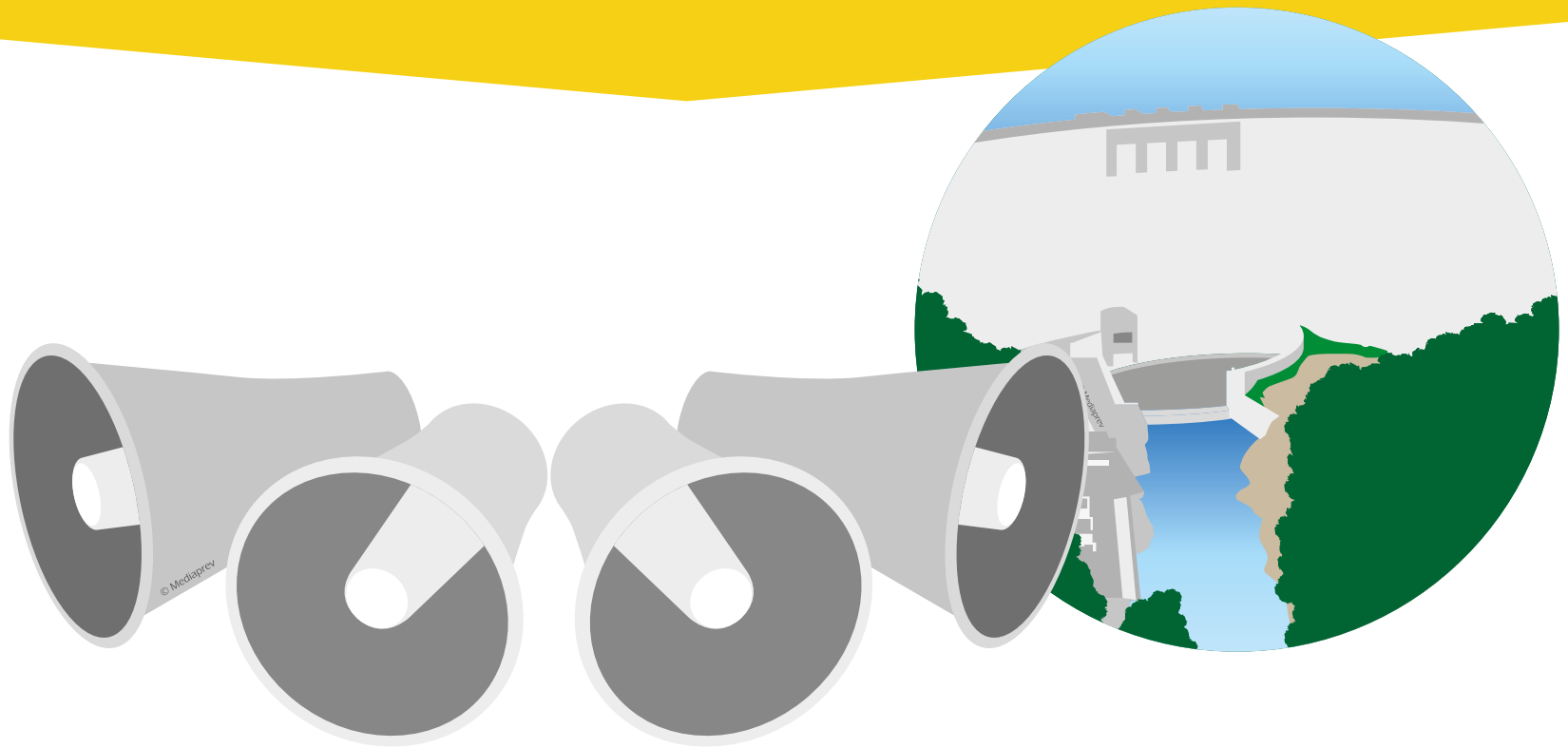
Les personnes exposées à ces risques sont **informées** de la conduite à tenir par l'entreprise ou la mairie.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LES CAS PARTICULIERS

Les aménagements hydrauliques disposent d'un signal spécifique, la ***corne de brume****, qui est le signal d'évacuation.*



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DEVANT UNE ATTAQUE TERRORISTE OU SITUATION DE VIOLENCE

En entreprise,
le SST respectera les
consignes particulières
éventuellement définies
en interne.

En l'absence de
consignes, il tentera
d'appliquer les **consignes nationales** de sécurité
éditées par le Gouvernement
et disponibles en ligne :
« réagir en cas d'attaque
terroriste.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DEVANT UNE ATTAQUE TERRORISTE OU SITUATION DE VIOLENCE

La **conduite à tenir** pour le sauveteur avant l'arrivée des forces de l'ordre pourrait être la suivante :

S'échapper (si c'est impossible se cacher).

Alerter et obéir aux forces de l'ordre (17, 112 ou 114).

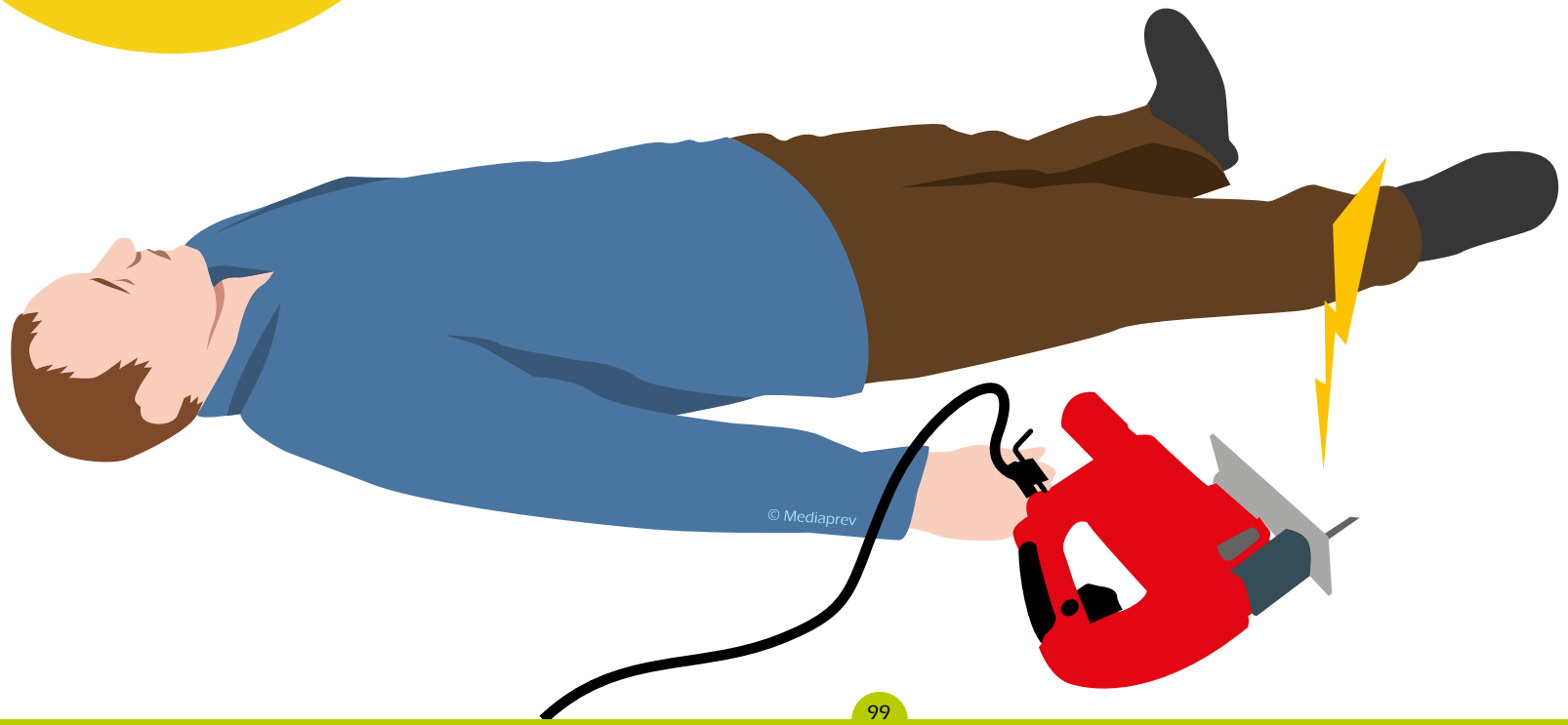
Réaliser les **gestes** de premiers secours.

Rester **vigilant**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR FACE À UN ACCIDENT

Lors d'un accident, il est primordial de **sécuriser les lieux** afin d'éviter tout sur-accident.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CONDUITE À TENIR FACE À UN ACCIDENT

Phase **d'analyse**

Interroger les témoins.

Interroger la victime (si possible).

Observer la situation et repérer les dangers persistants.

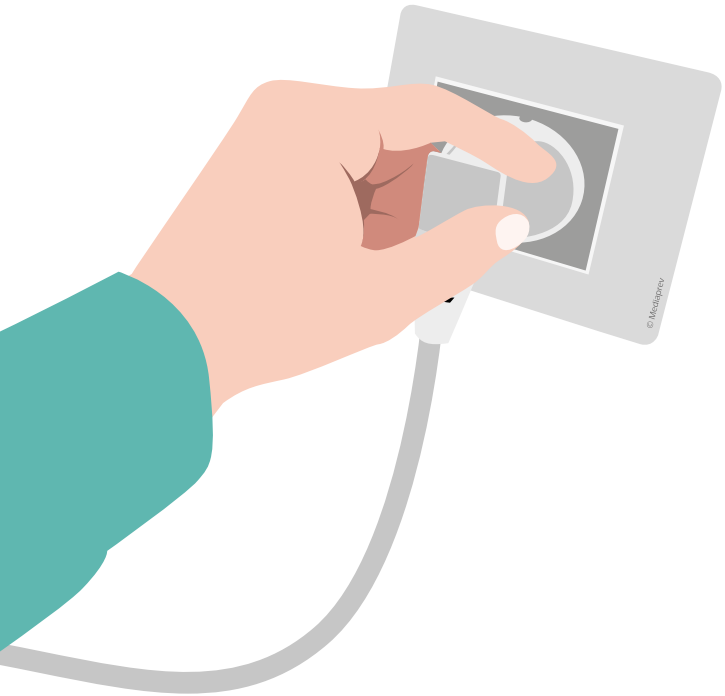


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR FACE À UN ACCIDENT

Phase **d'action**



Supprimer immédiatement tout risque menaçant sa vie, celle de la victime et des autres témoins.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

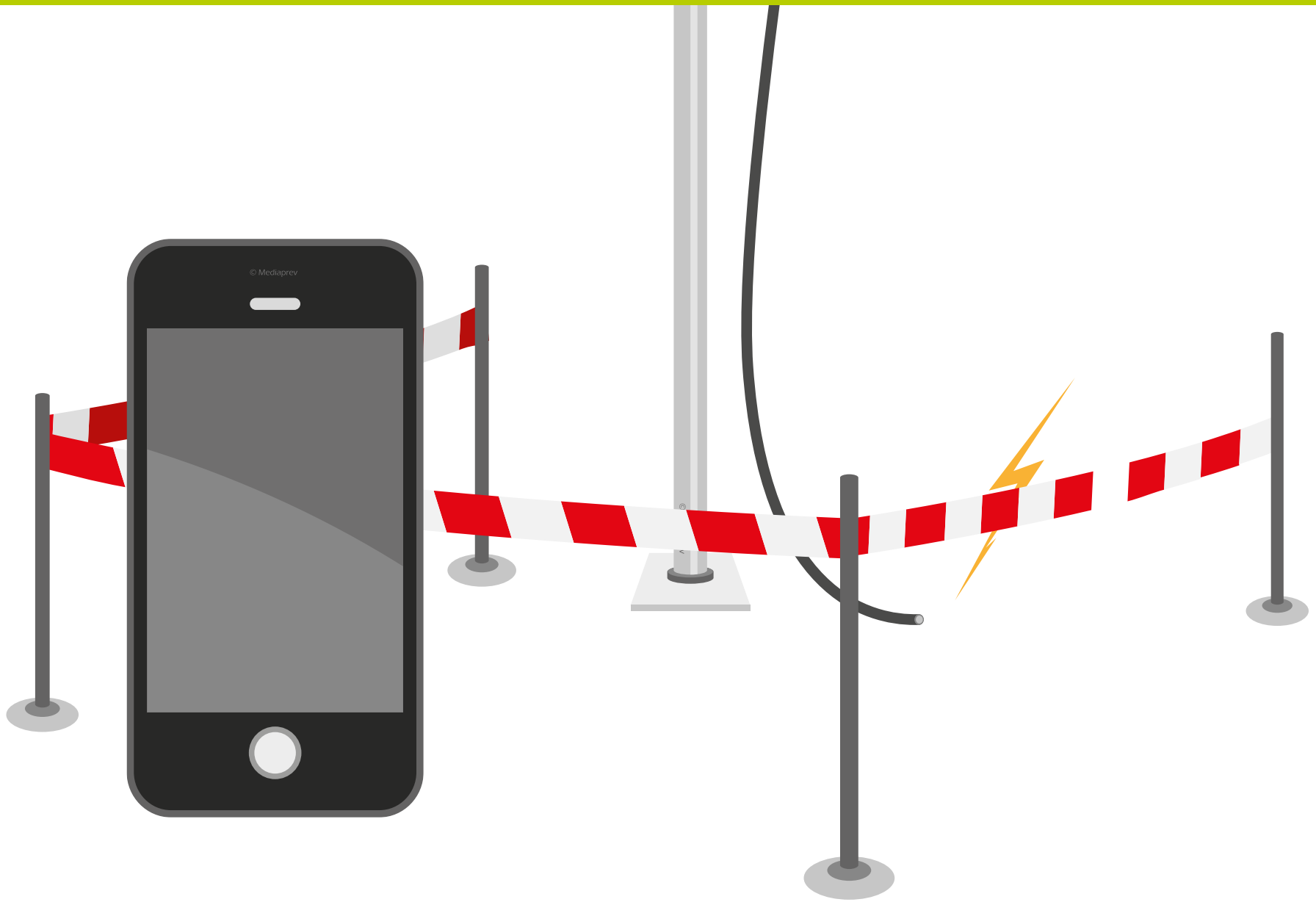
Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DÉGAGEMENT D'URGENCE

Face à un danger non contrôlable, vital, réel et immédiat, **procéder à un dégagement d'urgence** (manœuvre exceptionnelle)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DÉGAGEMENT D'URGENCE

Traction
par les poignets



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

DÉGAGEMENT D'URGENCE



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DÉGAGEMENT D'URGENCE

Lors de ces différentes opérations, la **sécurité** du sauveteur et des tiers doit rester une priorité.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES MESURES BARRIÈRES ET DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Destinées à **limiter la propagation** d'une maladie infectieuse contagieuse, notamment à transmission respiratoire ou par contact, ces mesures sont les suivantes :

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES MESURES BARRIÈRES ET DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique.

Tousser ou éternuer dans son coude ou son mouchoir.

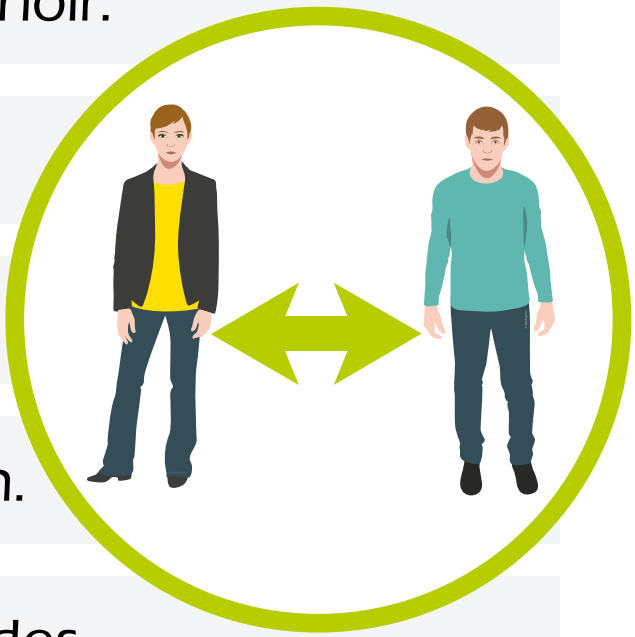
Utiliser des **mouchoirs à usage unique** et les jeter.

Éviter de se toucher le visage.

Porter un masque et respecter la notice d'utilisation.

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.

Respecter une **distance** d'au moins un mètre avec les autres.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

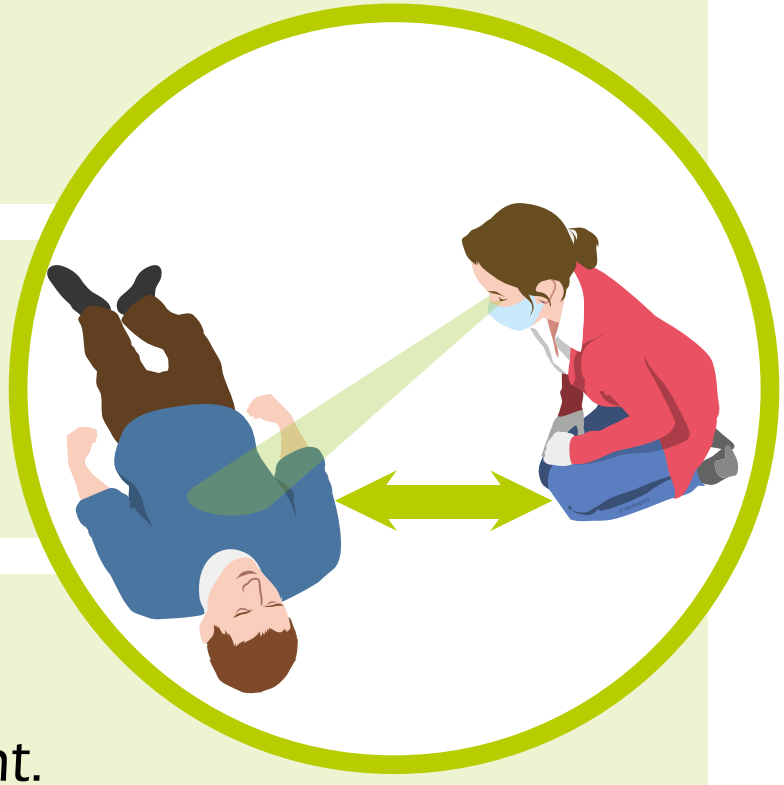
SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Se protéger si possible avec un **masque**.

Questionner la victime et voir si elle réagit, sans la toucher.

Apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et sa poitrine se soulèvent.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

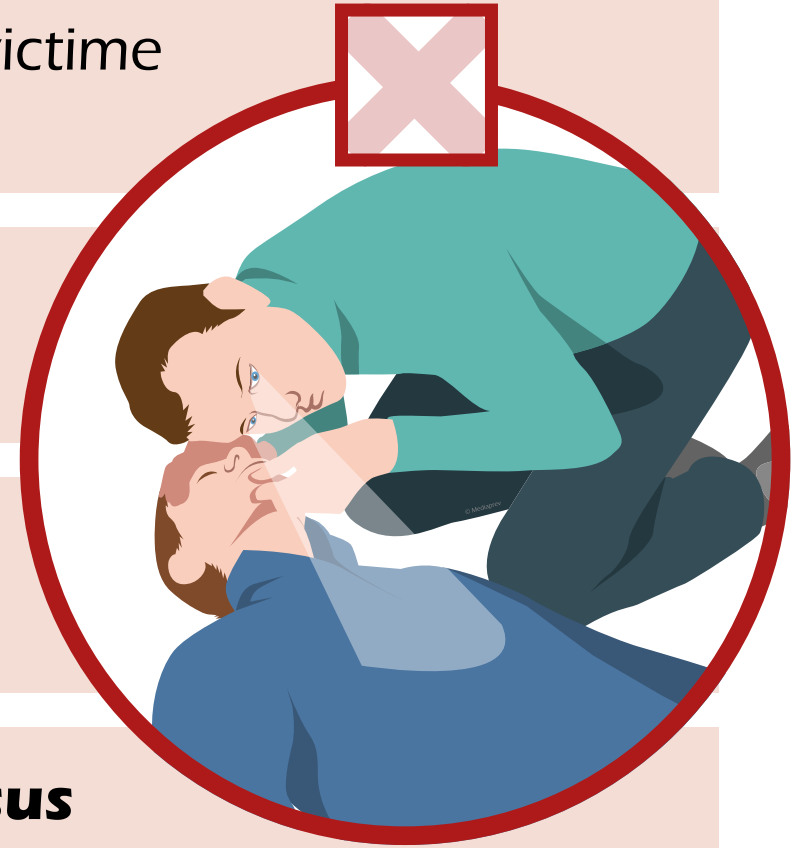
En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Ne pas procéder à la **bascule de la tête** de la victime en arrière.

Ne pas tenter de lui **ouvrir la bouche**.

Ne pas **se pencher au-dessus** de la face de la victime.

Ne pas **mettre son oreille et sa joue au-dessus** de la bouche et du nez de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Ne pas faire de bouche-à-bouche et **effectuer seulement des compressions thoraciques**.

Se tenir au pied de la victime lors de l'administration du choc.

Si possible, **placer un tissu, une serviette ou un masque** sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

Concernant le **bouche-à-bouche**, deux situations sont laissées à l'appréciation du sauveteur :

Le sauveteur vit **sous le même toit** que la victime (risque de contamination déjà partagée ou limitée).

La victime est un **enfant ou un nourrisson**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

Dès que possible, **se laver soigneusement les mains** à l'eau et au savon.



Ou **se désinfecter les mains** avec un gel à base d'alcool.

Puis **contacter les autorités sanitaires** pour se renseigner sur la conduite à tenir *(dépistage après avoir été en contact avec une personne cas suspect ou confirmé de Covid-19)*.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

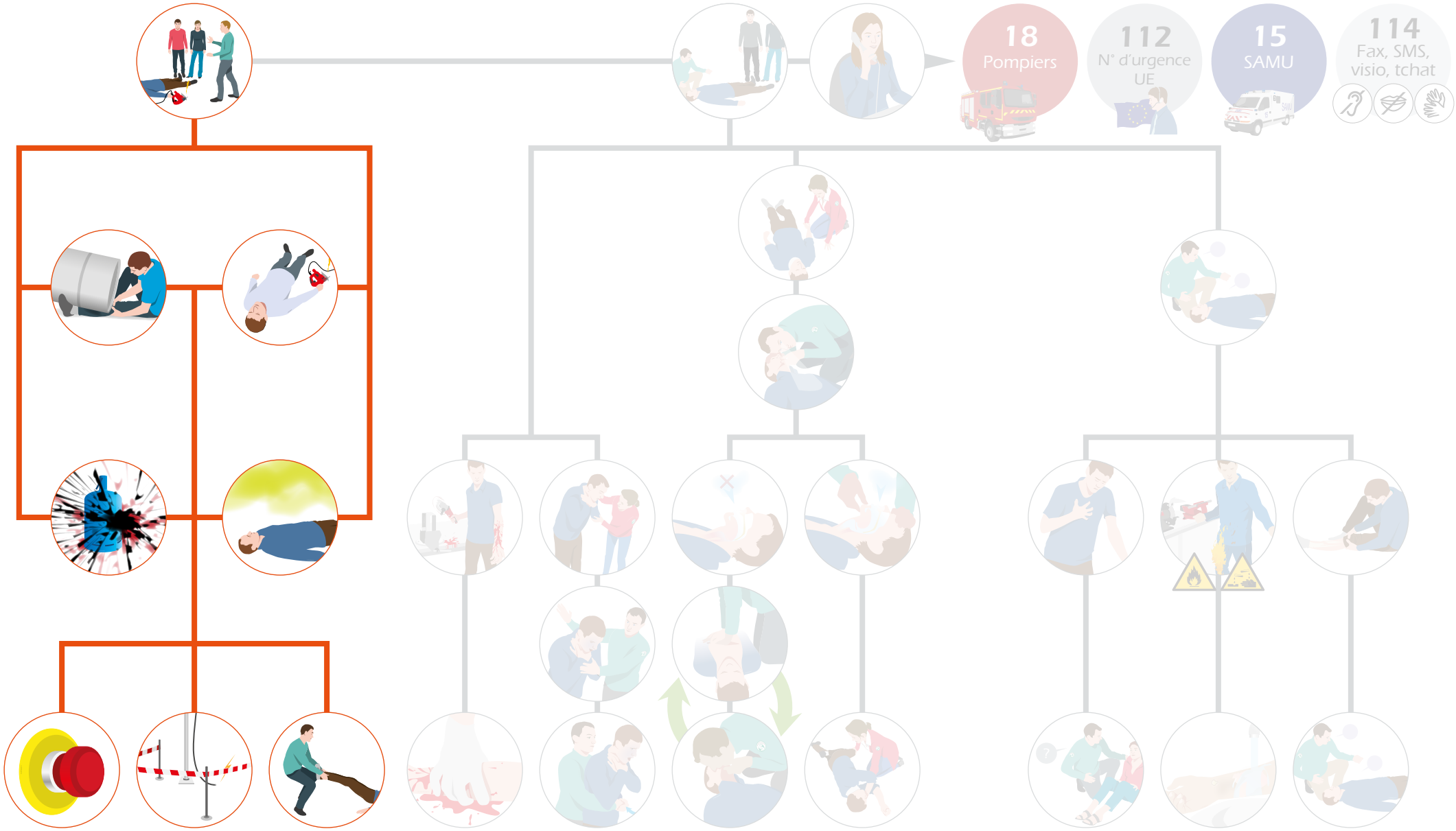
SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE



Ce **pictogramme**, présent tout au long de ce support, signale qu'en situation épidémique, vous devez vous conformer à l'ensemble des recommandations décrites dans les pages précédentes.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



EXAMINER

- Objectifs
- La victime saigne-t-elle abondamment ?
- La victime s'étouffe-t-elle ?
- La victime répond-t-elle ?
- La victime respire-t-elle ?

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation.

- Déterminer l'ordre dans lequel le SST recherche les signes de détresse selon le niveau d'urgence vitale.

- Faire transmettre ou transmettre ces informations aux secours pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA VICTIME SAIGNE-T-ELLE ABONDAMMENT ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LA VICTIME SAIGNE-T-ELLE ABONDAMMENT ?

Rechercher
les ***saignements abondants***

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

REPÉRER L'ORIGINE DU SAIGNEMENT

Le plus souvent, un saignement abondant est **facilement repérable**.

Cependant, dans certains cas, la position de la victime ou ses vêtements peuvent temporairement **cacher** le saignement.

Rechercher des signes de saignement abondant tout en respectant la position de la victime si nécessaire en écartant les vêtements.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA VICTIME S'ÉTOUFFE-T-ELLE ?

Demander à la victime : « Vous étouffez-vous ? »



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA VICTIME RÉPOND-T-ELLE ?

Poser des **questions simples** :

« Comment vous appelez-vous ? M'entendez-vous ? »

Poser la main sur l'épaule de la victime, prendre sa main et lui donner des **ordres simples** :

Serrez-moi la main, ouvrez les yeux. »



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA VICTIME RÉPOND-T-ELLE ?

En cas de non réponse,
secouer doucement ses épaules.

La victime **ne répond pas**
ou **ne réagit pas**.

Demander
de **l'aide**.

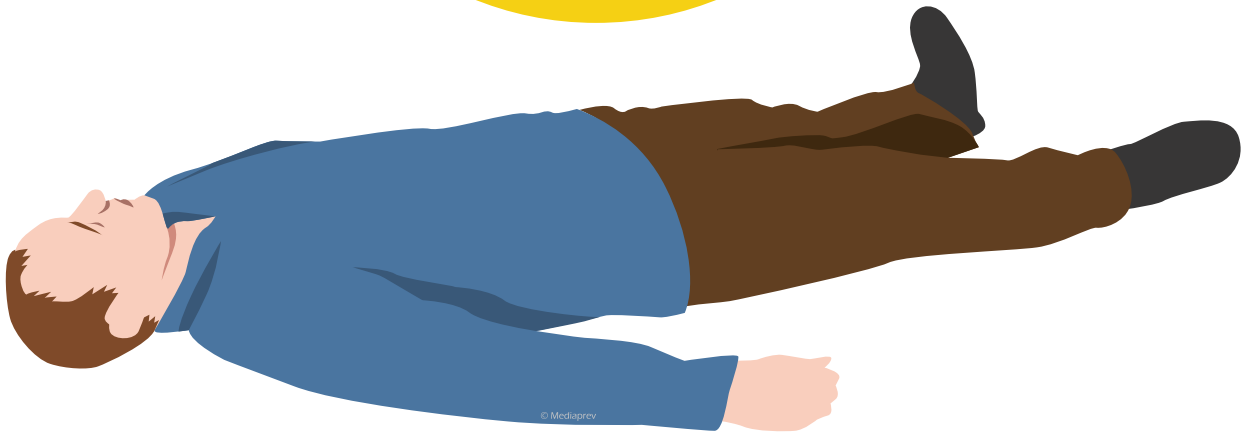


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA VICTIME RESPIRE-T-ELLE ?

Installer si nécessaire la victime **sur le dos**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

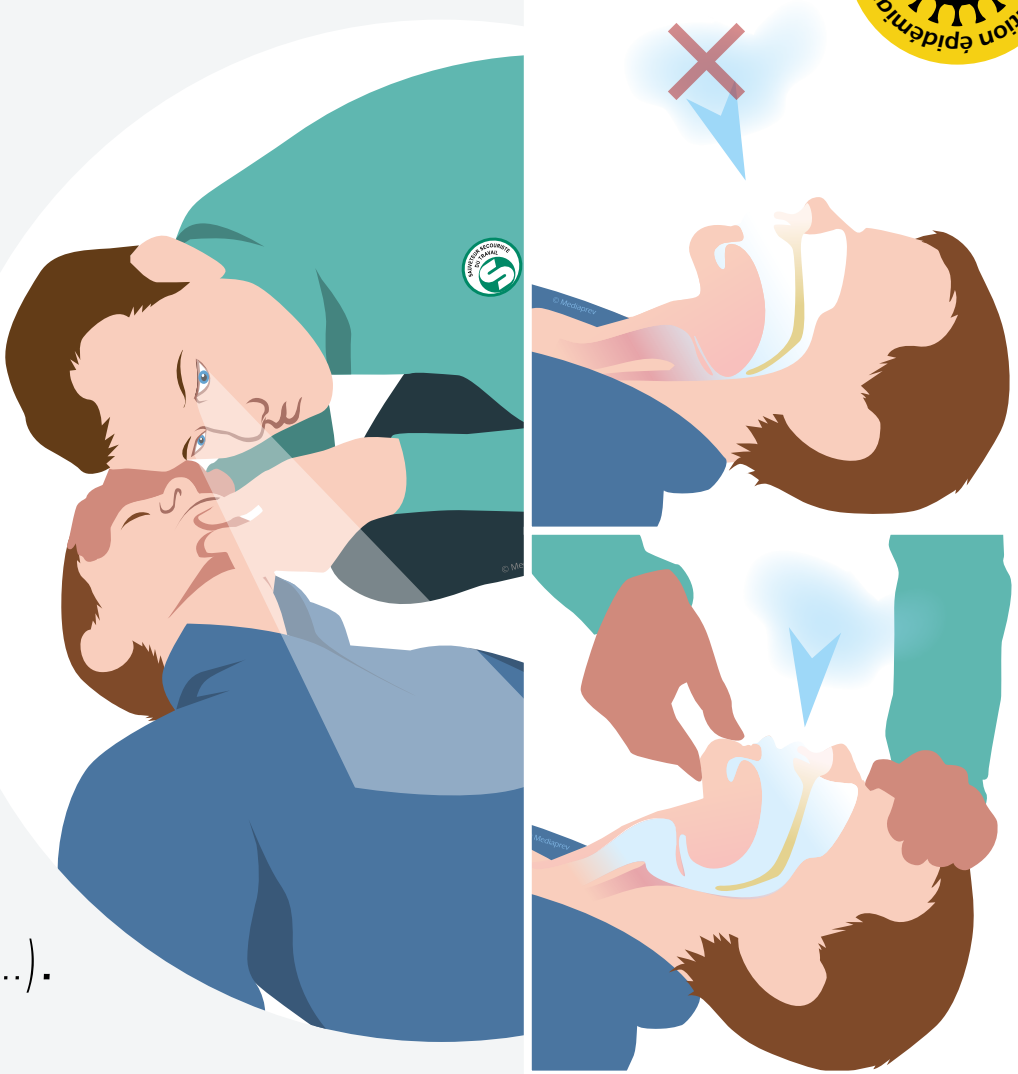
Sommaire

LA VICTIME RESPIRE-T-ELLE ?

Situation épidémique

Après avoir **basculé** prudemment la tête de la victime en arrière et élevé le menton.

Rechercher des **signes de respiration** 10 secondes au plus en se penchant sur la victime, l'oreille au-dessus de sa bouche *(ronflement, soulèvement de l'abdomen...)*.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA VICTIME RESPIRE-T-ELLE ?

Demander
de **l'aide**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIER : LA VICTIME EST SUR LE VENTRE

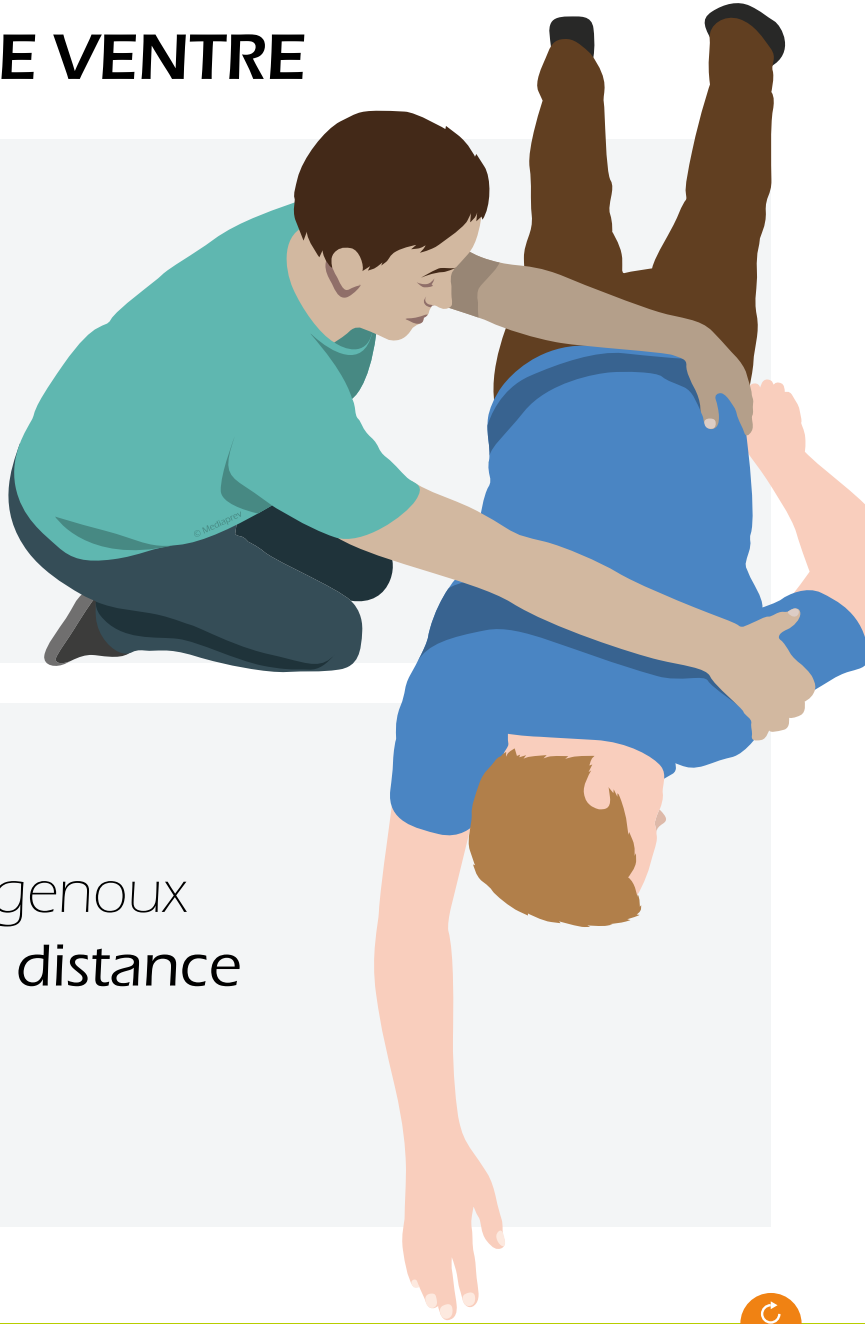
Mettre
la victime **sur**
le dos.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

CAS PARTICULIER : LA VICTIME EST SUR LE VENTRE

Placer le bras de la victime du côté du retournement au-dessus de sa tête et l'autre le long de son corps.



Se placer ensuite dans une **position stable** (à genoux ou en trépied) du côté du retournement, à une distance permettant de ne pas gêner le retournement.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIER : LA VICTIME EST SUR LE VENTRE

Saisir la victime par l'épaule et par la hanche du côté opposé au retournement.

Amener doucement la victime sur le côté.

Lorsque la victime se trouve sur le côté, la main qui était à l'épaule vient maintenir la nuque de la victime alors que l'avant-bras maintient le dos de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIER : LA VICTIME EST SUR LE VENTRE

Terminer le mouvement de retournement en **tirant sur la hanche**.

La main qui maintient la nuque **accompagne** le mouvement.

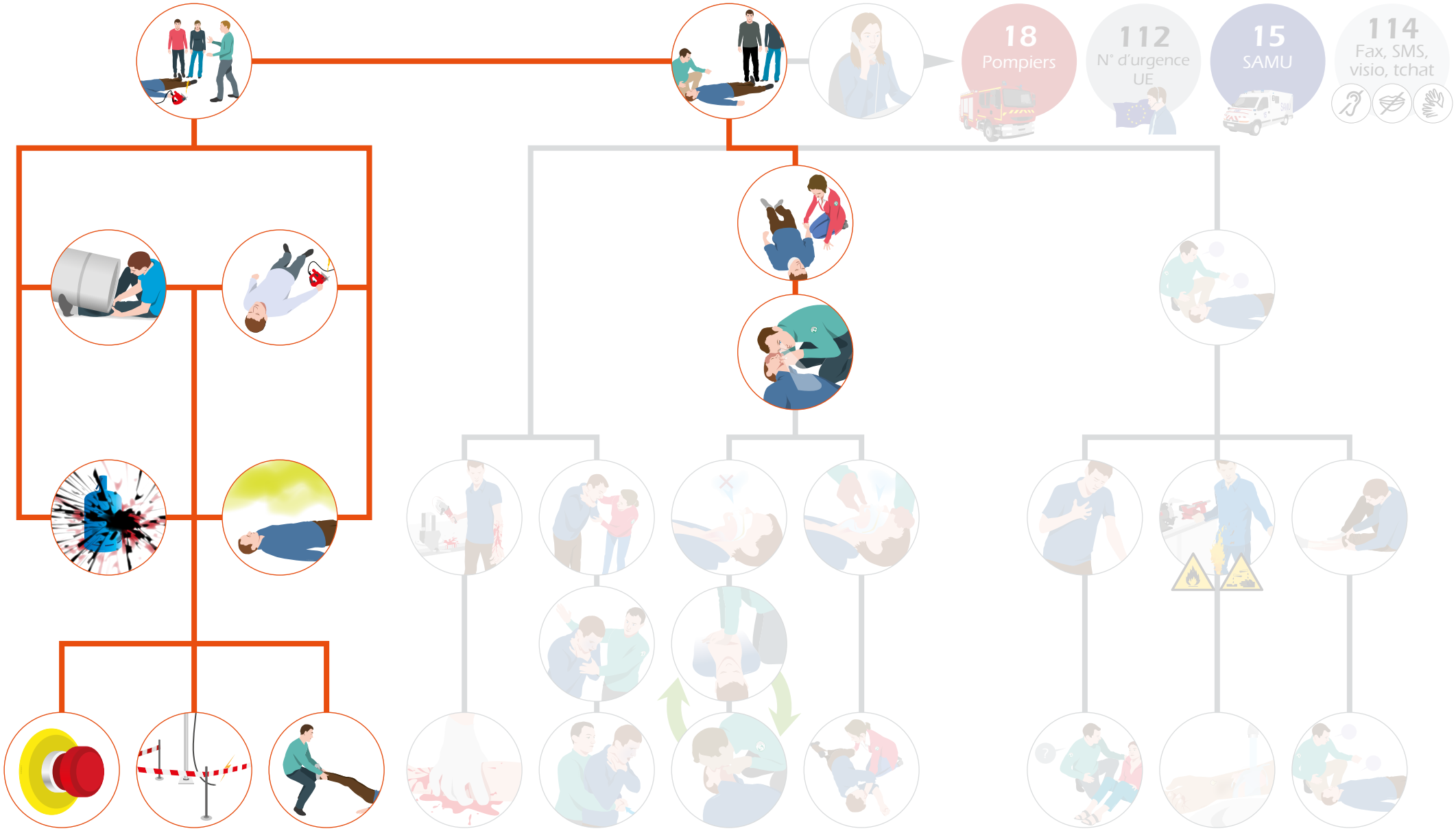
Retirer délicatement la main sous la nuque.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Objectifs
- Les différents services de secours
- Les différents moyens d'alerte
- Quelles informations donner ?

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

OBJECTIFS

- Connaître les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Savoir qui alerter et dans quel ordre selon l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Le cas échéant, choisir parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte à passer l'alerte.
- Transmettre, selon l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SECOURS

Il faut respecter
l'organisation des secours
propres à l'entreprise
(numéros de secours,
poste de sécurité,
infirmerie, standard...).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SECOURS

N° 197

18

Pompiers



15

Secours médicalisés



112

N° Urgence UE



114

Fax, SMS, visio, tchat

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES DIFFÉRENTS MOYENS D'ALERTE

Téléphone
portable
ou fixe



Radio
portative



Borne
sur route et
autoroute



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Quelles **informations** donner ?

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

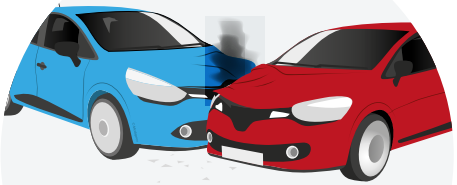
Sommaire



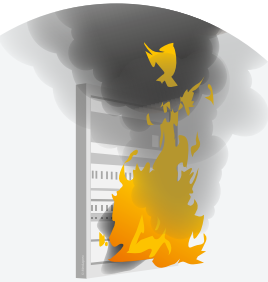
Nom



Numéro de téléphone



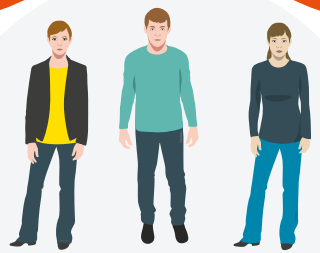
Nature de l'évènement



Risques éventuels



Lieu de l'accident



Nombre de victimes



État des victimes



Premières mesures et gestes effectués



Répondre aux questions de l'opérateur

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

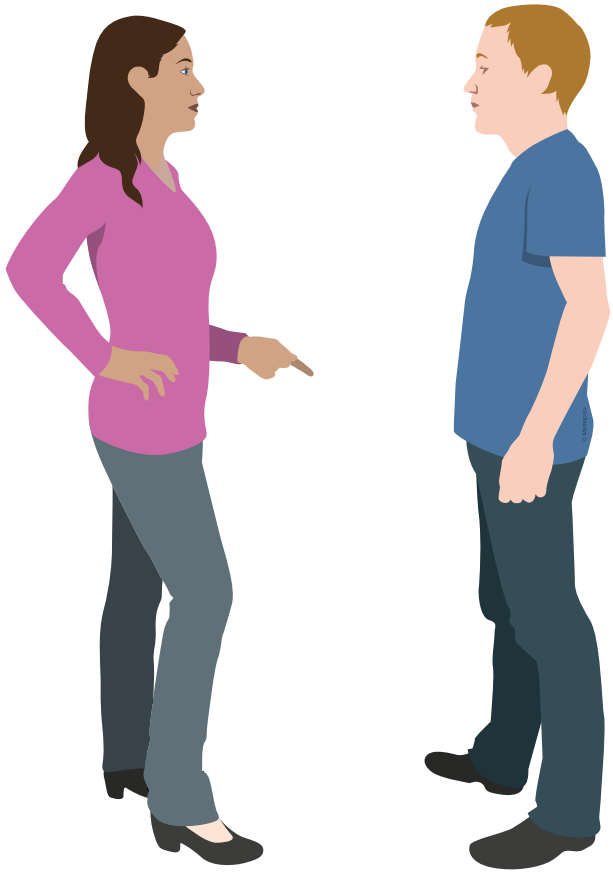
Répondre aux questions posées par les services de secours.

Ne **jamais** raccrocher le premier.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

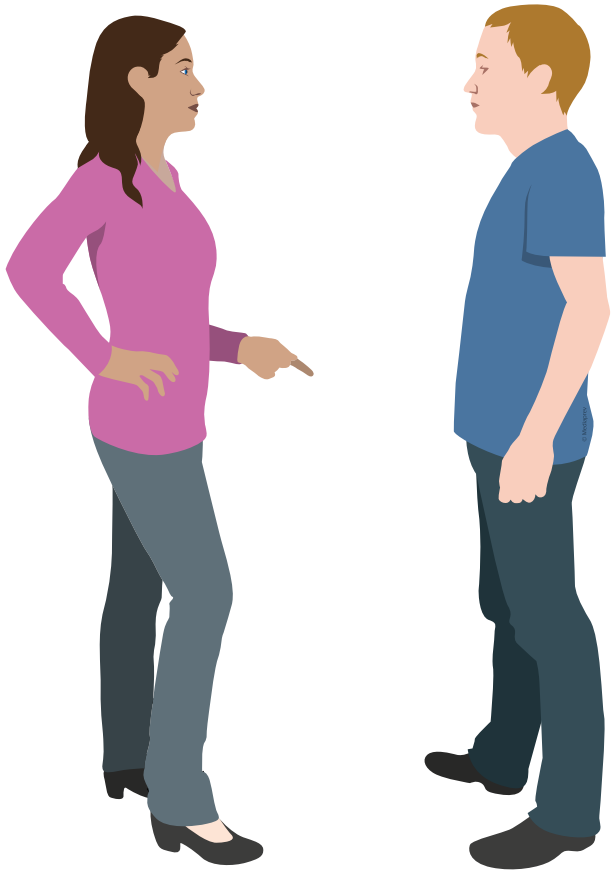
Lorsque l'alerte est transmise par un témoin, il est important de ***s'assurer que celle-ci a été correctement transmise***.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Demander à la personne qui va alerter les secours de **revenir rendre compte** au SST .



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

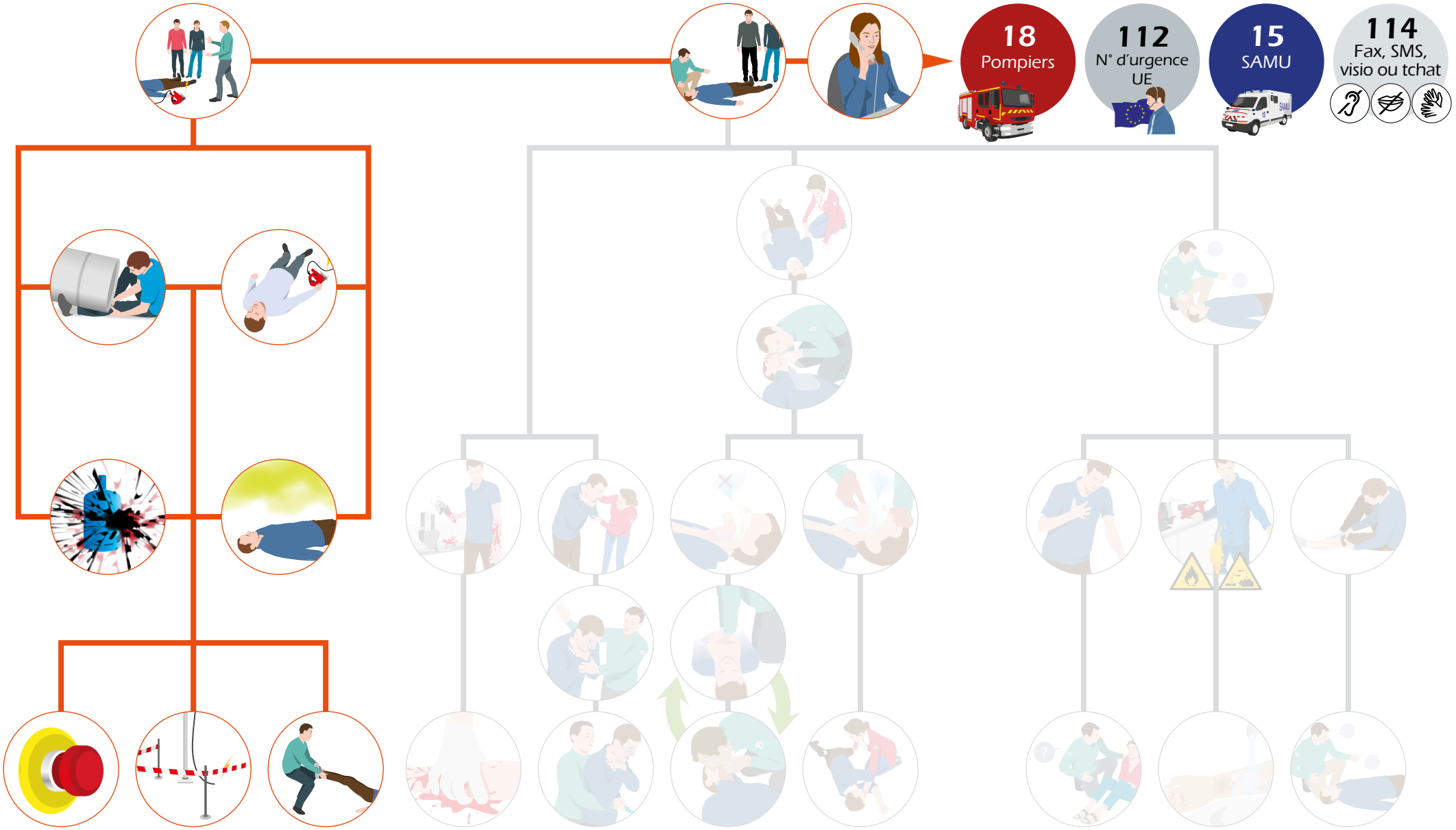
Envoyer une personne pour **accueillir les secours** et organiser leur accès au plus près de la victime.

Dans tous les cas, **suivre les consignes** données par les secours.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 1

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

Objectifs

Que feriez-vous ?

La compression manuelle

Le pansement compressif

Le garrot

Cas particuliers

Contact avec le sang de la victime

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- En présence d'une personne qui présente un saignement abondant, faire réaliser une compression manuelle, effectuer une compression directe, poser un pansement compressif , en se protégeant les mains si possible.

- Choisir le geste et/ou la position la plus adaptée pour éviter l'aggravation d'une victime qui saigne du nez, qui vomit et/ou qui crache du sang.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



Roland est artisan menuisier. Lors de la préparation d'un meuble en bois dans son atelier, **il s'entaille profondément l'avant-bras** et saigne abondamment.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **prévention**

Aménager le poste de travail
(rangement, éclairage...).

Utiliser des appareils équipés de **dispositifs de protection** *(au niveau de la lame...)*.



Porter les **équipements de protection individuelle**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Les actions de **protection**

Se **protéger** et protéger la victime.

Examiner la victime.

Faire **alerter** ou alerter les secours.

Réaliser les premiers **gestes de secours**
(arrêt du saignement abondant).

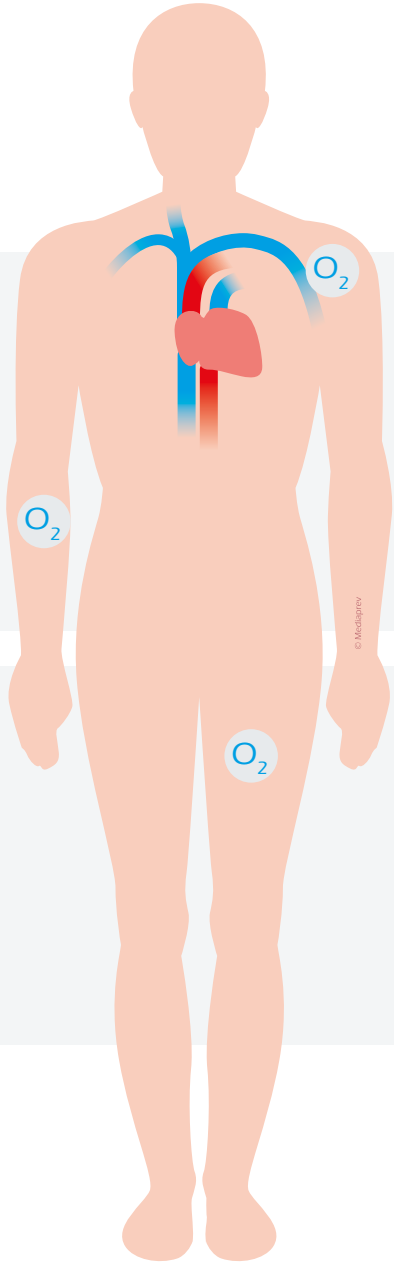


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Notre système circulatoire permet notamment d'alimenter les cellules de notre corps en **oxygène**.

Si un saignement abondant n'est pas rapidement maîtrisée, une **détresse vitale** peut s'installer et entraîner la mort de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA COMPRESSION MANUELLE

Faire comprimer ou comprimer.

Se protéger du sang de la victime (gants non souillés, sac plastique...).

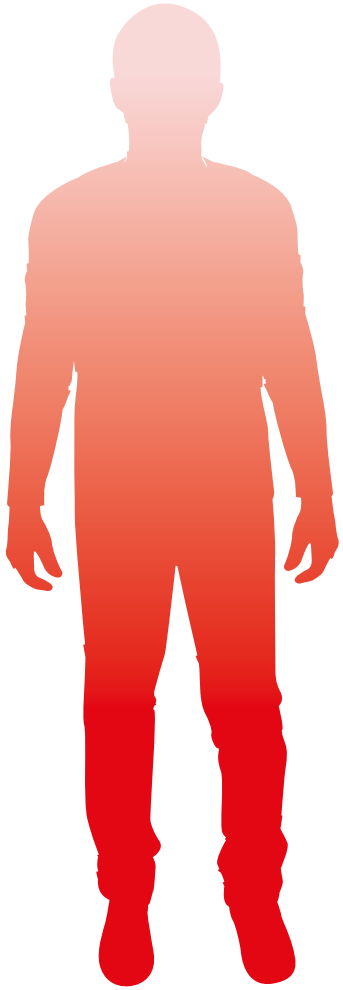
Intercaler si possible un **tissu propre** lors de la compression, en recouvrant complètement la plaie.

La compression doit être **maintenue** jusqu'à l'arrivée des secours.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

ALLONGER LA VICTIME



Allonger

=

Retarder ou empêcher l'apparition d'une détresse circulatoire



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

FAIRE ALERTER OU ALERTER

Par un témoin s'il est présent

Par le SST si la victime comprime elle-même, ou en utilisant le haut-parleur du téléphone pour maintenir la compression manuelle. Si ce n'est pas possible, mettre en place un pansement compressif pour passer l'appel.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LE PANSEMENT COMPRESSIF

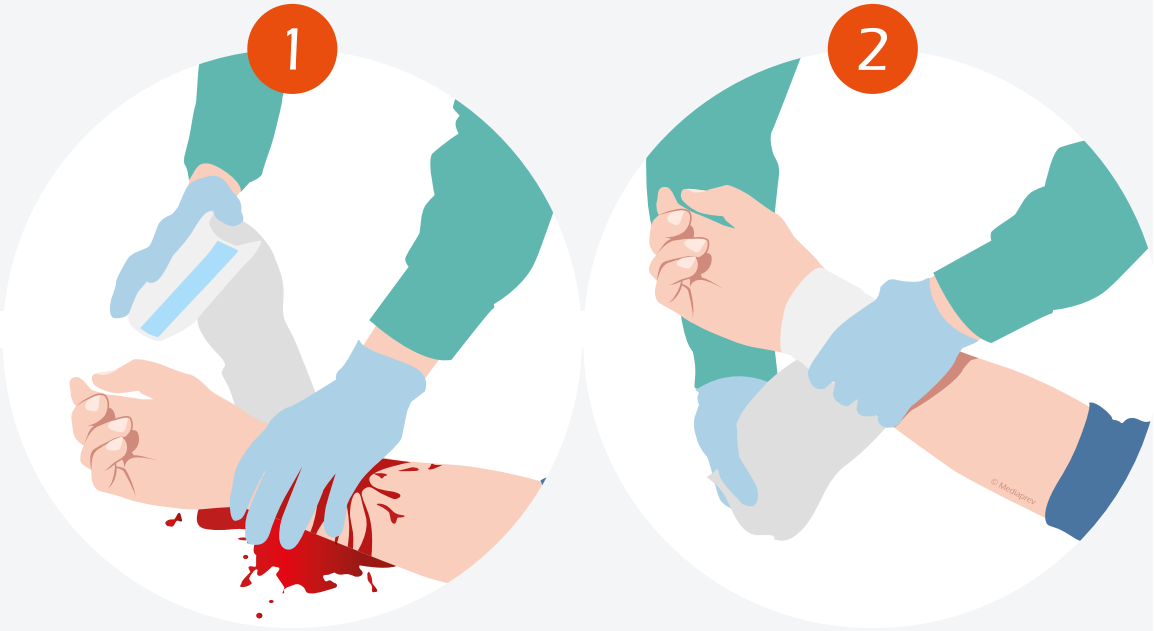
Si vous devez
vous libérer pour alerter
ou effectuer d'autres gestes,
réalisez alors un **pansement compressif**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE PANSEMENT COMPRESSIF

1. **Recouvrir** la plaie avec un tissu propre (mouchoir, torchon, vêtement...).

2. **L'envelopper** avec un lien large ou une bande élastique suffisamment serré pour arrêter le saignement.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE PANSEMENT COMPRESSIF

Le pansement compressif ne peut se réaliser **qu'aux membres** (bras, jambe).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE PANSEMENT COMPRESSIF

Si le saignement se poursuit, reprendre la compression manuelle par-dessus l'éventuel pansement compressif.



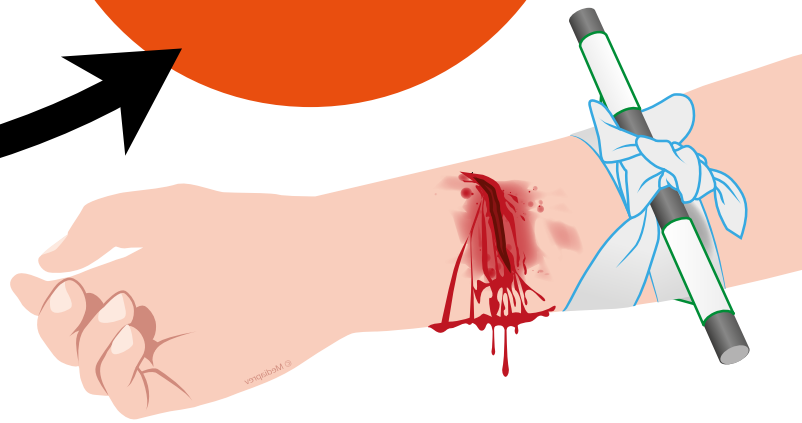
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Compression directe

Inefficace (le saignement persiste)

Impossible (nombreuses victimes/ lésions, corps étranger, plaie inaccessible...)

Garrot (5 à 7 cm au-dessus de la plaie)



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Lien de toile, solide, non élastique, improvisé

- Cravate
- Écharpe
- Foulard
- Chemise



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Faire **2 tours** autour du membre.

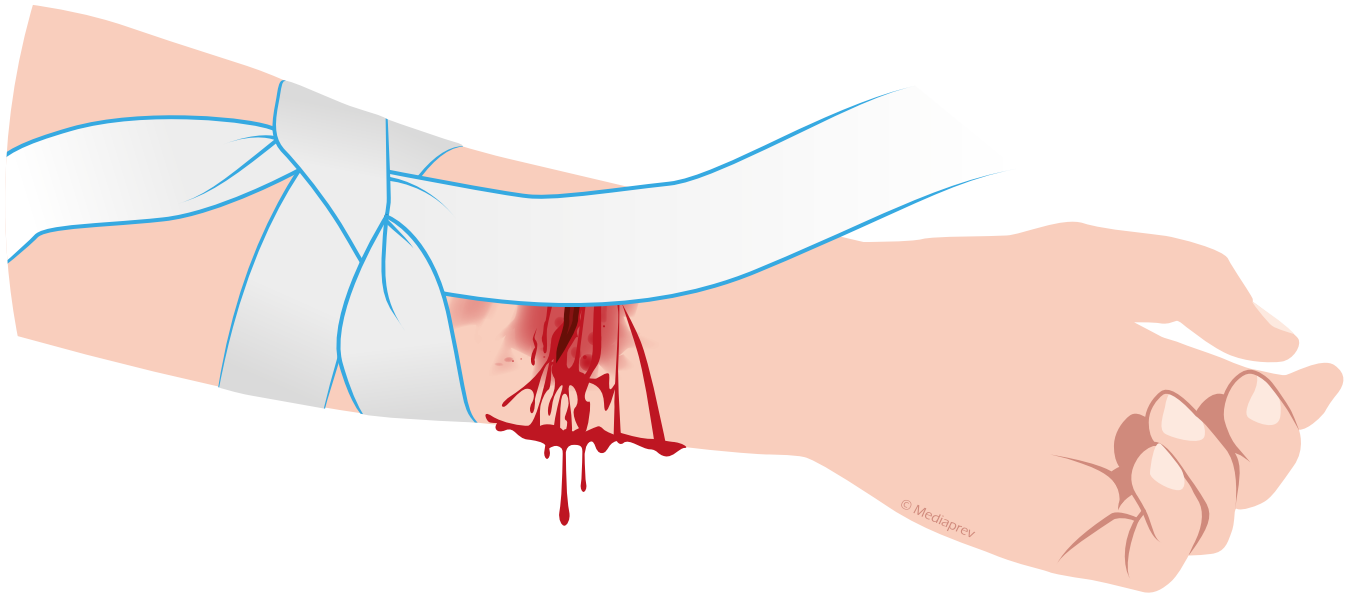


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Faire un **nœud**.



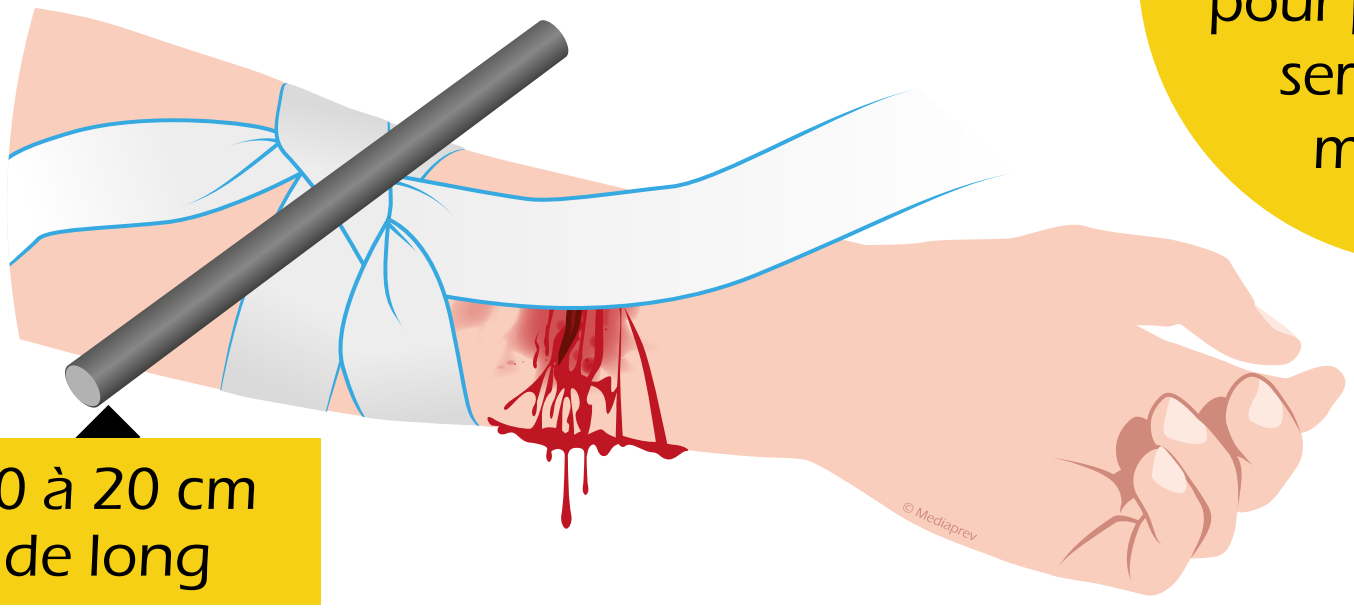
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Placer une **barre** au-dessus du nœud pour permettre le serrage.

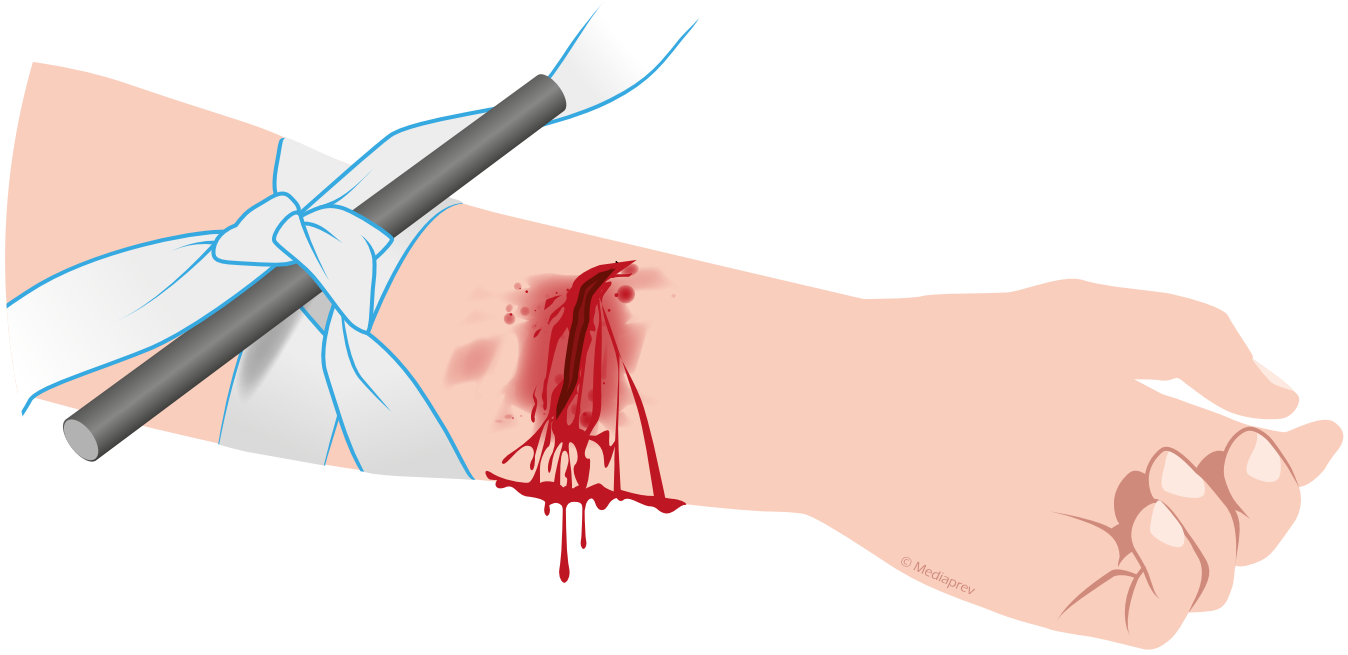
Barre en bois solide, PVC dur ou métal rigide pour permettre le serrage et le maintenir



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

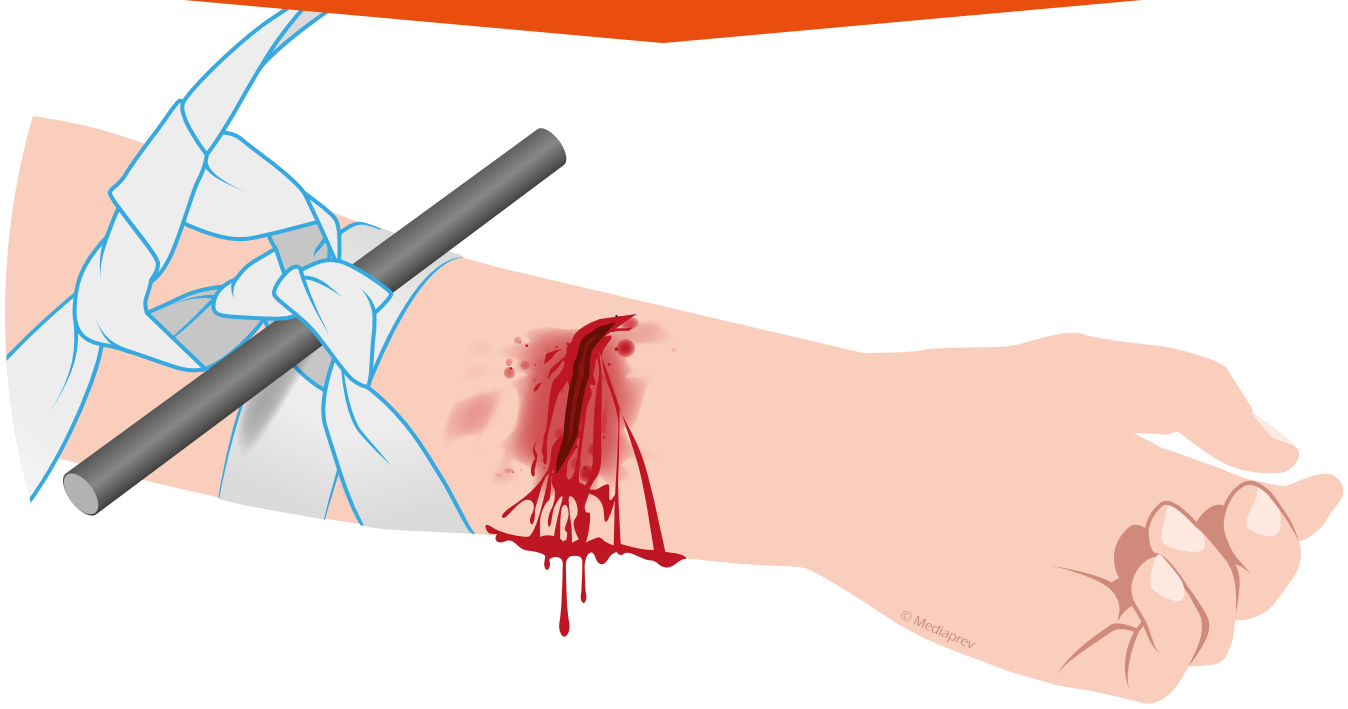
Faire **2 nœuds** au-dessus de la barre
pour la maintenir.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

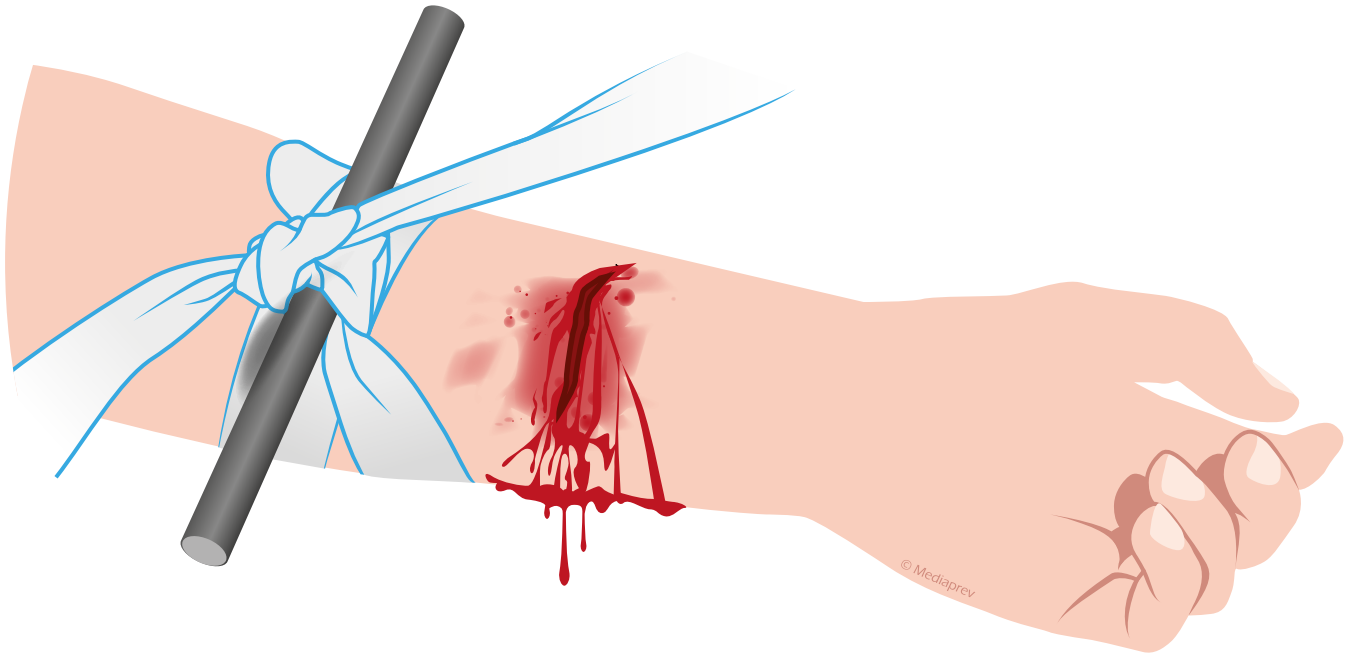
Faire **2 nœuds** au-dessus de la barre
pour la maintenir.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Tourner la barre de façon à serrer le garrot jusqu'à **l'arrêt du saignement** même si la douleur est intense.

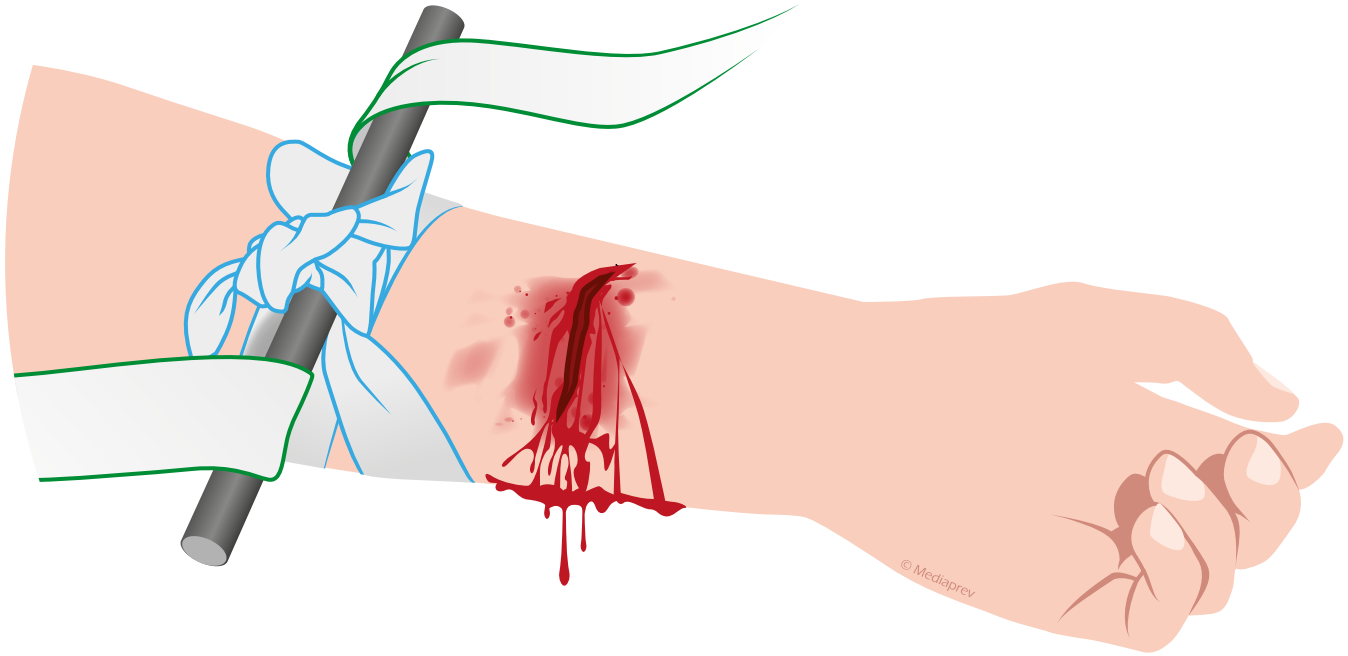


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Maintenir le serrage avec un **second lien**.

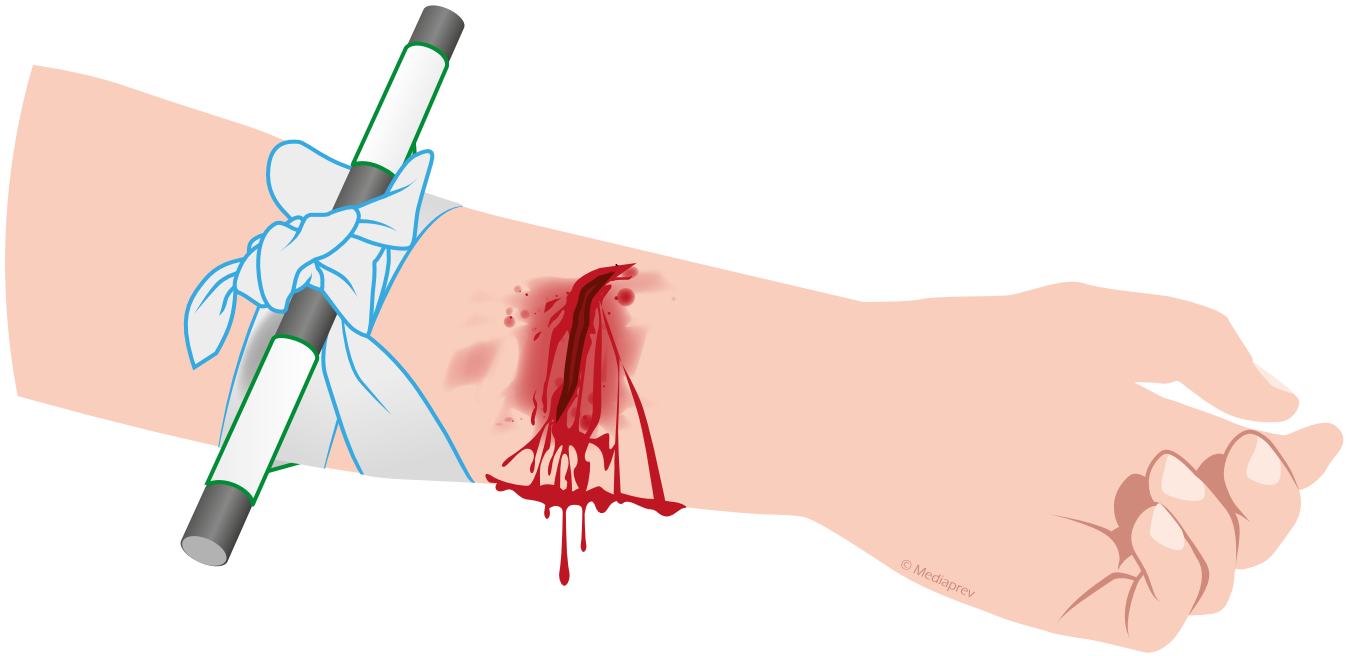


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Maintenir le serrage avec un **second lien**.

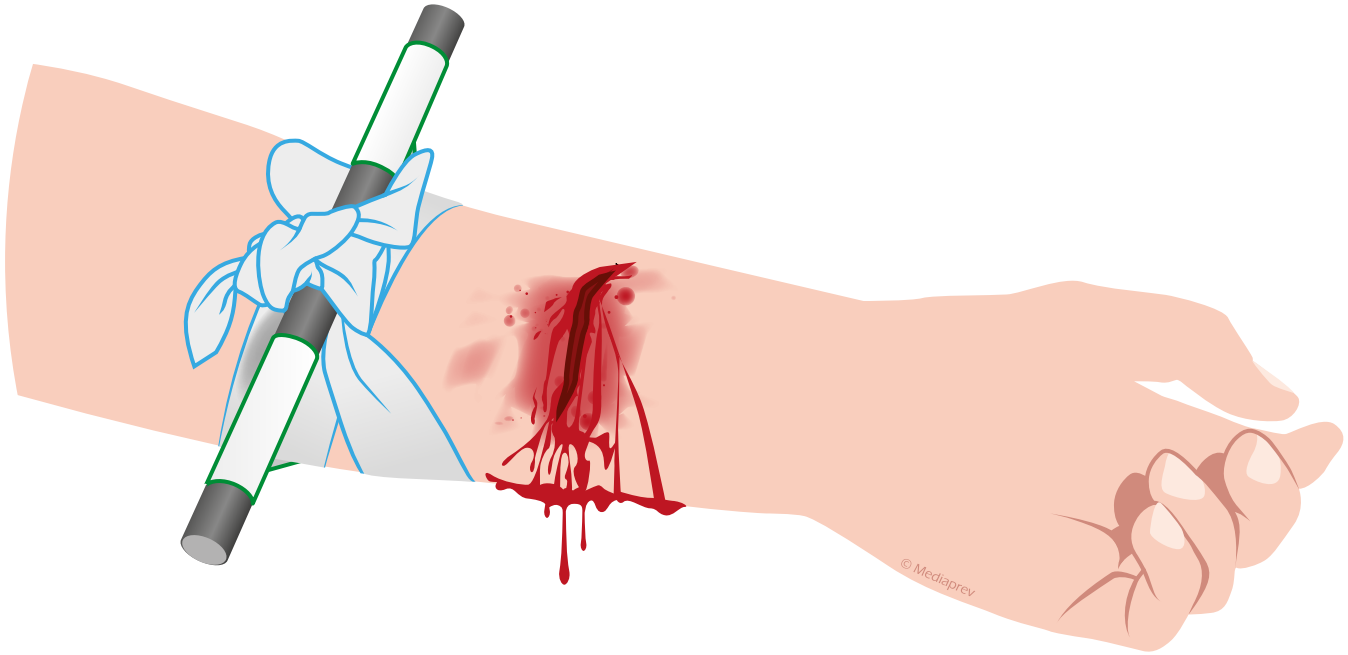


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT IMPROVISÉ

Le garrot doit toujours être **visible** et ne jamais être retiré.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

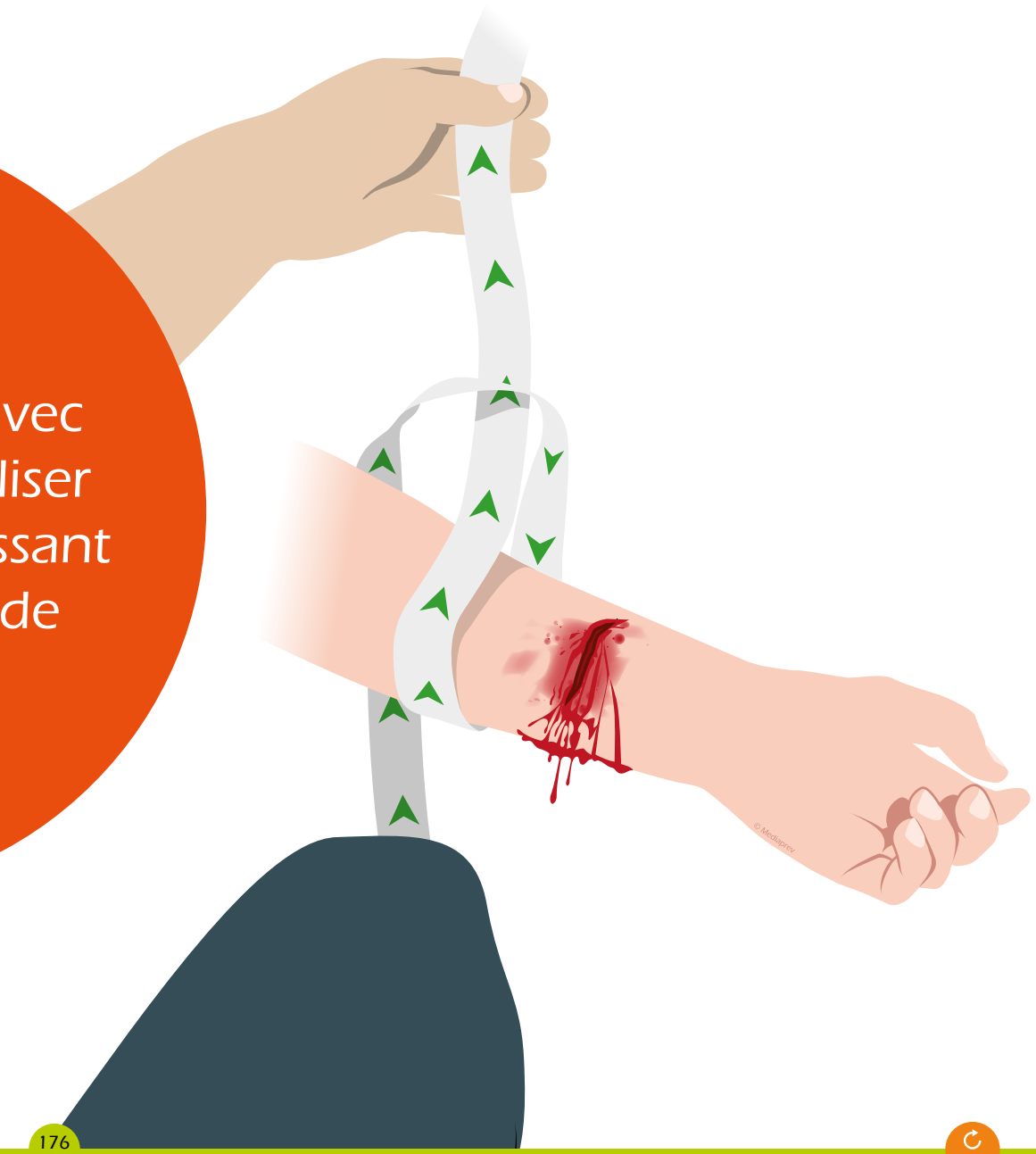
EN L'ABSENCE DE BARRE

Faire le garrot uniquement avec le **lien large**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

EN L'ABSENCE DE BARRE

Bloquer une extrémité du lien avec votre genou et réaliser une boucle en glissant le lien au niveau de l'hémorragie.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

EN L'ABSENCE DE BARRE

Glisser une partie du lien dans la boucle afin que le garrot entoure le membre.

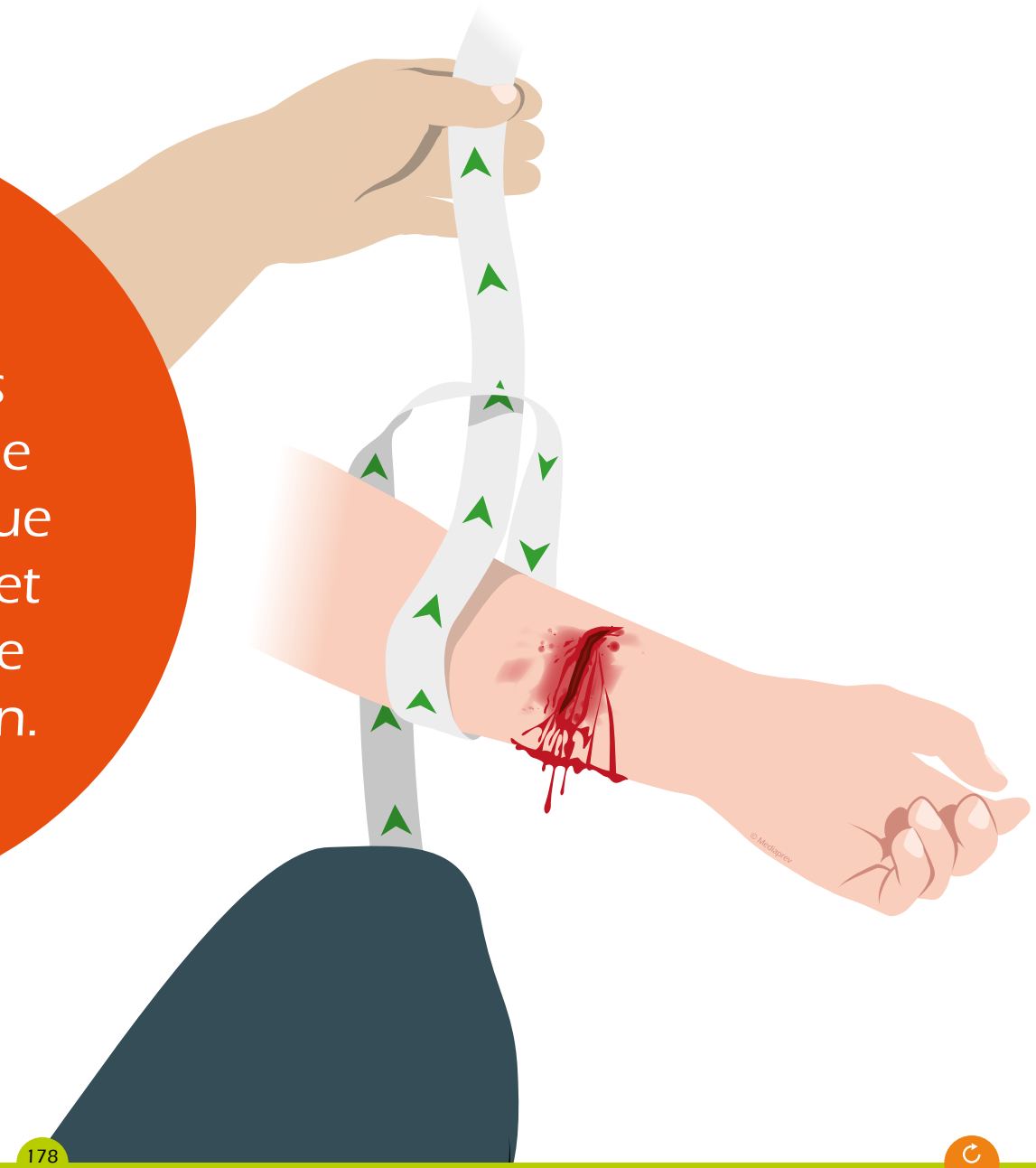


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

EN L'ABSENCE DE BARRE

Serrer le nœud du garrot le plus fortement possible en tirant sur chaque extrémité du lien et réaliser un double nœud de maintien.

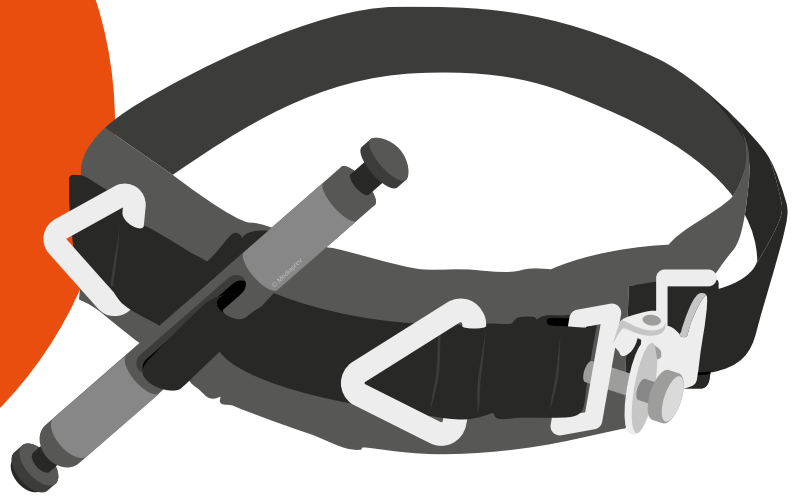


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE GARROT TOURNIQUET

Utiliser de préférence un **garrot tourniquet** de fabrication industrielle.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Le garrot
doit toujours être
visible et ne **jamais**
être retiré.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SURVEILLER L'ÉTAT DE LA VICTIME

Si elle répond, lui **parler** régulièrement et la rassurer.

Protéger la victime contre le froid et/ou les intempéries, la réchauffer.

En cas d'aggravation (sueurs abondantes, sensation de froid, pâleur intense, ou si la victime ne répond plus), **pratiquer les gestes** qui s'imposent et rappeler les secours.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIERS

LE SAIGNEMENT DE NEZ



Installer la victime en **position assise tête en avant** (ne pas l'allonger).

Lui demander de **se moucher vigoureusement**.

Lui demander de **comprimer ses narines** avec les doigts, **pendant 10 minutes**, sans relâcher.

Si le saignement ne s'arrête pas ou à la suite d'une chute ou d'un coup ou si la victime prend certains médicaments, **demander un avis médical**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIERS

LA VICTIME VOMIT OU CRACHE DU SANG

Faire alerter ou alerter immédiatement les secours médicalisés.

Installer la victime dans la position où elle se sent le mieux.

Surveiller la victime.



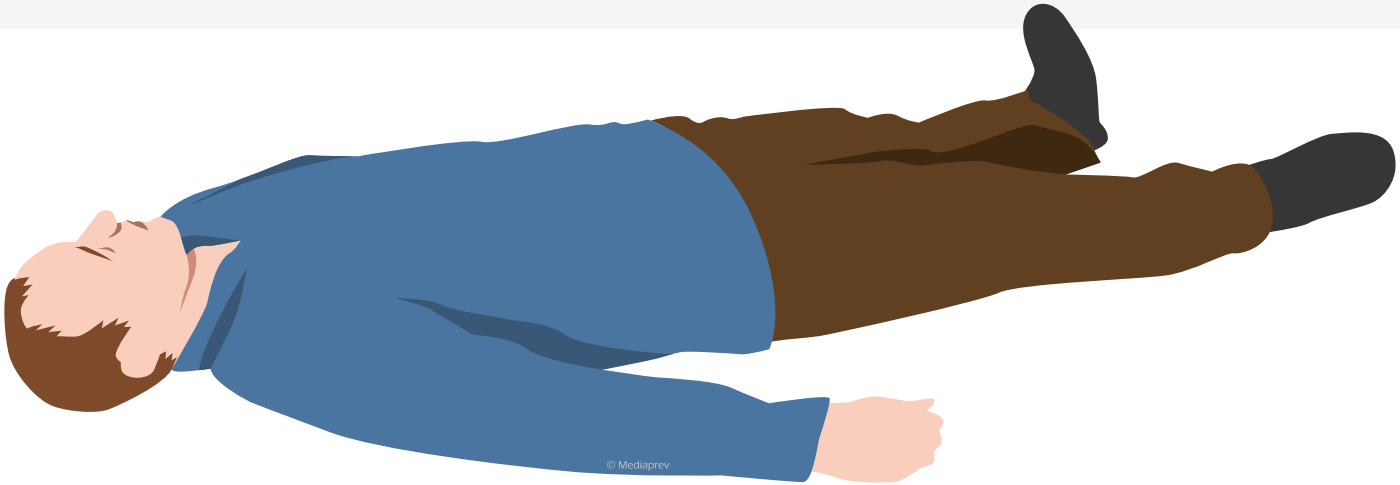
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

CAS PARTICULIERS

AUTRES HÉMORRAGIES *(TOUTE PERTE DE SANG PAR UN ORIFICE NATUREL)*

Allonger la victime.

Demander un **avis médical** et appliquer les consignes.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONTACT AVEC LE SANG DE LA VICTIME

Ne pas porter ses mains à la bouche, au nez ou aux yeux.

Ne pas manger avant de s'être lavé les mains.

Retirer les vêtements souillés de sang.

Laver la zone souillée.

Se désinfecter (gel hydro-alcoolique...).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

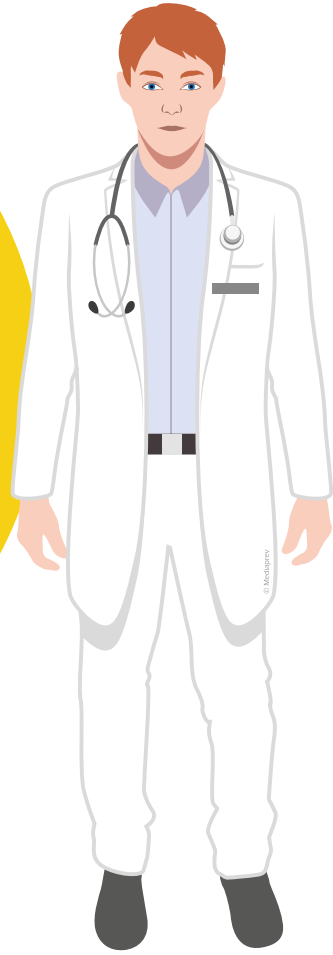
Sommaire

CAS PARTICULIERS

CONTACT AVEC LE SANG DE LA VICTIME

Si la personne exposée présente une plaie ayant été souillée ou si la projection a eu lieu sur le visage

Demander un **avis médical** sans délai.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

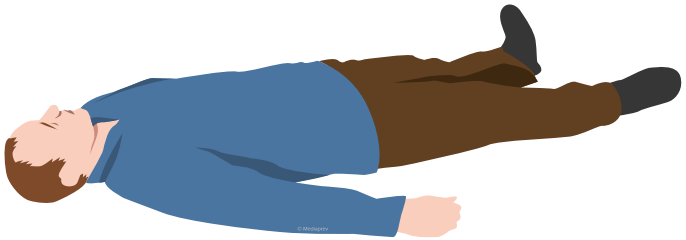
LES POINTS CLÉS

1 Appuyer

2 Allonger

3 Alerter







© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

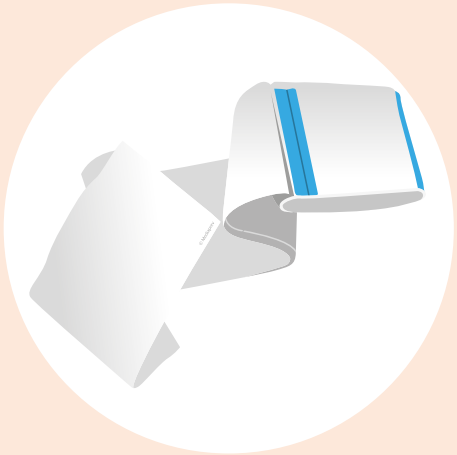
Sommaire

MATÉRIEL RECOMMANDÉ

Paire de **gants** non souillés



Coussin hémostatique



Garrot industriel



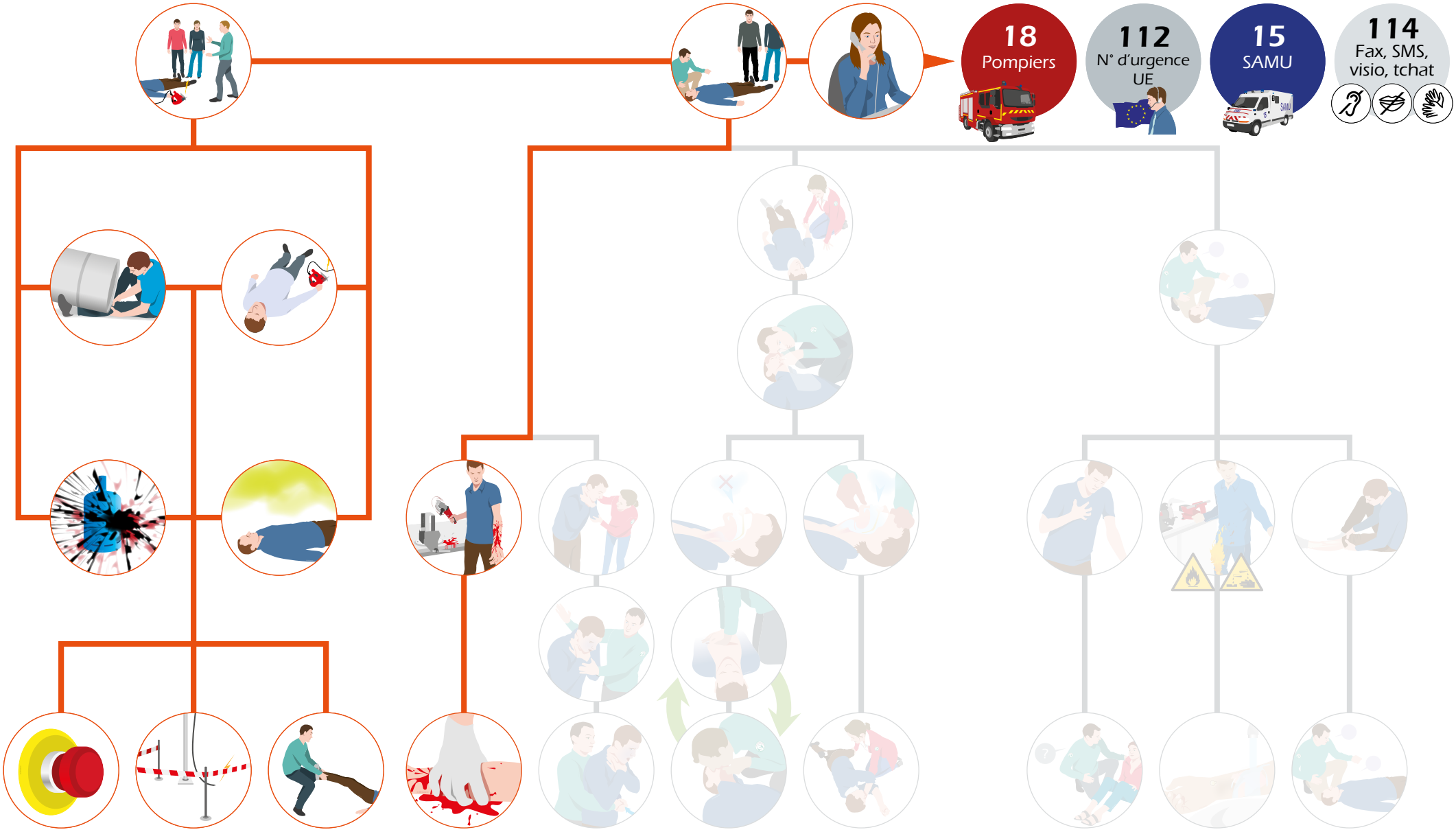
Couverture de survie



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 2
LA VICTIME S'ÉTOUFFE

Objectifs

Que feriez-vous ?

Reconnaitre le type d'obstruction

Obstruction complète

Obstruction partielle

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Repérer l'obstruction brutale des voies aériennes et identifier l'obstruction complète ou partielle

- Réaliser l'enchaînement des techniques qui permettent d'obtenir une désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson en cas d'obstruction complète.

- Indiquer la conduite à tenir à adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Maxime, secrétaire dans une agence d'intérim, est débordé de travail. Pour gagner du temps, **il prend sa pause repas à son poste de travail**. C'est alors qu'il s'étouffe.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

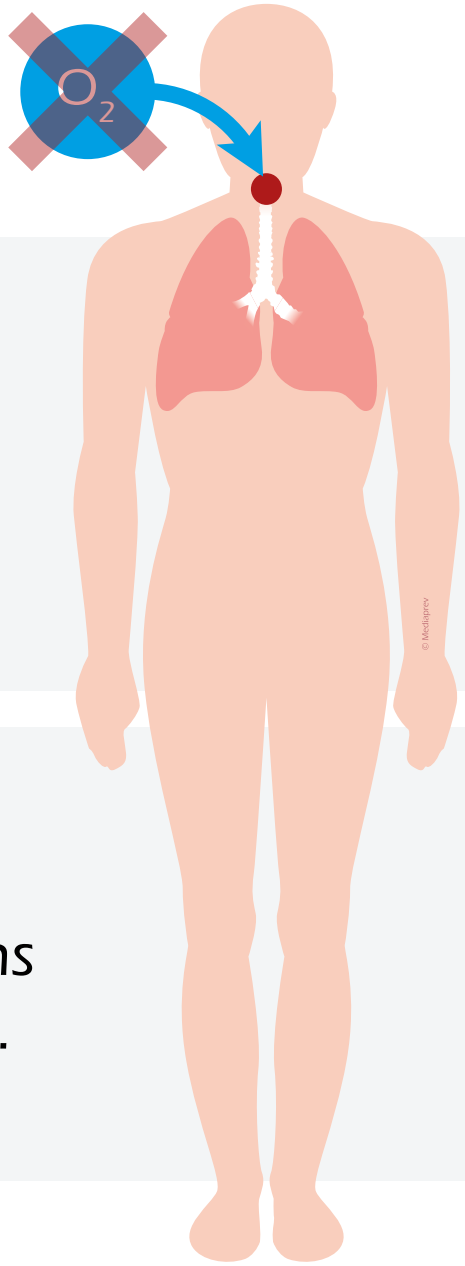
Les actions de **prévention**

Ne pas manger à son poste de travail.

Prendre une **vraie pause**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire



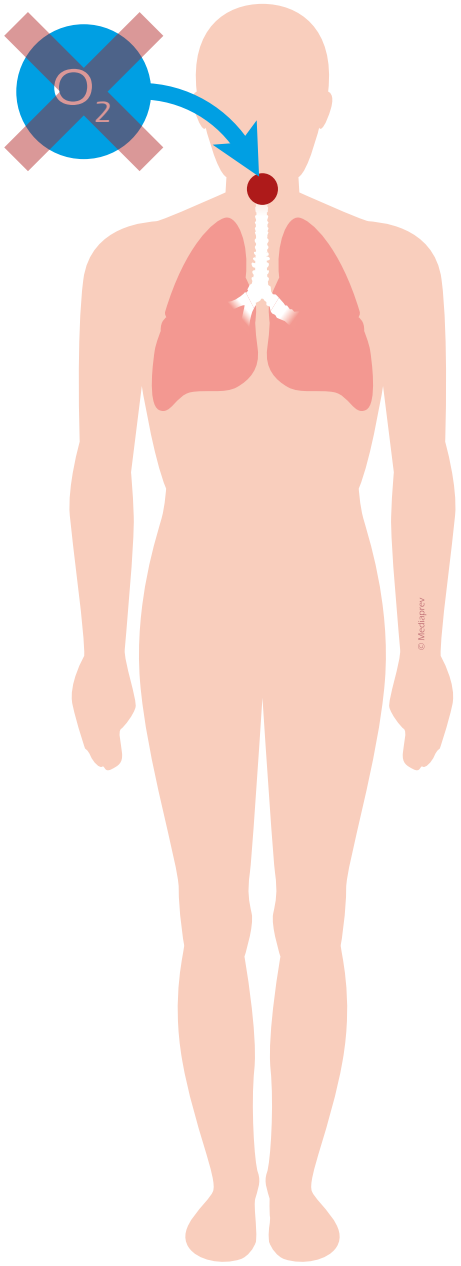
Les voies aériennes permettent le **passage de l'air** extérieur vers les poumons et inversement.

Si ce passage est interrompu ou fortement limité, **l'oxygène n'atteint pas** suffisamment les poumons et la vie de la victime est immédiatement menacée.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'intervention
d'un sauveteur SST
est alors essentielle.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

RECONNAÎTRE LE TYPE D'OBSTRUCTION

Poser une question à la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

RECONNAÎTRE LE TYPE D'OBSTRUCTION

Poser une question à la victime.

Obstruction complète

La personne ne parle pas, ne tousse pas, devient bleue, garde la bouche ouverte, fait « oui de la tête ».

L'air ne passe pas !



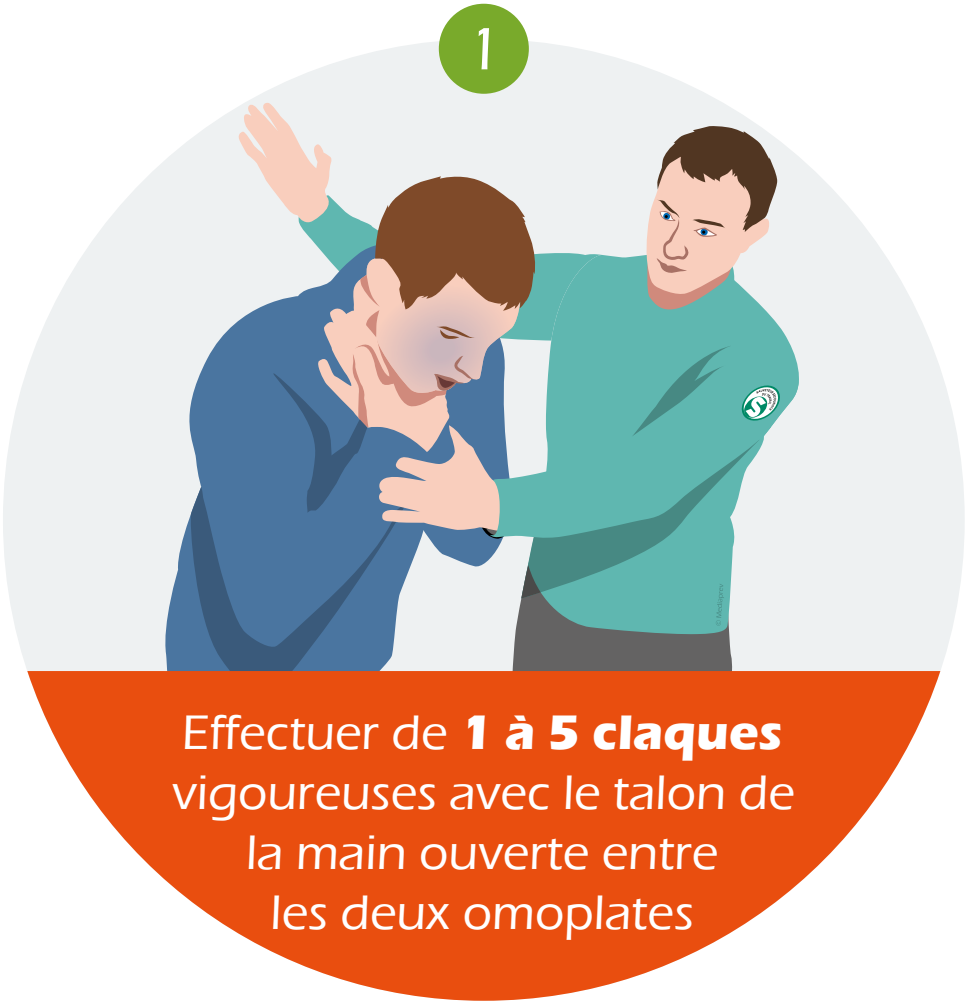
Obstruction partielle

La personne parle ou crie, peut répondre : « Oui, je m'étouffe ! » **ou** « J'ai avalé de travers ! », tousse vigoureusement, respire bruyamment.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ L'ADULTE



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ L'ADULTE

1

Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

2



Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ L'ADULTE

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

Recommencer techniques 1 & 2

2

Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ L'ADULTE

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

Si inefficace

Recommencer techniques 1 & 2

2



Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

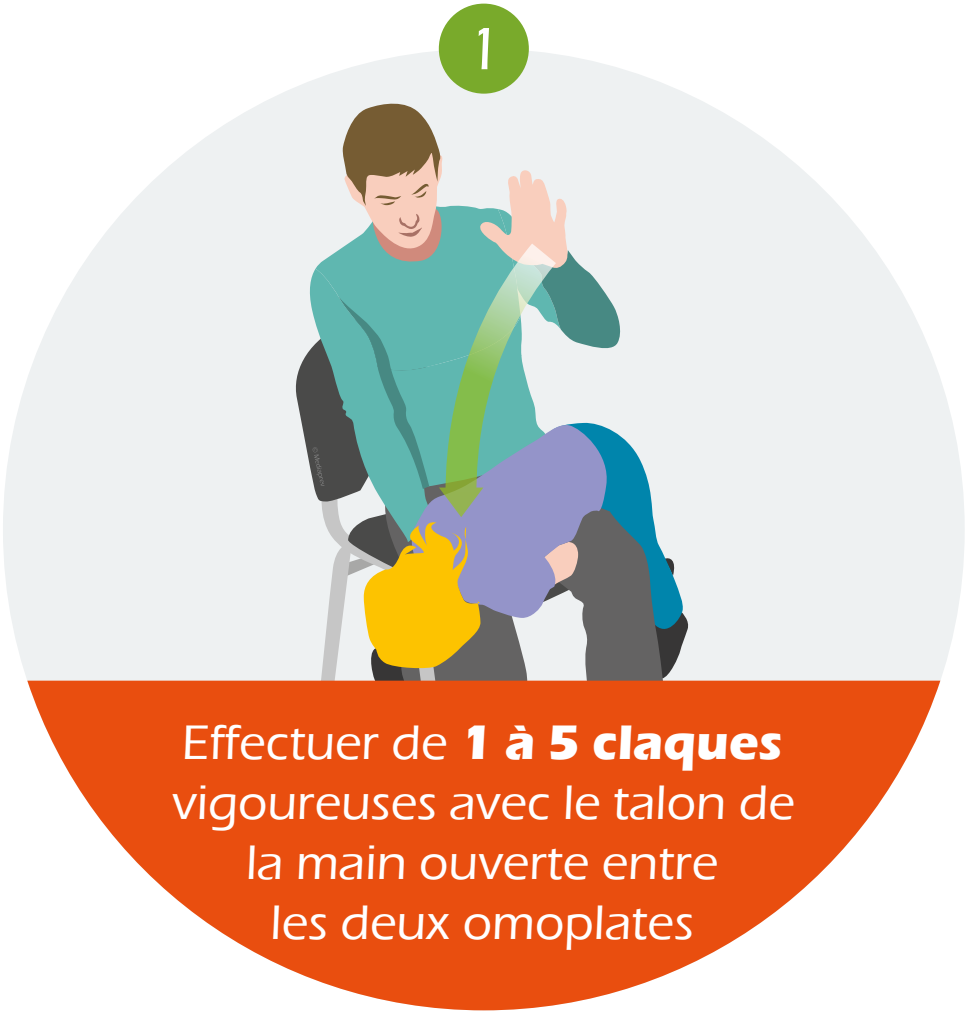
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR LA CUISSE DU SAUVETEUR

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR LA CUISSE DU SAUVETEUR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR LA CUISSE DU SAUVETEUR

1

Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

2



Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR LA CUISSE DU SAUVETEUR

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

Recommencer techniques 1 & 2

2

Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR LA CUISSE DU SAUVETEUR

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

Si inefficace

Recommencer techniques 1 & 2

2

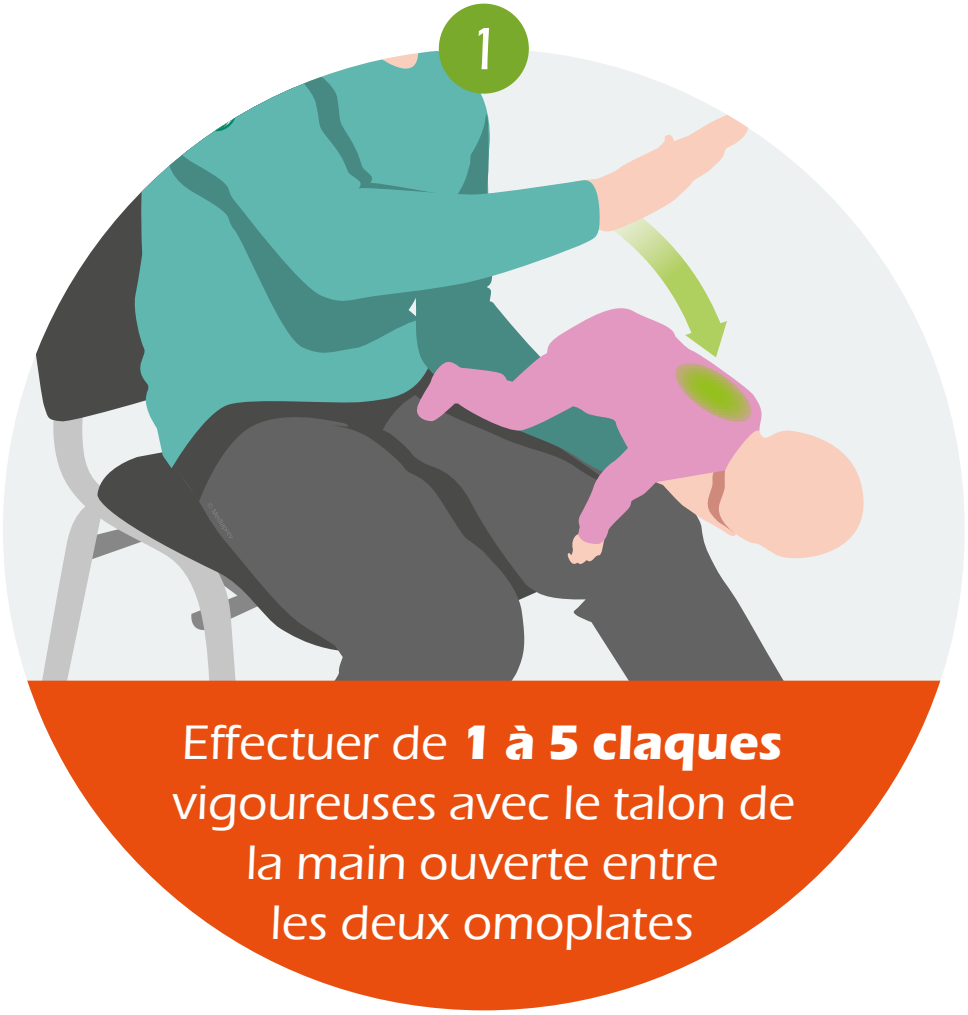


Effectuer de **1 à 5 compressions abdominales** en relâchant entre chacune

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

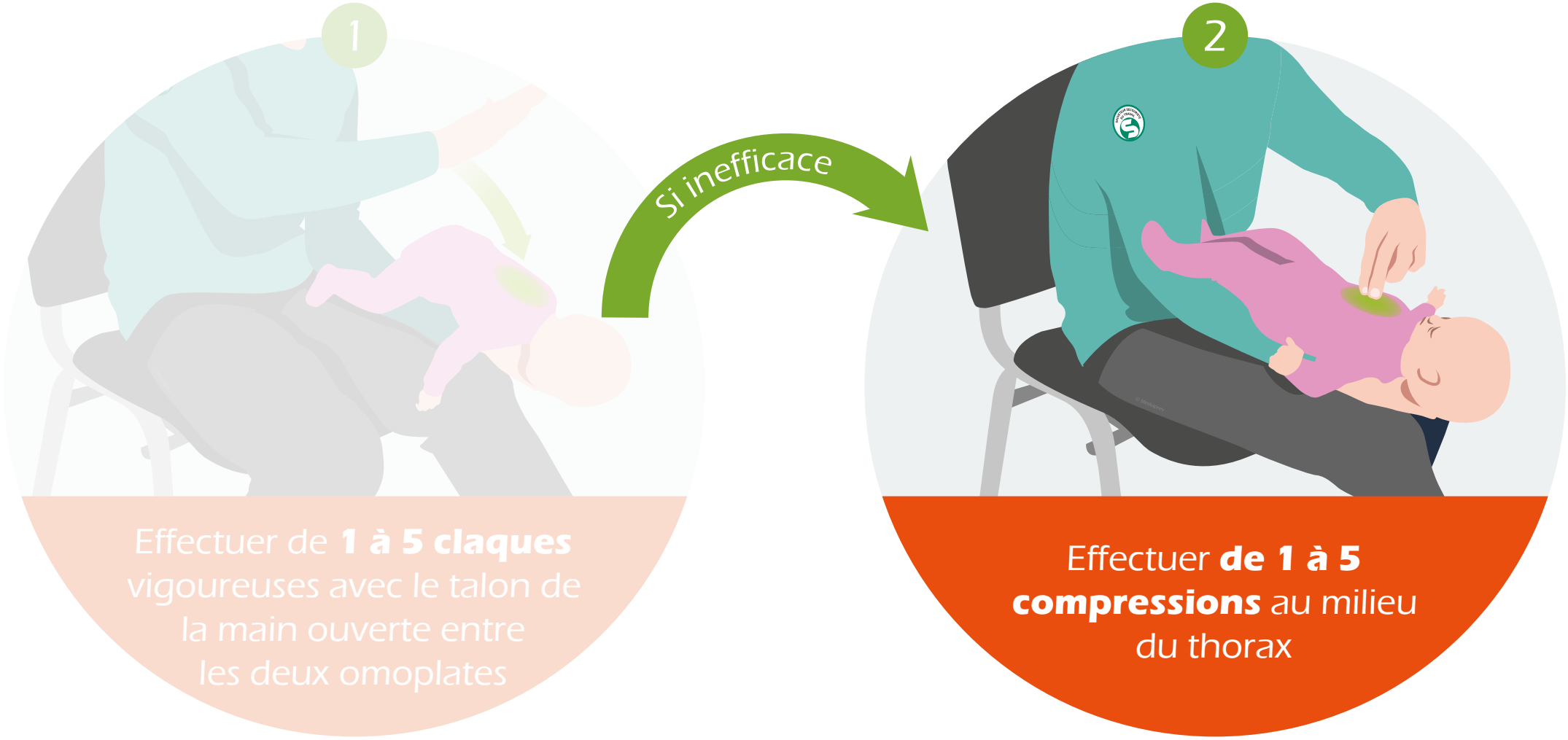
L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR L'AVANT-BRAS DU SAUVETEUR (NOURRISSON, PETIT ENFANT)



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

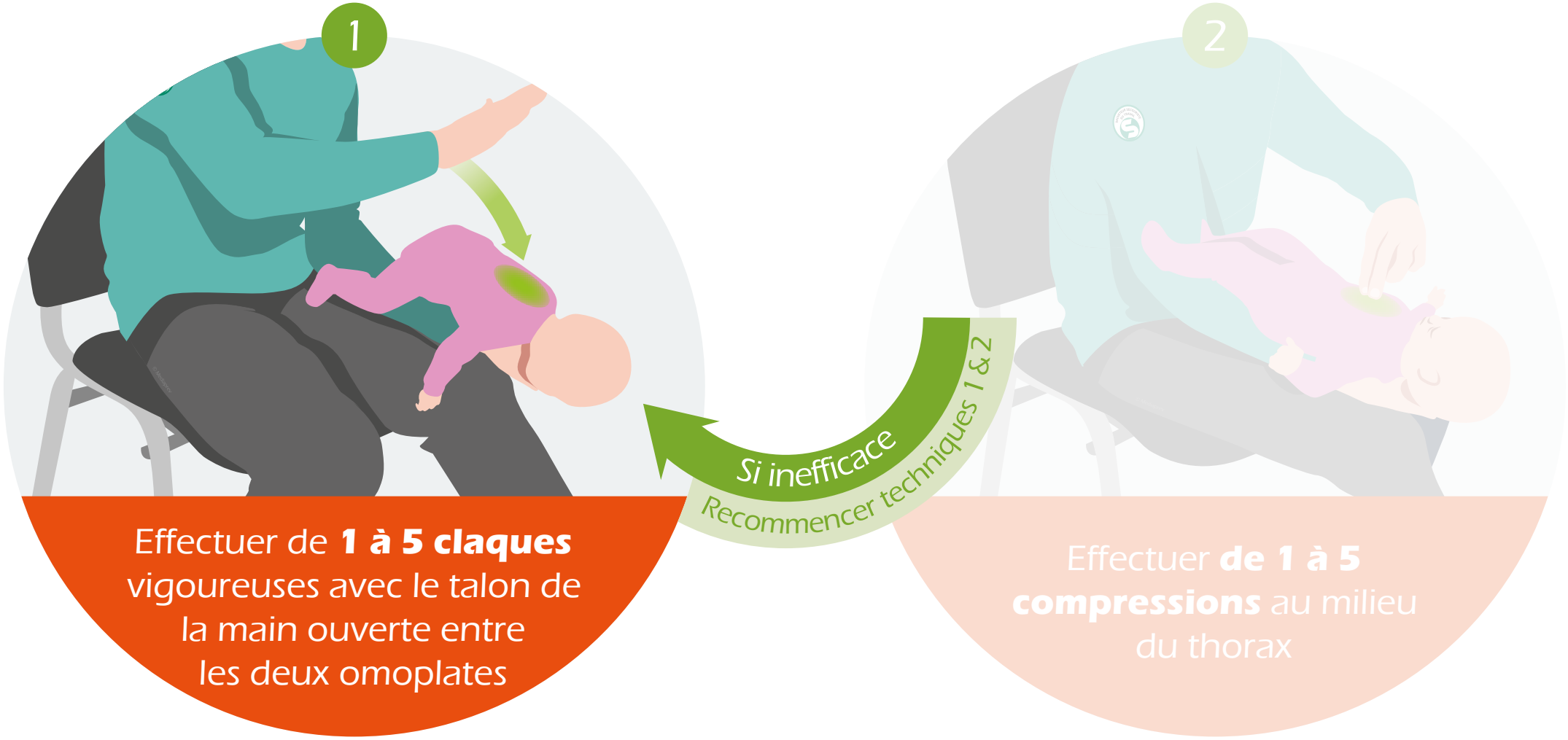
L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR L'AVANT-BRAS DU SAUVETEUR (NOURRISSON, PETIT ENFANT)



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

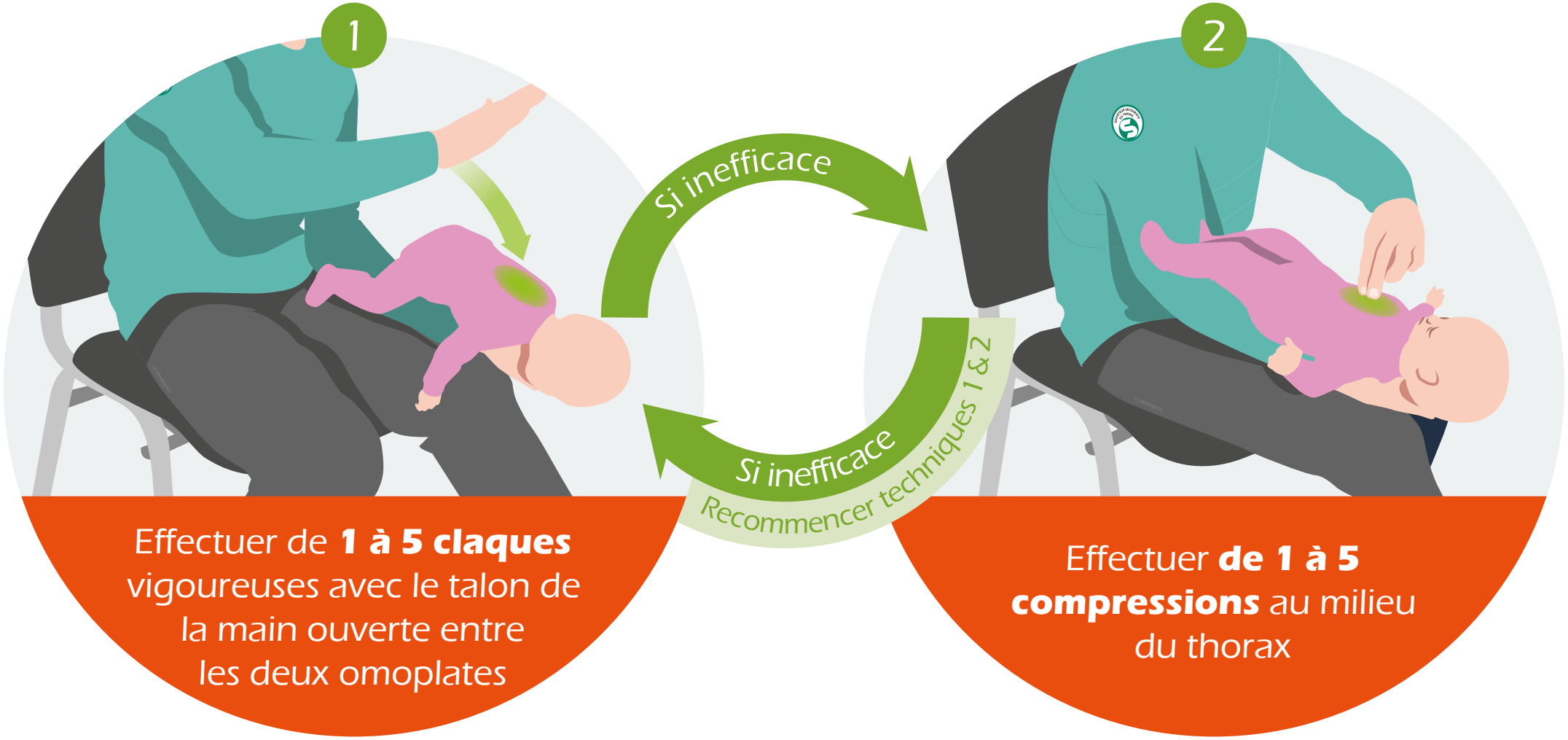
L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR L'AVANT-BRAS DU SAUVETEUR (NOURRISSON, PETIT ENFANT)



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR L'AVANT-BRAS DU SAUVETEUR (NOURRISSON, PETIT ENFANT)



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'OBSTRUCTION COMPLÈTE CHEZ LA VICTIME QUI PEUT TENIR SUR L'AVANT-BRAS DU SAUVETEUR (NOURRISSON, PETIT ENFANT)

Retirer
le corps étranger
de la bouche s'il est
visible et accessible.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

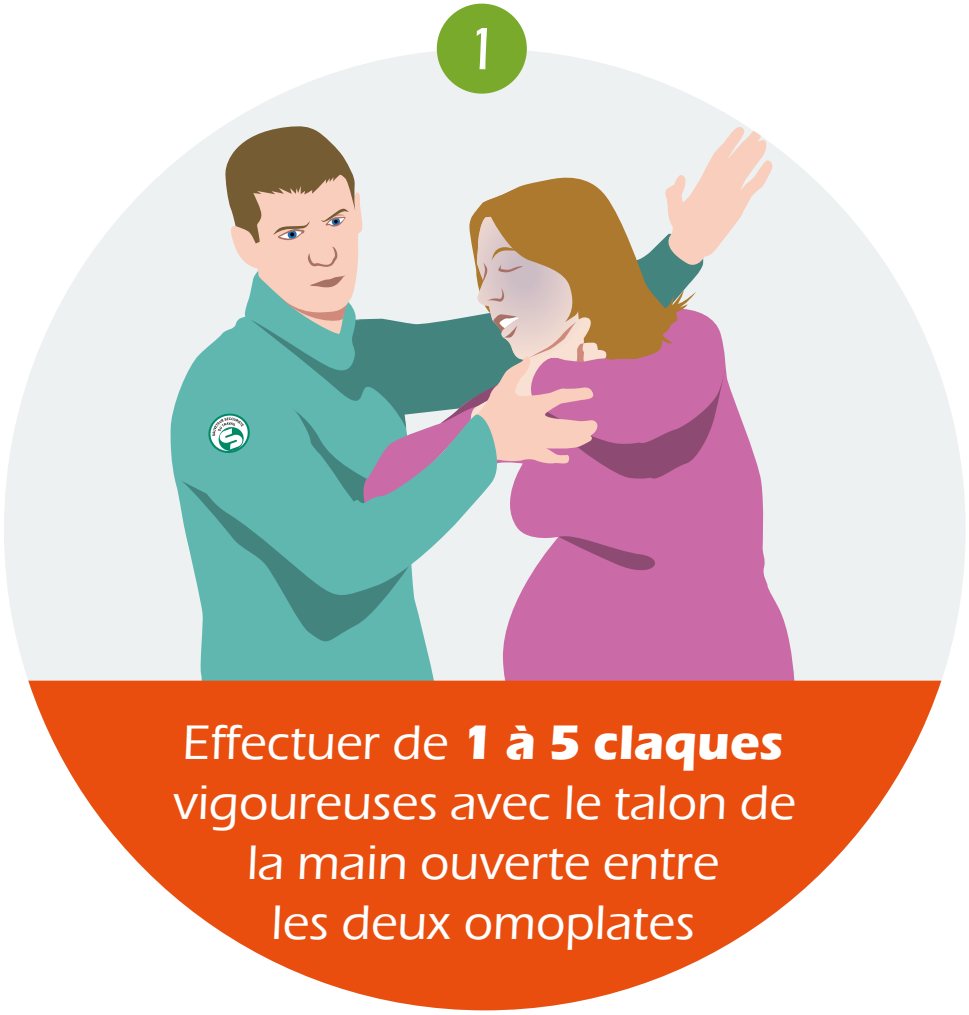
DEVANT UNE PERSONNE OBÈSE OU ENCEINTE

Lorsque la technique de compression abdominale ne peut pas être réalisée, le sauveteur réalisera des **compressions thoraciques**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DEVANT UNE PERSONNE OBÈSE OU ENCEINTE



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DEVANT UNE PERSONNE OBÈSE OU ENCEINTE

1

Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

2



Encercler la poitrine de la victime et **placer le poing** au milieu du sternum puis tirer franchement vers l'arrière

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DEVANT UNE PERSONNE OBÈSE OU ENCEINTE

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace
Recommencer techniques 1 & 2

2

Encercler la poitrine de la victime et **placer le poing** au milieu du sternum puis tirer franchement vers l'arrière

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DEVANT UNE PERSONNE OBÈSE OU ENCEINTE

1



Effectuer de **1 à 5 claques** vigoureuses avec le talon de la main ouverte entre les deux omoplates

Si inefficace

Si inefficace

Recommencer techniques 1 & 2

2



Encercler la poitrine de la victime et **placer le poing** au milieu du sternum puis tirer franchement vers l'arrière

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

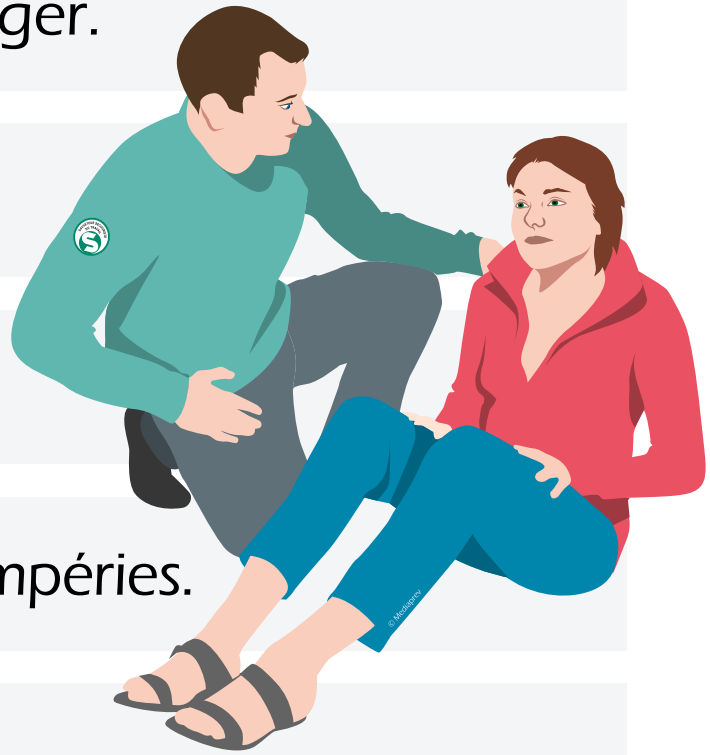
Chez la victime consciente, alitée et difficilement mobilisable, qui présente une obstruction complète des voies aériennes, le SST réalise des **compressions thoraciques** comme pour le massage cardiaque.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBSTRUCTION PARTIELLE

- **Installer** la victime dans la position dans laquelle elle se sent le mieux.
- L'encourager à **tousser** pour rejeter le corps étranger.
- **Faire alerter** ou alerter les secours.
- **Lui parler** régulièrement.
- La **protéger** contre la chaleur, le froid et/ou les intempéries.
- **Surveiller** l'état de la victime



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

OBSTRUCTION PARTIELLE

Si la toux devient inefficace et que la victime montre des signes de fatigue, il convient alors d'appliquer la conduite à tenir devant une obstruction complète.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

OBSTRUCTION PARTIELLE

Ne pas réaliser les techniques de désobstruction complète en présence d'une obstruction partielle.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

SI LA VICTIME PERD CONNAISSANCE

Situation épidémique

Réanimation cardio-pulmonaire

Vérifier la présence du corps étranger dans la bouche (et si nécessaire le retirer) avant de procéder aux 2 insufflations.



Vérifier toutes les 30 compressions si le corps étranger est présent dans la bouche.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Il est nécessaire d'arrêter la réalisation de ces techniques dès l'obtention de la désobstruction.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES POINTS CLÉS

1. Je claque
2. Je comprime
3. J'alerte



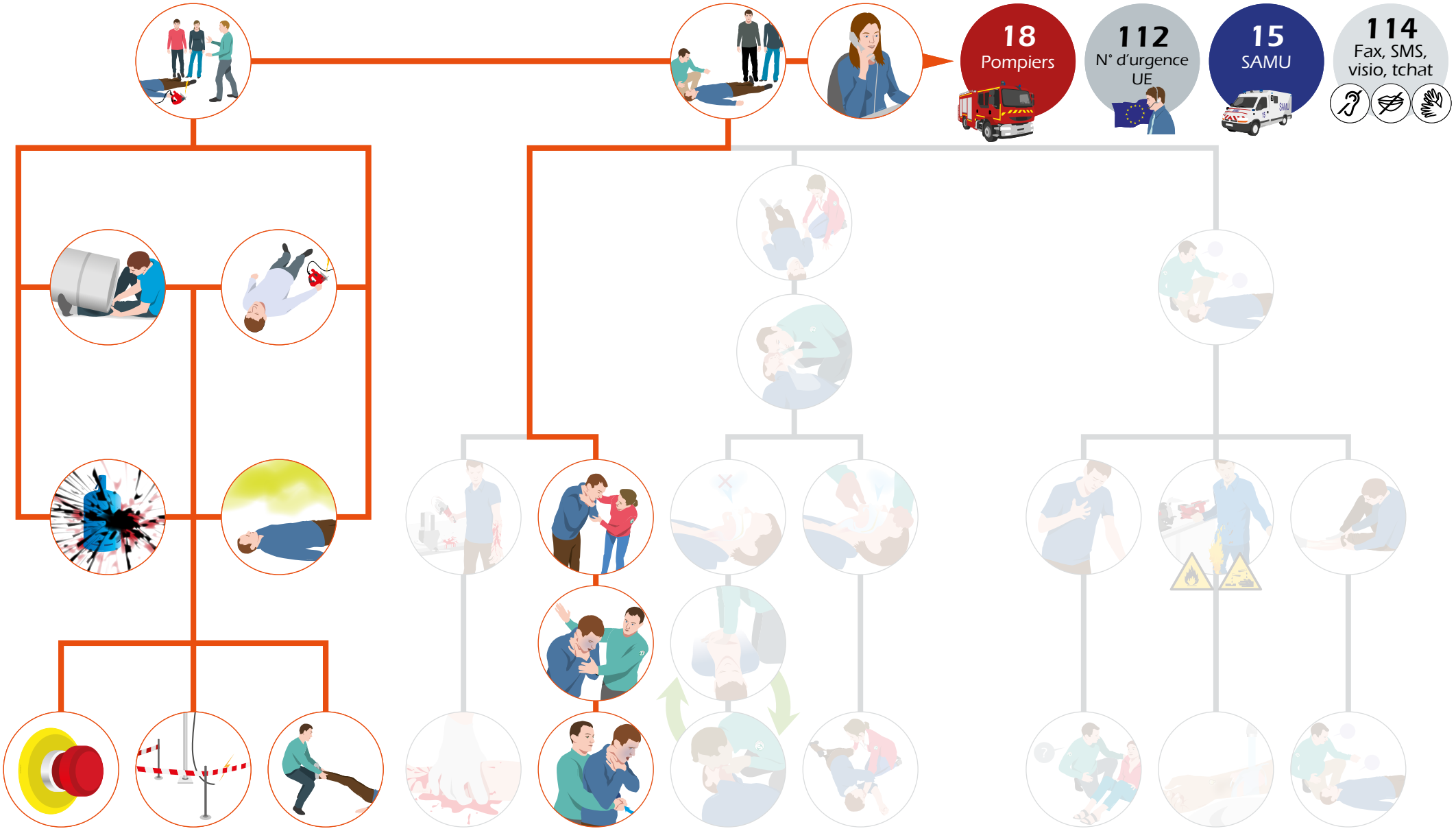




© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 3

LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

Objectifs

Que feriez-vous ?

Mettre au repos

AVC

Accident cardiaque

Autres types de malaise

Se renseigner sur l'état de santé habituel de la victime

Prévention des malaises vagaux

Malaises provoqués par la chaleur

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Observer les signes d'un malaise.

- Mettre au repos une personne victime d'un malaise, l'écouter, la questionner, prendre un avis médical et assurer sa surveillance.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **prévention**

Utiliser un appareil (diable...) pour réduire les efforts.

Former le personnel.

Repenser la logistique afin de réduire les efforts.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

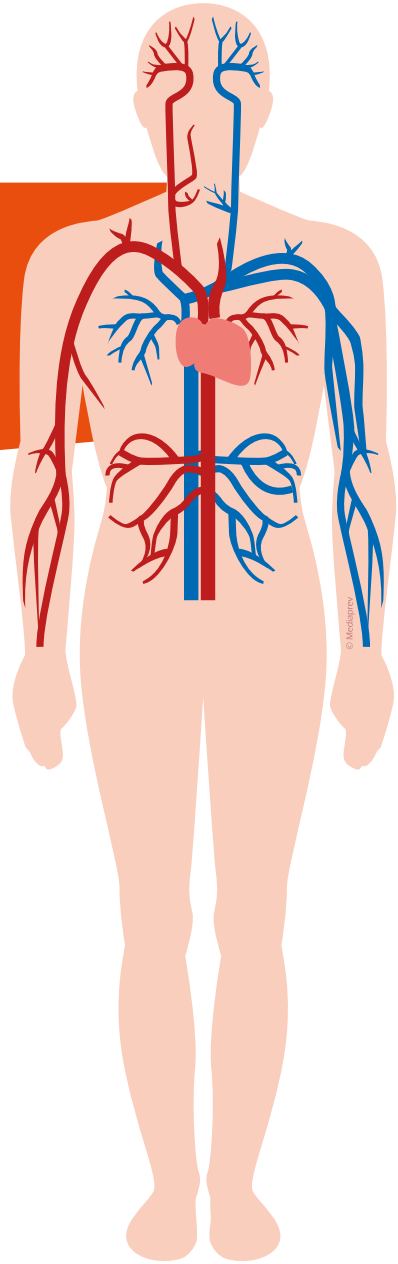
Sécuriser la zone selon la situation.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Notre corps fonctionne essentiellement grâce à l'association de **trois systèmes centraux**

- Système nerveux
- Système respiratoire
- Système circulatoire



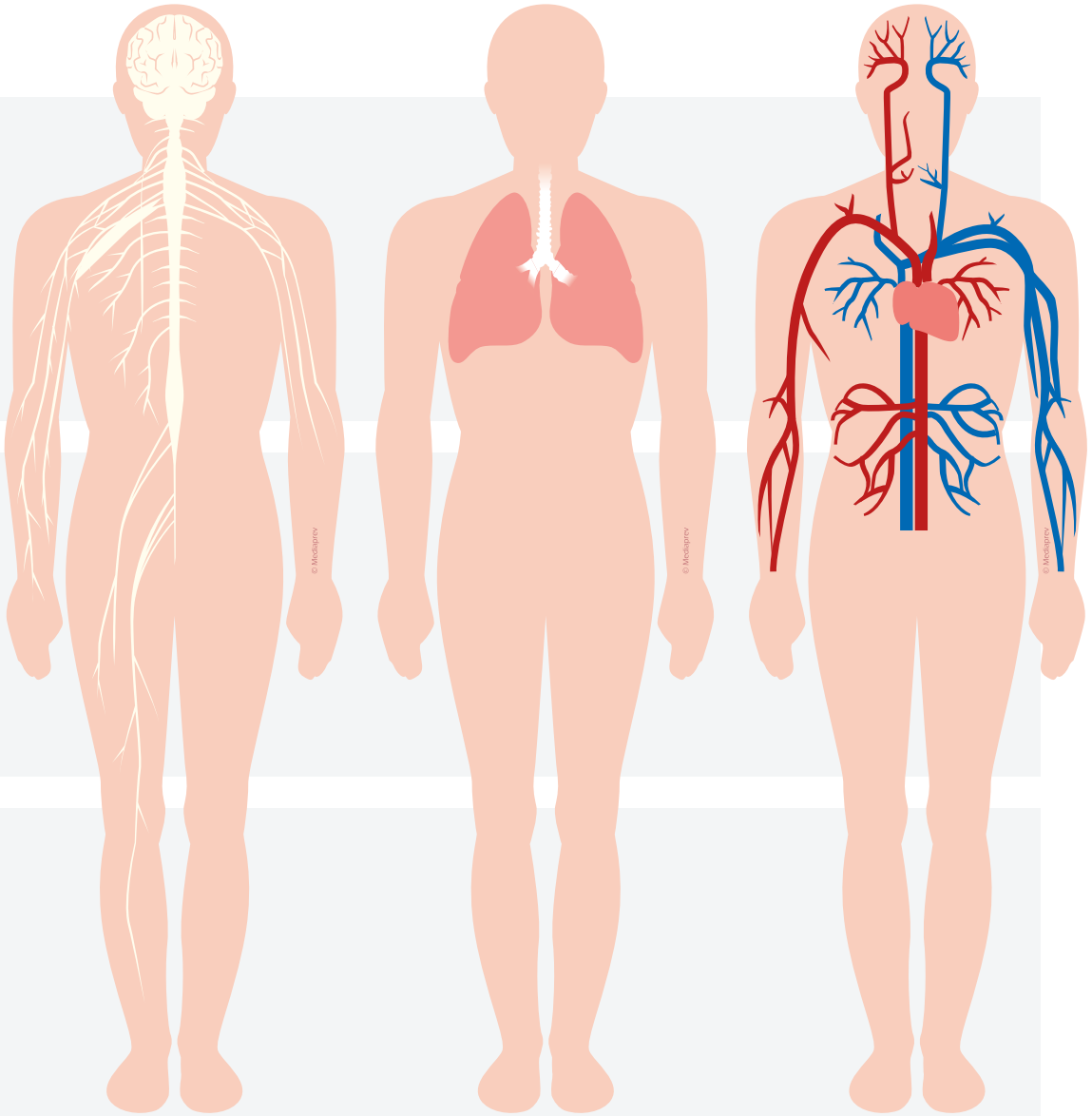
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les malaises traduisent donc une **défaillance** de l'organisme.

Certains **signes avant-coureurs** peuvent généralement alerter.

L'altération de l'un de ces systèmes peut rapidement mettre en péril la vie de la victime.

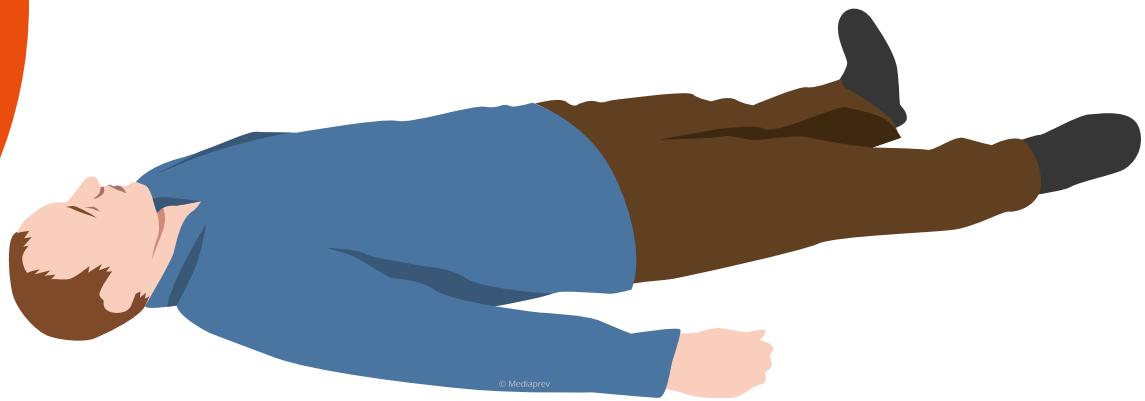


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

METTRE AU REPOS

En l'absence
de gêne respiratoire,
allonger confortablement
la victime ou la mettre
dans la position où elle
se sent le mieux.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

METTRE AU REPOS

Asseoir la victime en cas de **difficultés respiratoires**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

METTRE AU REPOS

Sinon, installer la victime dans la position où elle se sent le mieux.

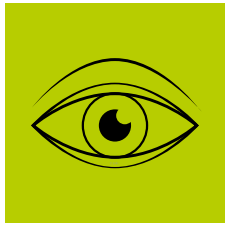
Rassurer la victime en lui parlant régulièrement.

Si nécessaire, **desserrer** les vêtements de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



OBSERVER LES SIGNES D'APPARITION SOUDAINE, ISOLÉS OU ASSOCIÉS, MÊME DE TRÈS COURTE DURÉE, QUI PEUVENT ORIENTER LE MÉDECIN VERS :

Un accident vasculaire cérébral (AVC)

- Faiblesse ou paralysie d'un bras
- Déformation de la face
- Trouble de la vision
- Mal de tête sévère, inhabituel
- Difficulté de langage (incohérence de la parole) ou de compréhension
- Perte d'équilibre, instabilité de la marche ou chute inexpliquée

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBSERVER LES SIGNES D'APPARITION SOUDAINE, ISOLÉS OU ASSOCIÉS, MÊME DE TRÈS COURTE DURÉE, QUI PEUVENT ORIENTER LE MÉDECIN VERS :

Un accident cardiaque

Douleur dans la poitrine



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBSERVER LES SIGNES D'APPARITION SOUDAINE, ISOLÉS OU ASSOCIÉS, MÊME DE TRÈS COURTE DURÉE, QUI PEUVENT ORIENTER LE MÉDECIN VERS :

AVC,
accident cardiaque,
deux pathologies qui imposent une prise en charge urgente.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

AUTRES TYPES DE MALAISE

Si la victime se plaint :

D'une **douleur abdominale** intense

D'une **difficulté** à respirer ou à parler

D'une **sensation de froid** et présente des sueurs abondantes ou une pâleur intense.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

AUTRES TYPES DE MALAISE



Une maladie infectieuse qui peut être contagieuse :

Une **fièvre** (>37,8°C), une sensation de fièvre et des frissons

Des **sueurs** abondantes

Des **courbatures**, une sensations de fatigue intense

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SIGNES DE MALADIE INFECTIEUSES



Devant des signes de maladie infectieuses et plus particulièrement en **période épidémique** (Covid-19), pratiquer les règles de protection adaptées

Appliquer les **mesures barrières**, de distance physique et d'isolement.

Demander à la victime de porter un **masque**, lui proposer de le retirer si cela gêne sa respiration.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SE RENSEIGNER SUR L'ÉTAT DE SANTÉ HABITUEL DE LA VICTIME

La questionner ou interroger son entourage :

- Quel **âge** a-t-elle ?
- Est-ce la **première fois** ?
- Quel est le **type** de douleur ?
  (sensation de serrement, piqûre, brûlure...)
- **Où** a-t-elle mal ?
- Depuis **combien de temps** a-t-elle ce malaise ?
- A-t-elle récemment été **malade** et/ou hospitalisée ?
- Suit-elle un **traitement** ?

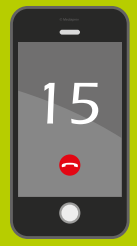


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRENDRE UN AVIS MÉDICAL (SAMU)

Alerter



Appliquer leurs **consignes**

Réconforter la victime et réaliser les gestes nécessaires

En cas **d'évolution**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIERS

La victime demande du **sucre**.



Lui en **donner** (de préférence en morceau).

La victime suit un **traitement**.



Si la victime demande son traitement (sur prescription préalable ou sur conseil d'un médecin préalablement alerté), vous pouvez **l'aider** à prendre celui-ci.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Quand la victime déclare faire régulièrement des **malaises « vagaux »** et présente ou décrit des signes comme :

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Un **étourdissement**

Des **nausées**

Des **sueurs**

Une sensation de **chaleur**

Des **points noirs** devant les yeux

Un sentiment de **perte de conscience** imminente

S'il est impossible de l'allonger, inviter la victime à réaliser l'une des ***manœuvres physiques*** *suivantes pour éviter une perte de connaissance, en agissant sur la circulation :*

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Accroupissement (si la victime est debout)

Se placer en **position accroupie**.

Baisser la tête comme pour la mettre entre les deux genoux.



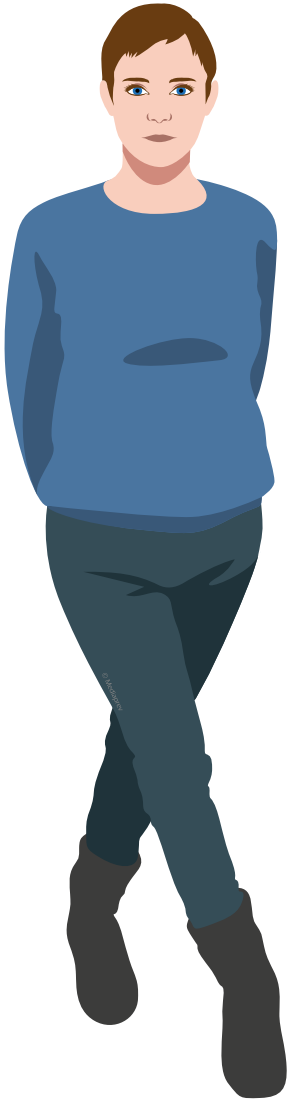
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Croisement des membres inférieurs

La victime peut être en position allongée ou debout en prenant appui contre un mur.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Croisement des membres inférieurs

Croiser les membres inférieurs.

Contracter les muscles en essayant de tendre les jambes.

Serrer les fesses.

Contracter la ceinture abdominale.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PRÉVENTION DES MALAISES VAGAUX

Crochetage des doigts et tension des bras

Agripper les deux mains par les doigts en crochets.

Écarter les coudes de la poitrine au maximum.

Contracter les deux membres supérieurs en tirant comme pour essayer de séparer les deux mains.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

MALAISE DÛ À LA CHALEUR

En cas de malaise dû à la **chaleur**
(ambiance thermique chaude ou effort prolongé)



Installer la victime dans un **endroit frais**.



Prendre si possible sa **température**.

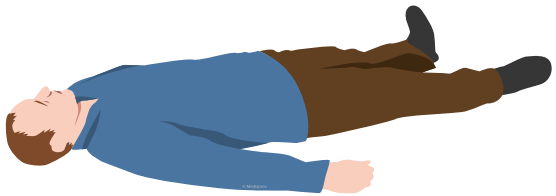


La **rafraichir** avec de l'eau *(brumisateur, douche, bain, sac de glace, boire de l'eau...)* **ou avec un ventilateur.**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES POINTS CLÉS

1. Mettre au repos
2. Observer
3. Questionner
4. Alerter





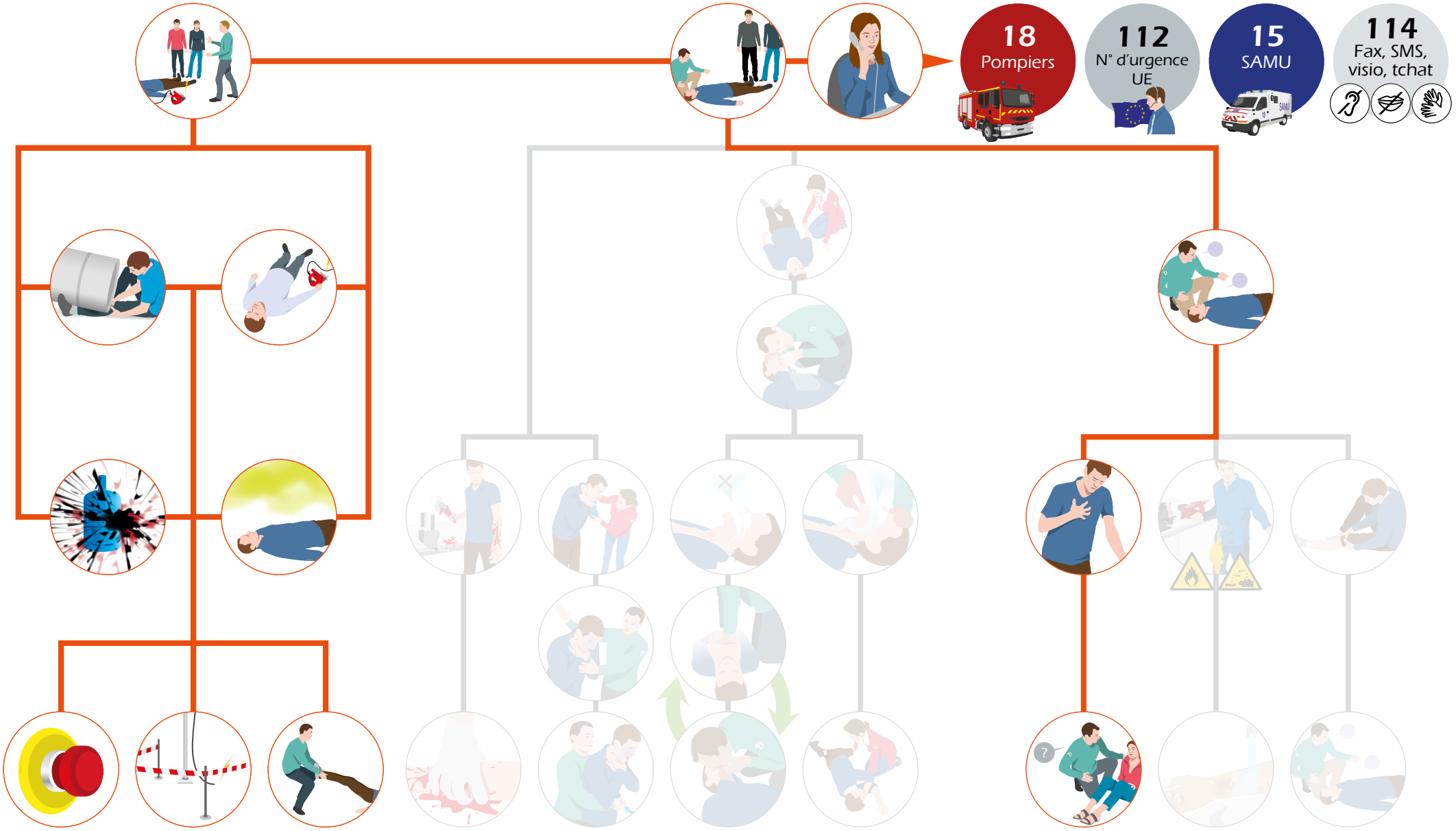




© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 4

LA VICTIME SE PLAINT DE BRÛLURES

Objectifs

Que feriez-vous ?

Brûlures thermiques

Brûlures par produits chimiques

Brûlures internes par ingestion ou inhalation

Brûlures électriques

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de brûlures et la conduite à tenir associée.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Théo, stagiaire dans un garage automobile, effectue le contrôle de niveau du liquide de refroidissement sur un véhicule venant d'arriver, suite à la demande du patron. Alors qu'il dévisse le bouchon, un jet de vapeur sous pression lui **brûle** le visage et les poumons.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **prévention**

Informer le personnel des risques.



Porter une **tenue adaptée**...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

Écarter la victime.

Fermer le capot...



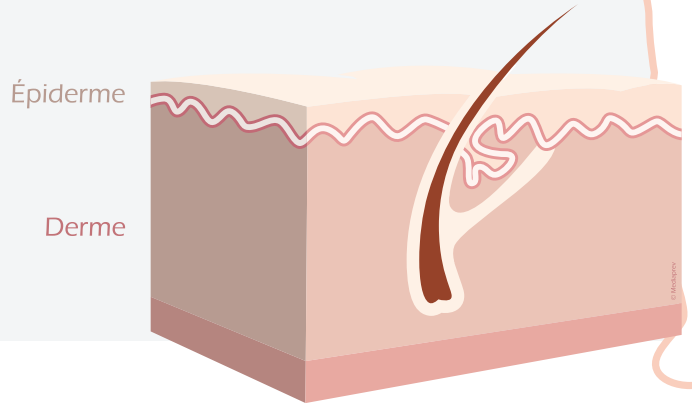
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

La peau permet de **protéger** notre organisme contre les agressions extérieures.

Une **lésion** de la peau provoquée par brûlure provoquera une vive douleur et pourrait engendrer des infections.

Cela peut également créer, selon l'étendue de la zone brulée, une défaillance grave pouvant être **mortelle**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

La **prise en charge** rapide d'une personne victime de brûlure est primordiale.

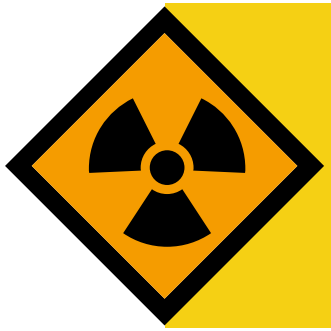
Plus cette prise en charge est tardive, plus les ***séquelles*** sont importantes.



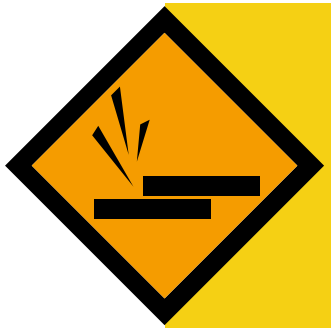
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE BRÛLURES ?



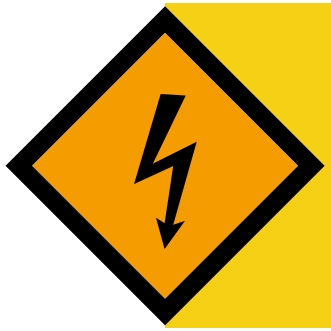
Par radiation



Par frottement



Thermique



Électrique



Chimique

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES THERMIQUES

Supprimer
la cause ou soustraire
la victime à la cause.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24



BRÛLURES THERMIQUES

Retirer les vêtements et bijoux seulement s'ils ne sont pas collés à la peau.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES THERMIQUES

Brûlure **simple**

Refroidir jusqu'à disparition de la douleur.

Protéger avec un pansement adapté ou un film plastique type film alimentaire propre.

Demander un **avis médical** (vaccination tétanos, enfant, bébé, si apparition de fièvre, douleur, rougeur...).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES THERMIQUES

Brûlure **grave**

Faire alerter ou alerter.

Arroser pendant au moins 10 min, idéalement 20 min.

Mettre au **repos**.

Surveiller et tenir informés les secours si besoin.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES PAR PRODUITS CHIMIQUES

Se protéger pour **éviter tout contact** avec le produit chimique *(gants...)*.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES PAR PRODUITS CHIMIQUES

PROJECTION SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS

- Demander à la victime de se **rincer** immédiatement et abondamment à l'eau courante tempérée *(au moins 10 minutes, idéalement 20 minutes)*.
- **Ôter** les vêtements imbibés et les chaussures en se protégeant
- **Faire alerter** ou alerter en précisant le nom des produits chimiques en cause.
- **Surveiller** l'état de la victime.
- Se **laver** les mains après avoir réalisé les gestes de secours.



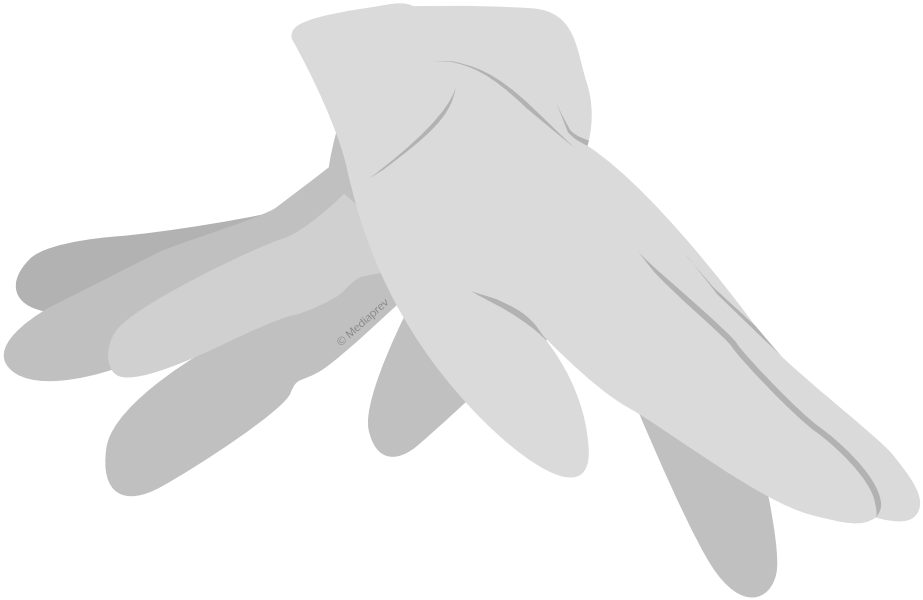
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES PAR PRODUITS CHIMIQUES

PROJECTION DE LIQUIDE CHIMIQUE DANS L'OEIL

Se protéger les mains, si possible avec des gants.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



BRÛLURES PAR PRODUITS CHIMIQUES

PROJECTION DE LIQUIDE CHIMIQUE DANS L'OEIL



Se protéger les mains, si possible avec des gants.



Rincer l'oeil abondamment à l'eau, le plus tôt possible (pendant au moins 15 min).



S'assurer que l'eau de lavage ne coule pas sur l'oeil sain.



Faire alerter ou alerter en précisant le nom des produits chimiques en cause.



Surveiller l'état de la victime.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES INTERNES PAR INGESTION OU INHALATION

Placer la victime en **position assise** pour faciliter sa respiration.

Demander un **avis médical**.

Conserver les **informations sur le produit** en cause (conditionnement, emballage, fiche de données de sécurité...).

Ne **jamais** faire vomir et/ou ne jamais lui donner à boire.

Surveiller l'état de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



En cas de brûlure avec un produit chimique, consulter et conserver les informations de la **fiche de données de sécurité**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

BRÛLURES ÉLECTRIQUES



Supprimer le danger avant de toucher la victime.

Arroser la zone brûlée visible à l'eau courante tempérée.

Faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes.

Surveiller la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Aucun produit
ne doit être appliqué
sur une brûlure
sans avis médical.

Face à tout
type de brûlure,
ne jamais percer
les cloques.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

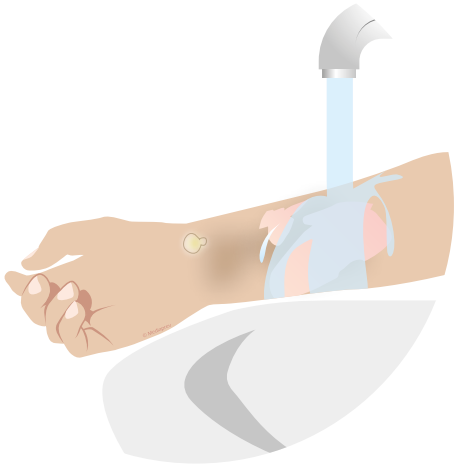
Sommaire

LES POINTS CLÉS

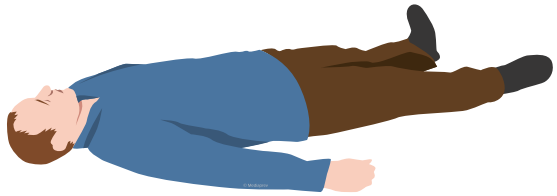
1 Arroser

2 Alerter

3 Allonger



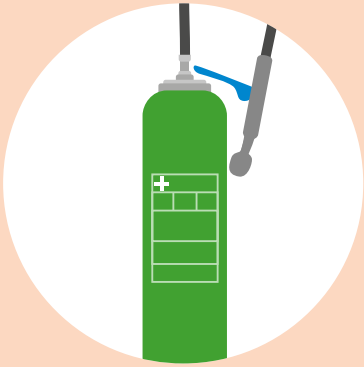




© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

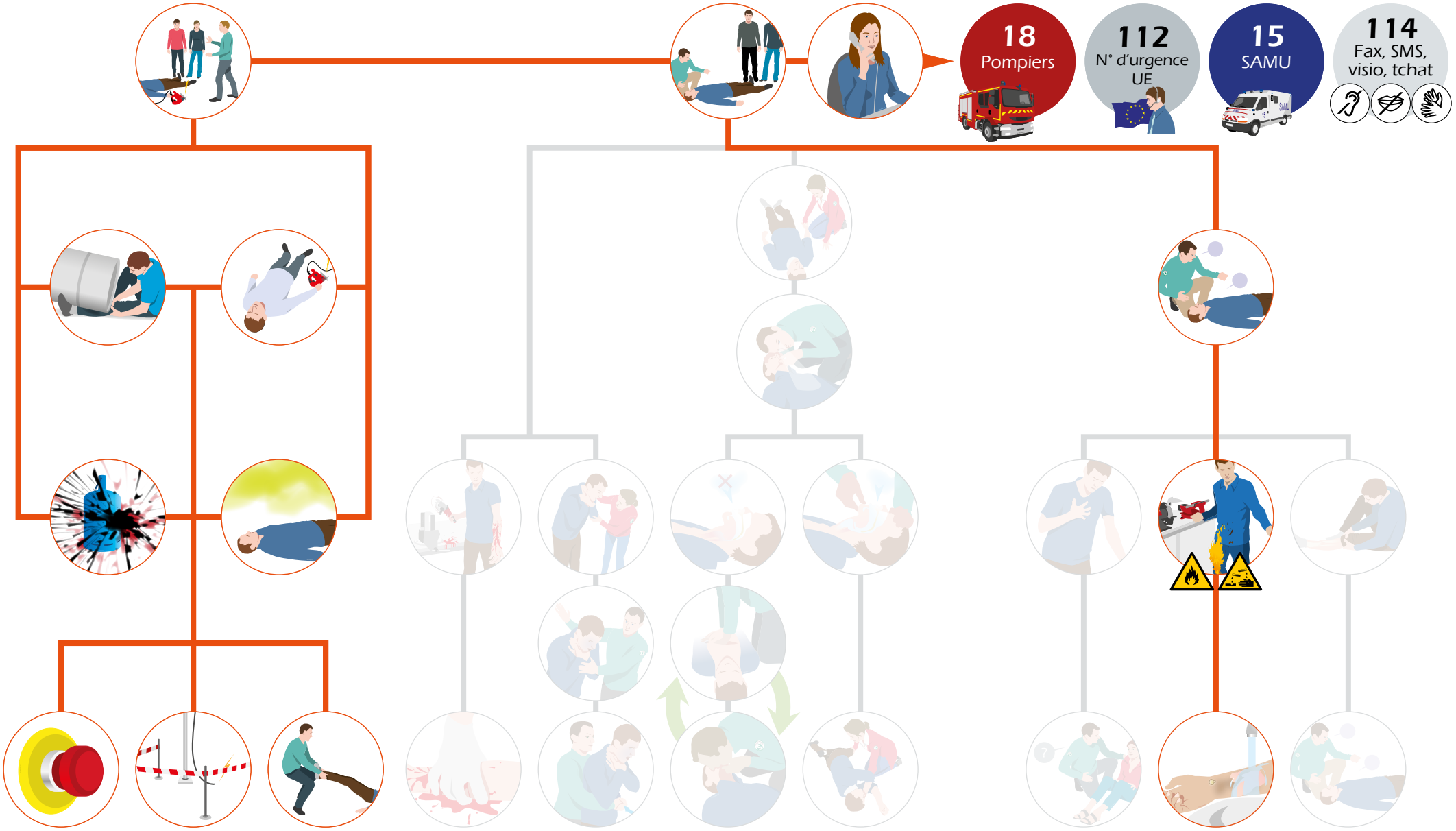
Sommaire

MATÉRIEL RECOMMANDÉ

Paire de **ciseaux**	**Couverture anti-feu**	**Compresse** de gel d'eau	**Couverture de survie**	**Douche** portative
				

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 5

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE DOULEUR EMPÊCHANT CERTAINS MOUVEMENTS

- Objectifs
- Que feriez-vous ?
- Douleur au cou
- Douleur d'un membre

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

Éviter toute mobilisation d'une personne victime d'une atteinte traumatique des os ou des articulations, en attendant les secours.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Jules est commis dans un restaurant. Alors qu'il descend des vestiaires du personnel, il **glisse** alors sur une flaque d'huile présente dans les escaliers et chute lourdement. Il se plaint de vives douleurs dans le dos et le cou.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **prévention**

Organiser des **nettoyages** périodiques.

Utiliser un revêtement de sol **antidérapant**...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

Baliser la tache d'huile...



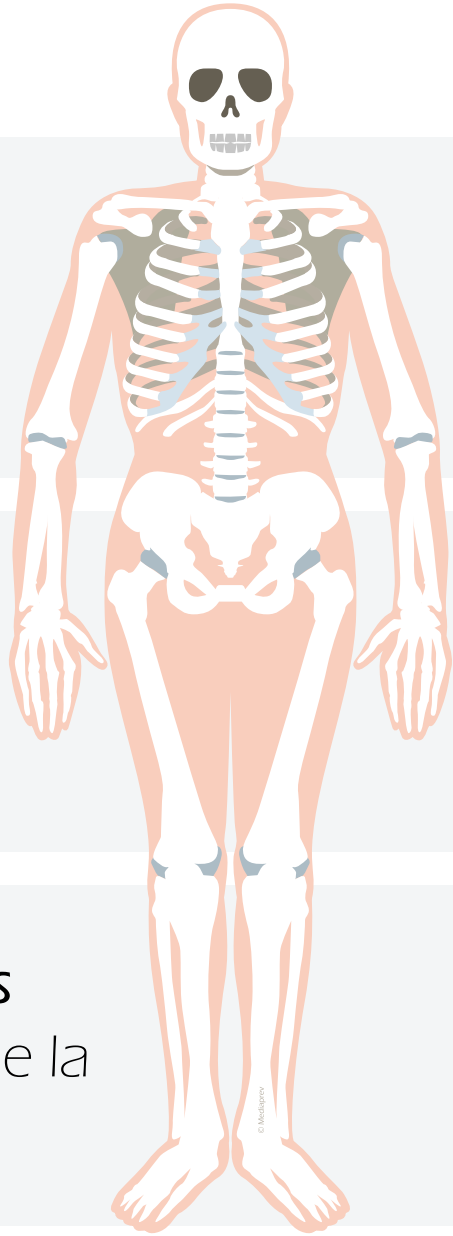
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les **os et articulations** constituent la charpente osseuse de notre corps, ils sont essentiels pour assurer notre mobilité.

Lors d'un traumatisme (chute, coups, faux mouvement...) ces **zones** peuvent être atteintes.

Une prise en charge adéquate de la victime est alors **primordiale** pour éviter toute complication (lésion de la moelle épinière, fracture ouverte).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DOULEUR AU COU

Si la victime présente une **douleur du cou** à la suite d'un **traumatisme** (suspicion de traumatisme du rachis cervical) :

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DOULEUR AU COU

Demander à la victime de ne faire **aucun mouvement**, en particulier de la tête.

Faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes.

Si possible **stabiliser** le rachis cervical dans la position où il se trouve en maintenant sa tête à deux mains.

Surveiller la victime et lui parler régulièrement.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DOULEUR AU COU

Si, immédiatement ou plusieurs minutes
après un coup à la tête, la victime présente :

- Une agitation ou une prostration
- Des vomissements
- Des maux de tête persistants
- Un engourdissement
- Des propos incohérents ou une absence de souvenir

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DOULEUR AU COU

Il faut alors :



Allonger la victime.



Faire alerter ou alerter les secours.



Surveiller la victime en lui parlant régulièrement.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

DOULEUR D'UN MEMBRE

Si, après un traumatisme, la victime présente **une douleur ou une déformation au niveau d'un membre**, il faut :



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

DOULEUR D'UN MEMBRE

Conseiller fermement à la victime de **ne pas mobiliser** le membre atteint.

Faire alerter ou alerter les secours.

Respecter les recommandations données par les secours.

Surveiller la victime en lui parlant régulièrement.

Protéger la victime contre les intempéries.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SI LA VICTIME PRÉSENTE UNE FRACTURE DE MEMBRE DÉPLACÉE

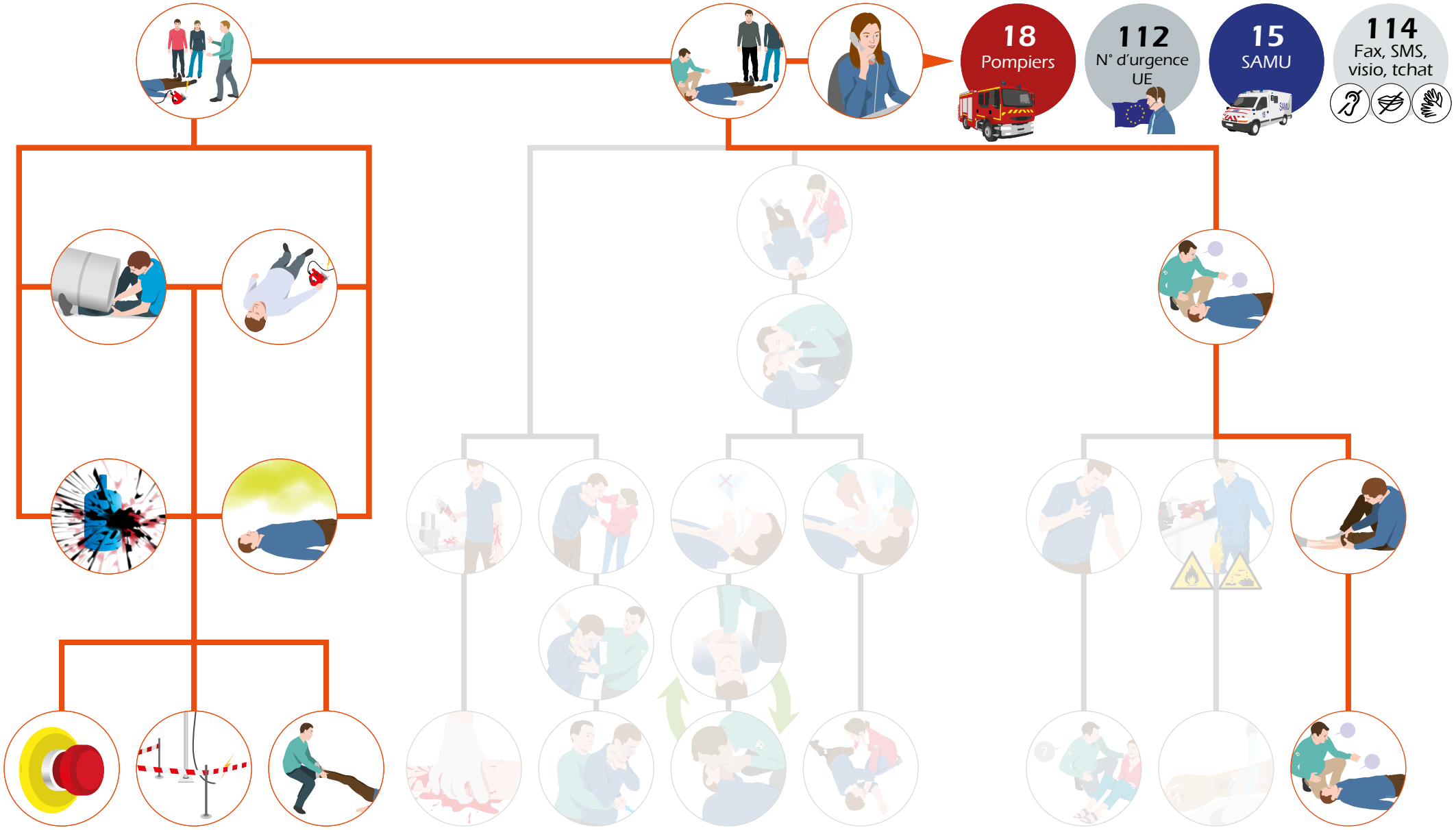
Ne pas tenter
de la réaligner.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 6

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE PLAIE QUI NE SAIGNE PAS ABONDAMMENT

Objectifs

Que feriez-vous ?

Les causes

Déterminer la gravité d'une plaie

Le segment de membre sectionné

Plaies simples

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Identifier la gravité de la plaie en fonction de son mécanisme, de son aspect,de sa localisation, de ses conséquences et des antécédents médicaux de la victime.

- Mettre en œuvre la conduite à tenir adaptée à une plaie grave, une plaie simple ou à un membre sectionné

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Thierry et Abdel sont vitriers. Alors qu'ils s'apprêtaient à descendre les escaliers, Thierry marche sur la sangle soutenant les vitres et trébuche. Les vitres se brisent et **des morceaux de verre** se plantent dans le ventre d'Abdel.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **prévention**

Utiliser du **matériel adapté** (dispositifs à ventouse).



Porter des **équipements de protection individuelle** (tablier, gant...).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

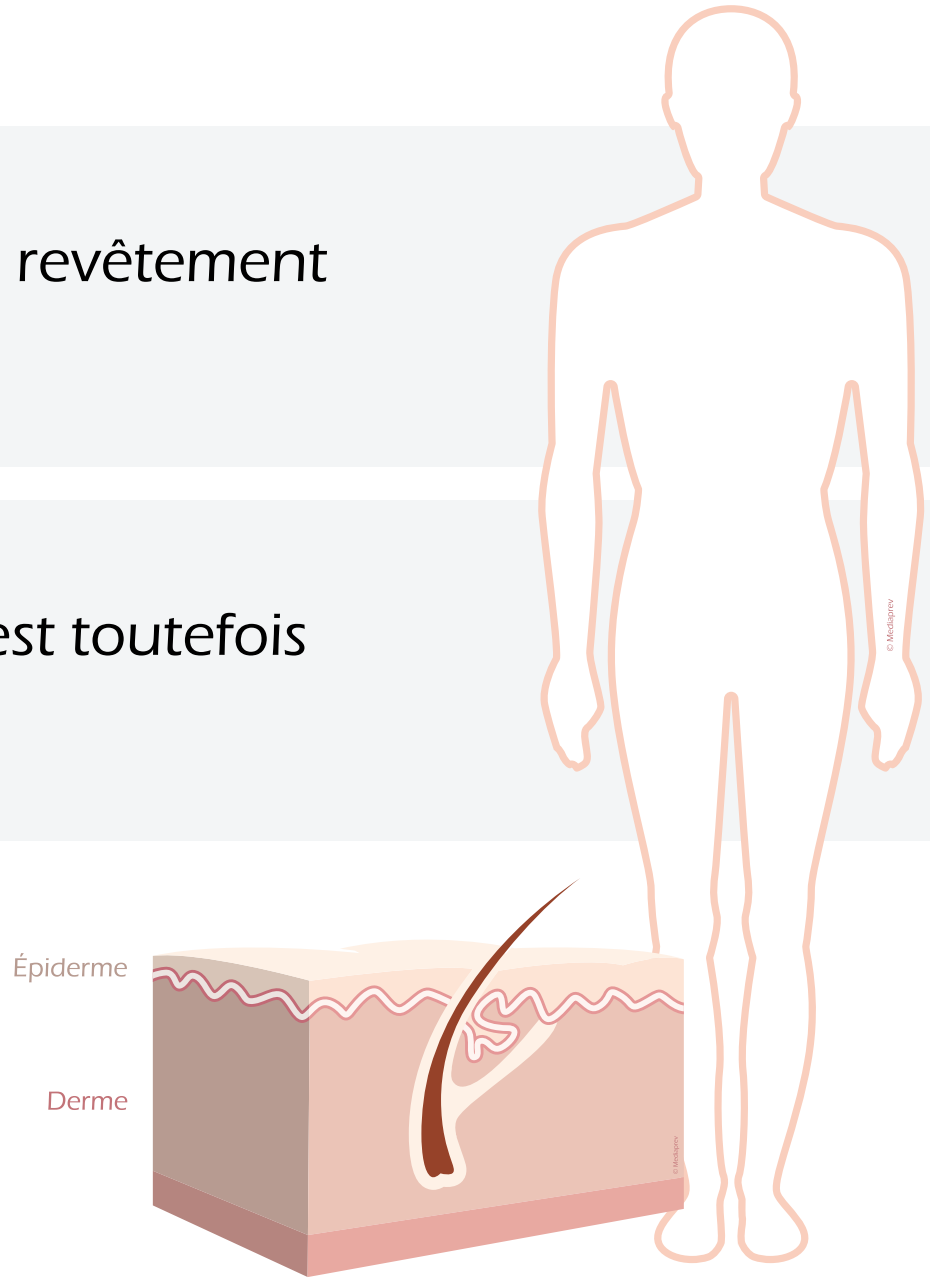
Éloigner les morceaux de verre (en sécurité)...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les plaies sont des **lésions** de la peau, revêtement protecteur du corps.

Une atteinte des **tissus sous-jacents** est toutefois possible.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES CAUSES

Les plaies sont généralement **provoquées** par :

- Coupure
- Éraflure
- morsure
- Piqûre



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Une prise en charge adéquate de la victime est alors **primordiale** afin d'éviter toute complication.

Il est nécessaire de déterminer la **gravité d'une plaie** avant d'intervenir.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

DÉTERMINER LA GRAVITÉ D'UNE PLAIE

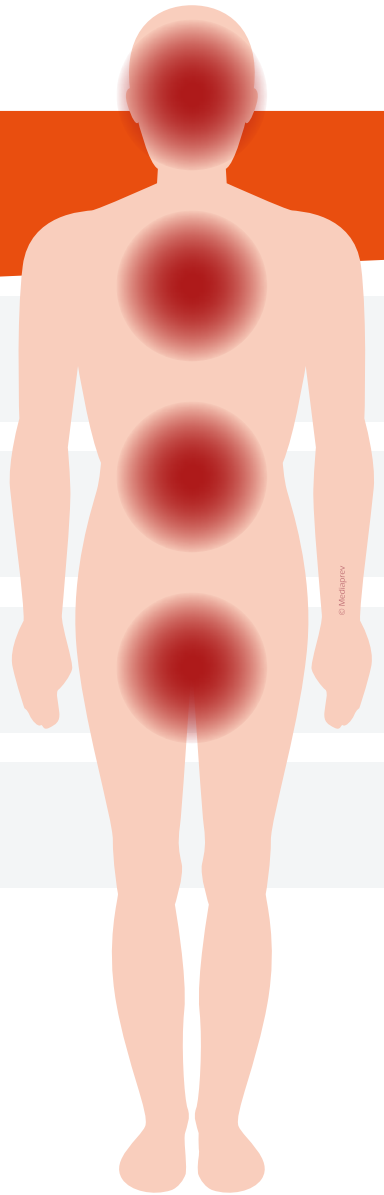
La conduite à tenir devant une plaie dépend de la **gravité de la plaie**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

UNE PLAIE GRAVE DÉPEND :

De sa **localisation**



- Au cou, à l'œil ou à la face
- À l'abdomen
- Au thorax
- À proximité d'un orifice naturel

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

UNE PLAIE GRAVE DÉPEND :



De son **aspect**

Présence d'un corps étranger

Chairs écrasées

Membre sectionné

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

UNE PLAIE GRAVE DÉPEND :



De son **mécanisme**

- Par projectile
- Par morsure
- Par outil
- Par objet tranchant
- Par injection dans la peau d'un liquide sous pression
- Par piqûre accidentelle avec un matériel de soin

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

UNE PLAIE GRAVE DÉPEND :

De ses **conséquences**

Perte de motricité à l'extrémité du membre

Sensation anormale (fourmillement, sensation de froid...)

Des **antécédents médicaux** de la victime

Certaines maladies peuvent être un facteur aggravant pour la plaie.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR
PLAIE DU THORAX

Position **assise** et laisser la plaie à l'air libre.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

PLAIE DE L'ABDOMEN

Position allongée, jambes fléchies afin de relâcher les muscles de l'abdomen et diminuer ainsi la douleur.



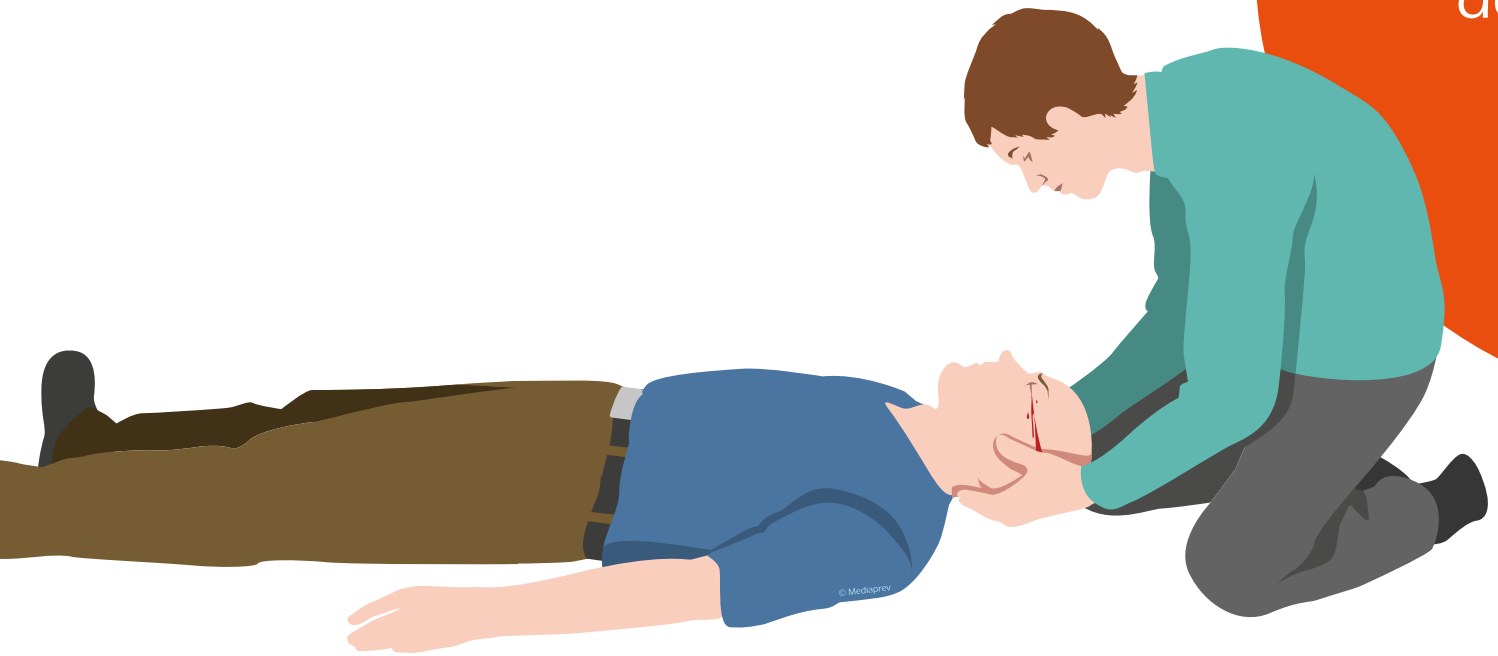
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

PLAIE À L'ŒIL

Installer la victime **en position allongée** en lui recommandant de fermer les yeux et de ne pas bouger. Lui maintenir la tête à deux mains.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

AUTRES TYPES DE PLAIE

Allonger la victime à l'abri en position horizontale afin de diminuer les complications et prévenir toute défaillance.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR



Demander un **avis médical**.



Protéger la victime contre le froid et les intempéries.



Réconforter la victime.



Si elle perd connaissance, réaliser les **gestes** qui s'imposent.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE SEGMENT DE MEMBRE SECTIONNÉ

Allonger la victime.

Sans retarder l'alerte aux secours, **protéger** le moignon.

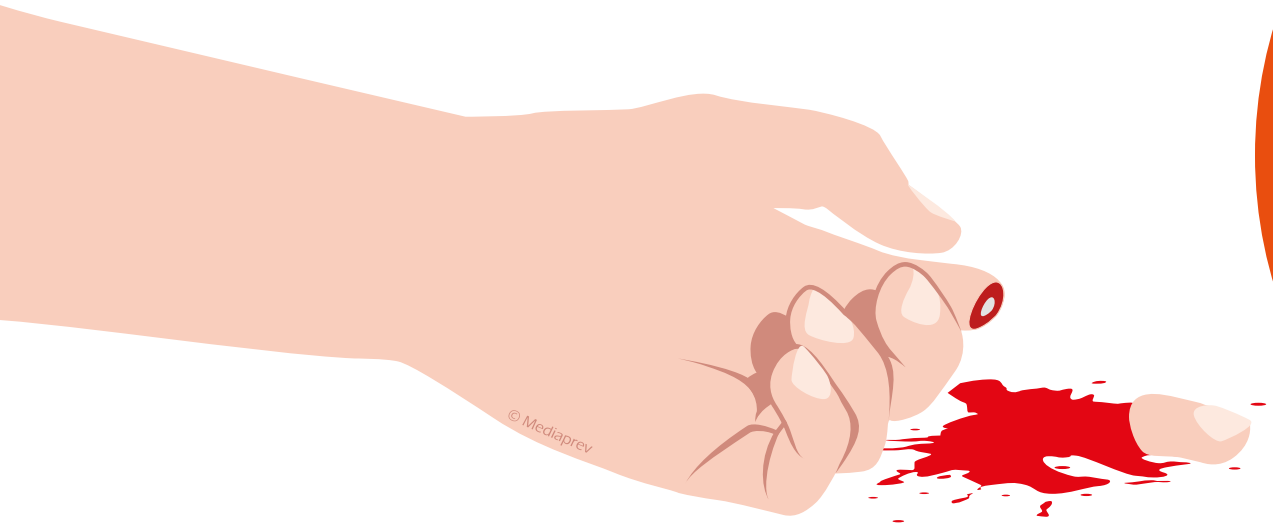
Conditionner le segment de membre.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDITIONNEMENT D'UN MEMBRE SECTIONNÉ



Face à une section de membre, après avoir traité la plaie, il est important de **conditionner** le membre sectionné afin d'augmenter les chances de réimplantation.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDITIONNEMENT D'UN SEGMENT DE MEMBRE SECTIONNÉ

Prendre
en charge la plaie
en réalisant les gestes
qui s'imposent :

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

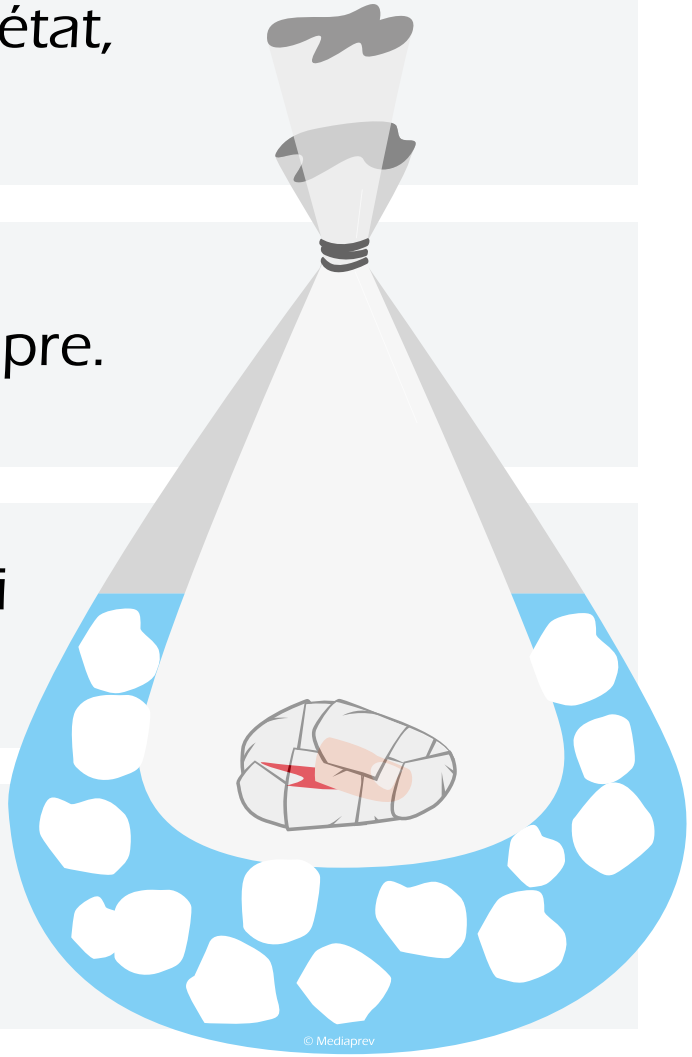
CONDITIONNEMENT D'UN SEGMENT DE MEMBRE SECTIONNÉ

Récupérer le segment sectionné quel que soit son état, ainsi que les éventuels fragments.

L'envelopper dans une compresse ou un linge propre.

Placer l'ensemble dans un **sac plastique** propre qui sera fermé de façon étanche.

Placer ce sac dans un **2ème sac plastique** contenant de l'eau fraîche ou mieux, de l'eau et des glaçons.



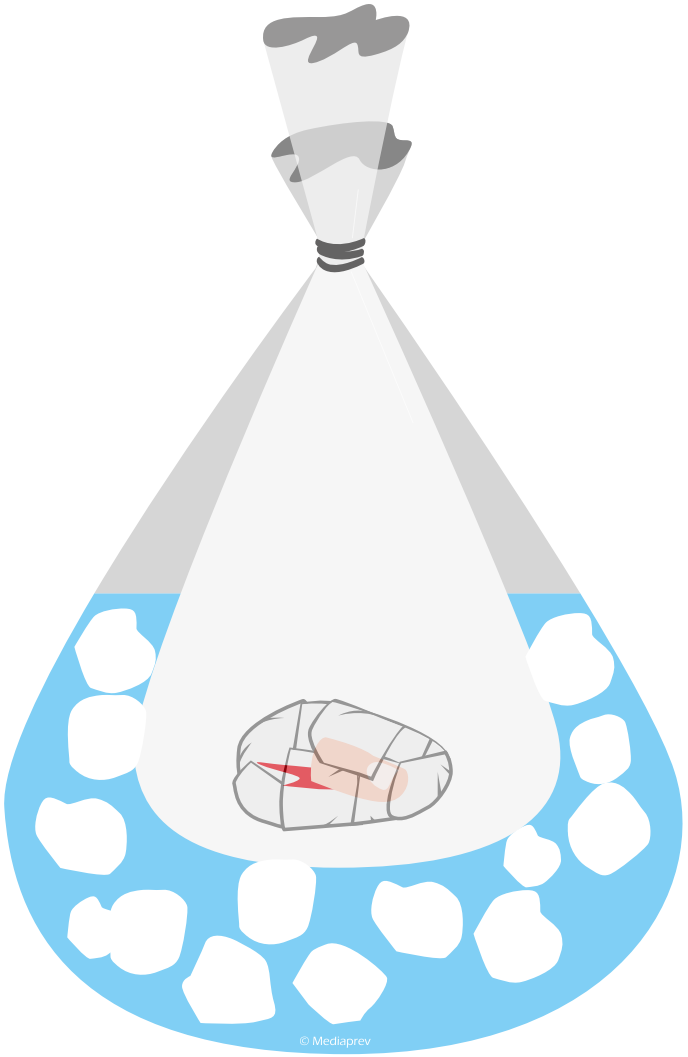
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDITIONNEMENT D'UN SEGMENT DE MEMBRE SECTIONNÉ



Objectif :
maintenir le membre amputé à une température inférieure à 15 °.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PLAIES SIMPLES

Petite **éraflure**

Petite **coupure**

Abrasion de la peau...



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

PLAIES SIMPLES

Non située
à proximité d'un
orifice naturel
ou de l'œil



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

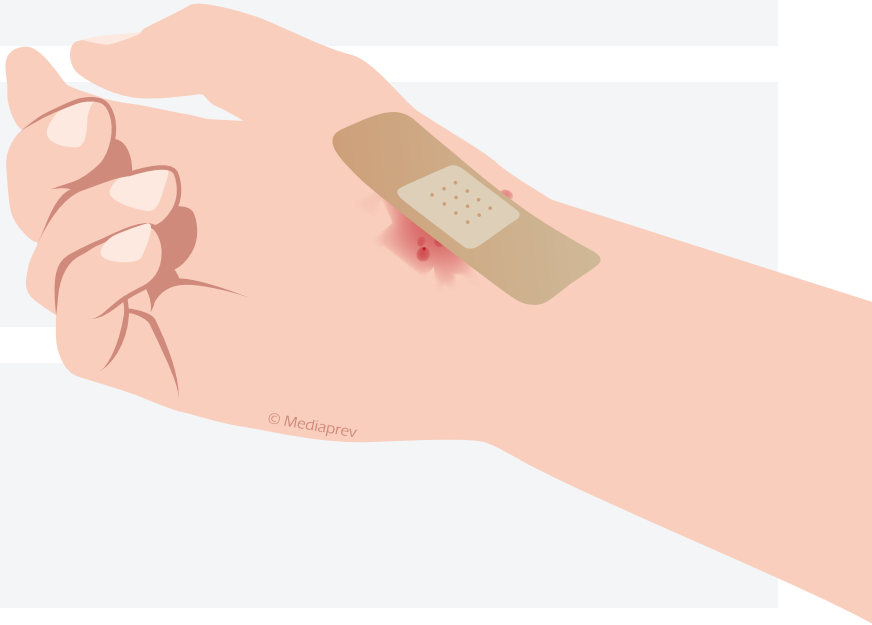
CONDUITE À TENIR

Se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Nettoyer la plaie.

Désinfecter la plaie en fonction des consignes du médecin du travail.

Protéger par un **pansement**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

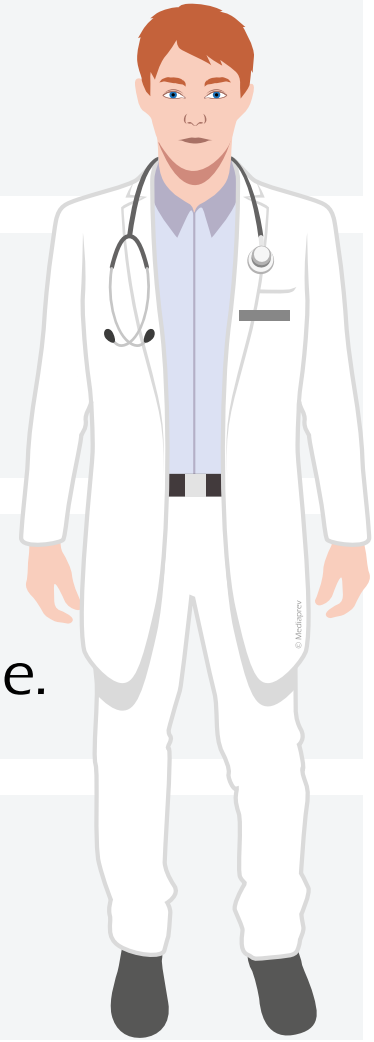
CONDUITE À TENIR

Conseiller de **consulter** le service de prévention et de santé au travail ou un autre professionnel de santé :

Pour vérifier la validité de la vaccination antitétanique.

En cas d'apparition, dans les jours qui suivent, de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse.

Se laver de nouveau les mains à l'eau et au savon.



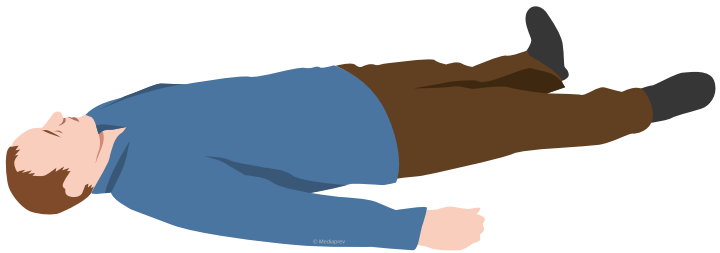
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES POINTS CLÉS

1 Mettre au repos

2 Alerter





© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MATÉRIEL RECOMMANDÉ

Antiseptique recommandé par un médecin



Pansement



Compresses

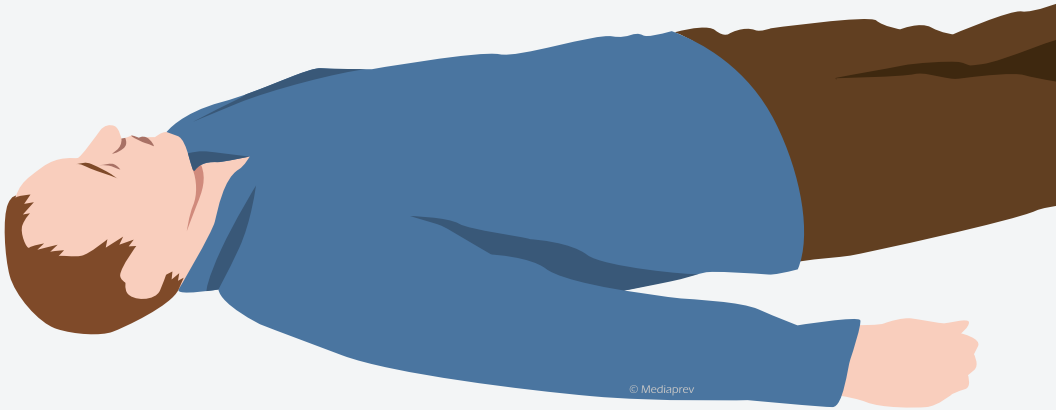


Kit membre sectionné



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 7

LA VICTIME NE RÉPOND PAS, MAIS ELLE RESPIRE

- Objectifs
- Que feriez-vous ?
- Conduite à tenir
- Contrôle de la conscience
- Contrôle de la respiration
- La Position Latérale de Sécurité (PLS)
- Cas particuliers
- Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Reconnaître la perte de connaissance.
- Assurer la liberté des voies aériennes.
- Apprécier la respiration.
- Réaliser les gestes de secours qu'impose l'état de la victime pour assurer sa survie.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



Joseph intervient, chez un client, pour un dépannage dans une chaufferie. Lorsqu'il pénètre dans le local, il ressent de fortes nausées et de violents maux de tête avant de **s'écrouler** au sol.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?



Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Les actions de **prévention**

Être équipé d'un **détecteur de gaz**.



Informer le personnel sur les risques du monoxyde de carbone...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Les actions de **protection**

Réaliser un **dégagement** d'urgence.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

Réaliser un **dégagement** d'urgence.



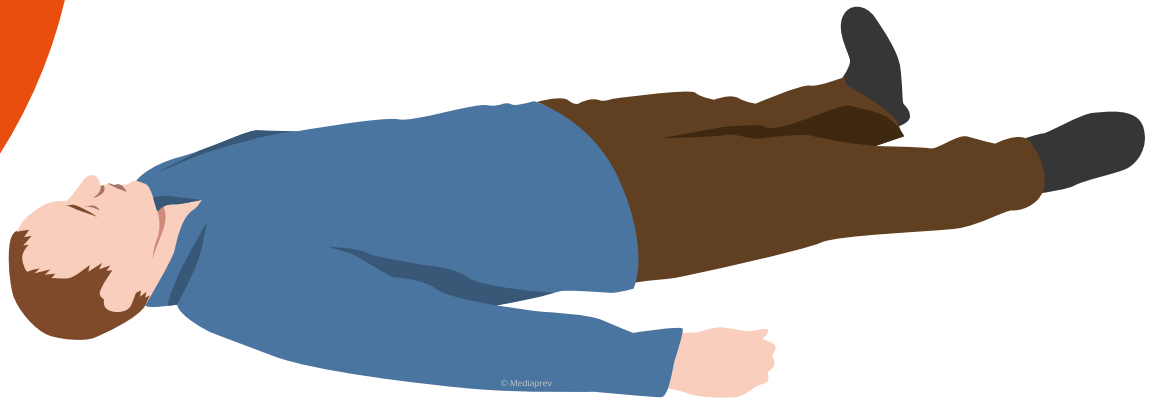
Empêcher l'accès au local.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

Une personne qui a perdu connaissance et qui respire, laissée sur le dos, sera rapidement exposée à une **obstruction des voies aériennes** (chute de la langue en arrière, inhalation de liquides...) pouvant entraîner l'arrêt de la respiration.

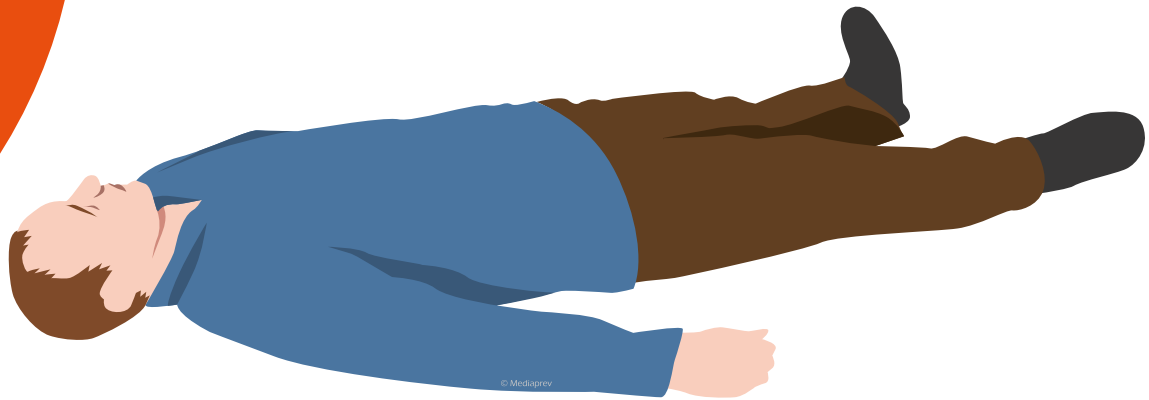


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

Après avoir réalisé la protection et constaté l'absence de saignement abondant, le SST apprécie la **conscience** de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONTRÔLE DE LA CONSCIENCE

Situation épidémique

Poser des **questions simples** :

« Comment vous appelez-vous ? M'entendez-vous ? »

Prendre sa main et lui donner des **ordres simples** :

Serrez-moi la main, ouvrez les yeux. »



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CONTRÔLE DE LA CONSCIENCE

Situation épidémique

En cas de non réponse,
secouer doucement ses épaules.

La victime **ne répond pas**
ou **ne réagit pas**.



Elle a perdu connaissance.

Demander de **l'aide**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONTRÔLE DE LA RESPIRATION



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONTRÔLE DE LA RESPIRATION

Situation épidémique

Après avoir **basculé** prudemment la tête de la victime en arrière et élevé le menton.

Rechercher des **signes de respiration** 10 secondes au plus en se penchant sur la victime, l'oreille au-dessus de sa bouche *(ronflement, soulèvement de l'abdomen...)*.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONTRÔLE DE LA RESPIRATION

Si la victime respire, l'installer en **Position Latérale de Sécurité** (PLS).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

En présence d'une victime qui ne répond pas, ne réagit pas et respire à la suite d'un **évènement non traumatique**, l'installer en PLS.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

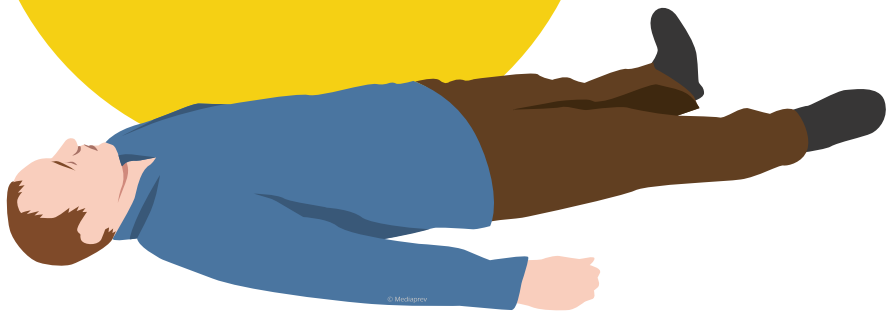
LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

Avant de réaliser la PLS :

Retirer les éventuelles **lunettes** de la victime.



Rapprocher les **membres inférieurs** si nécessaire.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

1



Placer le bras de la victime qui est vers soi à **angle droit**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

2



Placer et maintenir le dos de la main de la victime pressée contre son oreille et **plier la jambe** de la victime du côté opposé.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

3



Tirer le genou de la victime jusqu'au sol pour obtenir la rotation de celle-ci et dégager doucement votre main de dessous sa tête en maintenant son coude avec l'autre main.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

4



Remonter le genou de la victime à angle droit et **ouvrir sa bouche**, couvrir la victime et contrôler régulièrement sa respiration.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIERS

LA FEMME ENCEINTE OU LA VICTIME OBÈSE

Le **retournement côté gauche** permet d'éviter l'apparition d'une détresse par compression de certains vaisseaux sanguins de l'abdomen.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CAS PARTICULIERS

LE NOURRISSON

Placer le nourrisson sur le côté, **dans les bras** du sauveteur, le dos du nourrisson contre le SST.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

CAS PARTICULIERS

VICTIME QUI A PERDU CONNAISSANCE ET QUI CONVULSE

Pendant la durée des convulsions, **ne pas toucher la victime** et écarter tout objet dangereux.

À la fin des convulsions, procéder à **l'examen** de la victime, si nécessaire la mettre en PLS.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

EN PRÉSENCE D'UNE VICTIME QUI NE RÉPOND PAS, NE RÉAGIT PAS ET RESPIRE À LA SUITE D'UN TRAUMATISME



Laisser la victime **sur le dos** et maintenir la liberté des voies aériennes.



Faire alerter ou alerter les secours, respecter leur consignes.



Surveiller en permanence la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.



Protéger contre la chaleur, le froid ou les intempéries.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Si vous ne connaissez pas **l'origine** de la perte de connaissance	Agissez comme dans le cas d'une perte de connaissance **suite à un traumatisme**.
Si la victime **vomit**	La mettre **sur le côté** en maintenant si possible l'axe tête-cou-tronc en se faisant aider si besoin.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

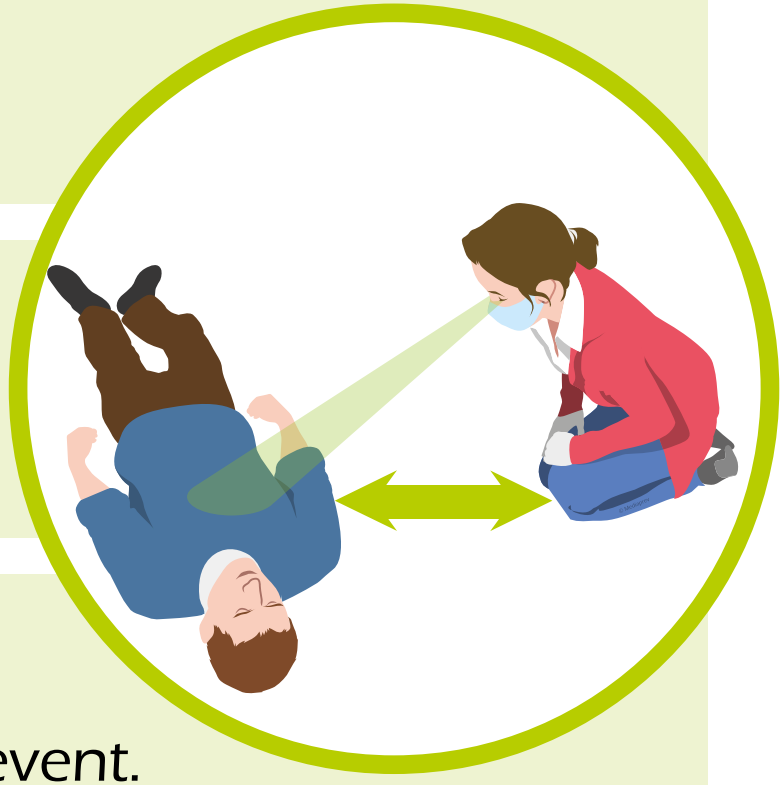


En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Se protéger si possible avec un **masque**.

Questionner la victime et voir si elle réagit, sans la toucher.

Apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et/ou sa poitrine se soulèvent.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

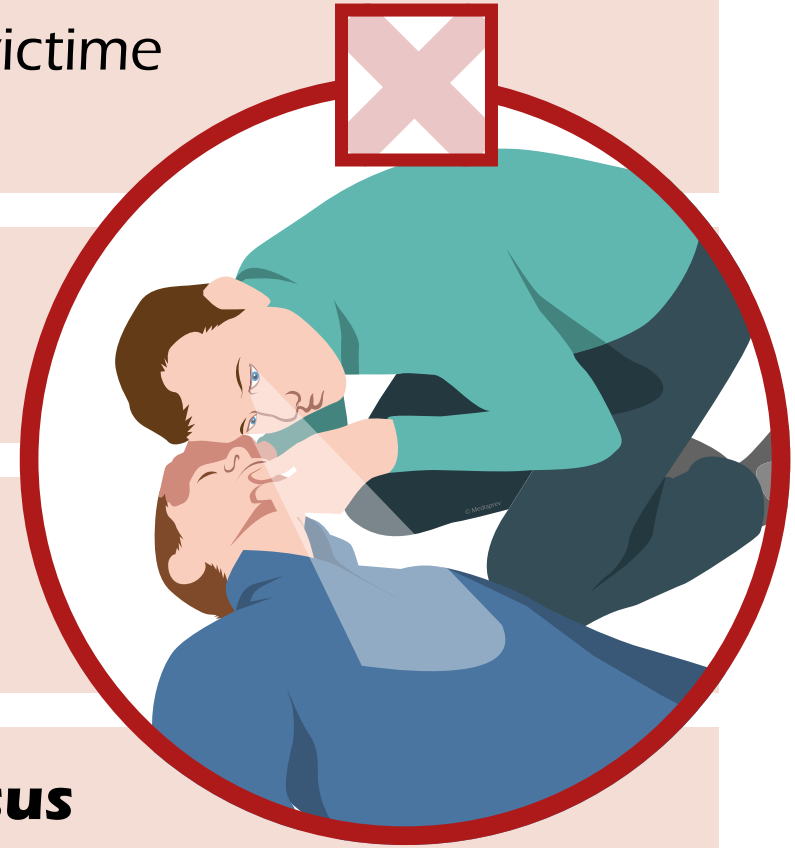
En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Ne pas procéder à la **bascule de la tête** de la victime en arrière.

Ne pas tenter de lui **ouvrir la bouche**.

Ne pas **se pencher au-dessus** de la face de la victime.

Ne pas **mettre son oreille et sa joue au-dessus** de la bouche et du nez de la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES POINTS CLÉS

1. Vérifier la conscience
2. Vérifier la respiration
3. La mettre sur le côté



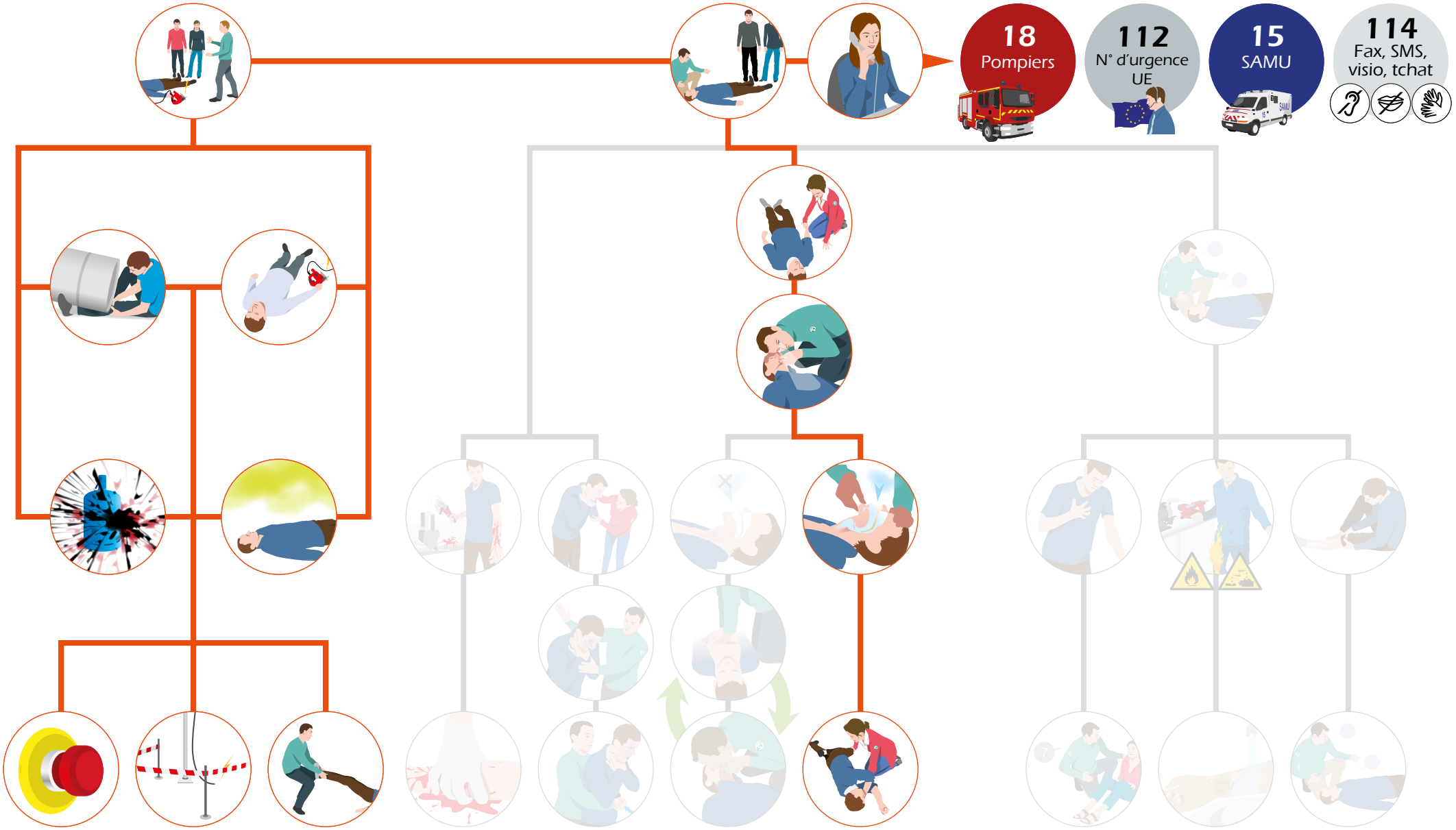




© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SECOURIR 8

LA VICTIME NE RÉPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

Objectifs

Que feriez-vous ?

Conduite à tenir

Chez l'adulte

Chez l'enfant

Chez le nourrisson

Cas particuliers

Le défibrillateur

Cas particuliers défibrillateur

Les points clés

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

OBJECTIFS

- Identifier l'arrêt cardiaque et mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec ou sans défibrillateur.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

QUE FERIEZ-VOUS ?

Stéphanie est technicienne de surface dans une compagnie d'assurance. Alors qu'elle passe la serpillère dans une pièce, Stéphanie trébuche sur le câble d'une multiprise restée branchée, renverse le seau d'eau et **s'électrise**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

QUE FERIEZ-VOUS ?

Que pourrait-on faire pour **éviter** que cela ne se reproduise ?



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Les actions de **prévention**

Éviter l'utilisation de multiprise.

Débrancher les appareils électriques avant de nettoyer le sol.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Les actions de **protection**

Couper le courant (sans toucher la victime).

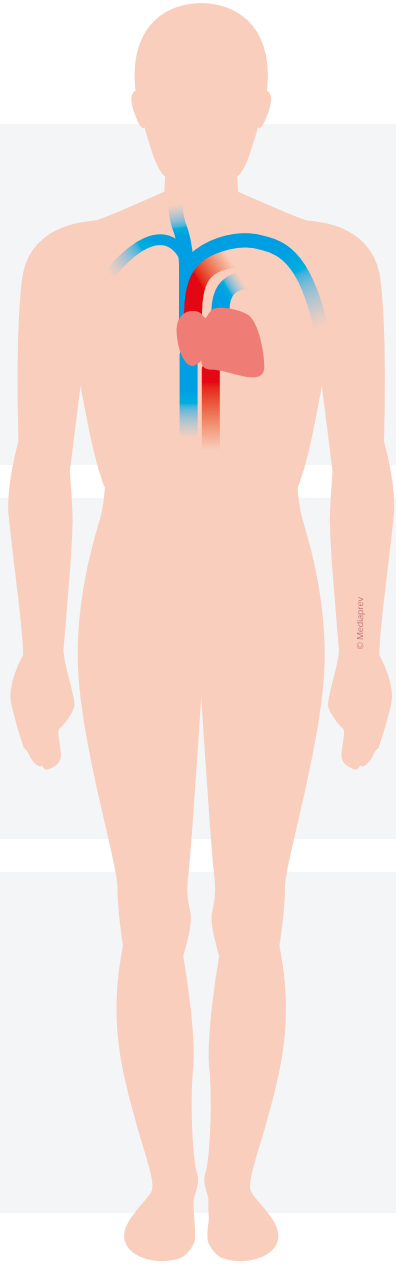


Éloigner les obstacles (câble au sol...)...

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Le **système circulatoire** permet de faire circuler le sang à travers le corps afin d'alimenter en oxygène ses cellules et de faire fonctionner les différents systèmes.



Une maladie ou un traumatisme peuvent engendrer une **défaillance** du système circulatoire.

Une **prise en charge rapide et efficace** augmente les chances de survie de la victime.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chaque minute gagnée représente environ **10 % de chances** de survie supplémentaire.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

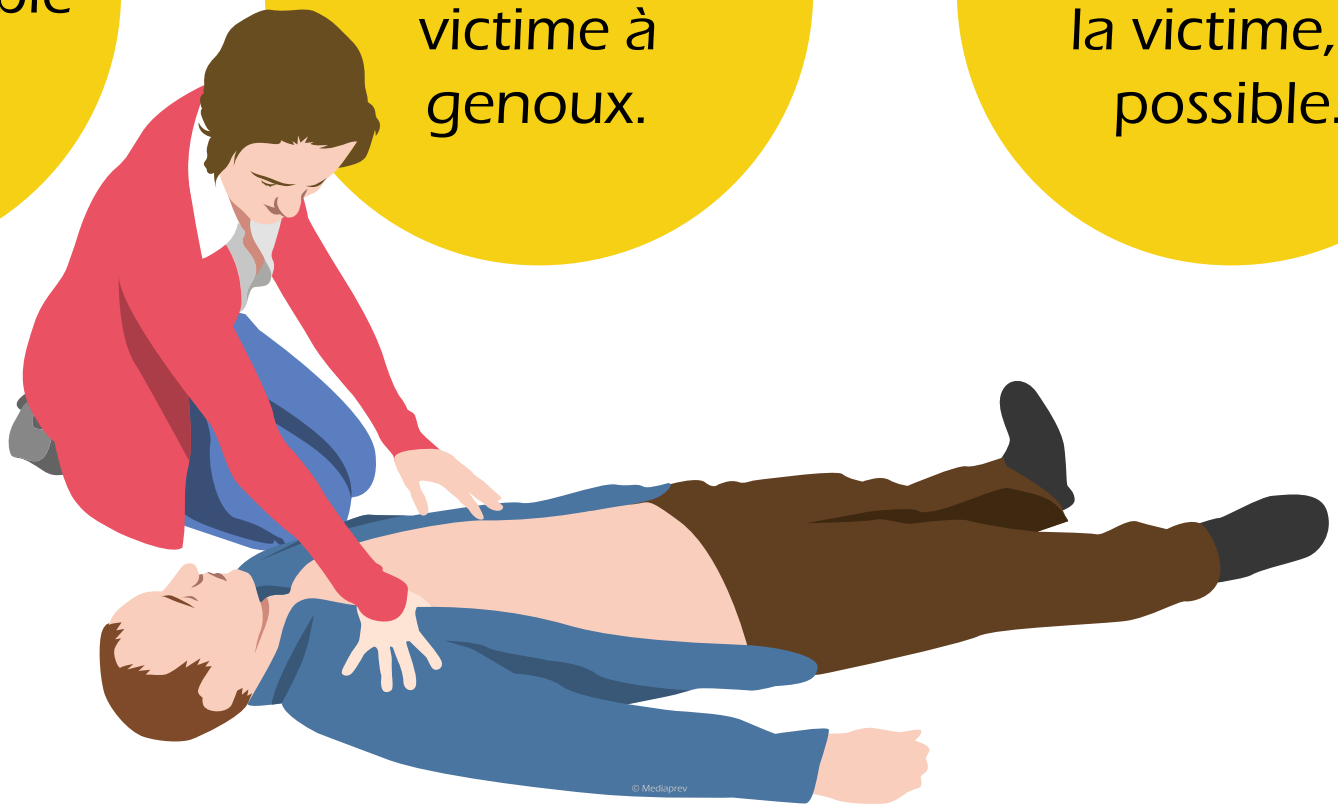
Sommaire

CONDUITE À TENIR

Allonger la victime sur le dos, si possible sur un plan dur.

Se placer auprès de la victime à genoux.

Dénuder le torse de la victime, si possible.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

Vérifier
la conscience



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

Situation épidémique

Vérifier
la respiration



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR



Un **tiers** est présent

Faire alerter les secours et réclamer un **défibrillateur**

Aucun tiers n'est présent

Alerter les secours en mettant le téléphone sur le mode haut-parleur et débuter la réanimation

Le service de secours pourra aider le sauveteur en donnant des **instructions** téléphoniques.



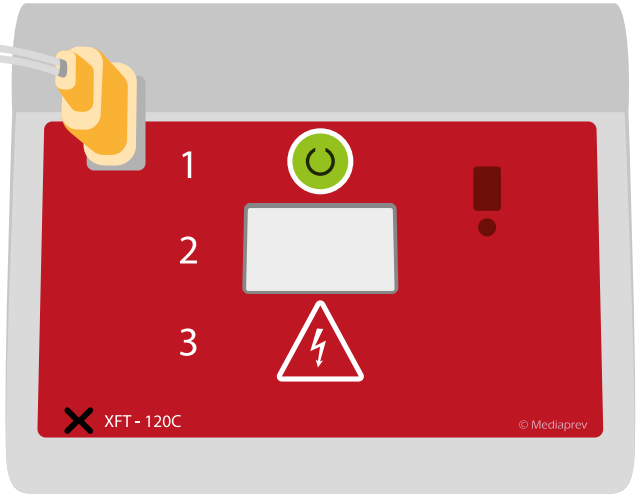
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

En attendant que les services de secours répondent :

Faire mettre en œuvre ou mettre en œuvre le **défibrillateur** le plus tôt possible et **suivre ses indications**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CONDUITE À TENIR

Situation épidémique

En l'absence de défibrillateur visible

(à moins de 10 secondes du sauveteur)

Pratiquer une **RCP**.

Poursuivre la réanimation jusqu'au relais par les **services de secours**.



En présence de **plusieurs sauveteurs**, se relayer toutes les 2 minutes en interrompant le moins possible les compressions thoraciques en se remplaçant lors de l'analyse du défibrillateur ou lors des insufflations.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONDUITE À TENIR

Dans certains cas, la victime peut présenter des mouvements respiratoires anarchiques et bruyants : Le **Gasp**. Dans ce cas, la respiration est inefficace.

Si la victime ne respire pas ou inefficacement ou bien en cas de doute, **faire alerter** ou alerter (en l'absence de témoin) **et mettre en œuvre** les techniques de réanimation.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'adulte**

Situation épidémique



Réaliser **30 compressions** au milieu du sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'adulte**

Situation épidémique

1



Réaliser **30 compressions** au milieu du sternum

Après les 30 compressions

2



Réaliser **2 insufflations** par la bouche

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'adulte**

Situation épidémique

1



Réaliser **30 compressions** au milieu du sternum

Après les 2 insufflations

2



Réaliser **2 insufflations** par la bouche

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'adulte**

Situation épidémique

1



Réaliser **30 compressions** au milieu du sternum

Après les 30 compressions

Après les 2 insufflations

2

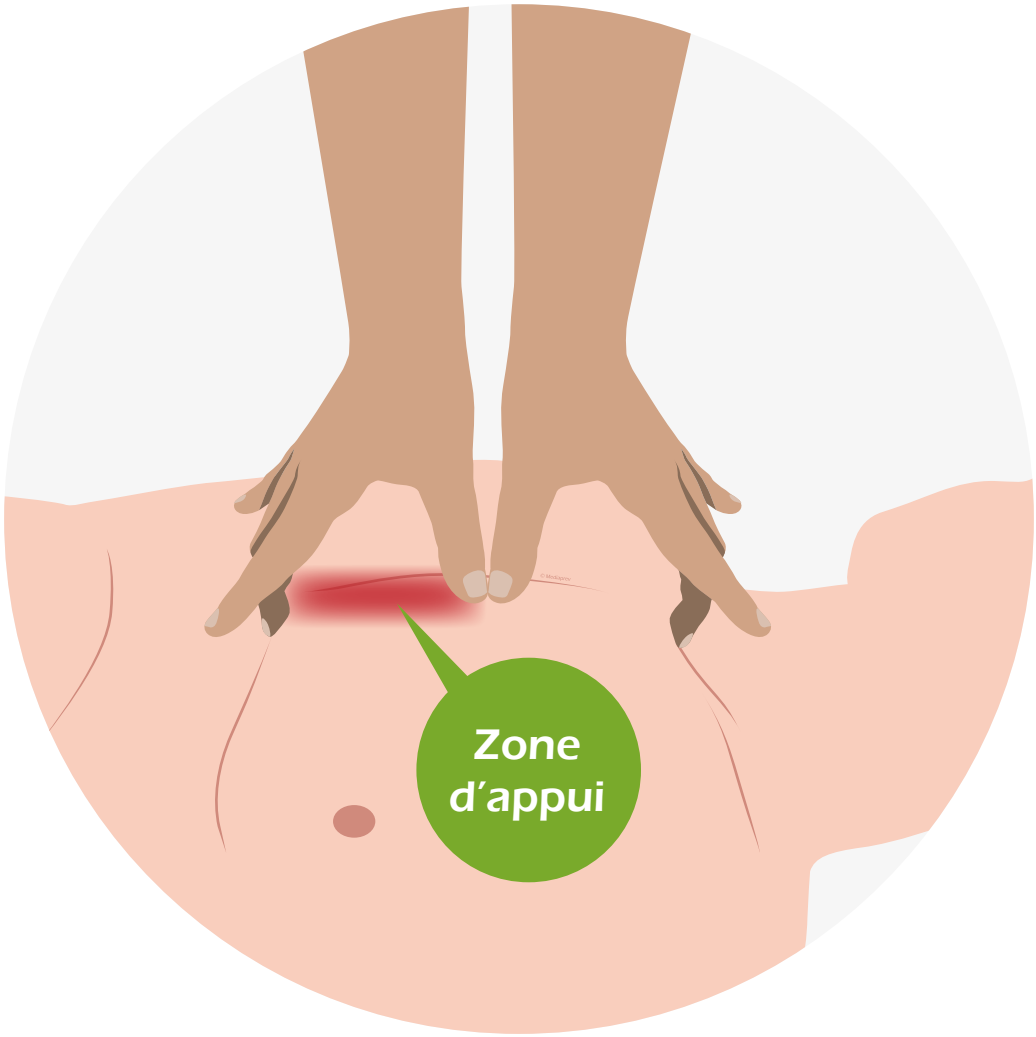


Réaliser **2 insufflations** par la bouche

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE

Les compressions sont réalisées, bras tendus et coudes verrouillés, au **centre du thorax**, sur la ligne médiane, sur la moitié inférieure du sternum.



Placer l'autre main au-dessus de la première en **entrecroisant les doigts** des deux mains pour éviter d'appuyer sur les côtes.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE

L'appui doit être suffisant afin d'obtenir un **enfoncement du sternum** de 5cm sans dépasser 6cm.



Réaliser ces compressions à une vitesse de **100 à 120/minute** sur une surface rigide, si possible.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA TECHNIQUE DES INSUFFLATIONS

Situation épidémique



Libérer les voies aériennes.

Maintenir la tête en arrière avec le talon de la main sur le front.

Pincer le nez de la victime entre le pouce et l'index avec cette même main.

Avec l'autre main, **ouvrir la bouche** de la victime et maintenir le menton élevé.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DES INSUFFLATIONS

Situation épidémique

Après avoir inspiré sans excès, mettre sa bouche autour de celle de la victime, de façon **étanche**.

Souffler progressivement (une seconde environ) jusqu'au soulèvement de la cage thoracique.



Pendant que la poitrine de la victime s'affaisse, reprendre son souffle avant de réaliser la **deuxième insufflation** tout en maintenant la bascule de la tête de la victime en arrière.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

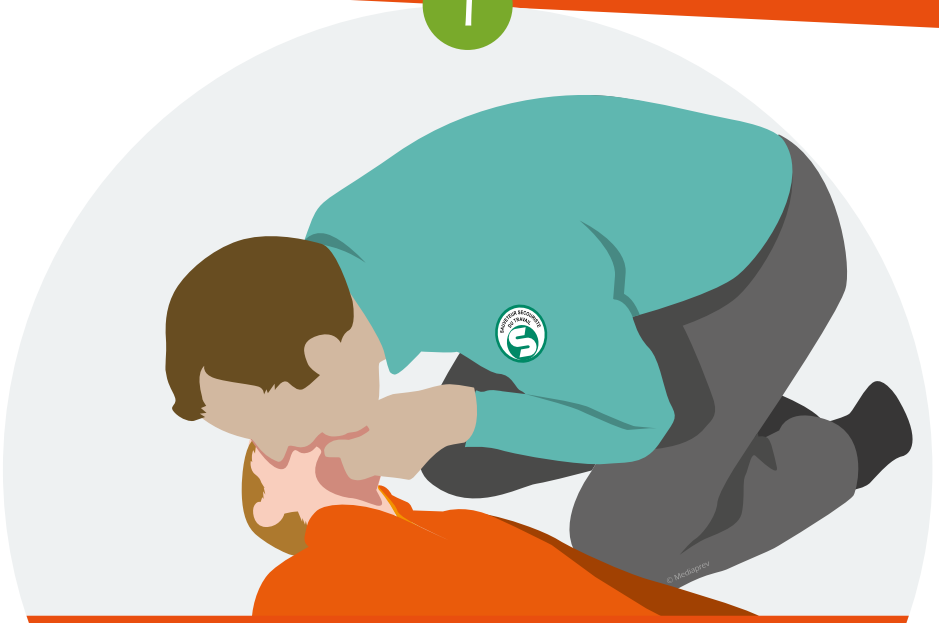
Chez **l'enfant et le nourrisson**, la conduite à tenir est la même que chez l'adulte, mais il convient de :

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'enfant**

1



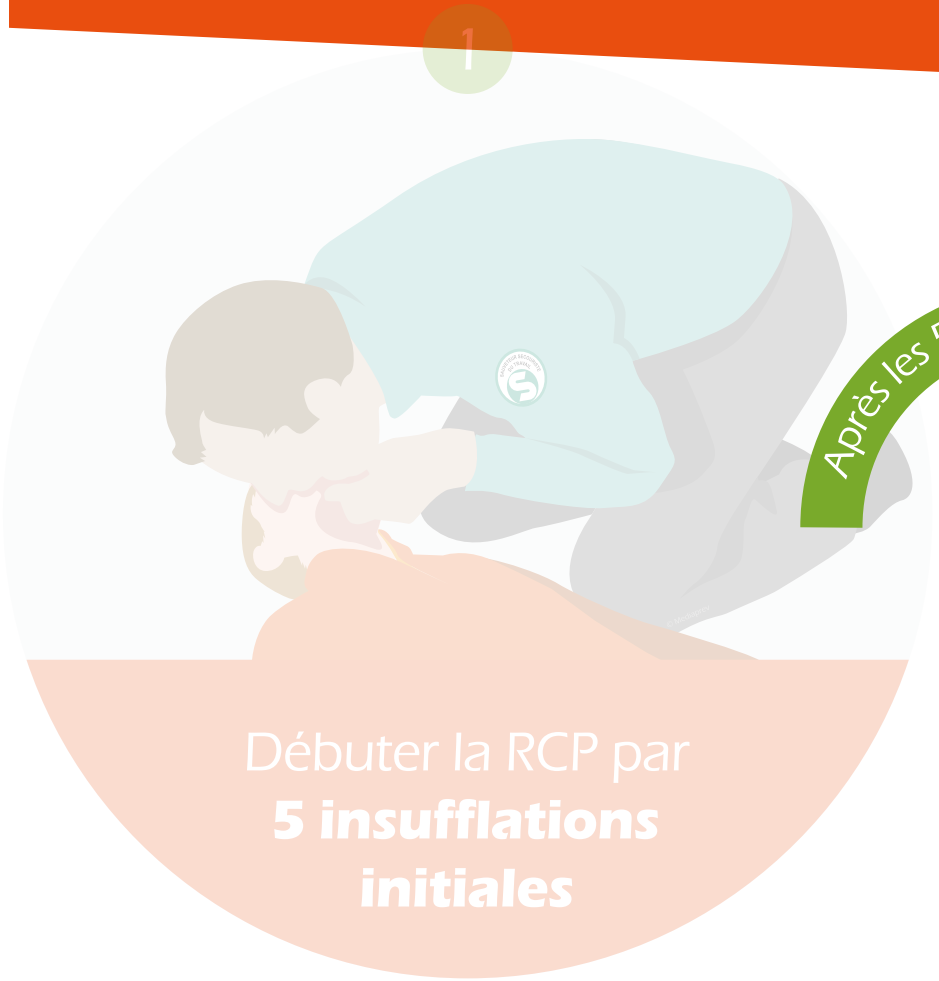
Débuter la RCP par
5 insufflations initiales

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'enfant**

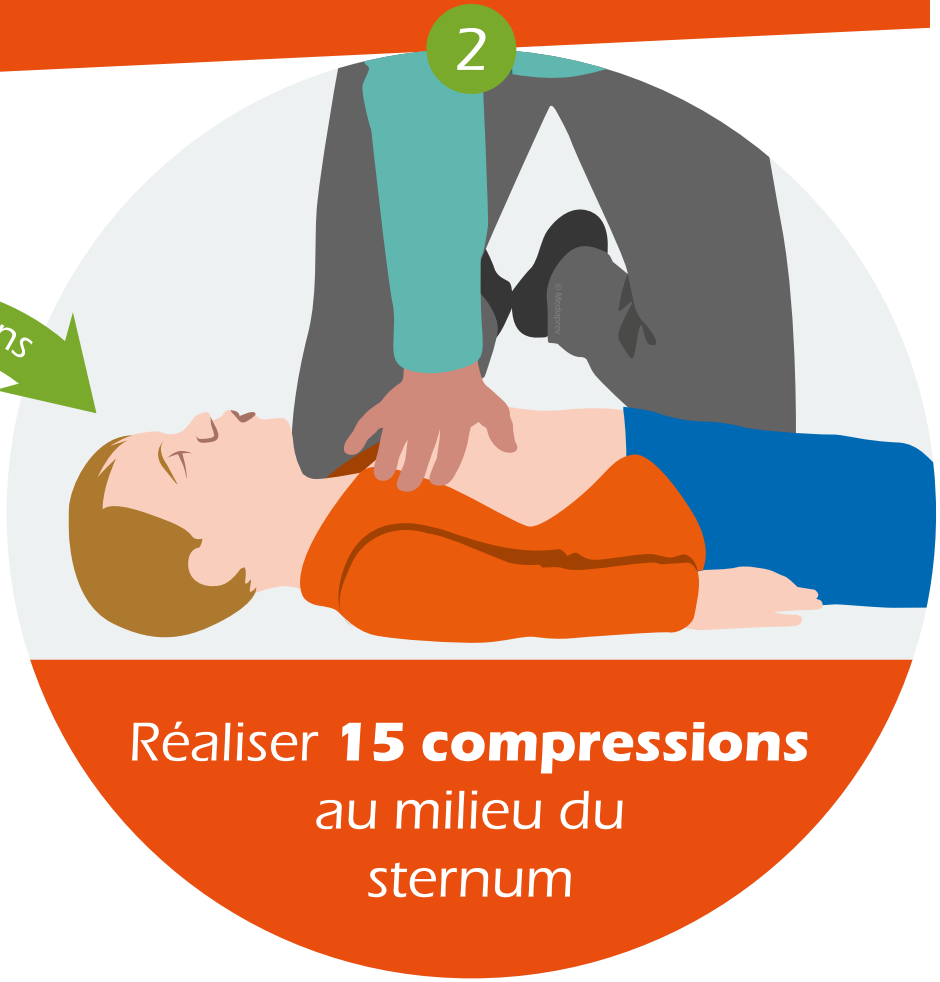
1



Débuter la RCP par **5 insufflations initiales**

Après les 5 insufflations

2



Réaliser **15 compressions** au milieu du sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'enfant**

3



Réaliser
2 insufflations
par la bouche

Après les 15 compressions

2



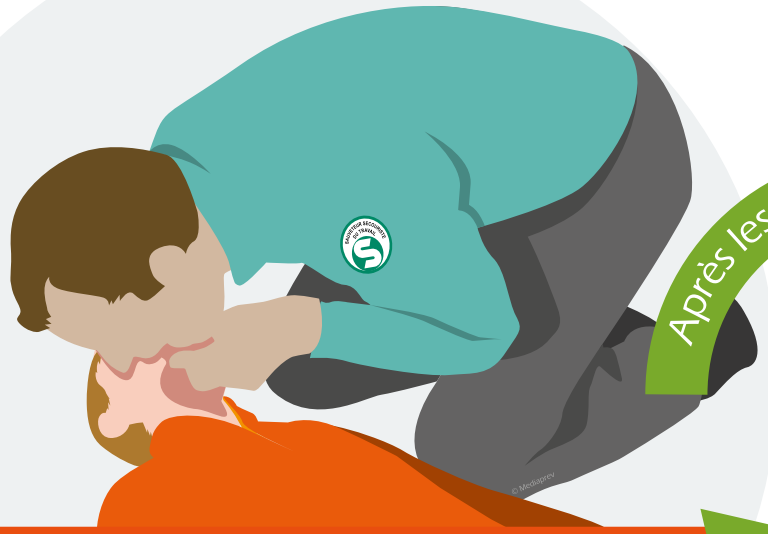
Réaliser **15 compressions**
au milieu du
sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez **l'enfant**

3



Réaliser
2 insufflations
par la bouche

Après les 2 insufflations

Après les 15 compressions

2



Réaliser **15 compressions**
au milieu du
sternum

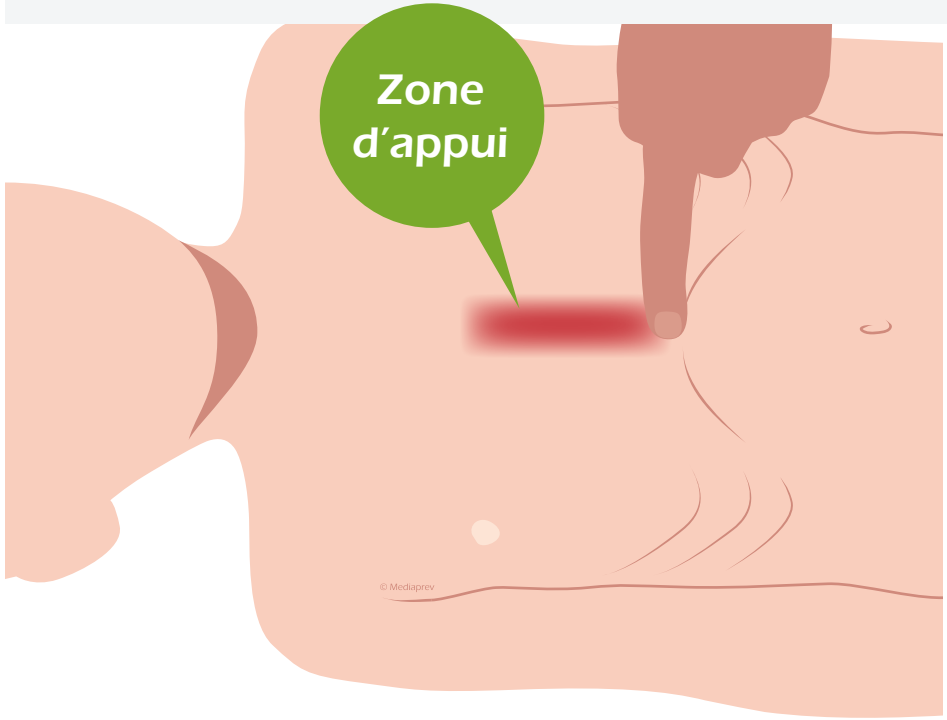
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

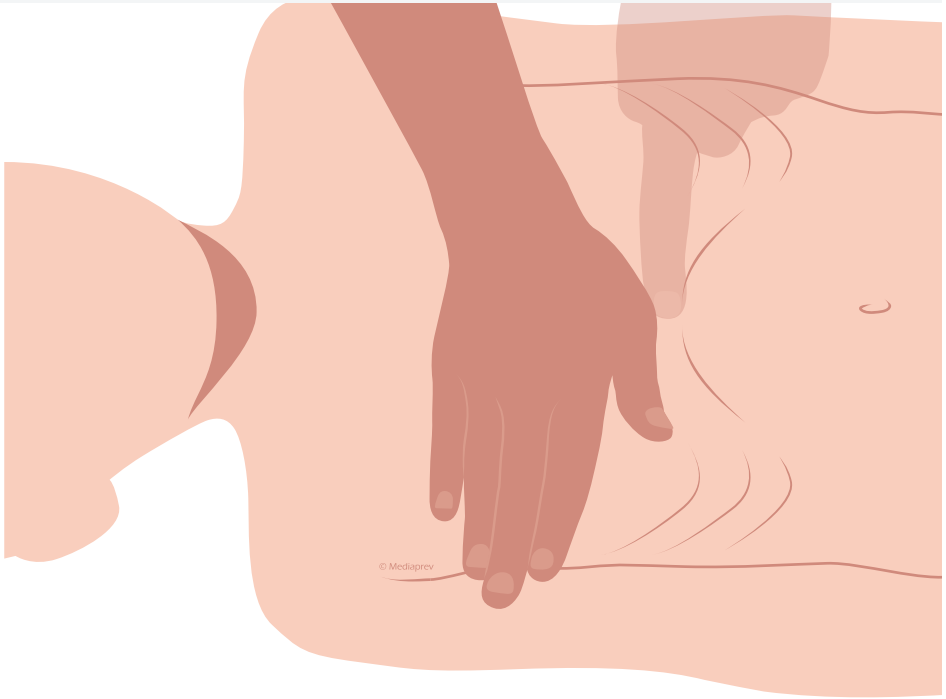
Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE CHEZ L'ENFANT

Les **compressions** sont réalisées au centre du thorax, sur la ligne médiane.

L'enfoncement doit être d'un 1/3 d'épaisseur du thorax (soit environ 5cm).





© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE CHEZ L'ENFANT

Réaliser ces compressions à une vitesse de **100 à 120/minute** sur une surface rigide, si possible.

La compression ne nécessite **qu'une seule main**.



Si la victime (enfant) est grande ou si le sauveteur est petit et n'a pas suffisamment de force, il peut être utile d'utiliser la **même technique que chez l'adulte**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA TECHNIQUE DES INSUFFLATIONS CHEZ L'ENFANT

Pratiquer
2 insufflations en
respectant les **mêmes**
techniques que l'adulte
(en insufflant moins d'air).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez le **nourrisson**

(la conduite à tenir reste identique à celle de l'enfant.)

De par sa morphologie, les **gestes à réaliser** face à un nourrisson en arrêt cardio-respiratoire sont **différents**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez le **nourrisson**

(la conduite à tenir reste identique à celle de l'enfant.)

1



Débuter la RCP par
5 insufflations initiales

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez le **nourrisson**

(la conduite à tenir reste identique à celle de l'enfant.)

1

Débuter la RCP par **5 insufflations initiales**

Après les 5 insufflations

2



Réaliser **15 compressions** au milieu du sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez le **nourrisson**

(la conduite à tenir reste identique à celle de l'enfant.)

3



Réaliser **2 insufflations** par la bouche et le nez

Après les 15 compressions

2

Réaliser **15 compressions** au milieu du sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chez le **nourrisson**

(la conduite à tenir reste identique à celle de l'enfant.)

3



Réaliser **2 insufflations** par la bouche et le nez

Après les 2 insufflations

Après les 15 compressions

2



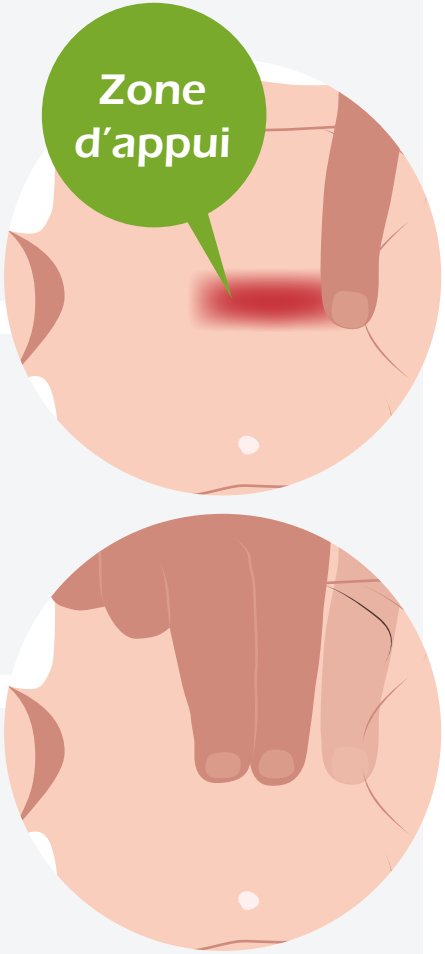
Réaliser **15 compressions** au milieu du sternum

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DU MASSAGE CARDIAQUE CHEZ LE NOURRISSON

Les compressions sont réalisées avec la **pulpe de deux doigts**, un travers de doigt au-dessus du repère constitué par le bas du sternum sur la jonction des dernières côtes.



L'appui doit être suffisant afin d'obtenir un enfoncement du sternum équivalent à un **un tiers d'épaisseur du thorax** (environ 4 cm).

Réaliser ces compressions à une vitesse de **100 à 120/minute** et sur une surface rigide, si possible.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LA TECHNIQUE DES INSUFFLATIONS CHEZ LE NOURRISSON

Libérer les voies aériennes en plaçant et en maintenant la tête du nourrisson en **position neutre**.

Pratiquer les **2 insufflations** en englobant la bouche et le nez du nourrisson.

Insuffler **progressivement** jusqu'à ce que la poitrine du nourrisson commence à se soulever (durant environ 1 seconde).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS PARTICULIERS

Le ventre et la poitrine de la victime ne se soulèvent pas lors des insufflations :

Vérifier que la libération des voies aériennes est correctement effectuée.

Vérifier que les insufflations sont parfaitement étanches, sans fuite d'air.

Vérifier qu'aucun corps étranger ne gêne ou le retirer avec les doigts.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CAS PARTICULIERS

Si les insufflations **ne peuvent pas être effectuées**

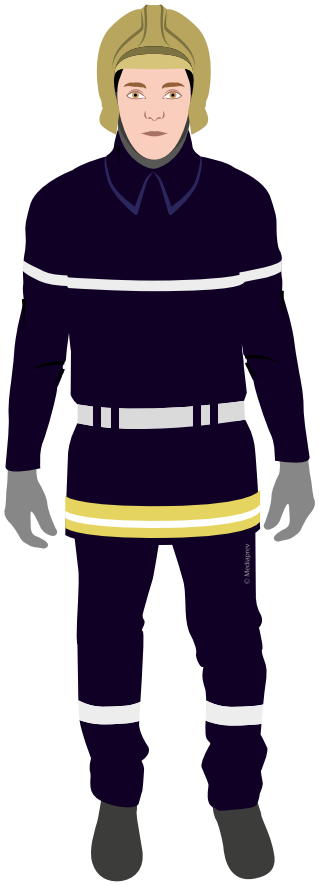
- Vomissement
- Répulsion
- Traumatisme facial...

Le sauveteur continue les **compressions thoraciques seules**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Poursuivre la réanimation jusqu'au relais par les **services de secours**.

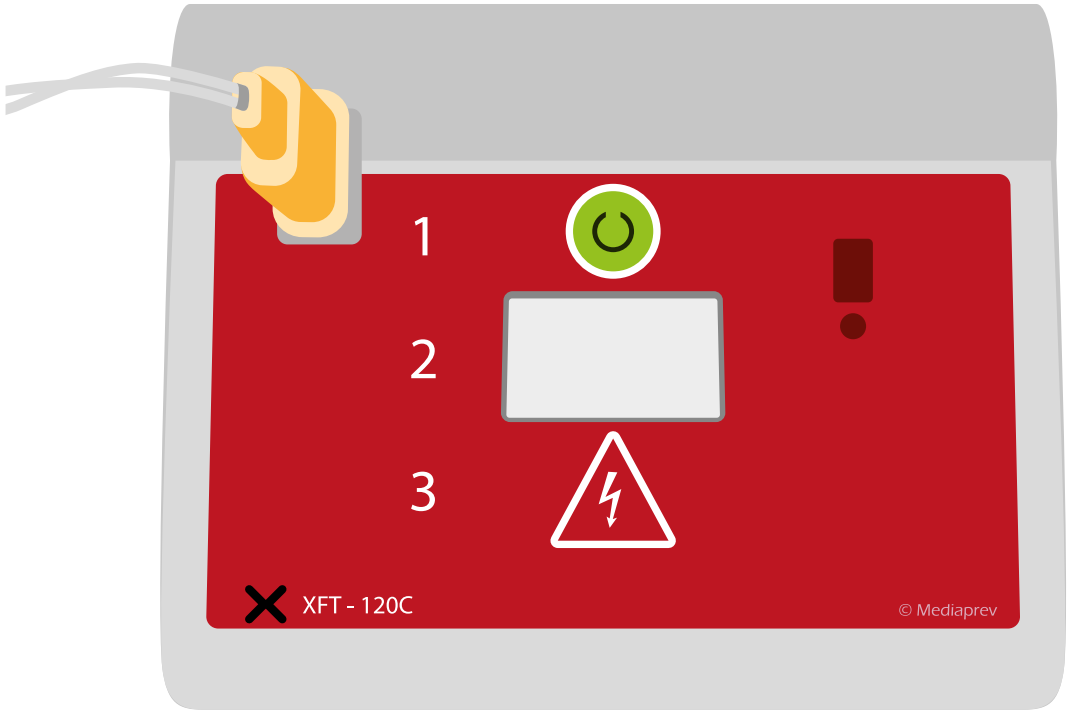




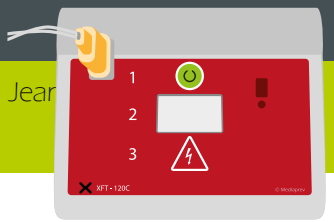
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE DÉFIBRILLATEUR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24



LE DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est un appareil capable **d'analyser l'activité électrique du cœur** et de détecter une éventuelle anomalie.

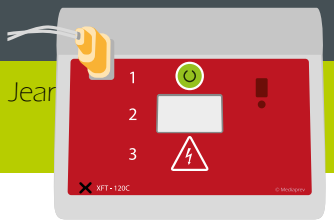
Celui-ci proposera (ou délivrera) alors un **choc électrique** afin de restaurer une activité cardiaque efficace.

Cet appareil est d'une importance capitale lors de **l'arrêt cardiaque**.

Cependant, il ne se substitue pas aux techniques de **réanimation cardio-pulmonaire**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



LE DÉFIBRILLATEUR

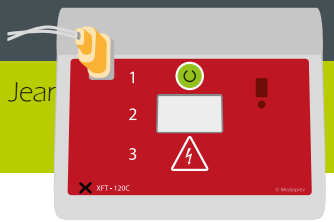
DAE Défibrillateur automatique externe

DEA
Défibrillateur entièrement automatique

DSA
Défibrillateur semi automatique

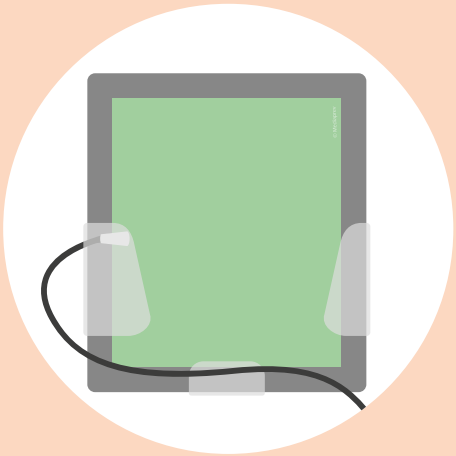
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



COMPOSITION D'UN « KIT DÉFIBRILLATEUR »

Paire d'électrodes autocollantes prégélifiées à usage unique



Paire de ciseaux (afin de dénuder la poitrine de la victime)



Compresses (afin de sécher la poitrine de la victime si besoin)

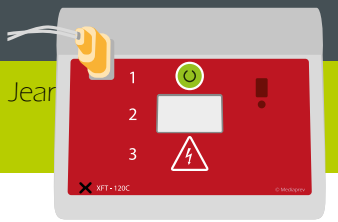


Rasoir jetable (afin de raser les poils de la victime sur la zone de pose des électrodes)



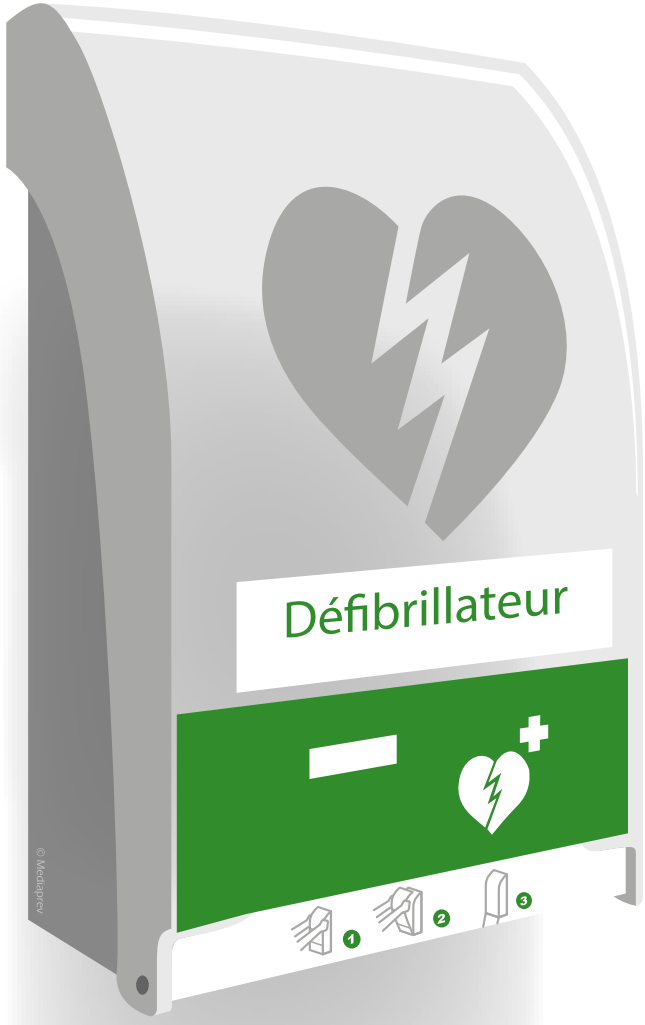
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



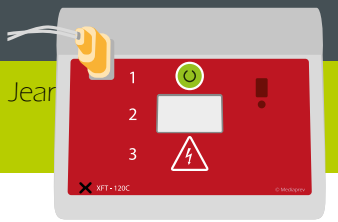
OÙ PEUT-ON TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Ces appareils font de plus en plus partie de notre quotidien, on peut les retrouver dans **certains lieux publics ou entreprises** :



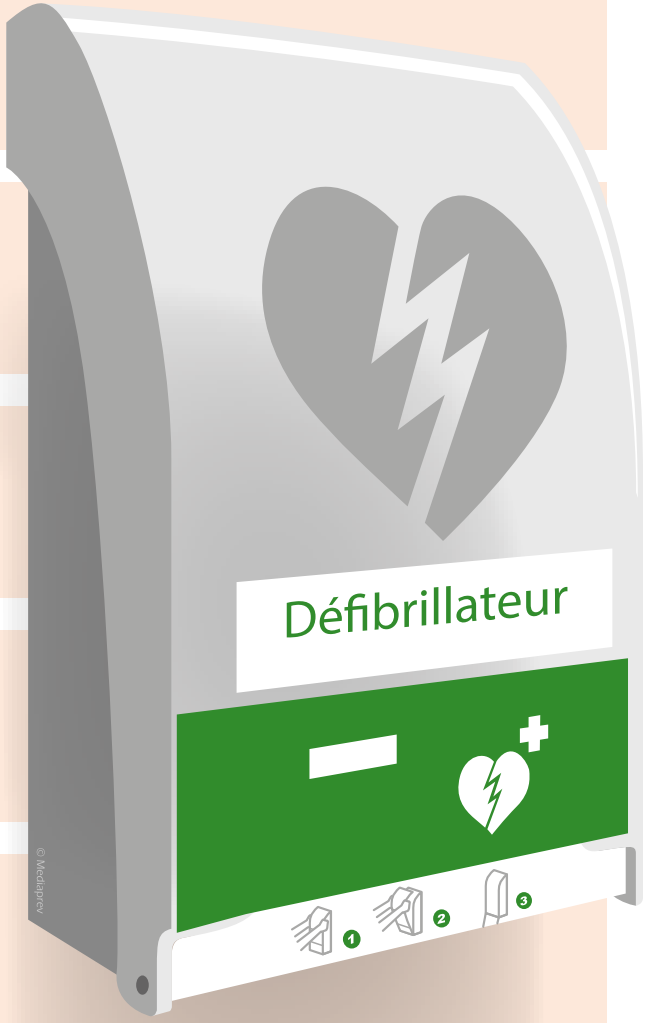
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



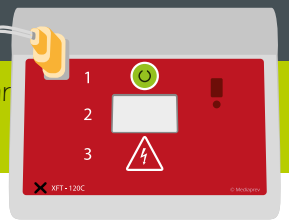
OÙ PEUT-ON TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

- Halls d'aéroports et avions
- Halls de gares et certains trains
- Grands magasins, centres commerciaux
- Lieux de travail
- Établissements sportifs et salles polyvalentes



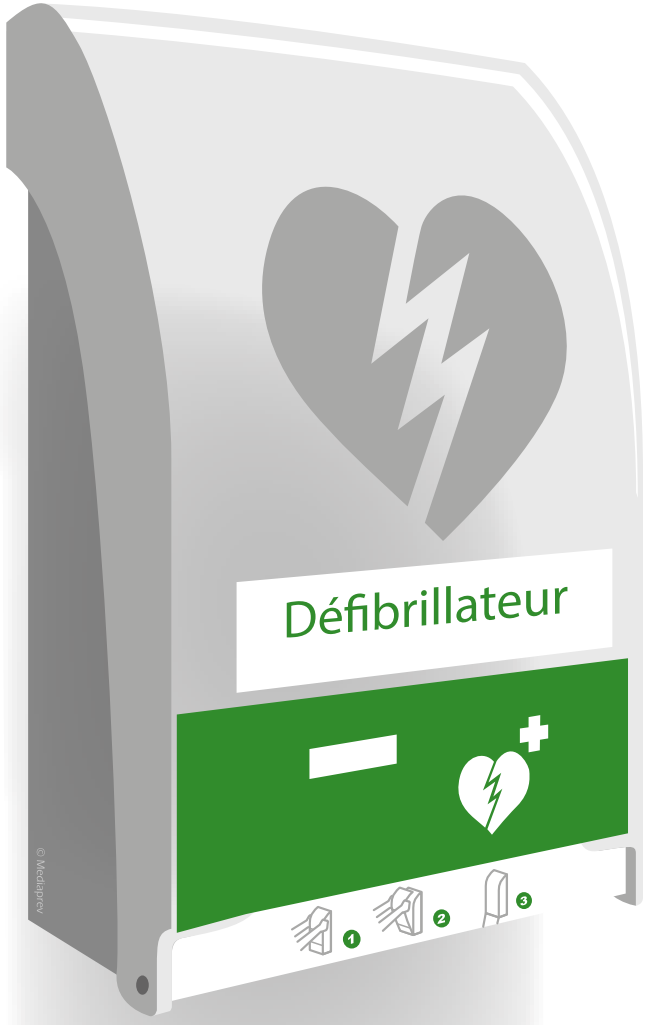
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



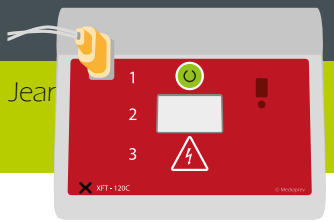
OÙ PEUT-ON TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Ces appareils sont généralement placés dans des **armoires vitrées murales** repérées par une signalétique aisément reconnaissable.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



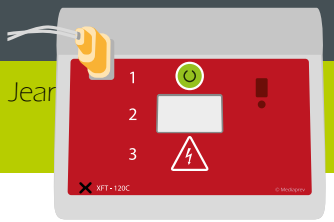
OÙ PEUT-ON TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Des **applications** permettant de localiser un DAE existent.

Il est conseillé de télécharger ces applications sur son smartphone afin d'y avoir **accès en permanence**.

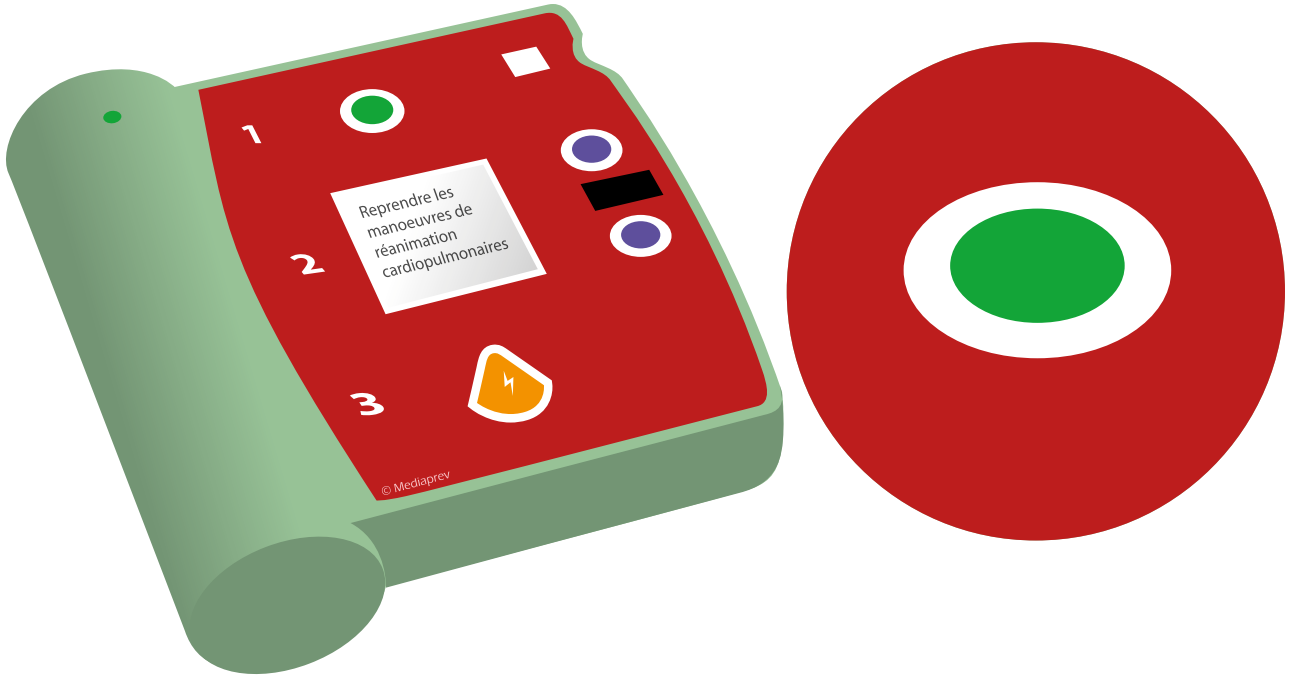
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



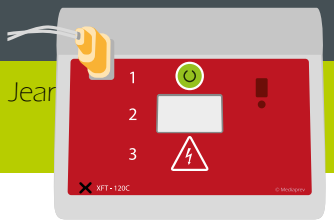
COMMENT L'INSTALLER ?

Dès réception du défibrillateur, le **mettre en marche**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

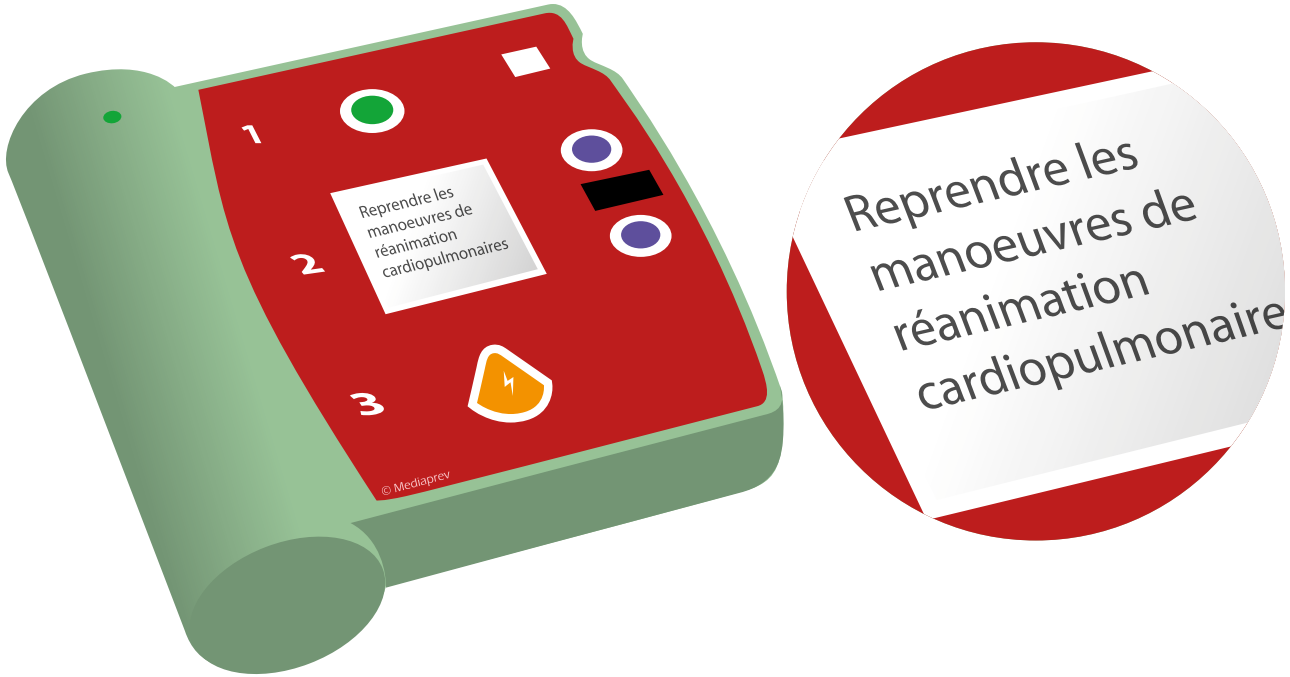
Sommaire



COMMENT L'INSTALLER ?

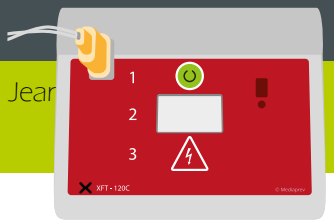
Dès réception du défibrillateur, le **mettre en marche**.

Suivre impérativement les **indications vocales ou visuelles**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



COMMENT L'INSTALLER ?

Enlever ou couper les vêtements recouvrant le torse de la victime.

Coller fermement les électrodes sur la poitrine nue de la victime en respectant les indications portées sur celles-ci *(si nécessaire raser et/ou essuyer le torse de la victime)*.

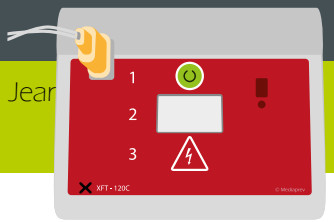
Les **connecter** au défibrillateur *(si besoin)*.

Le défibrillateur lance alors l'analyse et demande de **ne pas toucher** la victime.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



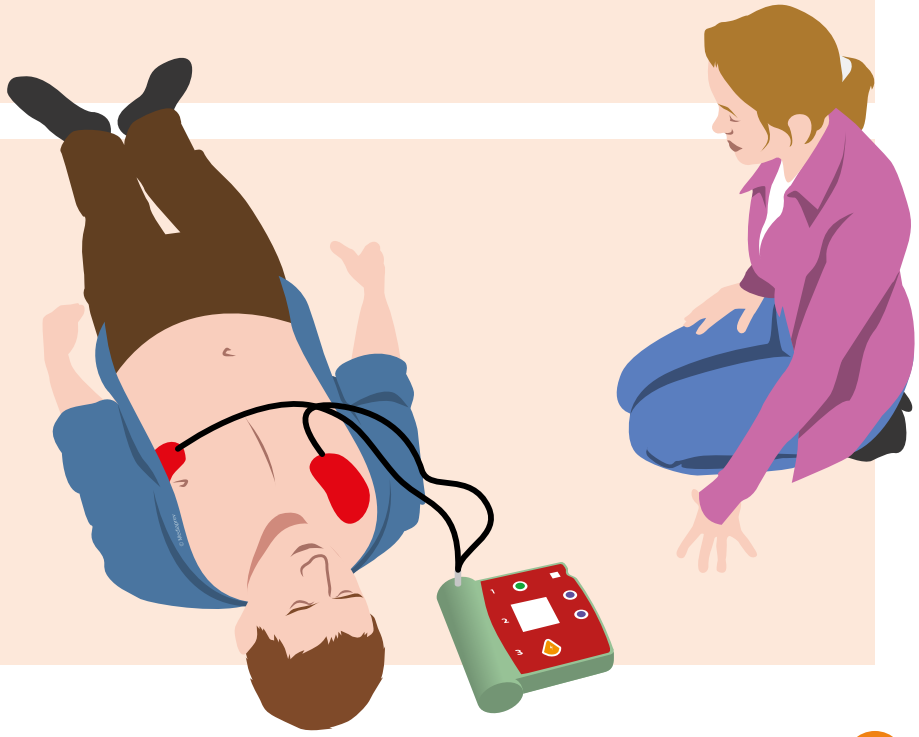
COMMENT L'INSTALLER ?

DEA

Suivre ses instructions et s'assurer que **personne ne touche la victime** à partir de l'analyse afin que le DEA puisse éventuellement effectuer le choc en toute sécurité pour les personne situées autour de la victime.

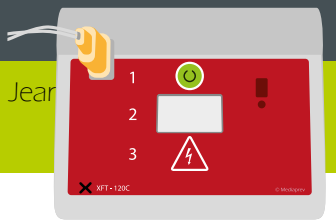
DSA

Suivre ses instructions et, si un choc est nécessaire, **appuyer sur le bouton** permettant la délivrance du choc lorsque le DSA le demande.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



SI UN CHOC EST RECOMMANDÉ

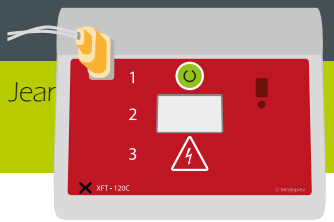
Le défibrillateur **annonce le choc** et demande de se tenir à distance.

Laisser le défibrillateur délivrer le choc (DEA) ou appuyer sur le bouton **« choc »** clignotant quand l'appareil le demande (DSA).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

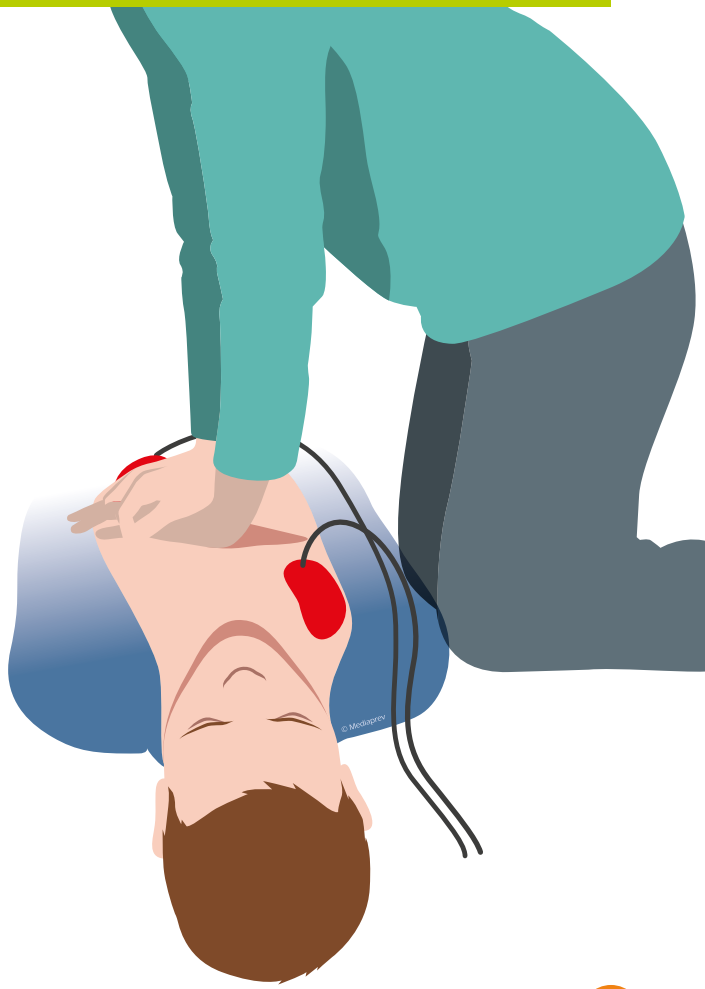
Sommaire



SI UN CHOC EST RECOMMANDÉ

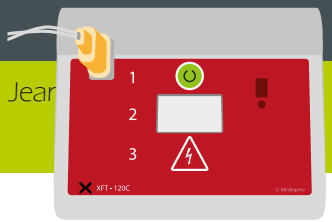
Le défibrillateur délivre le **choc**.

Débuter
ou reprendre
les manœuvres de
réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à la
prochaine analyse
(2 minutes) sans retirer
les électrodes.



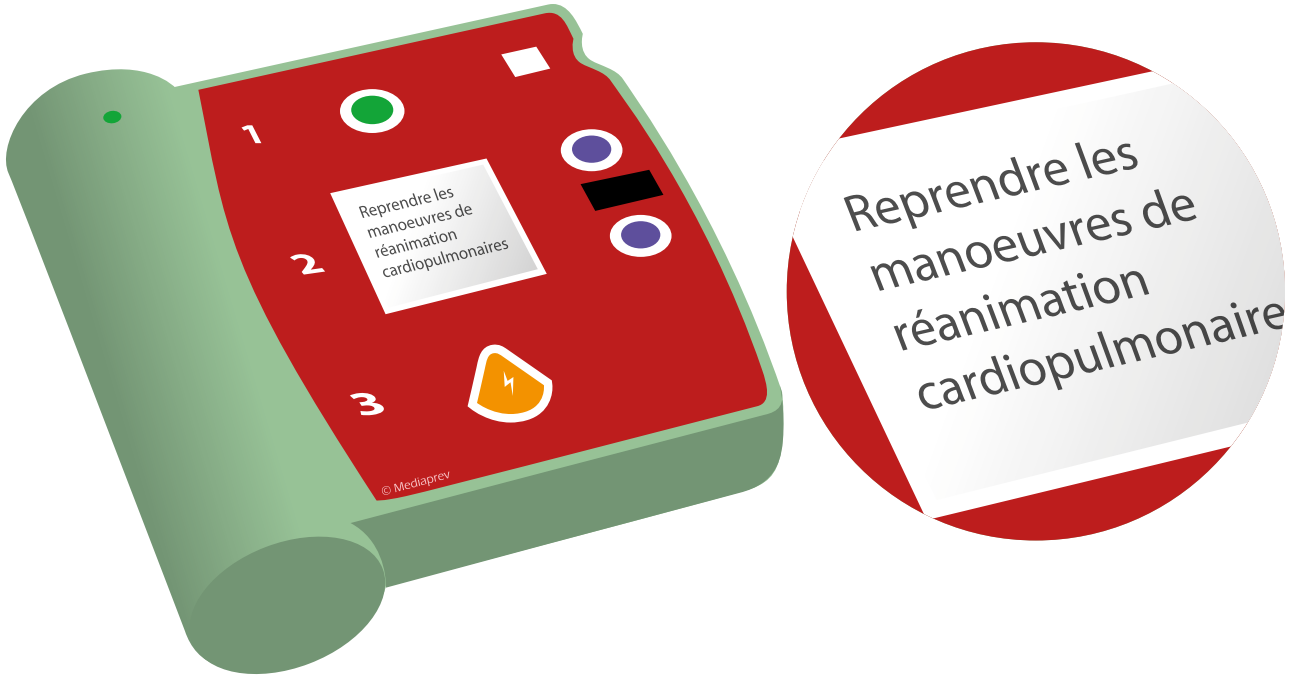
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



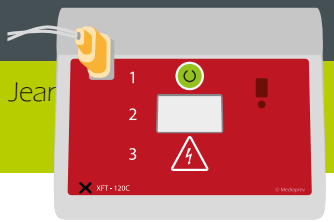
SI UN CHOC N'EST PAS RECOMMANDÉ

Le défibrillateur propose de réaliser les manœuvres de **RCP**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

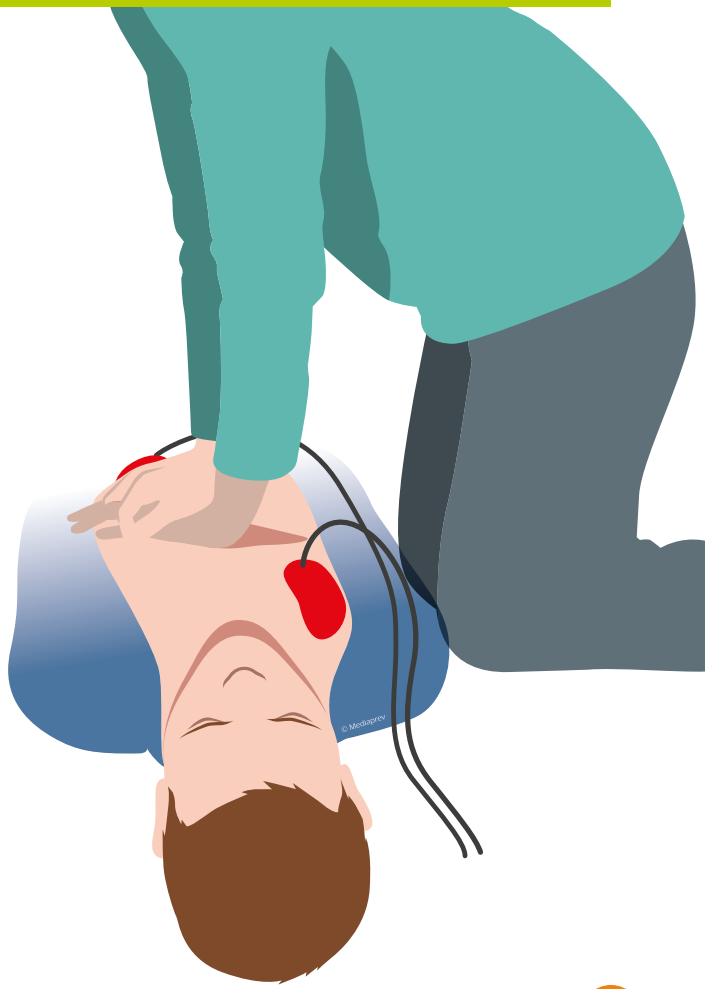
Sommaire



SI UN CHOC EST RECOMMANDÉ

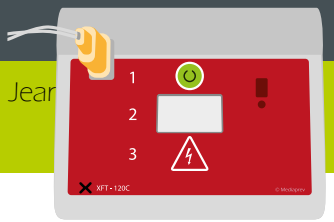
Le défibrillateur propose de réaliser les manœuvres de **RCP**.

Débuter
ou reprendre
les manœuvres de
réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à la
prochaine analyse
(2 minutes) sans retirer
les électrodes.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

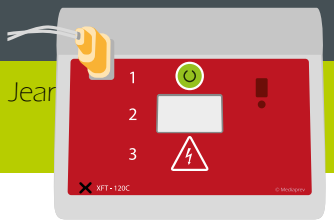


Respecter les **recommandations** sonores et éventuellement visuelles de l'appareil.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

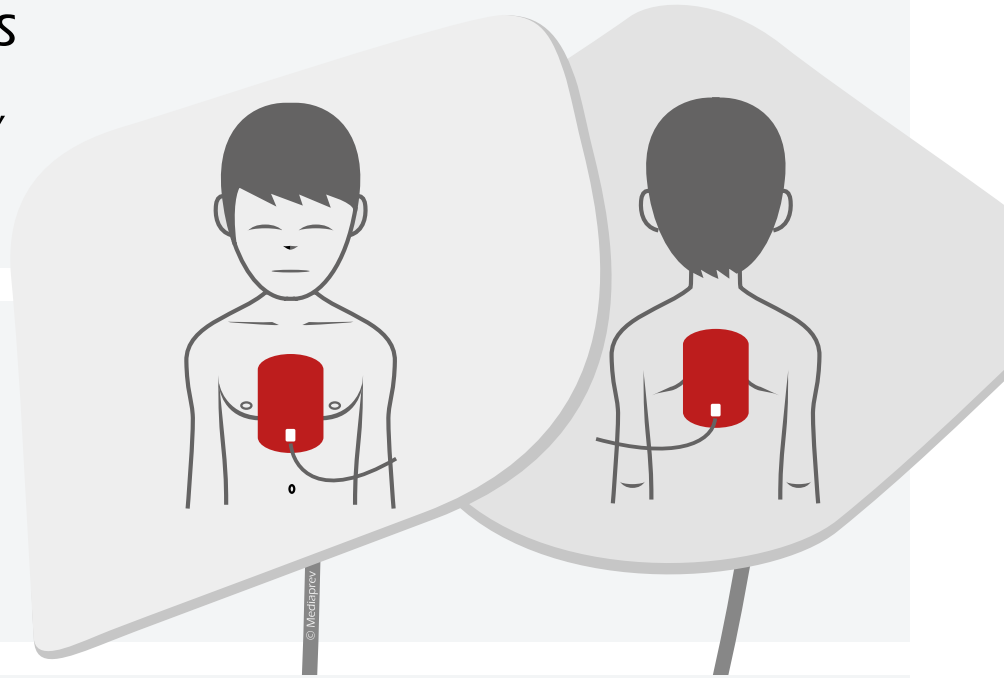
Sommaire



POSE DU DÉFIBRILLATEUR SUR UN ENFANT OU UN NOURRISSON

La défibrillation doit être réalisée avec des **appareils adaptés** (électrodes pédiatrique, réducteur d'énergie).

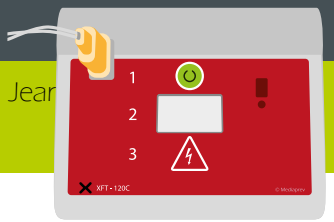
La position des électrodes doit être **conforme** aux schémas du fabricant.



Cependant, **si l'on utilise des électrodes adultes** (sauf contre-indication du fabricant), les électrodes se placeront, pour l'une, en avant au milieu du thorax et pour l'autre au milieu du dos.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

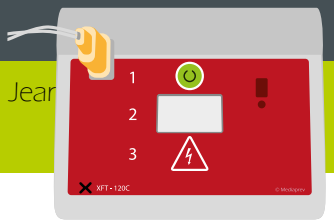


CAS PARTICULIERS

La victime présente une **forte poitrine**

Positionner l'électrode gauche latéralement, sous le sein gauche et **éviter autant que possible** de la poser directement sur le sein.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24



CAS PARTICULIERS

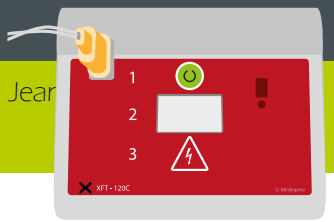
La victime est allongée sur un **sol mouillé** (bord de piscine, pluie...)

Si cela est possible et si besoin en se faisant aider, le SST **déplace la victime** pour l'allonger sur une surface sèche.

L'efficacité d'un choc électrique sur une victime allongée sur un sol mouillé est **diminuée** (Il n'existe pas de risque réel pour le SST).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



CAS PARTICULIERS

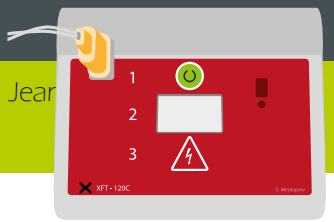
La victime est allongée sur un **une surface en métal**

Si cela est possible et si besoin en se faisant aider, le SST **déplace la victime** ou glisse un tissu sous elle (couverture...) avant de commencer la défibrillation.

L'efficacité d'un choc électrique sur une victime allongée sur une surface en métal est très **diminuée** (Il n'existe pas de risque réel pour le SST).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



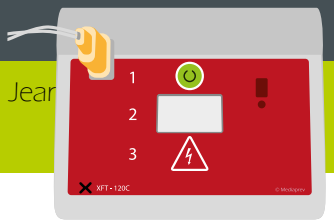
CAS PARTICULIERS

La victime présente un **timbre autocollant médicamenteux** sur la zone de pose des électrodes

Retirer le timbre et **essuyer** la zone avant de coller l'électrode pour améliorer l'efficacité du choc électrique.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

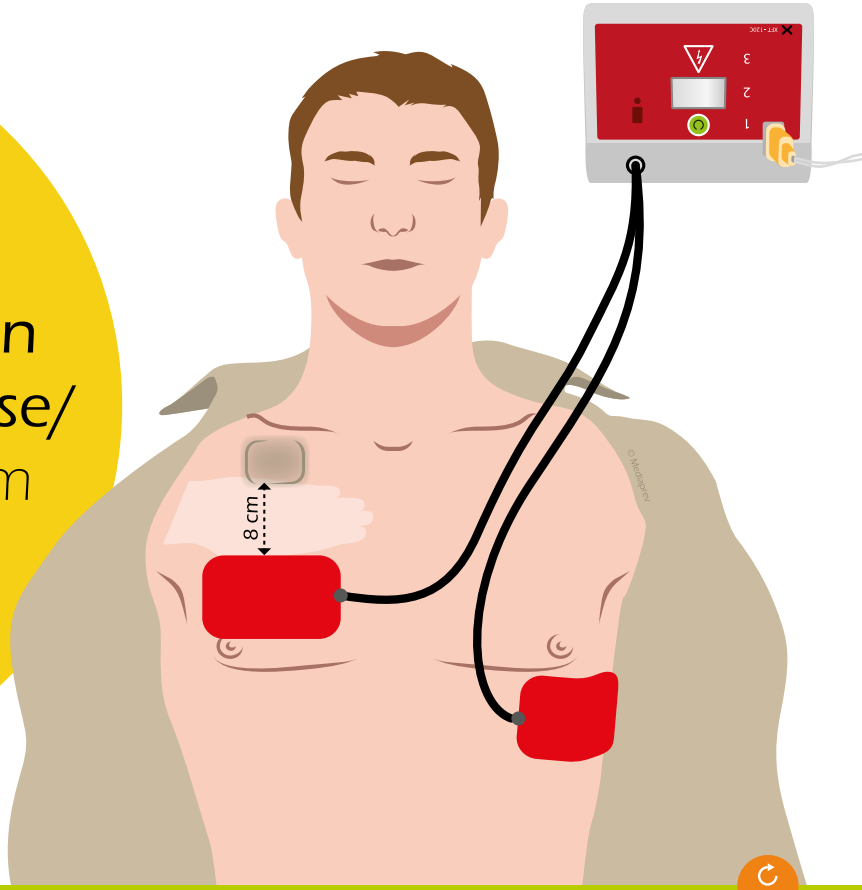
Sommaire



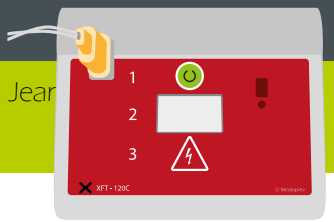
CAS PARTICULIERS

Le SST constate une cicatrice et perçoit un **boîtier sous la peau** à l'endroit où il doit poser l'électrode (côté droit de la victime)

Coller l'électrode à une largeur de main **au dessous** de la bosse/ cicatrice (environ 8 cm de la bosse perçue).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24



CAS PARTICULIERS

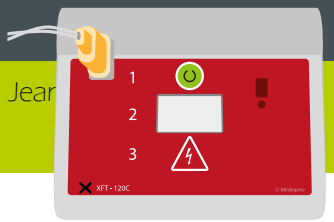
Au cours de l'analyse ou du choc, le défibrillateur détecte un **mouvement**

S'assurer que **personne ne touche la victime**.

Vérifier la respiration de la victime.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



CAS PARTICULIERS

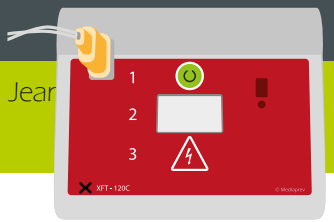
Après avoir collé et connecté les électrodes, le défibrillateur demande toujours de les **connecter**

Vérifier si les électrodes sont bien collées et si le câble des électrodes est correctement connecté au défibrillateur.

Si le problème n'est pas résolu et qu'une seconde paire d'électrodes est disponible, **remplacer les électrodes**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



CAS PARTICULIERS

Si la victime est en **zone ATEX**

À l'heure actuelle, il n'y a pas de DAE utilisable en zone ATEX.

Le SST débute les compressions thoraciques et les insufflations.

En fonction des consignes d'organisation des secours de l'entreprise, il déplace la victime vers une zone hors ATEX afin d'utiliser le DAE.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE

En période d'épidémie telle que la Covid-19 :

Ne pas faire de bouche-à-bouche et **effectuer seulement des compressions thoraciques**.

Se tenir au pied de la victime lors de l'administration du choc.

Si possible, **placer un tissu, une serviette ou un masque** sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

SPÉCIAL ÉPISODE ÉPIDÉMIQUE



Concernant le **bouche-à-bouche**, deux situations sont laissées à l'appréciation du sauveteur :

Le sauveteur vit **sous le même toit** que la victime (risque de contamination déjà partagée ou limitée).

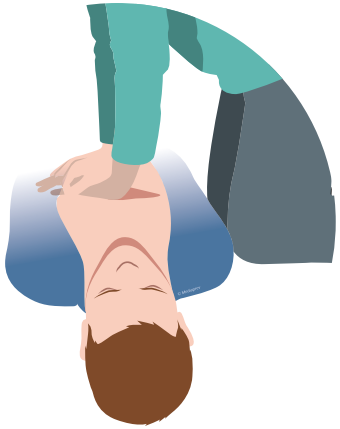
La victime est un **enfant ou un nourrisson**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

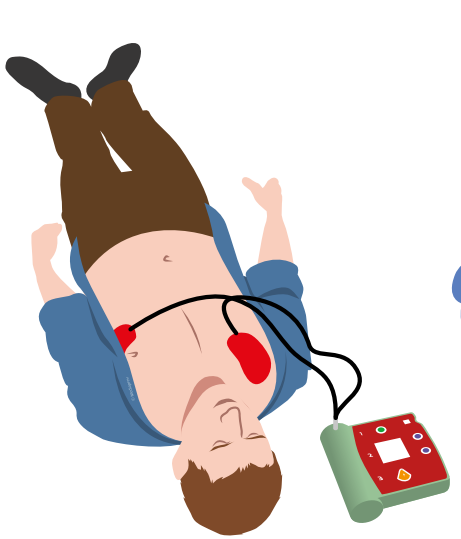
Sommaire

LES POINTS CLÉS

1. Masser
2. Insuffler
3. Défibriller







© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

MATÉRIEL RECOMMANDÉ

Masque



Paire de **ciseaux**



Paire de **gants**



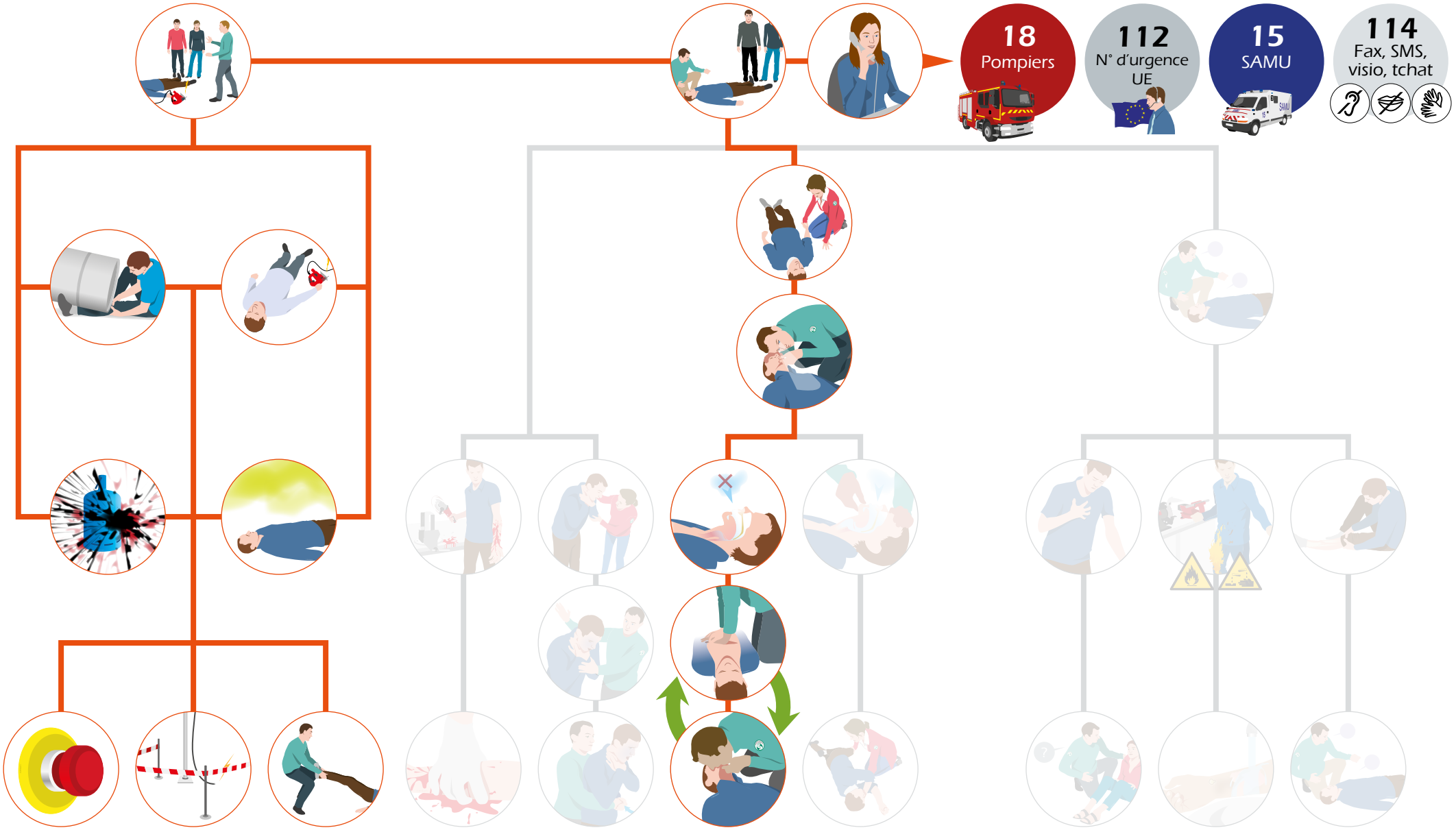
Rasoir



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

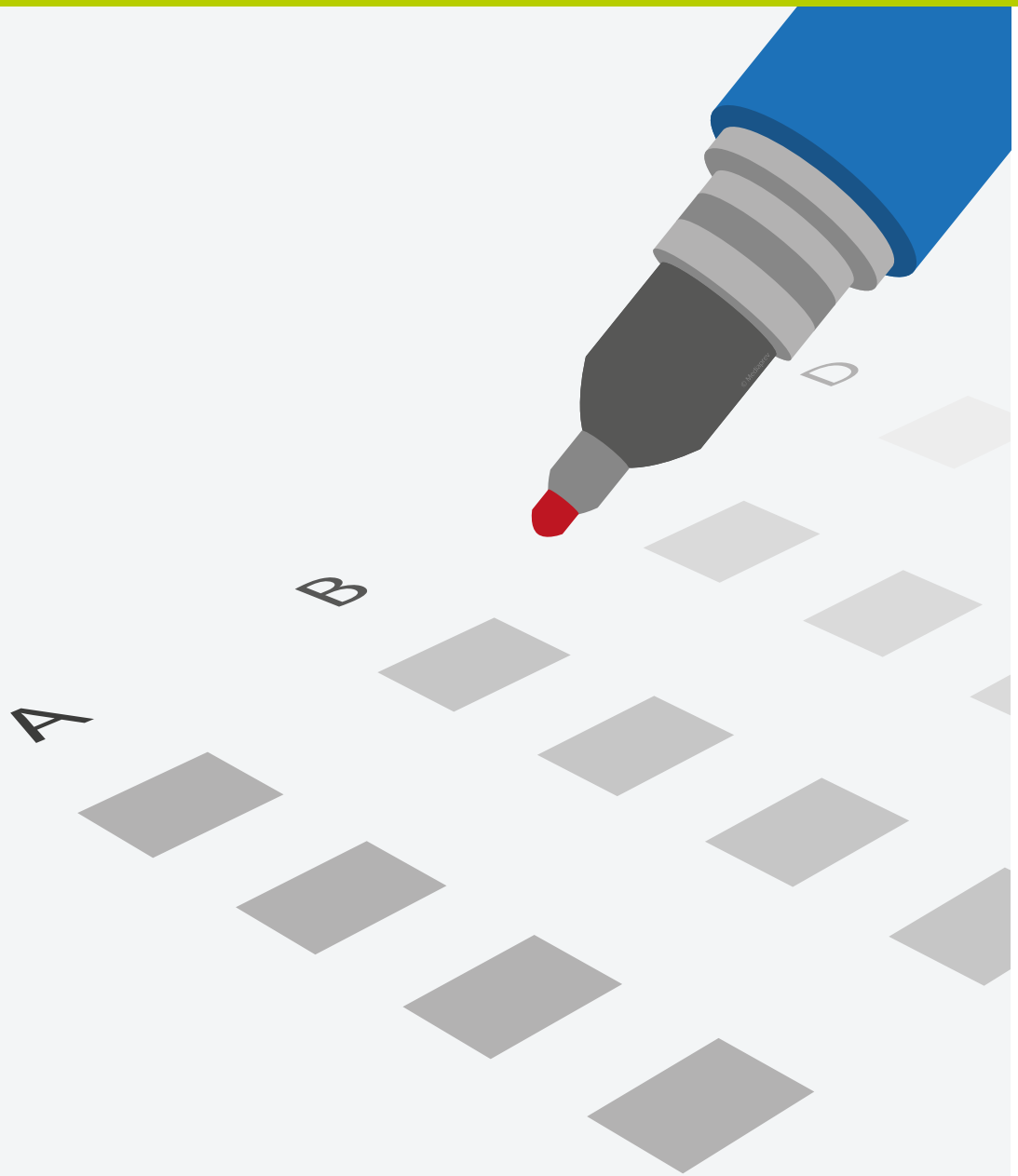
Sommaire

MOINS DE 3 MINUTES POUR AGIR



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire



QCM

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CONSIGNES

Série de **10 questions** à choix multiples

1 seule réponse possible

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

1 Quel est le signe d'une obstruction complète des voies aériennes ?

A La victime respire bruyamment

B La victime parle

C La victime ne respire pas

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

2 Avant de réaliser une compression manuelle, vous devez si possible :

A Vous protéger contre le sang

B Alerter les secours

C Désinfecter la plaie

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

3 La Position Latérale de Sécurité permet :

A De laisser les liquides (vomis, salive...) s'écouler vers l'extérieur

B De stimuler la victime

C De mieux contrôler la respiration

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

4 Quels signes peut-on observer chez une personne victime d'un malaise ?

A Des sueurs

B Des pâleurs

C Une anomalie de la parole ou une paralysie d'un côté du corps

D Toutes les réponses sont correctes

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

5 Lors d'une brûlure thermique, vous devez :

A Supprimer la cause de la brûlure

B Retirer rapidement les vêtements collés

C Disposer des épluchures de pomme de terre sur la brûlure

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

6 **Après avoir chuté sur le dos, la victime a mal au cou, vous devez :**

A Lui ordonner de ne faire aucun geste

B Lui proposer de s'asseoir

C L'installer dans une voiture et l'emmener à l'hôpital

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

7 Devant un danger contrôlable, vous devez en priorité :

A Supprimer le danger

B Alerter les secours

C Examiner la victime

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

8 Pour alerter le SAMU, vous devez composer le :

A 15

B 16

C 17

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

9 Une situation dangereuse, c'est :

A Une source potentielle de dommage *(ce qui fait mal)*

B Un préjudice subi par quelqu'un

C Une zone dans laquelle un individu est exposé à un danger

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

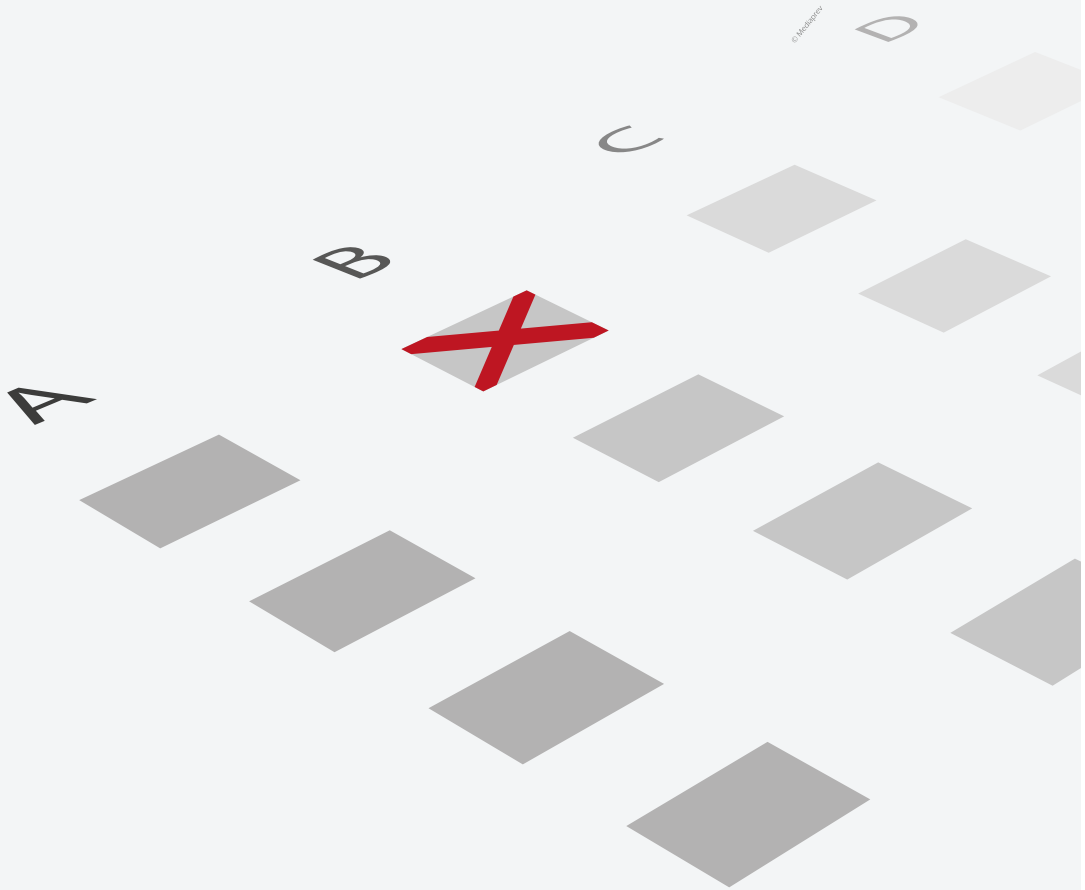
10 **Le défibrillateur peut s'installer** (sauf contre-indication du fabricant) **:**

A À partir d'un an

B À partir de huit ans

C À tout âge

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire



QCM
(CORRECTIONS)

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

CONSIGNES

Série de **10 questions** à choix multiples

1 seule réponse possible

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

1 Quel est le signe d'une obstruction complète des voies aériennes ?

A La victime respire bruyamment

B La victime parle

C La victime ne respire pas

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

1 Quel est le signe d'une obstruction complète des voies aériennes ?

A La victime respire bruyamment

B La victime parle

C La victime ne respire pas

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

RECONNAÎTRE LE TYPE D'OBSTRUCTION

Poser une question à la victime.

Obstruction complète

La personne ne parle pas, ne tousse pas, garde la bouche ouverte, fait « oui » de la tête.

L'air ne passe pas !



Obstruction partielle

La personne parle ou crie, peut répondre : « Oui, je m'étouffe ! » **ou** « J'ai avalé de travers ! », tousse vigoureusement, respire bruyamment.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

2 Avant de réaliser une compression manuelle, vous devez si possible :

A Vous protéger contre le sang

B Alerter les secours

C Désinfecter la plaie

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

2 Avant de réaliser une compression manuelle, vous devez si possible :

A Vous protéger contre le sang

B Alerter les secours

C Désinfecter la plaie

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA COMPRESSION MANUELLE

Faire comprimer ou comprimer.

Se protéger du sang de la victime (gants non souillés, sac plastique...).

Intercaler si possible un **tissu propre** lors de la compression, en recouvrant complètement la plaie.

La compression doit être **maintenue** jusqu'à l'arrivée des secours.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

3 La Position Latérale de Sécurité permet :

A De laisser les liquides (vomis, salive...) s'écouler vers l'extérieur

B De stimuler la victime

C De mieux contrôler la respiration

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

3 La Position Latérale de Sécurité permet :

A De laisser les liquides (vomis, salive...) s'écouler vers l'extérieur

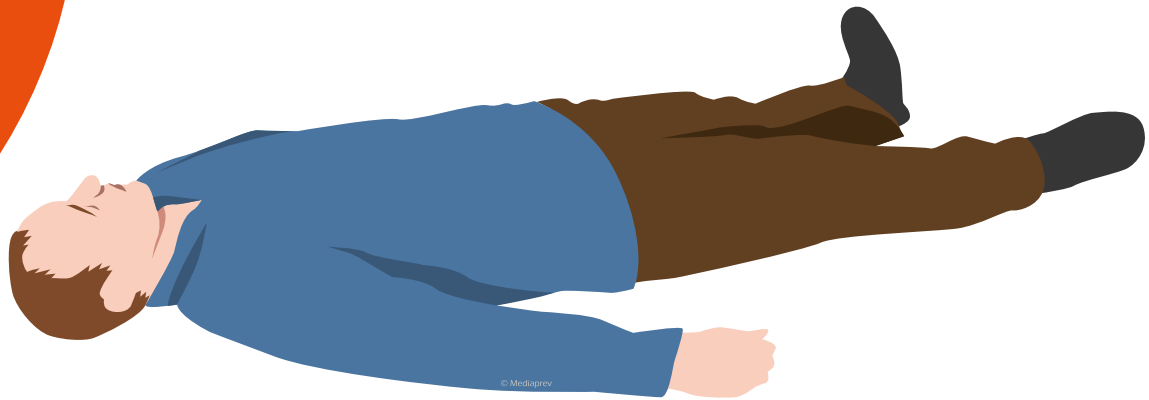
B De stimuler la victime

C De mieux contrôler la respiration

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LA CONDUITE À TENIR

Une personne qui a perdu connaissance et qui respire, laissée sur le dos, sera rapidement exposée à une **obstruction des voies aériennes** (chute de la langue en arrière, inhalation de liquides...) pouvant entraîner l'arrêt de la respiration.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

4 Quels signes peut-on observer chez une personne victime d'un malaise ?

A Des sueurs

B Des pâleurs

C Une anomalie de la parole ou une paralysie d'un côté du corps

D Toutes les réponses sont correctes

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

4 Quels signes peut-on observer chez une personne victime d'un malaise ?

A Des sueurs

B Des pâleurs

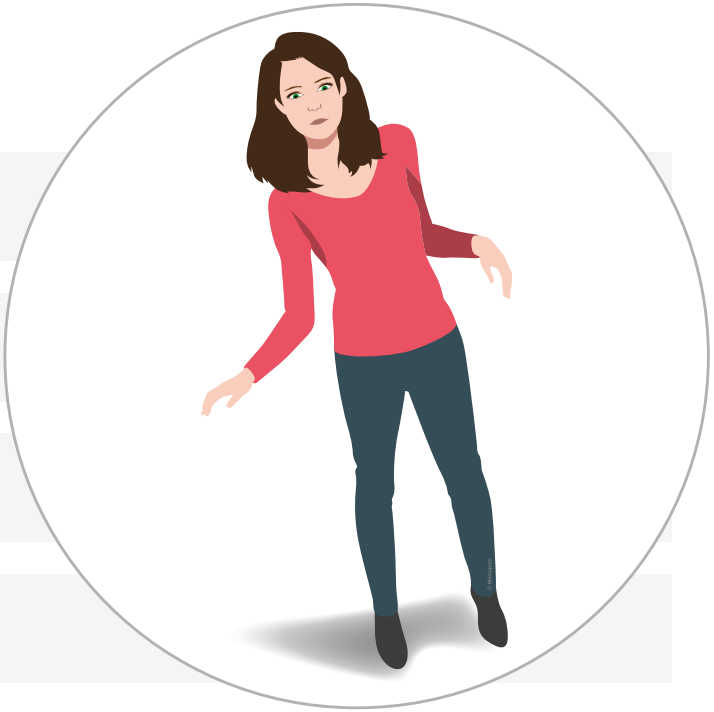
C Une anomalie de la parole ou une paralysie d'un côté du corps

D Toutes les réponses sont correctes

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

OBSERVER LES SIGNES D'APPARITION SOUDAINE, ISOLÉS OU ASSOCIÉS, MÊME DE TRÈS COURTE DURÉE, QUI PEUVENT ORIENTER LE MÉDECIN VERS :

Un accident vasculaire cérébral (AVC)



- Faiblesse ou paralysie d'un bras
- Déformation de la face
- Trouble de la vision
- Mal de tête sévère, inhabituel
- Difficulté de langage (incohérence de la parole) ou de compréhension
- Perte d'équilibre, instabilité de la marche ou chute inexpliquée

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

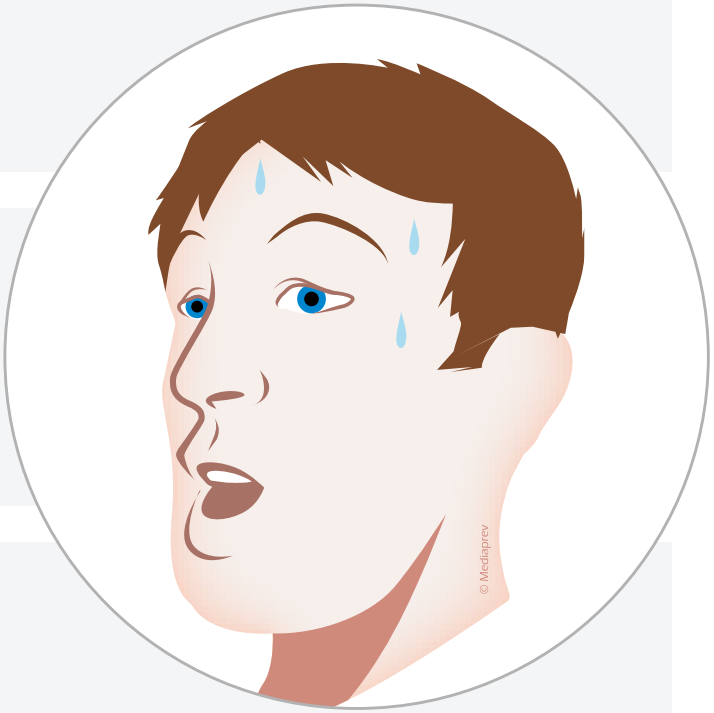
AUTRE TYPE DE MALAISE

Si la victime se plaint :

D'une **douleur abdominale** intense

D'une **difficulté** à respirer ou à parler

D'une **sensation de froid** et présente des sueurs abondantes ou une pâleur intense.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

5 Lors d'une brûlure thermique, vous devez :

A Supprimer la cause de la brûlure

B Retirer rapidement les vêtements collés

C Disposer des épluchures de pomme de terre sur la brûlure

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

5 Lors d'une brûlure thermique, vous devez :

A Supprimer la cause de la brûlure

B Retirer rapidement les vêtements collés

C Disposer des épluchures de pomme de terre sur la brûlure

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES BRÛLURES THERMIQUES

Supprimer
la cause ou soustraire
la victime à la cause.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

6 Après avoir chuté sur le dos, la victime a mal au cou, vous devez :

A Lui ordonner de ne faire aucun geste

B Lui proposer de s'asseoir

C L'installer dans une voiture et l'emmener à l'hôpital

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

6 Après avoir chuté sur le dos, la victime a mal au cou, vous devez :

A Lui ordonner de ne faire aucun geste

B Lui proposer de s'asseoir

C L'installer dans une voiture et l'emmener à l'hôpital

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

SI LA VICTIME PRÉSENTE UNE DOULEUR DU COU À LA SUITE D'UN TRAUMATISME (SUSPICION DE TRAUMATISME DU RACHIS CERVICAL)

Conseiller fermement de ne faire **aucun mouvement**, en particulier de la tête.

Faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes.

Si possible **stabiliser** le rachis cervical dans la position où il se trouve en maintenant sa tête à deux mains.

Surveiller la victime et lui parler régulièrement.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

7 Devant un danger contrôlable, vous devez en priorité :

A Supprimer le danger

B Alerter les secours

C Examiner la victime

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

7 Devant un danger contrôlable, vous devez en priorité :

A Supprimer le danger

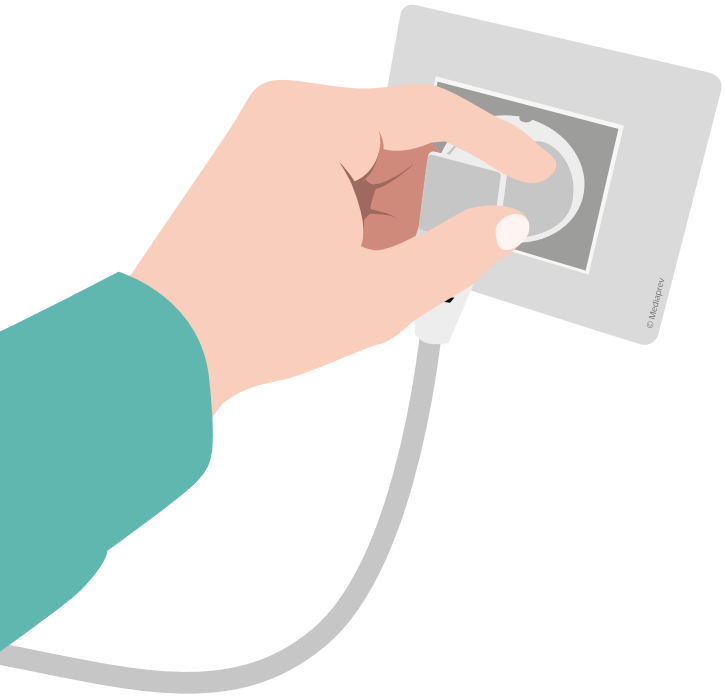
B Alerter les secours

C Examiner la victime

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

CONDUITE À TENIR FACE À UN ACCIDENT

Phase **d'action**



Supprimer immédiatement tout risque menaçant sa vie, celle de la victime et des autres témoins.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

8 Pour alerter le SAMU, vous devez composer le :

A 15

B 16

C 17

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

8 Pour alerter le SAMU, vous devez composer le :

A 15

B 16

C 17

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SECOURS

18

Pompiers



15

Secours médicalisés



112

N° Urgence UE



114

Fax, SMS, visio, tchat



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

9 Une situation dangereuse, c'est :

A Une source potentielle de dommage *(ce qui fait mal)*

B Un préjudice subi par quelqu'un

C Une zone dans laquelle un individu est exposé à un danger

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

9 Une situation dangereuse, c'est :

A *Une source potentielle de dommage (ce qui fait mal)*

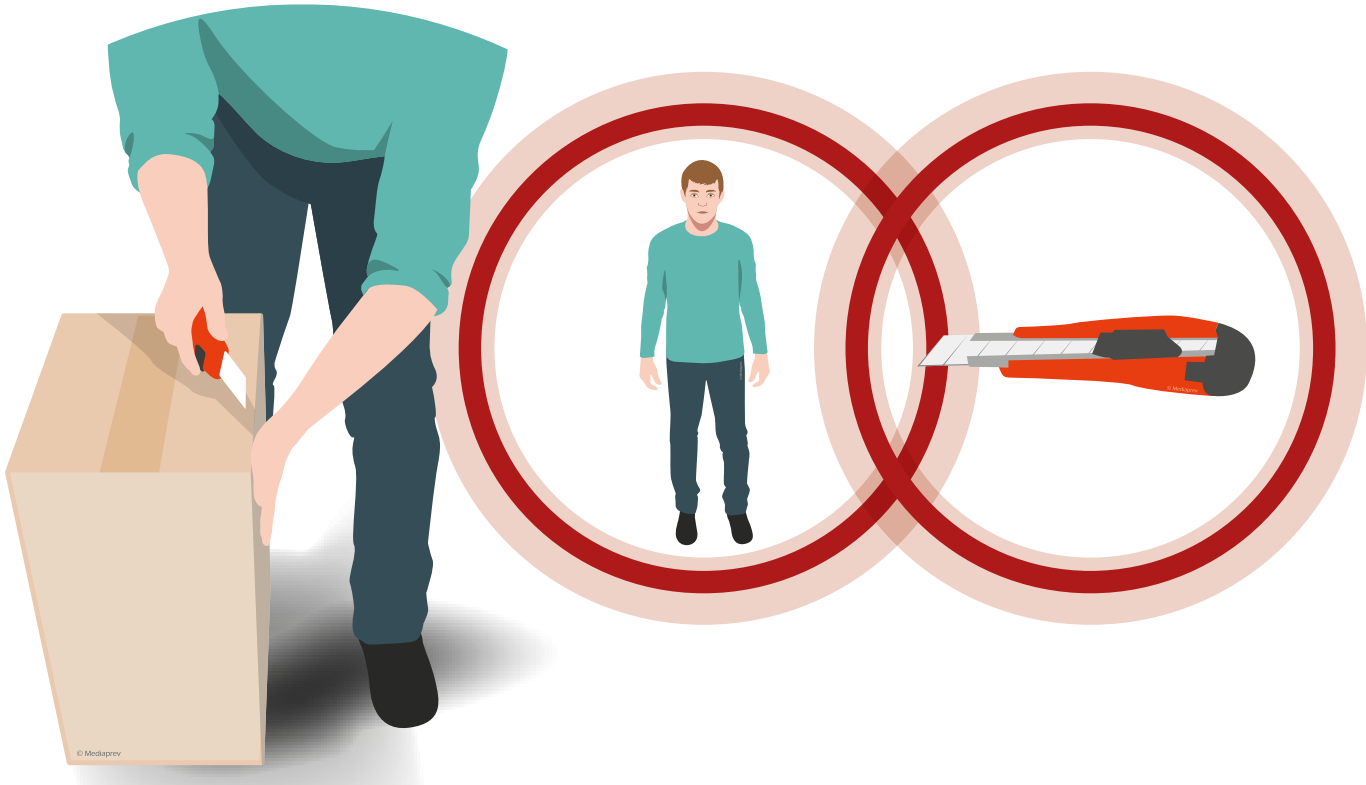
B *Un préjudice subi par quelqu'un*

C *Une zone dans laquelle un individu est exposé à un danger*

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

QU'EST-CE QU'UNE SITUATION DANGEREUSE ?

Une situation dans laquelle un **individu est exposé à un danger**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

10 **Le défibrillateur peut s'installer** (sauf contre-indication du fabricant) **:**

A À partir d'un an

B À partir de huit ans

C À tout âge

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

10 **Le *défibrillateur peut s'installer*** *(sauf contre-indication du fabricant)* **:**

A *À partir d'un an*

B *À partir de huit ans*

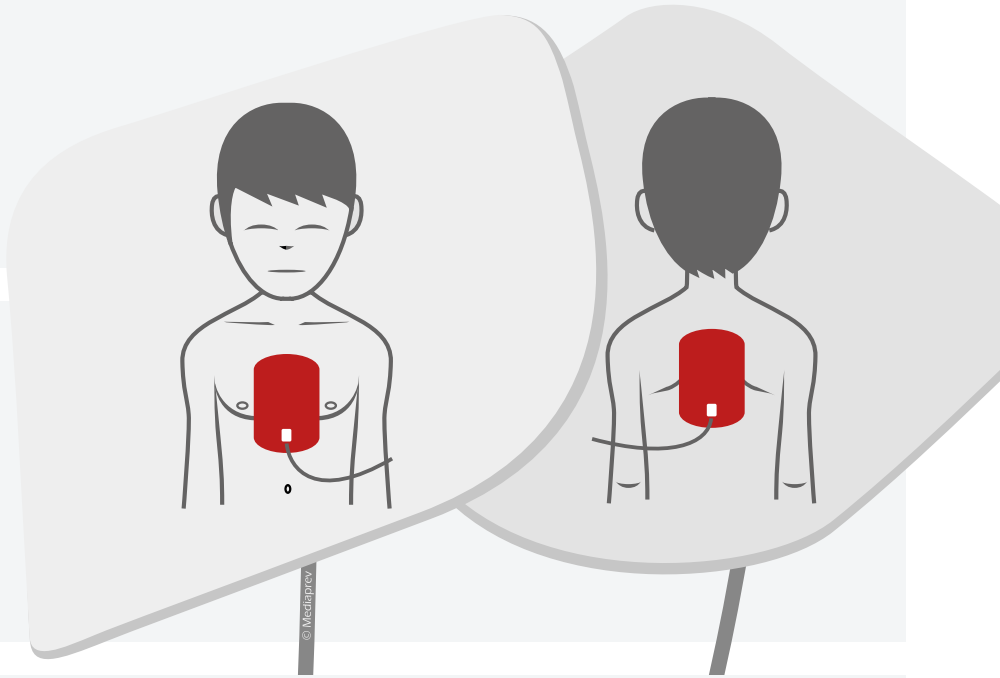
C À tout âge

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

POSE DU DÉFIBRILLATEUR SUR UN ENFANT OU UN NOURRISSON

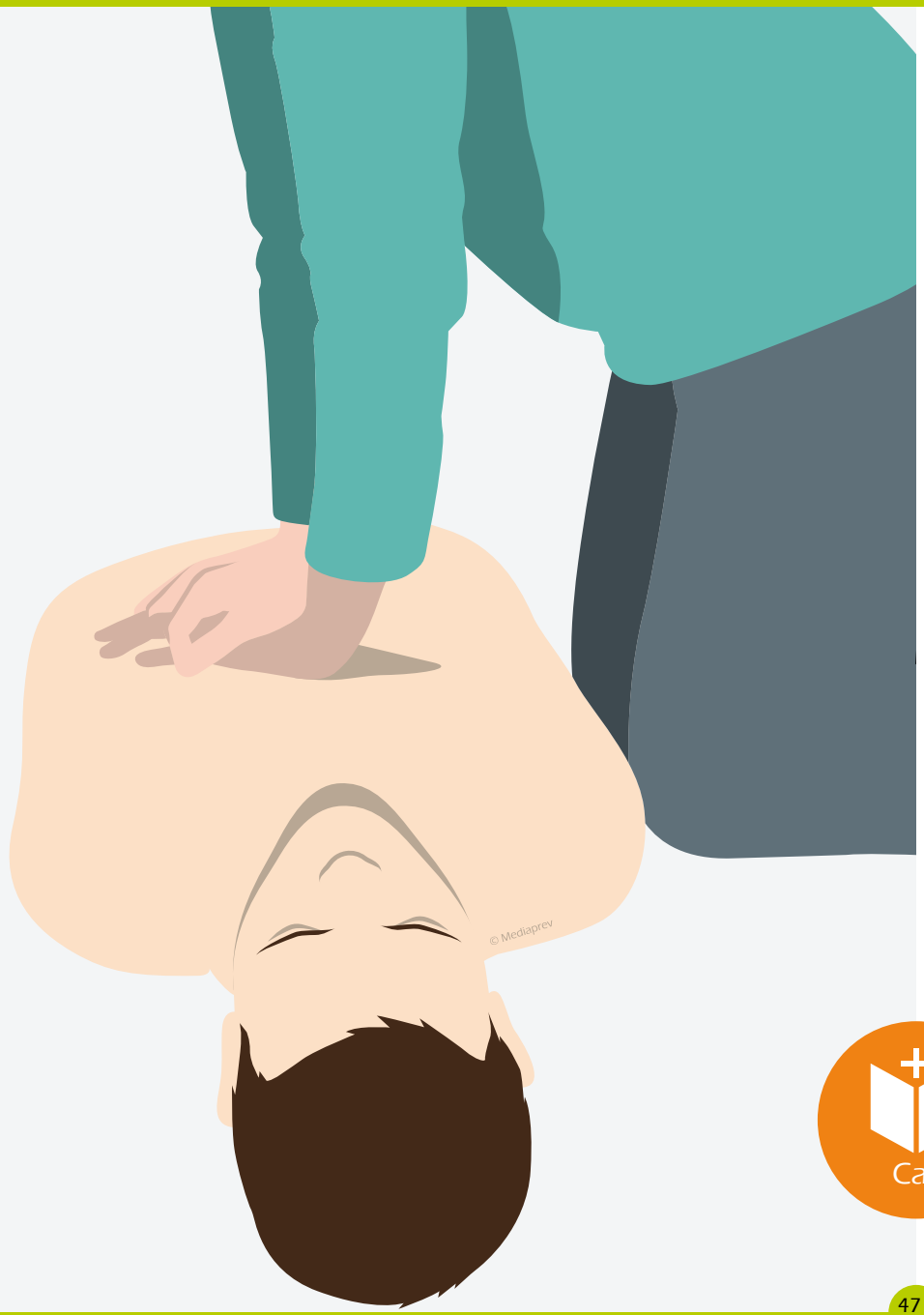
Le défibrillateur peut s'installer également sur un enfant ou un nourrisson *(sauf contre-indication du fabricant)*.

La position des électrodes doit être **conforme** aux schémas du fabricant.



Cependant, **si l'on utilise des électrodes adultes** *(sauf contre-indication du fabricant)*, les électrodes se placeront, pour l'une, en avant au milieu du thorax et pour l'autre au milieu du dos.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire



MAINTENANT, C'EST À VOUS.

Cas

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Jean-Philippe GONNARD

Conception, réalisation Mediaprev



En vertu de l'article L335-2, toute utilisation frauduleuse et tout détenteur frauduleux seront systématiquement poursuivis, qu'ils soient privés, publics ou organismes public.

L'éditeur ainsi que tous les auteurs ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation ou de l'application par les lecteurs des indications mentionnées dans cet ouvrage.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'EMPLOYEUR

Organise

Décide

Prend l'initiative



La **prévention**

En tant que **responsable**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'EMPLOYEUR

Veille

À la **sécurité**

À la Protection de la **santé**



Des **salariés** placés sous son autorité

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'ENCADREMENT/LE RESPONSABLE DE PRÉVENTION

Met en œuvre

Veille

À **l'application** des règles d'hygiène et de sécurité en fonction de



Sa compétence

Son autorité

Ses moyens

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE TRAVAILLEUR

Sa formation

Instructions de l'employeur

Ses possibilités



Prend soin de sa **santé et de sa sécurité** ainsi que de celles de ses collègues de travail

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE TRAVAILLEUR

Met en œuvre et applique Les **règles** d'hygiène et de sécurité

Utilise Les **dispositifs de protection** mis à sa disposition

Fait remonter Les **informations** sur les différents risques



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE CSA/CST (SECTEUR PUBLIC) OU LE CSE (SECTEUR PRIVÉ)

Contribue À la **sécurité et à la protection de la santé** physique et mentale des employés dans leur travail

Analyse Les **risques** professionnels

Enquête En cas **d'accident** du travail ou de **maladie** professionnelle, à caractère grave ou répété



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE CSA/CST (SECTEUR PUBLIC) **OU LE CSE** (SECTEUR PRIVÉ)

Prévoit	Son **intervention** en cas de danger grave et imminent
Suggère	Des **améliorations** de l'hygiène, de la sécurité, et des conditions de travail
Émet	Des **avis**
Peut faire appel	À des **experts** agréés



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

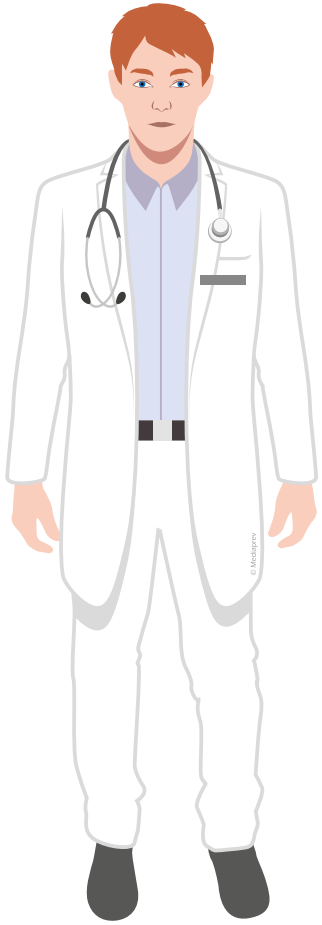
Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE SERVICE DE MÉDECINE DU TRAVAIL



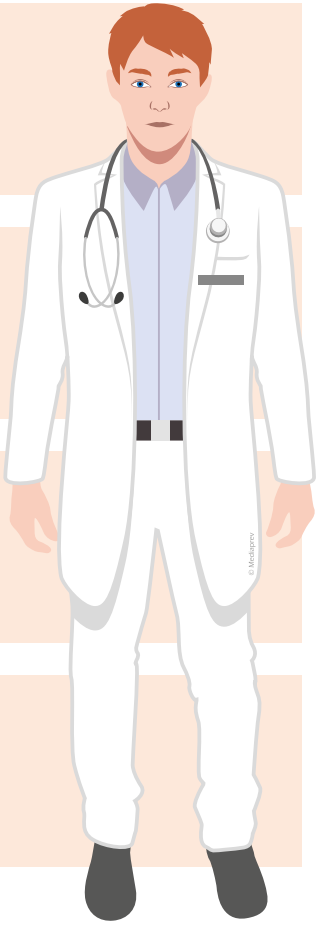


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LE SERVICE DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Amélioration	Des **conditions** de vie et de travail
Hygiène générale	Des **locaux et des restaurants** d'entreprise
Adaptation	Des **postes, des techniques et des rythmes** de travail à la physiologie humaine
Protection	Des **employés** contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident ou de maladie
Information	**Sanitaire**



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

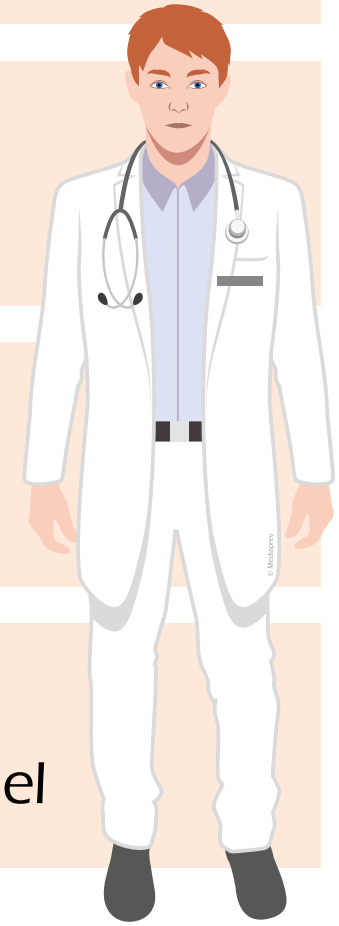
LE SERVICE DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Associé Aux actions de **formation**

Consulté Sur les **projets** (construction, aménagements, nouvelles technologies...)

Informé **Avant toute utilisation** de substances et produits dangereux

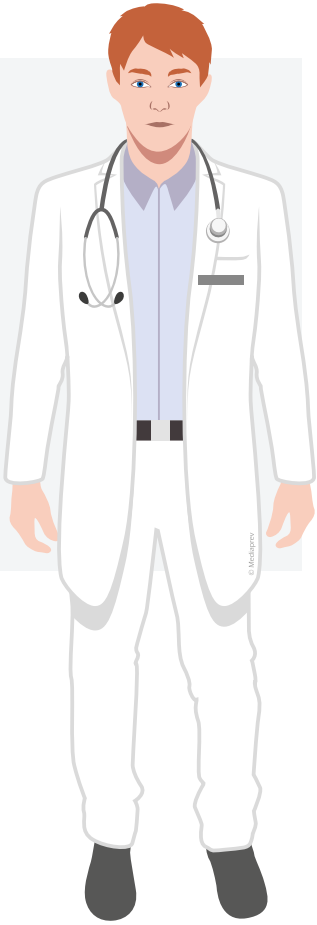
Informé De chaque **accident** de service et de chaque **maladie** professionnelle ou à caractère professionnel



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LE SERVICE DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Pour chaque entreprise ou établissement, le médecin du travail établit et met à jour une **fiche d'entreprise** sur laquelle figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés (Art. R.4624-46 du Code du travail).



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour
acteurs internes

Retour
acteurs externes

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'ACTEUR PRAP (PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE)

Joue un rôle important en matière de **prévention des TMS** (Troubles Musculo-Squelettiques) et des **risques liés à la manutention manuelle**.

Grâce à la connaissance approfondie de son activité de travail, il est **acteur de sa propre sécurité** au sein d'une **démarche collective**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Premier maillon de la chaîne des secours

Sans son **intervention immédiate**, lors d'un accident ou d'un malaise, l'état de la victime peut très vite se dégrader avant l'arrivée des secours extérieurs.



Rôle en matière de prévention au sein de l'établissement

Veille au quotidien à la sécurité de ses collègues de travail afin de limiter les risques d'accident et par conséquent les interventions de premiers secours.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

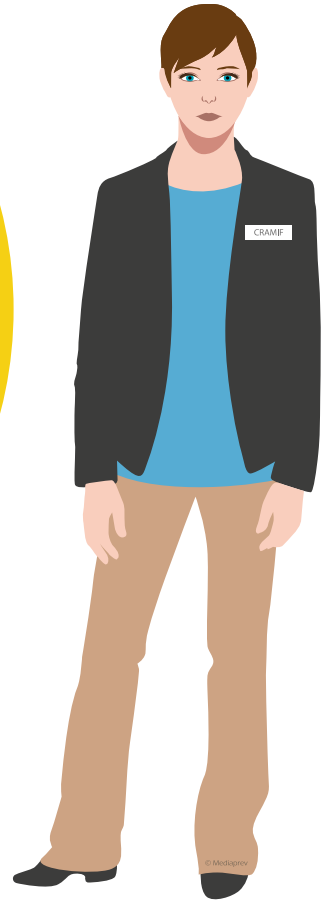
Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

CARSAT/CRAM

Développement et coordination de la **prévention** des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Application des règles de tarification



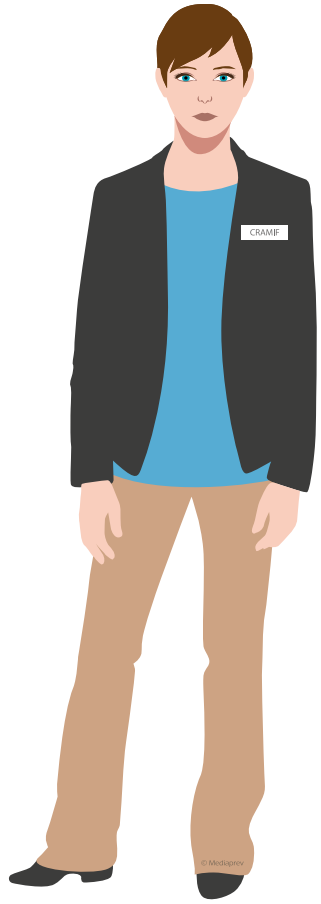
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CARSAT/CRAM

Étude des risques professionnels révélés ou potentiels

- Visites
- Contrôles
- Sollicitations
- Statistiques



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

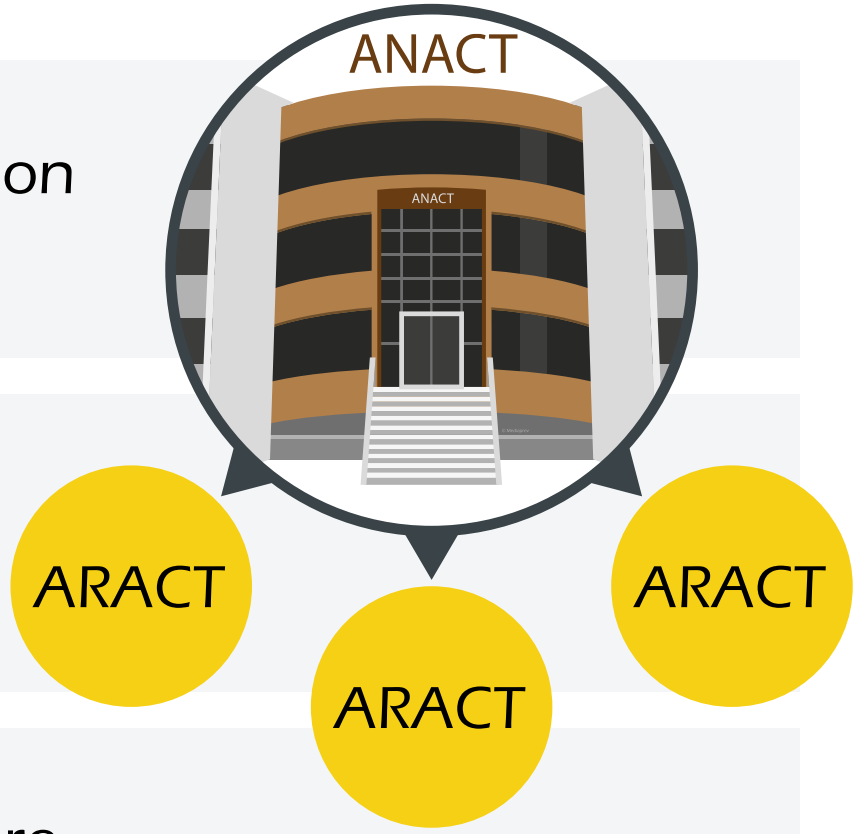
Sommaire

Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT)
Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)

Recherches et expériences pour l'amélioration des conditions de travail

Rassembler et diffuser les **informations** sur l'amélioration des conditions de travail

Appuyer les démarches d'entreprise en matière **d'évaluation et de prévention** des risques professionnels



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

Contrôle

Conseille



L'employeur

En matière **d'hygiène et de sécurité**

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

Contrôle

Les **conditions d'application** de la réglementation

Propose à l'employeur

Toute mesure pouvant **améliorer** l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

Propose

Des **mesures immédiates** jugées nécessaires



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'INRS

Organisme scientifique et technique travaillant, au plan institutionnel, avec la CNAMTS, les CARSAT-CRAMIF-CGSS et plus ponctuellement pour les services de l'État ainsi que pour tout autre organisme s'occupant de prévention des risques professionnels.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'INRS

Développe — Un ensemble de **savoir-faire pluridisciplinaires** qu'il met à la disposition de tous ceux qui, en entreprise, sont chargés de la prévention.

Dispose — De **compétences scientifiques, techniques et médicales** couvrant une très grande variété de disciplines, toutes au service de la maîtrise des risques professionnels.

Élabore et diffuse — Des **documents** intéressant l'hygiène et la sécurité du travail (distribuées par les CARSAT).

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

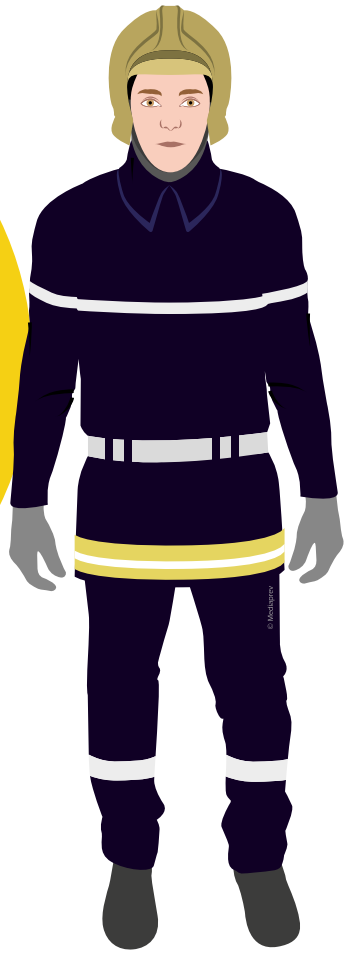
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES SAPEURS-POMPIERS

Mise en **sécurité** des bâtiments (vérification lors de l'ouverture).

Intervention lors d'un incendie.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LES ORGANISMES DE CONTRÔLE

Vérifications initiales, courantes et périodiques.

Renseignement des registres de contrôles.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

LES ORGANISMES DE CONTRÔLE

Exemples



- Engins de levage
- Installations électriques
- Appareil sous pression



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'EXPERT

Il intervient en qualité **d'expert agréé** en matière de santé et sécurité au travail et/ou sur « l'organisation du travail et de la production ».



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

L'EXPERT

Il a **accès**

Aux
locaux

Aux
informations
nécessaires à
sa mission



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

L'INTERVENANT EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (IPRP)

Il intervient en qualité de **spécialiste** d'un domaine

Il possède une **habilitation** à titre personnel ou au titre d'une entreprise

Son intervention se fait avec **l'accord** du chef d'établissement.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

LA MSA

Dans le secteur agricole, la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) **accompagne et conseille** activement les entreprises dans leurs démarches de prévention.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24
Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

@Beauvau_Alerte

@Beauvau_Alerte est le compte officiel du ministère de l'Intérieur qui vous informe lors d'un événement majeur de sécurité publique ou civile survenant en France, tels que :

- **Suspicion d'attentat**
- **Alerte nucléaire**
- **Émanation de produits dangereux**
- **Rupture d'ouvrage hydraulique**
- **Catastrophe naturelle (tempête, ouragan, séisme, éruption volcanique...)**

Retrouvez sur ce compte les conseils comportementaux
et les consignes à respecter en fonction de la nature de l'événement.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

FR-ALERT

Ce système fonctionne uniquement sur les smartphones compatibles **4G et 5G**.

L'envoi de ces alertes se fera aussi via des ***SMS Géolocalisé*** pour les smartphone avec connexion **2G ou 3G**.

Il permet aux autorités ***d'envoyer rapidement les alertes*** sur des zones géographique très ciblées en cas de risque ou d'évènement majeurs.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

FR-ALERT

Pour les smartphones en 4 et 5G, des **notifications d'alerte** seront envoyées, information d'un risque ou d'un évènement majeur, et pouvant contenir des informations sur son évolution, des indications sur la conduite à tenir ainsi qu'un lien renvoyant sur un site internet officiel pour obtenir des information supplémentaires.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

FR-ALERT

La **fin de l'alerte** sera signalée par une nouvelle notification.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

CAS CONCRETS

Prévention

- Alerte tweeter
- Voitures accidentées
- Voiture qui fume
- Accident électrique

Alerter

- Voiture en feu sur l'autoroute
- Une plage
- Une plaine désertique

Hémorragie

- Blessure en forêt
- Blessure par tronçonneuse
- Blessure au couteau

Étouffement

- La victime s'étouffe

Brûlure

- Brûlure en cuisine
- Brûlure à la forge

Douleur empêchant certains mouvements

- Accident de la circulation
- Fracture ouverte
- Fracture
- Jambe écrasée
- Chute d'échelle
- Chute d'une chaise

Plaie qui ne saigne pas abondamment

Plaie simple

- Coupure sous le pied

Plaie grave

- Morceau de verre dans le poignet
- Doigt sectionné (couteau)
- Doigt sectionné (atelier mécanique)
- Doigt sectionné (meuleuse)

La victime ne répond pas

- Personne au sol
- Enfant au sol avec des médicaments

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Mairie de l'étourdi - 56013 ETOURDI

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Route du petit bois - 13000 PIN

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

13 Boulevard de la casse - 12 345 PLANTIN

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

12 Bâtiment de la Flaque - 71299 ELECTRICVILLE

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Autoroute des vacances

Jean-Philippe GONNARD

Sommaire cas concrets



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Plage

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Plaine désertique

Jean-Philippe GONNARD

Sommaire cas concrets



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chemin de Cornillon, direction d'Arechetaz - 73998 BATONNET

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Forêt de Chambaran - 73999 BUCHET

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Rue de la goutelette - 23999 COUTOZ

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Impasse du bonbon - 14012 PADER

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Jean-Philippe GONNARD

Madame THERMIC - 90 Rue Chof - Bâtiment le Calore - 2ème étage - 83 999 FOUR-SUR-MER



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Impasse du chaudron - 22124 METALLIER

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

7 Rue de la Madeleine - 39299 RISQUIN

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chemin piétonnier de la mer - 56999 SLALOMÉE

Jean-Philippe GONNARD

Sommaire cas concrets



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Stade de la Crosse - 38999 HOCKEY

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

72 Villa des Piliers - 59725 CHUTÉ

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

65 Zone Artisanale des Hauts - 13190 ECHELLE

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

5 rue de la chute - 56789 ESCABO

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Plage des Coupes - 11999 VERSEIN

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Rue de la terrasse - 12999 VERSÉE

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Traverse du hachoir - 45999 COUTELARD

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

33 Rue de la Section - 33000 COUPERET

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

54 Avenue de la meuleuse - 85699 FERAILLANT

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

15 boulevard de l'assommoir - 32999 MORPHÉ

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

1 Villa du Médoc - Chemin du dormeur - 02999 PLESSE

Jean-Philippe GONNARD



Sommaire cas concrets

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...)

15

Secours médicalisés

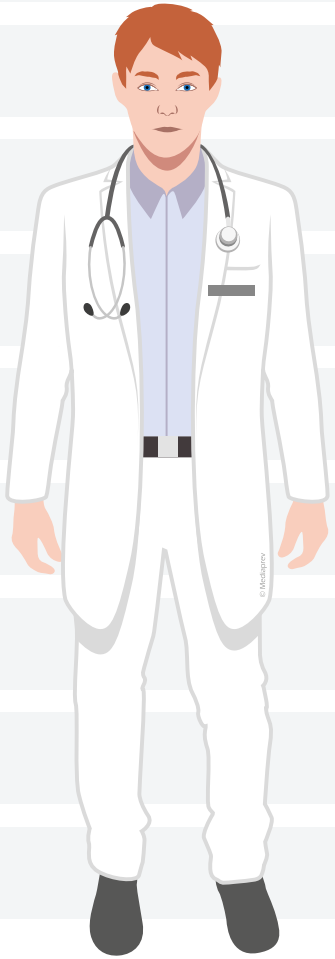


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

J'appelle le **15** dans les cas suivants :

- Besoin médical urgent
- Malaise
- Coma
- Hémorragie
- Douleur thoracique
- Difficultés respiratoires
- Quand une personne ne respire plus
- Quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé
- Intoxication



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Le SAMU reçoit près de **2 500 appels par jour**.

Ce nombre d'appels reçus ne correspond cependant pas **forcément** à des situations d'urgence.

On estime que, **dans plus de 30 % des cas**, la réponse apportée consiste seulement en une **information ou un conseil médical**.

15

Secours médicalisés



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 18 ?

18

Pompiers

Les ***sapeurs-pompiers*** peuvent être appelés pour signaler une ***situation de péril ou un accident*** concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

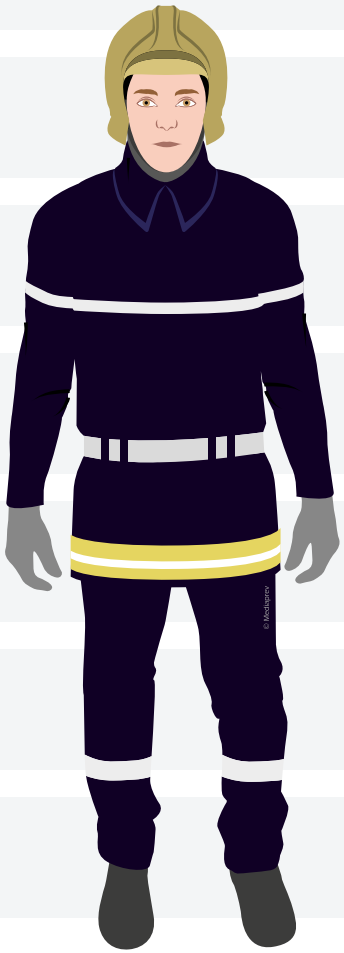


© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

J'appelle le **18** dans les cas suivants :

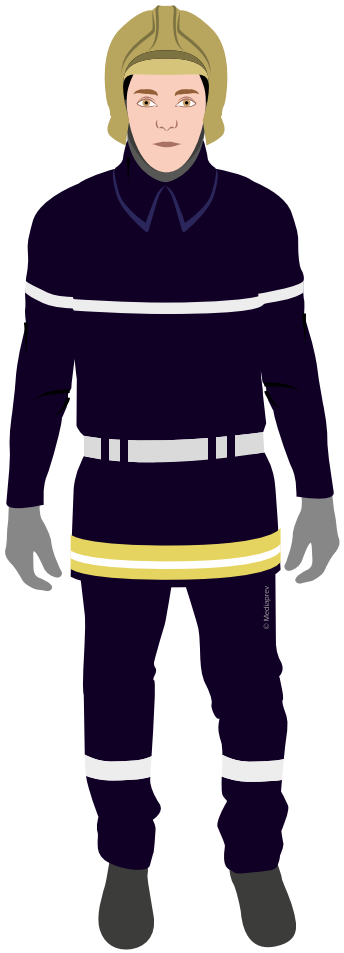
- Incendie
- Fuite de gaz
- Risque d'effondrement
- Ensevelissement
- Brûlure
- Électrocution
- Accident de la route...



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Chaque année, près de **4 300 000 interventions** sont réalisées par les sapeurs-pompiers, soit **11 700 interventions** par jour.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 112 ?

Un accident peut survenir n'importe quand et n'importe où, même lorsque vous visitez un pays de **l'Union européenne**.



Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin, si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le **112, numéro d'appel d'urgence européen**.

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 112 ?

Ce numéro **ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux** existants : dans la plupart des pays, il cohabite avec ceux-ci.

Le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Roumanie ont même choisi le 112 comme **principal numéro d'urgence national**.

Le 112 existe également dans certains pays en dehors de l'UE (comme la Suisse et l'Afrique du Sud) et il est disponible dans le monde entier sur **les réseaux mobiles de GSM**.



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

J'appelle le 112
pour toute urgence nécessitant :

Une **ambulance**



Les services **d'incendie**



La **police**



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 114 ?

Toute **personne sourde ou malentendante**, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.



Numéro d'appel accessible par **SMS, fax, visio et tchat**, réservé aux sourds et malentendants (réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence).

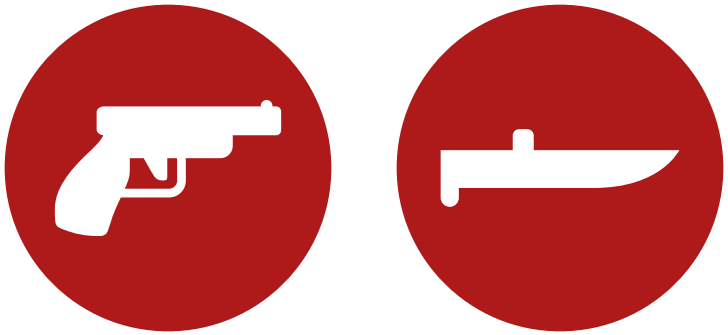
© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

POURQUOI APPELER LE 114 ?

Également destiné aux situations nécessitant de **ne pas faire de bruit** (attentat, situation de violence...).





© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SECOURS

197

N° Risque attentat



© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SECOURS

Devant une **attaque terroriste** ou une **situation de violence**, le SST tentera d'appliquer les consignes nationales de sécurité éditées par le Ministère de l'Intérieur.

Ces consignes sont disponibles sur internet
« Réagir en cas d'attaque terroriste » :

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire

Retour

© MEDIAPREV 2026 - Version 13/02/24

Sommaire